Manuel du propriétaire **F-150** 2016

owner.ford.com

ford.ca

Septembre 2015
Première impression
Manuel du propriétaire
F-150
Imprimé aux États-Unis

GL3J 19A321 BA

Manuel du propriétaire **F-150** 2016

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C102270

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2015

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 08/2015 20150810200804

Table des matières

Introduction
À propos de ce manuel.....7
Glossaire des symboles.....7
Enregistrement de données 9
Proposition 65 de la Californie.....11
Perchlorate.....11
Ford Credit.....12
Pièces de rechange recommandées 12
Avis spéciaux.....13
Équipement de communication mobile.....13
Options uniques d'exportation.....14

Environnement
Protection de l'environnement 15

Sécurité enfants
Généralités.....16
Installation de sièges d'enfant 18
Rehausseurs.....30
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....32
Verrouillage sécurité enfants.....34

Ceintures de sécurité
Principes de fonctionnement.....36
Utilisation des ceintures de sécurité.....37
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....42
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....43
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....43
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....45

Personal Safety System™
Personal Safety System™.....46

Dispositifs de retenue supplémentaires
Principes de fonctionnement.....47
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....48
Capteur de poids du passager avant.....49
Sacs gonflables latéraux.....52
Safety Canopy™.....53
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....55
Mise au rebut de l'airbag.....56

Clés et commandes à distance
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....57
Télécommande.....58
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....63

MyKey™
Principes de fonctionnement.....64
Création d'un dispositif MyKey.....65
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....66
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....67
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....68
Diagnostic de panne MyKey.....68

Serrures
Verrouillage et déverrouillage.....70
Entrée sans clé.....73

Hayon
Serrure de hayon.....76
Hayon à commande manuelle.....76
Hayon à commande électronique.....76
Dépose du hayon.....77

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Marchepied de hayon.....78
Rallonge de plateau à claire-voie.....79

Sécurité

Système antivol passif.....82
Alarme antivol.....85

Marchepieds à déploiement électrique

Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....87

Volant

Réglage du volant.....89
Commande audio.....90
Commande vocale.....91
Programmateur de vitesse.....91
Commande de l'affichage d'information.....92

Pédales

Réglage des pédales.....93

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....94
Essuie-glaces automatiques.....94
Lave-glaces.....95

Éclairage

Commande d'éclairage.....96
Phares automatiques.....96
Commande d'éclairage du tableau de bord.....97
Feux de jour.....98
Feux de route automatiques.....98
Phares antibrouillards avant.....100
Clignotants.....100
Lampes.....101
Éclairage intérieur.....102
Éclairage ambiant.....104

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....105
Rétroviseurs extérieurs.....106
Rétroviseur intérieur.....110
Glaces coulissantes.....111
Pare-soleil.....111
Toit ouvrant.....111

Combiné des instruments

Jauges.....113
Témoins et indicateurs.....116
Indicateurs et avertisseurs sonores.....121

Affichage d'information

Généralités.....122
Messages d'information.....140

Climatisation

Commande manuelle de la température.....155
Commande automatique de la température.....157
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle 159
Glaces et rétroviseurs chauffants.....161
Filtre à air d'habitacle 162
Démarrage à distance.....162

Sièges

Positions assises appropriées.....164
Appuie-tête.....164
Sièges à commande manuelle.....166
Sièges à commande électrique.....167
Fonction de mémorisation.....170
Sièges arrière.....171
Sièges chauffants.....172
Sièges à régulation de température.....173
Accoudoir avant.....175
Accoudoir arrière.....175

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Ouvre-porte de garage universel
Ouvre-porte de garage universel.....176

Prises de courant auxiliaires
Prises de courant auxiliaires.....180

Espaces de rangement
Console centrale.....182
Console de pavillon.....183

Démarrage et arrêt du moteur
Généralités.....184
Commutateur d'allumage.....184
Démarrage sans clé.....185
Démarrage d'un moteur à essence.....185
Chauffe-moteur.....188

Caractéristiques de conduite uniques
Auto-Start-Stop.....191

Carburant et remplissage
Consignes de sécurité.....194
Qualité du carburant.....195
Qualité du carburant.....196
Panne de carburant.....197
Ravitaillement.....198
Consommation de carburant.....200
Système antipollution 201

Boîte de vitesses
Boîte de vitesses automatique.....204

Quatre roues motrices
Utilisation des quatre roues motrices 211

Pont arrière
Différentiel autobloquant électronique 220

Freins
Généralités.....222
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....222
Frein de stationnement.....223
Frein de stationnement électronique.....223
Aide au démarrage en côte.....226

Antipatinage
Principes de fonctionnement.....228
Utilisation de l'antipatinage.....228

Contrôle de stabilité
Principes de fonctionnement.....230
Utilisation du contrôle de stabilité.....231

Gestion du terrain
Principes de fonctionnement.....233
Utilisation du contrôle en descente.....233

Aides au stationnement
Aide au stationnement.....235
Stationnement actif.....237
Caméra de rétrovision 241
Caméra à 360 degrés.....244

Programmateur de vitesse
Principes de fonctionnement.....248
Utilisation du régulateur de vitesse.....248
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....249

Aides à la conduite
Alerte conducteur.....257
Système de maintien de trajectoire 258

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Système d'information sur les angles morts....262
Alerte de circulation transversale....264
Direction....268
Système d'avertissement de collision....269

Transport de charge

Éléments de fixation de charge....273
Limite de charge....274
Accès au plateau....282
Rampes de plateau....283

Remorquage

Traction d'une remorque....286
Pro Trailer Backup Assist™....288
Fonction de stabilisation de la remorque....298
Poids de remorquage recommandés....299
Vérifications de remorquage essentielles....306
Points de remorquage....314
Transport du véhicule....315
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol....316

Conseils de conduite

Rodage....320
Conduite économique....320
Conduite dans l'eau....321
Couvre-plancher....322
Déneigement....323

Dépannage

Assistance dépannage....327
Feux de détresse....328
Coupure de carburant....329
Démarrage-secours du véhicule....329
Système d'alerte après impact....332

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires....333
En Californie (États-Unis seulement)....334
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)....335
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)....336
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada....336
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel....338
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)....338
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)....339

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles....340
Remplacement d'un fusible....349

Entretien

Généralités....350
Ouverture et fermeture du capot....350
Aperçu sous le capot - 2,7 L EcoBoost™....352
Aperçu sous le capot - 3,5 L Ecoboost™....353
Aperçu sous le capot - 3,5 L....354
Aperçu sous le capot - 5 L....355
Jauge d'huile moteur....356
Vérification de l'huile moteur....356
Vérification du liquide de refroidissement....357
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique....362
Vérification du liquide de boîte de transfert....362
Vérification du liquide de frein....363

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Vérification du liquide de direction assistée.....363
Vérification du liquide de lave-glace.....363
Filtre à carburant.....363
Remplacement de la batterie de 12 V 363
Vérification des balais d'essuie-glace.....366
Remplacement des balais d'essuie-glace.....366
Réglage des phares.....367
Remplacement d'une ampoule.....368
Tableau de spécifications des ampoules.....373
Remplacement du filtre à air 375

Entretien du véhicule

Généralités.....376
Produits de nettoyage.....376
Nettoyage de l'extérieur.....376
Cirage.....378
Nettoyage du moteur.....378
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....378
Nettoyage de l'habitacle.....379
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....379
Nettoyage des sièges en cuir.....380
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....382
Nettoyage des roues en alliage.....382
Entreposage du véhicule.....383

Jantes et pneus

Généralités.....385
Entretien des pneus.....387
Utilisation de chaînes à neige.....404
Système de surveillance de la pression des pneus.....405
Changement d'une roue.....411
Spécifications techniques.....421

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....422
Pièces Motorcraft.....423
Numéro d'identification du véhicule.....424
Étiquette d'homologation du véhicule.....425
Désignation du code de boîte de vitesses.....425
Capacités et spécifications - 2,7 L EcoBoost™ 426
Capacités et spécifications - 3,5 L Ecoboost™.....431
Capacités et spécifications - 3,5 L.....436
Capacités et spécifications - 5 L.....441

Chaîne audio

Généralités.....446
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM.....447
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD.....449
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/SYNC.....452
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC/Radio satellite.....454
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/FM/CD.....457
Radio numérique 458
Radio par satellite.....461
Port USB 464
Centrale multimédia.....464

SYNC™

Généralités.....465
Utilisation de la reconnaissance vocale 467
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....470
Applications et services du système SYNC™.....485
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....493
Dépannage du système SYNC™.....502

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Accessoires

Accessoires.....513

Ford Protect

Ford Protect.....515

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....518
Entretien périodique normal.....522
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....524
Dossier d'entretien périodique 528

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....538
Approbation de type.....557

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : *Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.*

Note : *Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc apparaître différemment sur votre véhicule.*

Note : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Note : *Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.

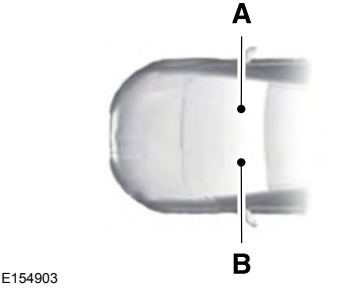

A Côté droit.

B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Avertissement de sécurité

Consultez le Guide du propriétaire

Système de climatisation

Freins antiblocage

Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pile

Électrolyte

Liquide de frein - sans produits pétroliers

Système de freinage

Filtre à air d'habitacle

Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant

Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé

Point d'ancrage inférieur pour siège enfant

Patte d'ancrage pour siège enfant

Régulateur de vitesse

Laissez refroidir avant d'ouvrir

Le filtre à air du moteur

Liquide de refroidissement du moteur

Température du liquide de refroidissement

Huile moteur

Gaz explosif

Avertissement concernant le ventilateur

Bouclage de ceinture de sécurité

Sac gonflable avant

Antibrouillard avant

Réinitialisation de la pompe d'alimentation

Porte-fusibles

Feux de détresse

Lunette arrière chauffante

Pare-brise chauffant

Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur

Cric

Conservez hors de la portée des enfants

Commande d'éclairage

Avertissement de basse pression des pneus

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Maintenez un niveau de liquide approprié

Respectez les consignes d'utilisation

Alarme de détresse

Module d'aide au stationnement

Frein de stationnement

Liquide de direction assistée

Glaces électriques avant et arrière

Condamnation des glaces à commande électrique

Témoin d'anomalie du moteur

Sac gonflable latéral

Protégez-vous les yeux

Contrôle de la stabilité

Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule de SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses. Voir **SYNC™** (page 465).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : ***Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.***

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contrait par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : ***Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911.*** *Voir* ***SYNC™*** *(page 465).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir **SYNC™** (page 465).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS

Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

FORD CREDIT

(États-Unis seulement)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez opté pour les services de Crédit Ford pour financer ou louer votre véhicule, nous vous en remercions.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d’intégrité, de protection anticorrosion et de résistance. Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS

Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus. Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 47).

Ne placez **JAMAIS** un siège de sécurité enfant ou un porte-bébé orienté dos à la route sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Le système de diagnostic embarqué (OBD-II) de votre véhicule est équipé d'un port de données pour le diagnostic, la réparation et la reprogrammation au moyen d'outils de diagnostic. L'installation d'un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford et qui utilise le port pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le diagnostic à distance du véhicule, la télématique ou la reprogrammation du moteur, peut générer des interférences ou endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Manuel du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas avec ce type de véhicule, le fait de conduire de façon imprudente peut entraîner la perte de la maîtrise du véhicule, son renversement, des blessures ou la mort.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

Voir **Déneigement** (page 323).

Utilisation de votre véhicule comme ambulance

N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance. Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un

AVERTISSEMENTS

technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (http://www.tc.gc.ca). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 49).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d’enfant

E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (également nommé coque, réhausseur ou siège auto) pour les bébés ou les jeunes enfants d'un poids maximum de 18 kg (40 livres) (généralement des enfants de quatre ans ou moins).

Utilisation de ceintures trois points (sauf pour le siège avant central des modèles à cabine double et cabines 6 places)

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège de sécurité enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège de sécurité enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

Selon l'emplacement et la conception du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs LATCH, en les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le siège du véhicule qui accueillera le siège enfant à la verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Note : *Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.*

E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

E142529

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

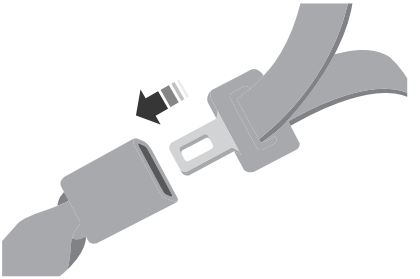

E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Note : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

E142533

8. Éliminez tout jeu de la ceinture. Enfoncez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il contribue également à fixer plus solidement le siège enfant au véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle contribue également à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège enfant, le cas échéant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

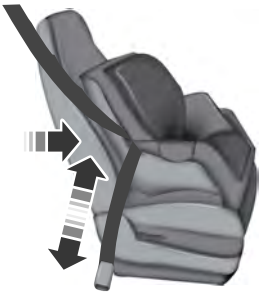

E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si la pose a été effectuée correctement, le siège ne devrait pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour vous adresser à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation de ceintures trois points (place centrale avant des modèles à cabine double et cabines 6 places)

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège de sécurité enfant. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENTS

Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne doivent jamais être placés devant un sac gonflable activé.

Utilisez toujours la ceinture de sécurité trois points à la place centrale.

La sangle située au-dessous de la languette constitue la partie sous-abdominale de la ceinture trois points et la sangle au-dessus de la languette constitue la partie baudrier.

E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant dans le siège central avant.

E162708

2. Faites glisser la languette vers le haut.

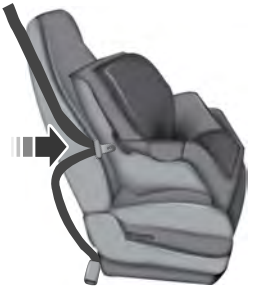

E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble près de la languette, faites passer la languette et la ceinture à travers le siège d'enfant, en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

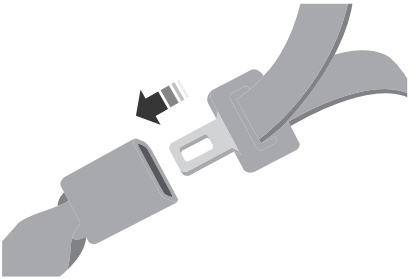

E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

E142533

5. En poussant vers le bas avec votre genou sur le siège d'enfant, tirez le baudrier de la ceinture pour serrer la partie sous-abdominale de la ceinture trois points.
6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler et éliminer le jeu de la ceinture pour bien fixer le siège de sécurité enfant dans le véhicule.
7. Attachez la sangle de retenue du siège enfant, le cas échéant.

E142534

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

8. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si la pose a été effectuée correctement, le siège ne devrait pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).
9. Vérifiez de temps en temps que la ceinture trois points ne s'est pas relâchée. Le baudrier doit être serré pour maintenir la ceinture sous-abdominale bien serrée en cas de collision.

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour vous adresser à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants.

Utilisation de ceintures de sécurité gonflables (places latérales arrière) (Selon l'équipement)

E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

E146522

2. Après avoir positionné correctement le siège de sécurité enfant, saisissez ensemble le baudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.

E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

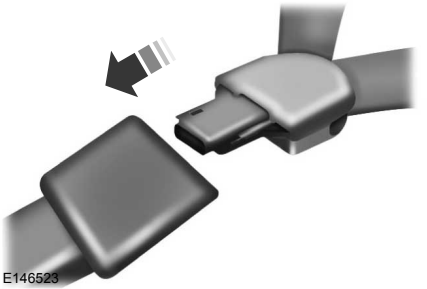
E146523

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

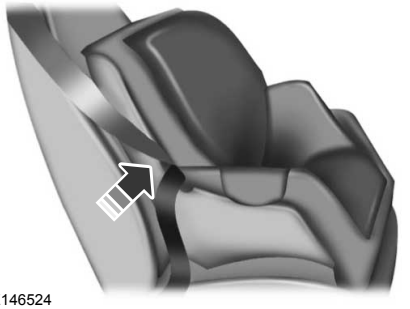
E146524

5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, tirez sur la portion sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

Note : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.*

Note : *Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la portion sous-abdominale unique de la ceinture de sécurité gonflable permet de verrouiller le siège d'enfant pour l'installation. La capacité du baudrier de la ceinture de se déplacer librement est normale, même après que la ceinture sous-abdominale a été mise dans le mode de blocage automatique.*

Note : *Le dispositif de verrouillage sur certains dispositifs de retenue pour enfants peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et correct du dispositif de verrouillage. Dans certaines situations ces appareils ont été fournis seulement pour être utilisés dans les véhicules avec des systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

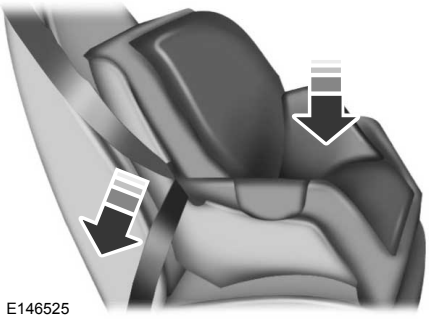

8. Éliminez tout jeu de la ceinture. Enfoncez le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur la sangle ventrale pour éliminer tout le mou de la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il contribue également à fixer plus solidement le siège enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège enfant, le cas échéant.

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si la pose a été effectuée correctement, le siège ne devrait pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour vous adresser à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

AVERTISSEMENTS

Ne fixez jamais deux sièges enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves voire la mort.

Selon l'emplacement et la conception du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs LATCH, en les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège de sécurité enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures si l'on choisit de ne pas utiliser les ancrages inférieurs. Pour les sièges enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH destinés à la pose d'un siège enfant aux places suivantes (le système LATCH n'est pas disponible sur les modèles à cabine simple :

Cabine 6 places et cabine double

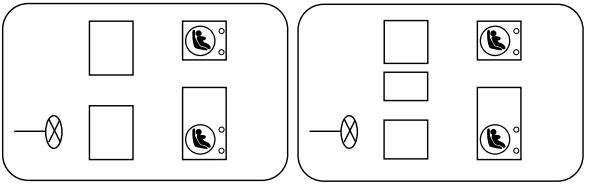

E166694

E166695

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH se trouvent au niveau de la section arrière de la banquette arrière entre le coussin et le dossier. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant sur le dispositif d'ancrage LATCH.

Veuillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des sièges de sécurité enfant au moyen de sangles de retenue.

Attachez les points d'ancrage inférieurs LATCH du siège enfant uniquement aux ancrage illustrés.

Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT

L'espace standard entre les ancrage inférieurs LATCH est de 280 millimètres (11 pouces) de centre à centre. N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

Les ancrages inférieurs au centre de la deuxième rangée de banquette arrière sont espacés de 652 millimètres (25,7 pouces). L'espace standard entre les ancrage inférieurs LATCH est de 280 millimètres (11 pouces) de centre à centre. Il n'est pas possible d'installer un siège enfant muni d'ancrages LATCH à cette place centrale. Les sièges enfant compatibles avec le système LATCH (munis de fixations sur les sangles de ceinture) peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le siège enfant d'un côté à l'autre et de l'avant vers l'arrière aux points d'ancrage du véhicule. Si la pose a été effectuée correctement, le siège ne devrait pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Les places arrière de votre véhicule peuvent être dotées de points d'ancrage pour sangle de retenue situés derrière les sièges, aux emplacements indiqués dans les illustrations suivantes.

Les pattes d'ancrage de votre véhicule peuvent être les boucles des sangles se trouvant au-dessus du dossier de siège ou un support d'ancrage situé derrière le siège, sur le bord arrière du coussin de siège.

La banquette arrière des véhicules à cabine 6 places et à cabine double est dotée de trois sangles, situées le long de la partie supérieure des dossiers de sièges, qui servent de boucles pour acheminer les sangles de retenue de siège de sécurité enfant et boucles d'ancrage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Cabine simple

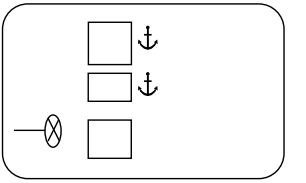

E166696

Cabine 6 places et cabine double

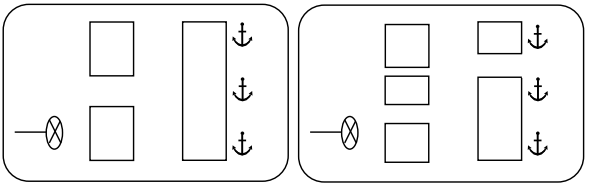

E166697

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant touche à peine le siège du véhicule.

Une fois le siège enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen des deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple)

1. Faites passer la sangle de retenue du siège de sécurité enfant par-dessus le dossier de siège et sous l'appuie-tête.

Note : *Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.*

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie. Vous devrez peut-être tirer le dossier de siège vers l'avant pour accéder aux points d'ancrage. Assurez-vous que la banquette est bloquée à la verticale avant d'y installer le siège enfant.
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Sièges du passager et central d'une cabine simple (située sur le panneau arrière)

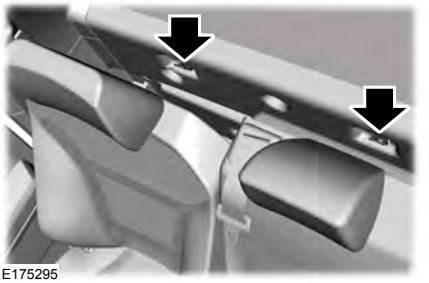

E175295

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de se détacher en cas de collision.

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (cabine 6 places et cabine double)

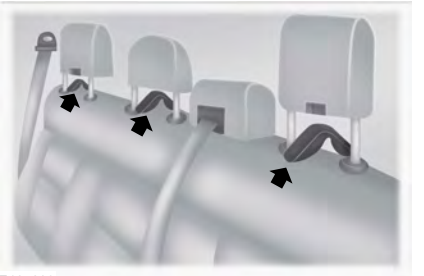

E167009

La banquette arrière est dotée de trois sangles à boucle situées juste au-dessus de l'arrière du dossier, le long de la bordure inférieure de la lunette arrière. Utilisez ces sangles comme boucles d'acheminement et d'ancrage pour trois sangles de retenue de siège de sécurité enfant maximum.

Par exemple, la boucle centrale peut servir à acheminer la sangle du siège de sécurité enfant à la place centrale arrière et servir également de boucle d'ancrage pour les sièges de sécurité enfant posés aux places latérales arrière.

De nombreuses sangles de retenue ne peuvent être tendues si la sangle est accrochée à la boucle située directement derrière le siège d'enfant. Pour tendre adéquatement la sangle de retenue :

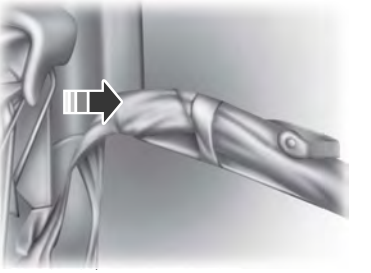

E162714

1. Acheminez la sangle de retenue sous l'appuie-tête et à travers la boucle se trouvant directement derrière le siège de sécurité enfant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E162715

2. Acheminez la sangle de retenue derrière les supports de l'appuie-tête, puis vers une boucle se trouvant derrière une place adjacente et fixez le crochet de la sangle dans la boucle. Du côté passager, acheminez la sangle derrière la fixation du baudrier du siège central. Acheminez toujours la sangle de retenue dans la boucle de guidage. Le montant de soutien de l'appuie-tête maintient fermement le siège de sécurité enfant, mais le support de l'appuie-tête n'est pas assez résistant pour retenir le siège de sécurité enfant en cas de collision.
3. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Note : *La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.*

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

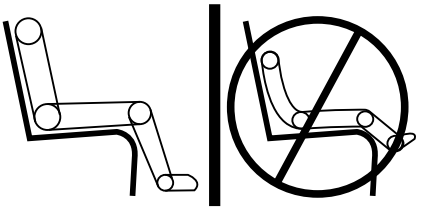

E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- l'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- la ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- l'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur

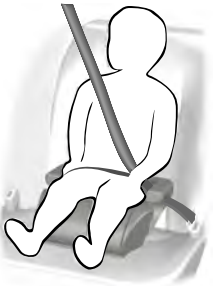

E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E142596

E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS

N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Note : *Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir* ***Sièges*** *(page 164).*

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS (Selon l'équipement)

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles pour l'enfant.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.

En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus importants pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENTS

Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez jamais le baudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Tous les sièges du véhicule sont dotés d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire de type sac gonflable.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- ceintures de sécurité trois points;
- baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;

- témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité;

- détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre la ceinture de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Lors de collisions ou capotages latéraux, les tendeurs s'activent lorsque le module de sécurité au pavillon est activé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures standard illustrées, ceintures gonflables similaires

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.

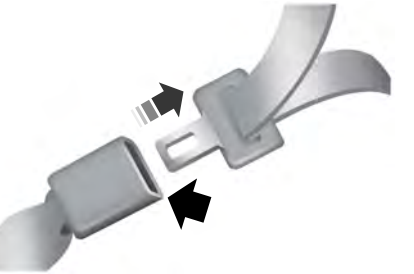

E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant)

La languette autobloquante glisse le long de la sangle lorsque la ceinture est rangée ou pendant le port de la ceinture. Lorsque vous bouclez la ceinture trois points, la languette autobloquante vous permet de raccourcir la partie sous-abdominale, mais pince la sangle pour empêcher la partie sous-abdominale de s'allonger. La languette autobloquante est conçue pour glisser pendant une collision. Portez toujours le baudrier correctement et sans jeu au niveau de la section sous-abdominale ou du baudrier.

Avant de pouvoir boucler une ceinture trois points à languette autobloquante, il vous faudra peut être tirer sur la sangle sous-abdominale pour l'allonger.

E162708

1. Pour allonger la sangle sous-abdominale, tirez un peu la sangle du baudrier hors de l'enrouleur.
2. Pendant que vous maintenez la sangle sous la languette, saisissez l'extrémité métallique de la languette de façon à ce qu'elle soit parallèle à la sangle et faites glisser la languette vers le haut.
3. Prévoyez une longueur suffisante de ceinture sous-abdominale pour que la languette puisse atteindre la boucle.

Bouclage de la languette autobloquante

AVERTISSEMENT

La ceinture sous-abdominale doit être positionnée aussi bas que possible sur les hanches et non autour de la taille.

1. Tirez la ceinture trois points de l'enrouleur jusqu'à ce que la partie baudrier de la ceinture soit suffisamment sortie pour la faire passer au milieu de l'épaule et sur la poitrine.
2. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée. Si la ceinture est vrillée, dévrillez-la.
3. Engagez la languette dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se fasse entendre.
4. Assurez-vous que la languette est bien enclenchée dans la boucle en tirant dessus.

Lorsque la ceinture trois points à languette autobloquante est bouclée, elle s'adapte à vos mouvements. Toutefois, si vous freinez brusquement, si vous prenez des virages serrés ou en cas de collision de 8 km/h (5 mi/h) ou plus, la ceinture de sécurité se bloque pour vous retenir.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé sur la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes.

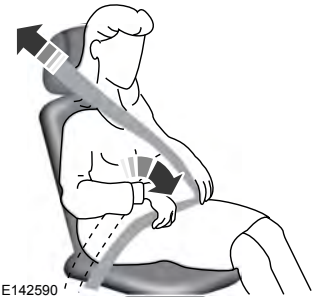

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS

Après toute collision, le système de ceinture de sécurité de tous les occupants doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur n'est pas remplacé, cela pourrait accroître le risque de blessure en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière des places latérales sont munies des deux types de mode de blocage décrits ci-dessous.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brusque, de virage serré ou de collision d'environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir le conducteur et les passagers.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Le cas échéant, laissez la ceinture se rétracter légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Utilisez ce mode chaque fois qu'un siège de sécurité enfant est installé à la place passager latérale avant d'un véhicule à cabine simple, cabine double, cabine SuperCrew ou à toute place arrière d'un véhicule à cabine double ou cabine SuperCrew. La ceinture de sécurité de la place centrale avant en option est munie d'un mécanisme de blocage. Les enfants de 12 ans et moins doivent prendre place, dans la mesure du possible, sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 16).

Comment utiliser le mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité non gonflables

E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.
3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière (deuxième rangée seulement, selon l'équipement)

E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Ceinture de sécurité gonflable arrière (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de réparer, ni de modifier la ceinture de sécurité gonflable arrière.

Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont ajustées au baudrier des ceintures de sécurité de la deuxième rangée aux places latérales.

Note : *Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont compatibles avec la plupart des porte-bébés et avec les sièges de sécurité et rehausseurs pour enfants lorsqu'ils sont correctement installés. En effet, ils sont conçus pour se remplir avec un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente qu'un sac gonflable classique. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.*

La ceinture de sécurité gonflable arrière comporte les éléments suivants :

- Un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier.
- Une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique.
- Un témoin, un circuit de commande électronique et un module de diagnostic identiques à ceux des ceintures de sécurité avant.
- Des capteurs d'impact situés à plusieurs emplacements dans le véhicule.

Fonctionnement des ceintures de sécurité gonflables arrière

Les ceintures de sécurité gonflables arrière fonctionnent comme des dispositifs de retenue standard utilisés de façon normale.

E146364

Lors d'une collision assez forte, la ceinture gonflable se déploiera de l'intérieur de la sangle.

E146365

Le diamètre accrue de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de mieux disperser l'impact d'un choc sur tout le corps que les ceintures de sécurité normales. Ceci aide à réduire la pression exercée sur la poitrine et à contrôler la projection de la tête et du cou des passagers.

AVERTISSEMENT

Si la ceinture de sécurité gonflable arrière s'est déployée, elle ne pourra plus être utilisée. L'ensemble de ceinture de sécurité gonflable arrière doit être remplacé par un concessionnaire autorisé.

Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçues pour se déployer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de capotage et lors de certaines collisions latérales. Si les ceintures de sécurité gonflables arrière ne se déploient pas dans une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement.

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas une rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

N'utilisez pas une rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité chez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez que les rallonges fabriquées par le fournisseur de la ceinture de sécurité. L'identité du fabricant figure sur l'étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture. N'utilisez la rallonge que si la ceinture est trop courte lorsqu'elle est totalement déroulée.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

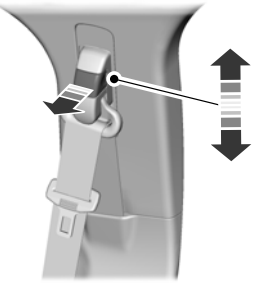

E145664

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Tirez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant, que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si un siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le contact soit établi ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant ne sont pas bouclées avant que le véhicule n'atteigne 9,7 km/h (6 mi/h) au moins ou qu'1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant est débouclée pendant environ 1 minute alors que le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et s'il s'est écoulé plus de 1 à 2 minutes depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT

Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Note : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.*

Note : *Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si le dispositif Belt-Minder avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey. Voir* ***MyKey™*** *(page 64).*

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débuter, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

2. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
- Ceci active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 376).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés au moyen d'un système de retenue pour enfants. Vous augmentez sinon considérablement le risque de blessures graves voire mortelles.

Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou leurs fusibles au risque de subir des blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour éviter de vous blesser, ne les touchez pas après le déploiement.

Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables constituent un dispositif de retenue supplémentaire et sont conçus pour être utilisés conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force et peuvent ainsi causer des blessures.

Note : *Lors du déploiement, le sac gonflable produit un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion qui sert à gonfler le sac. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

Ne placez jamais votre bras ni un objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peuvent être projetés vers votre visage ou torse et causer de graves blessures.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collision frontale ou quasi frontale suffisamment violente.

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Modules de sac gonflable du conducteur et du passager.
- Capteur de poids du passager avant.

Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 55).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT

La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Des occupants correctement installés sont assis à la verticale, appuyés contre le dossier et centrés sur l'assise, avec les pieds confortablement allongés sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Si deux adultes et un enfant occupent une cabine simple, attachez correctement l'enfant sur le siège central avant, à moins que ceci puisse gêner la conduite du véhicule. Ceci assure l'efficacité de la protection de la ceinture trois points des occupants et la protection du sac gonflable pour les adultes. Un enfant ou un bébé correctement retenu sur le siège central avant ne doit pas risquer d'être grièvement blessé par les sacs gonflables.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS

Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue adaptatifs, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos bien droit contre le dossier et laissez vos pieds sur le plancher.

Toute modification du siège du passager avant peut perturber le fonctionnement du capteur de poids du passager avant et donc accroître le risque de blessures graves voire mortelles.

E181984

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable du passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est en fonction (ON) ou hors fonction (OFF). Le témoin se trouve sur le bloc de commandes central de la planche de bord.

Note : *Les parties ON (en fonction) et OFF (hors fonction) du témoin d'état du sac gonflable du passager s'allument brièvement lorsque le contact est établi en guise de vérification.*

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable frontal du passager avant (pas de déploiement) dans certaines conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue d'enfant.
- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas de problème avec le système de sac gonflable ou le capteur de poids du passager.

Même avec cette technologie, les parents **doivent toujours** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant, le témoin d'état du sac gonflable du passager désactivé (OFF) s'allume et reste allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état ON (activé) du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable du passager avant (déploiement possible), la partie ON (en fonction) du témoin d'état du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumée.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin OFF (désactivé) demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Note : *Lorsque le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques liés au déploiement du sac gonflable.*

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.
- Objets suspendus au dossier.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites dans la liste précédente.

Assurez-vous que le capteur de poids du passager avant fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 55).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Garez votre véhicule.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les articles trouvés (le cas échéant).
- Redémarrez votre véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Contactez le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS

Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENTS

Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E152533

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 55).

Note : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

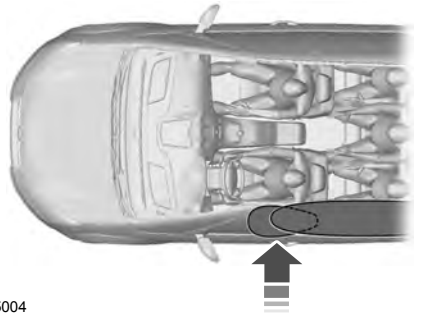

E75004

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.

des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 55).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT

Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux détecteurs d'impact et un capteur de poids du passager qui transmettent des renseignements au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, les ceintures de sécurité gonflables arrière en option, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, et le module de sécurité au pavillon. En fonction du type de collision (impact frontal, impact latéral ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Voir **Combiné des instruments** (page 113). Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :

Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin (ou les deux) soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables avant ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante).
- Les tendeurs de ceintures de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière en option sont conçus pour être activés dans les collisions frontales, quasi-frontales, latérales et en cas de capotage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le module de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Le module de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Note : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention **IC** avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 pi). La portée de la télécommande est supérieure pour les véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut réduire la portée de la télécommande :

- Conditions atmosphériques
- Proximité d'une station émettrice de radio
- Présence de structures à proximité du véhicule
- Véhicules stationnés à côté du vôtre

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateurs, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB, ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à distance. L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande sera actionnée si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Accès intelligent

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :

- Vous touchez l'intérieur de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur le bouton d'ouverture de hayon.
- Vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de la clé d'accès intelligent pour ouvrir la porte du conducteur dans ce cas. Voir **Télécommande** (page 58).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

TÉLÉCOMMANDE

Clés à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La partie télécommande remplit les fonctions de télécommande.

E191532

Appuyez sur le bouton pour libérer la clé. Maintenez le bouton enfoncé pour replier la clé lorsqu'elle n'est pas utilisée.

E151795

Note : *À l'origine, une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé est apposée sur les clés de votre véhicule. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

E191531

Vos clés d'accès intelligent actionnent le verrouillage électrique des portes et le démarreur à distance. La clé doit se trouver dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent contient également un panneton mécanique amovible qui peut servir à déverrouiller la porte du conducteur.

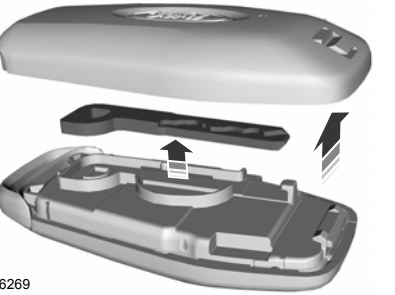

E176269

Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour accéder au panneton de clé.

E151795

Note : *À l'origine, une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé est apposée sur les clés de secours de votre véhicule. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.*

Remplacement de la pile

Note : *Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.*

Note : *N'essuyez pas la graisse présente sur les bornes de la pile ou au dos du circuit imprimé.*

Note : *Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.*

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque le niveau de charge de la pile de la télécommande est bas. Voir **Généralités** (page 122).

Clé à télécommande intégrée

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

Appuyez sur le bouton pour libérer la clé avant de débuter.

E191533

1. Insérez un tournevis comme illustré et poussez doucement sur l'agrafe.
2. Repoussez l'agrafe vers le bas pour libérer le couvercle de la pile.

E151799

3. Retirez soigneusement le couvercle.

E151800

Note : *Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.*

4. Insérez un tournevis comme illustré pour dégager la pile.

E151801

5. Retirez la pile.
6. Posez une pile neuve en orientant le côté ✚ vers le haut.
7. Remettez en place le couvercle de la pile.

Télécommande intelligente

La télécommande est alimentée par deux piles boutons au lithium CR2025 de 3 V ou par une pile équivalente.

E151796

1. Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour le retirer.

E153890

2. Glissez une pièce de monnaie dans la fente et tournez-la pour ouvrir le boîtier.

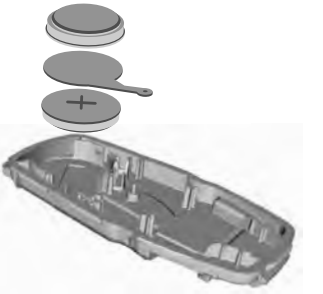

E176226

3. Retirez les piles.
4. Remplacez les piles, les ✚ se faisant face.

Note : *N'oubliez pas de remettre en place l'étiquette entre les deux piles.*

5. Réassemblez le boîtier et posez le couvercle.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour rappeler les réglages mémorisés du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, de la colonne de direction et des pédales au pied électriques.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande synchronisée pour rappeler les réglages mémorisés. Si vous activez la fonction d'entrée facile, le siège se déplace en position d'entrée facile. Le siège se déplace à la position mémorisée du siège du conducteur lorsque vous insérez la clé de contact.

Synchronisation d'une position de préréglage avec votre télécommande ou votre clé à télécommande d'accès intelligent.

Voir **Fonction de mémorisation** (page 170).

Localisateur du véhicule

Appuyez deux fois sur le bouton dans un délai de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Note : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou mettez le contact pour la désactiver.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Note : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*

La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de démarrer le véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La portée de la télécommande est étendue.

Les véhicules munis de la régulation automatique de la température peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance de votre véhicule. Voir **Commande automatique de la température** (page 157). Un système de chauffage-climatisation manuel fonctionne selon le réglage sélectionné lors du dernier arrêt du moteur.

De nombreux États et provinces limitent l'utilisation du démarrage à distance. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- Le système d'alarme se déclenche.
- La fonction est désactivée.
- Le capot est soulevé.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**).
- La tension de la batterie du véhicule est trop basse.
- Le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Retour d'état de la télécommande

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

DEL	État
Vert en continu	Démarrage à distance ou prolongation réussi
Rouge en continu	Arrêt à distance réussi; contact coupé.
Rouge clignotant	Démarrage ou arrêt à distance non réussi
Vert clignotant	En attente de la mise à jour de l'état

Démarrage à distance du véhicule

Note : *Vous devez enfoncer chaque bouton à moins de trois secondes les uns des autres. Votre véhicule démarre à distance uniquement si vous respectez l'ordre suivant.*

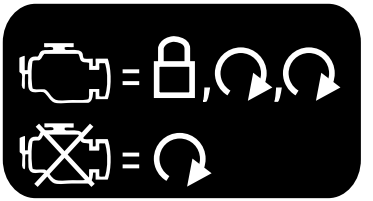

E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette de votre télécommande.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Vous pouvez activer ou désactiver ce mode au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 122).

Note : *Si vous avez démarré le véhicule à distance à l'aide d'une clé à télécommande intégrée, le contact doit être établi avant de pouvoir conduire le véhicule. Avec une télécommande d'accès intelligent, vous devez enfoncer la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes conformément au réglage établi.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Répétez les étapes 1 et 2 lorsque le moteur tourne toujours pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance. Si vous avez programmé la durée des périodes sur 10 minutes, la deuxième période de 10 minutes commence une fois la première période complètement écoulée. Par exemple, si le moteur tourne depuis cinq minutes après le premier démarrage à distance, il continuera de tourner pendant une durée totale de 20 minutes. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 35 minutes.

Attendez au moins cinq secondes pour tenter un nouveau démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Arrêt du moteur après un démarrage à distance

Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Il peut s'avérer nécessaire d'être plus proche du véhicule que lors de l'activation en raison des irrégularités du sol et du bruit supplémentaire produit par le fonctionnement du moteur.

Vous pouvez activer ou désactiver le démarrage à distance au moyen de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 122).

REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 82).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées par clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux informations suivantes à l'aide de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- Distance totale parcourue avec une clé MyKey.

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées avec les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *Pour les véhicules équipés d'un commutateur de démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Belt-Minder ou rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant est activé plus tôt, donnant plus de temps à l'utilisateur MyKey de procéder au ravitaillement.
- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : Aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS), alerte de circulation transversale, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite (disponible uniquement dans certains marchés).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur :

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de Fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac ou antipatinage, la fonction Assistance 911 ou Assistance d'urgence, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer un dispositif MyKey.

Pour créer un dispositif MyKey :

1. Placez la clé dans l'allumage ou, si votre véhicule est équipé d'un démarrage sans clé, placez la télécommande dans la position de secours. Les détails sur l'emplacement de la position de secours figurent dans un autre chapitre. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 185).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal en utilisant les commandes au volant de gauche.
4. En fonction des options d'affichage, sélectionnez **Paramètres** ou **Paramètres avancés**, puis **MyKey** et pour finir **Créer MyKey**.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

5. Lorsque le menu affiche **Tenir OK pour créer MyKey**, appuyez sur le bouton **OK** et maintenez-le enfoncé pour programmer un dispositif MyKey.
6. L'affichage vous invite alors à programmer les paramètres configurables.

Vous pouvez programmer les fonctions configurables maintenant ou à tout moment. Vous pouvez faire défiler les paramètres sans les programmer en appuyant sur la touche **OK**. MyKey conserve alors tous les réglages par défaut.

Lorsque vous finissez de programmer votre MyKey, l'écran d'information de Type 3 ajoute un écran de confirmation, **Nouveau MyKey a été créé**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour programmer ou modifier les paramètres MyKey configurables.

1. Placez la clé d'administrateur dans l'allumage ou, si votre véhicule est équipé d'un démarrage sans clé, placez la télécommande d'administrateur dans la position de secours. Les détails sur l'emplacement de la position de secours figurent dans un autre chapitre. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 185).
2. En fonction de vos options d'affichage, sélectionnez **Paramètres** ou **Paramètres avancés**, puis **MyKey** et pour finir de nombreuses options configurables.
3. Faites défiler les choix, puis sélectionnez la fonction que vous voulez configurer.

Note : *Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez MyKey. Cependant, une fois le contact coupé vous aurez besoin d'une clé d'administrateur pour changer ou effacer vos réglages MyKey.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez effacer la programmation de toutes les clés MyKey dans le même cycle d'allumage que celui où vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, si vous coupez le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour effacer la programmation de vos clés MyKey.

Note : *Lorsque vous effacez la programmation de vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent immédiatement leur statut original de clé d'administrateur.*

Pour effacer la programmation de toutes les clés MyKey, utilisez l'écran d'information et les commandes au volant au volant de gauche :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez **PARAMÈTRES**, puis **MYKEY** et finalement **EFFACER MYKEY**.
2. Appuyez longuement sur **OK**.
3. Lorsque vous finissez d'effacer toutes les MyKey, l'écran d'information de Type 3 ajoute un écran de confirmation, **MyKey effacé**.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK**.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 185). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 65).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 65).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Anomalie	Causes probables
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir **Système antivol passif** (page 82).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. • Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. • Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 65).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Voir **Hayon à commande électronique** (page 76).

Verrouillage électrique des portes

(Selon l'équipement)

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.

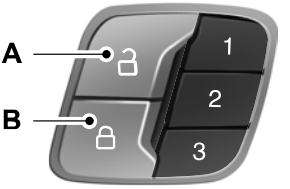

E138628

A Déverrouillage.

B Verrouillage.

Commande à distance (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande lorsque le moteur est arrêté.

Déverrouillage du véhicule (déverrouillage en deux étapes)

E187795

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncés pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une fois sur le bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et au clavier d'entrée sans clé.

L'accès intelligent au niveau de la porte du conducteur déverrouille toutes les portes du véhicule lorsque la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Verrouillage du véhicule

E187796

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument brièvement si toutes les portes sont fermées.

Mauvais verrouillage

Si une porte est ouverte, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 1 m (3 ft) de votre véhicule.

Aux portes avant

Tirez une poignée extérieure de porte avant pour déverrouiller et ouvrir la porte. Le capteur de déverrouillage se trouve au dos de la poignée. Veillez à ne pas toucher la surface du capteur de verrouillage sur le devant de la poignée.

E190690

Appuyez sur la surface du capteur de verrouillage pendant une seconde environ pour verrouiller votre véhicule. Pour éviter de déverrouiller la porte accidentellement, ne touchez que le capteur de verrouillage et non d'autres surfaces de la poignée de porte.

Après avoir verrouillé les portes avec le capteur de verrouillage, vous devrez attendre un bref délai avant de pouvoir déverrouiller à nouveau le véhicule. Ce délai vous permet de tirer la poignée pour vérifier qu'elle est verrouillée.

Note : *Maintenez bien propre la surface de la poignée de porte pour éviter toute anomalie de fonctionnement.*

Au hayon électronique

E187693

Appuyez sur le bouton extérieur d'ouverture de hayon à l'intérieur de la poignée du hayon. Le hayon se déverrouille et s'ouvre. Voir **Hayon à commande électronique** (page 76).

Déverrouillage intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction évite de laisser votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière de votre véhicule verrouillé.

Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez verrouiller votre véhicule même si la clé est dans le commutateur d'allumage en :

- Utilisant la serrure manuelle située sur la partie intérieure de la porte.
- Verrouillant la porte du conducteur à l'aide d'une clé.
- Utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- Utilisant le bouton de verrouillage sur la télécommande.

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction évite de laisser votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière de votre véhicule verrouillé.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique (lorsque la porte est ouverte, sélecteur de vitesses en position de stationnement et contact coupé), votre véhicule cherche si une clé d'accès intelligent se trouve dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si votre véhicule détecte une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement.

Si vous souhaitez neutraliser la fonction de déverrouillage d'accès intelligent et laisser intentionnellement votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle, vous pouvez verrouiller votre véhicule une fois toutes les portes fermées au moyen du clavier d'entrée sans clé, en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent ou en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent dans votre main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent si le contact est établi.

Verrouillage automatique et déverrouillage automatique (Selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique verrouille toutes les portes lorsque les portes sont fermées, que le contact est établi et que le véhicule atteint une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Lorsque vos portes se verrouillent automatiquement pendant la conduite, le fait d'arrêter le véhicule puis de couper le contact ou de passer en mode accessoires et d'ouvrir la porte du conducteur déverrouille toutes les portes. Cette fonction de déverrouillage automatique reste active pendant 10 minutes après l'arrêt.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous les avez verrouillées électroniquement avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation et désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver ces fonctions indépendamment les unes des autres à l'aide de l'écran d'information. Un concessionnaire autorisé peut aussi vous aider à activer ou désactiver ces fonctions. Voir **Généralités** (page 122).

Éclairage à l'entrée

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande d'ouverture à distance.

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes après s'être allumé.

Le plafonnier ne s'allume pas si la commande est en position d'arrêt.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- Vous l'allumez avec le rhéostat d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 30 minutes après que vous avez coupé le contact et qu'une des portes est ouverte et que l'interrupteur du plafonnier est en position allumée. Elle éteint l'éclairage intérieur au bout de 10 minutes si l'interrupteur du plafonnier est en position éteinte.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi après avoir quitté votre véhicule, le contact se coupe 15 minutes après la fermeture de toutes les portes.

ENTRÉE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Il reste invisible jusqu'à ce que vous le touchiez, après quoi il s'allume afin que vous puissiez voir et appuyer sur les boutons souhaités.

Note : *Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Saisissez à nouveau votre code d'entrée plus lentement.*

E190936

Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- Verrouiller et déverrouiller les portes et le hayon.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir auprès de votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code programmé en usine.
2. Appuyez sur la touche **1 • 2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier pour sauvegarder le code personnalisé numéro un.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3•4** pour sauvegarder le code personnalisé numéro deux.
- Appuyez sur la touche **5•6** pour sauvegarder le code personnalisé numéro trois.
- Appuyez sur la touche **7•8** pour sauvegarder le code personnalisé numéro quatre.
- Appuyez sur la touche **9•0** pour sauvegarder le code personnalisé numéro cinq.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine demeure valide même si vous avez programmé un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1•2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1 2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Rappel des positions mémorisées (selon l'équipement)

Les codes d'entrée programmés permettent de rappeler les positions mémorisées du conducteur comme suit :

- Le code d'entrée un permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 1.
- Le code d'entrée deux permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 2.
- Le code d'entrée trois permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 3.

Note : *Le codes d'entrée personnalisés quatre et cinq ne permettent pas de rappeler des positions mémorisées*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous entrez un code incorrect sept fois (35 enfoncements de touche consécutifs). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction anti-décodage est désactivée après :

- Une minute d'inactivité du clavier.
- Enfoncement du bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Établissement du contact.
- Déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé d'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres. Les lampes intérieures s'allument.

Note : *Toutes les portes se déverrouillent si vous désactivez la fonction de déverrouillage en deux étapes. Voir* ***Généralités*** *(page 122).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Saisissez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3·4** dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches **7·8** et **9·0**, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas besoin de composer le code du clavier au préalable.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

SERRURE DE HAYON (Selon l'équipement)

La serrure du hayon peut offrir une protection antivol.

Serrure de hayon manuelle

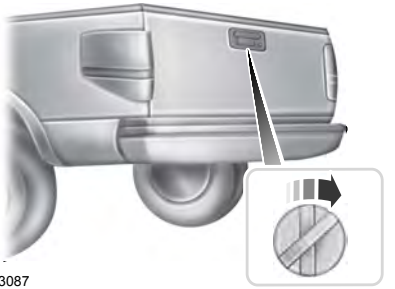

E163087

Insérez la clé de contact dans la serrure de hayon. Tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller le hayon. Tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déverrouiller le hayon.

Télécommande de serrure de hayon (Selon l'équipement)

Utilisez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le hayon.

HAYON À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

E187692

1. Déverrouillez le hayon.
2. Tirez la poignée manuelle de hayon vers le haut pour ouvrir le hayon.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRONIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Exigez de tous vos passagers qu'ils s'installent sur un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

L'ouverture électronique du hayon ne fonctionne pas lorsque :

- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- La vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 5 km/h (3 mph).

Avec la télécommande

Appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande en moins de trois secondes.

Avec le bouton de commande extérieur

1. Déverrouillez le véhicule avec la télécommande ou la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une télécommande d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage du hayon.

E187693

2. Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée du hayon.
3. Poussez le hayon pour le fermer.

Note : *Le hayon électronique n'est pas un hayon à commande électrique. L'utilisation d'un couvercle de plateau ou d'autres accessoires de deuxième monte, des conditions de températures inférieures à zéro ou le stationnement sur une pente descendante peut empêcher votre hayon de s'ouvrir automatiquement après s'être déverrouillé. Il se peut que vous deviez tirer sur la poignée pour ouvrir le hayon si celui-ci ne s'abaisse pas automatiquement après s'être déverrouillé.*

DÉPOSE DU HAYON

AVERTISSEMENT

Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule, ce qui pourrait nuire à la stabilité du véhicule et entraîner des blessures aux occupants ou à d'autres personnes.

Vous pouvez déposer le hayon pour agrandir l'espace de chargement.

Note : *Passez à l'étape 4 si votre véhicule n'est pas équipé d'une caméra de recul.*

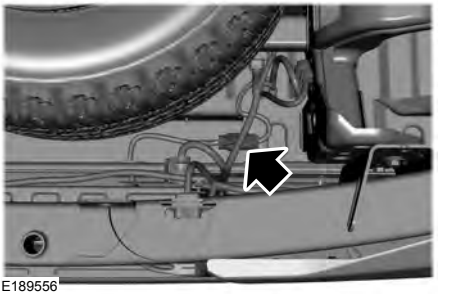

E189556

1. Localisez et débranchez le connecteur en ligne de la caméra de recul. Il est situé sous le plateau de pick-up, du côté droit du véhicule, près de la roue de secours.

2. Un capuchon de protection est rangé dans la boîte à gants. Posez-le sur le connecteur en ligne situé sous le plateau de pick-up.
3. Abaissez partiellement le hayon. Passez avec précaution le faisceau de hayon dans l'espace entre le plateau de pick-up et le pare-chocs et placez-le à l'écart sous le plateau de pick-up.
4. Abaissez le hayon.

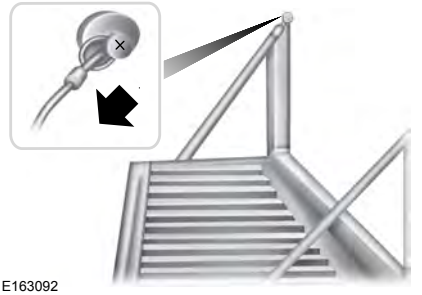

5. À l'aide d'un tournevis, faites doucement levier sur l'agrafe élastique de chaque connecteur pour la faire passer au-delà de la tête de la vis du support. Débranchez le câble.
6. Débranchez l'autre câble.
7. Soulevez le hayon à 45º à partir de l'horizontale.
8. Soulevez le côté droit pour le sortir de sa charnière.
9. Soulevez le hayon à 80º à partir de l'horizontale.
10. Retirez le hayon de la charnière gauche en le faisant coulisser vers la droite.

Procédez dans l'ordre inverse de la dépose pour reposer le hayon.

MARCHEPIED DE HAYON (Selon l'équipement)

Utilisez le marchepied pour faciliter l'accès au plateau de pick-up.

Pour réduire le risque de chute :

- Utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage.
- Déployez toujours complètement le marchepied.
- Utilisez toujours la poignée de maintien pour monter sur le marchepied.
- N'utilisez pas le marchepied sans chaussures.
- Assurez-vous que le marchepied est propre avant de l'utiliser.
- Ne dépassez pas la capacité maximale du marchepied (vous plus la charge), qui est de 159 kg (350 lb).

Déploiement du marchepied

Note: *Assurez-vous que le marchepied est replié et verrouillé avant de prendre la route. Ne roulez jamais lorsque le marchepied ou la poignée de maintien est déployé(e).*

1. Abaissez le hayon.
2. Appuyez sur le bouton au centre de la moulure du marchepied. Le marchepied sort légèrement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

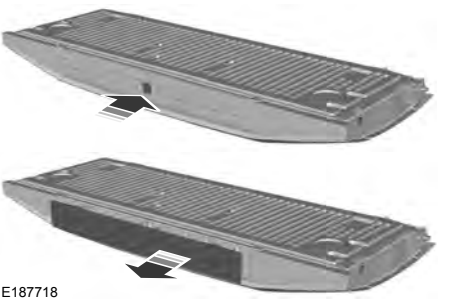
E187718

3. Extrayez le marchepied entièrement en le tirant. Abaissez le marchepied à sa position la plus basse.

E189557

4. Extrayez la butée de poignée jaune du hayon en la tirant vers l'arrière.
5. Tournez la poignée vers le haut de l'horizontale à la verticale jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Vous avez verrouillé la poignée en place.

Note : *Ne vous servez pas du marchepied ni de la poignée de maintien pour remorquer.*

Remplacez le ruban antidérapant ou la moulure de la poignée de maintien en cas d'usure ou de détérioration.

Repli du marchepied

1. Appuyez sur le bouton 1 de la poignée pour abaisser l'extension de poignée télescopique, puis appuyez sur le bouton 2 pour relâcher la poignée. Tournez la poignée vers le bas de la verticale à l'horizontale.
2. Repoussez la poignée dans le hayon.
3. Tournez le marchepied vers le haut jusqu'à ce qu'il soit à l'horizontale, puis repoussez-le dans le hayon, jusqu'à ce que le marchepied soit bien en place.

RALLONGE DE PLATEAU À CLAIRE-VOIE (Selon l'équipement)

Note : *N'utilisez pas la rallonge de plateau à claire-voie lorsque vous roulez hors route.*

Note : *Assurez-vous que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés avant de prendre la route.*

Note : *Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.*

Note : *Ne dépassez pas un poids de 68 kg (150 lb) sur le hayon lorsque le véhicule roule.*

Note : *Ne maintenez pas la rallonge de plateau à claire-voie en mode hayon lorsque vous ne l'utilisez pas pour retenir le chargement. Maintenez toujours la rallonge de plateau à claire-voie en mode « provisions » ou en position rangée lorsque le hayon est fermé.*

Mode hayon

E163095

1. Tirez la goupille de blocage vers le centre du véhicule.

E163096

2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.

E163097

3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon. Répétez les étapes 1 à 3 de l'autre côté de votre véhicule.

E163098

4. Raccordez les deux panneaux. Tournez les deux boutons d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour fixer les panneaux.

E163099

5. Assurez-vous que la tige de serrure est insérée dans le trou du hayon. Assurez-vous que les deux côtés des goupilles de blocage sont engagés dans leurs trous dans le plateau de pick-up.

Procédez dans l'ordre inverse pour ranger la rallonge de plateau à claire-voie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Mode provisions

E163100

Suivez les étapes 1 à 4 des instructions du **mode hayon** en faisant pivoter les panneaux en direction opposée du hayon. Fermez le hayon.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

(Selon l'équipement)

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Note : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock™

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il empêche le moteur de démarrer à moins que vous n'utilisiez une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez faire démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce appropriée, ceci indique une anomalie de fonctionnement du système. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système s'arme immédiatement après que vous avez coupé le contact.

Désactivation automatique

La coupure du contact avec une clé à puce désarme le système.

Clés de rechange

Note : *Deux clés à télécommande intégrée peuvent vous être remises avec votre véhicule.*

La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée. Elle actionne toutes les serrures, démarre le véhicule et sert de télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock et si vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de conserver une clé à puce supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés supplémentaires chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé à télécommande intégrée additionnelle

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande de votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

N’utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés à puce préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé à puce de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à 10 secondes après la coupure du contact, insérez la seconde clé déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce déjà programmée de l'allumage.
7. Après trois secondes, mais moins de 10 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, placez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.
8. Établissez le contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins six secondes jusqu'à ce que le verrouillage/déverrouillage des serrures de portes se fasse entendre.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la procédure de programmation réussit, la nouvelle clé permet de démarrer le moteur. Vous pouvez actionner le système d'entrée sans clé si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée.

Si la programmation a été infructueuse, attendez 20 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

Note : *En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce. Conservez une clé à puce supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés supplémentaires chez un concessionnaire autorisé.*

Vous devez avoir deux clé d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Assurez-vous que le contact est coupé avant d'entamer cette procédure. Assurez-vous de fermer toutes les portes avant de commencer et de les laisser fermées durant toute la procédure. Effectuez toutes les étapes de cette procédure en moins de 30 secondes. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.

Type 1

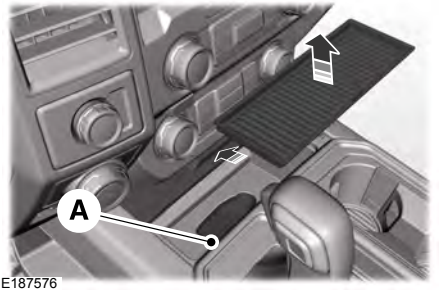

E187576

Type 2

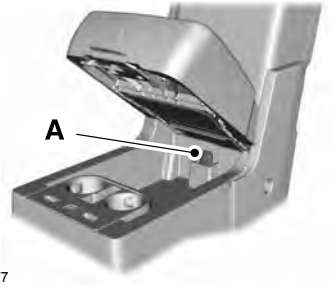

E187577

1. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours (A) dans la console centrale, puis appuyez sur bouton-poussoir de démarrage. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Retirez la clé d'accès intelligent. Coupez le contact, puis retirez la première clé à puce de l'allumage.
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Dans un délai de trois à 10 secondes après la coupure du contact, insérez la seconde clé déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Retirez la clé d'accès intelligent. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce déjà programmée de l'allumage.
7. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Après trois secondes, mais moins de 10 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, placez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la nouvelle clé d'accès intelligent joue son rôle de télécommande et fait démarrer le moteur.

Si la programmation a été infructueuse, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 7. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL (Selon l'équipement)

L'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour vous avertir en cas d'accès non autorisé dans votre véhicule et pour prévenir tout remorquage non désiré. Vous pouvez choisir ce qui est contrôlé en armant le système de différentes façons. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si le système se déclenche lorsque l'alarme est armée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Réduite (Selon l'équipement)

Pour contrôler les éléments suivants :

- Les portes
- Le capot
- Le hayon

Verrouillez votre véhicule à l'aide de la clé insérée dans la serrure de porte du conducteur.

Protect. totale (Selon l'équipement)

Pour contrôler les éléments suivants :

- Les portes
- Le capot
- Le hayon
- Tout mouvement dans l'habitacle
- Modification de l'inclinaison du véhicule, par exemple un remorquage non désiré

Verrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande ou de la commande de verrouillage électrique des portes avec la porte correspondante ouverte puis fermez toutes les portes.

Note : *Ne choisissez pas le mode de surveillance intégrale si du mouvement est susceptible de se produire à l'intérieur du véhicule ou lorsque le véhicule est transporté.*

Note : *Fermez toutes les glaces avant d'armer le système de détection de mouvement dans l'habitacle pour assurer son bon fonctionnement. Cela évitera un déclenchement inopiné de l'alarme causé par des facteurs externes et assurera la détection correcte de tout mouvement dans l'habitacle. De plus, le système de détection de mouvement dans l'habitacle ne s'arme pas si une porte est mal fermée.*

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez le véhicule pour mettre l'alarme en veille.

Les clignotants clignotent une fois après que vous avez verrouillé le véhicule. Ceci indique que l'alarme est en mode pré-armé. Il s'arme complètement au bout de 20 secondes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Désarmement de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes dans les 20 secondes du mode pré-armé.
- Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Déverrouillez le véhicule avec une clé dans le barillet de serrure de la porte conducteur, puis mettez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Note : *Une pression sur la touche de détresse de la télécommande arrête l'avertisseur sonore et les clignotants mais ne désarme pas le système.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

UTILISATION DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

Par temps extrême, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Note : *Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.*

Note : *Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid.*

Note : *Le mécanisme des marchepieds peut accumuler des débris comme de la boue, de la saleté, de la neige et du sel. Cela peut créer un bruit supplémentaire. Dans ce cas, réglez les marchepieds à la main sur la position déployée. Ensuite, lavez le système, en particulier les articulations avant et arrière des marchepieds à l'aide d'un lave-auto.*

Déploiement électrique automatique

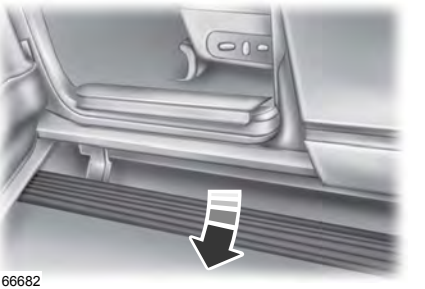

E166682

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes. Cela peut vous aider à entrer et sortir de votre véhicule.

Rangement à commande automatique

Lorsque vous fermez les portes, les marchepieds reviennent à la position rangée au bout de deux secondes.

Déploiement manuel

Vous pouvez actionner manuellement les marchepieds à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 122).

Réglez les marchepieds sur la position déployée pour accéder au toit.

Les marchepieds se rétractent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mph).

Activation et désactivation

Vous pouvez activer et désactiver la fonction de marchepied dans l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 122).

- Lorsqu'ils sont désactivés (**ARRÊT**), les marchepieds se rétractent quelle que soit la position de la porte.
- Lorsqu'ils sont activés (**AUTOMATIQUE**), les marchepieds se rétractent sur les positions correctes en fonction de la position des portes.

Inversion en cas d'obstruction

Le marchepied change de sens et se déplace jusqu'à la fin de sa course s'il rencontre un objet alors qu'il se déplace.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant en conduisant.

Note : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 164).*

E180482

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

E180534

3. Verrouillez la colonne de direction.

Colonne de direction inclinable et télescopique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant en conduisant.

Note : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 164).*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E180535

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- Inclinaison : Appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Télescopique : Appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 170).

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée. La colonne de direction réagit alors à la commande de réglage.

Fonction d'entrée facile

La colonne se place dans les positions de hauteur et de rétractation maximales lorsque vous coupez le contact. Elle reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information.

COMMANDE AUDIO (Selon l'équipement)

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

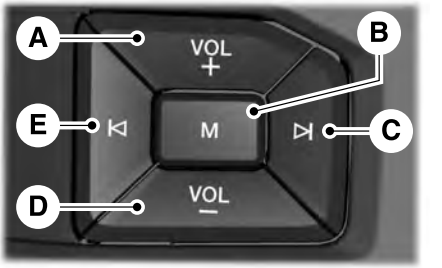

E191327

A	Augmentation du volume.
B	Média.
C	Recherche vers le haut ou suivant.
D	Réduction du volume.
E	Recherche vers le bas ou précédent.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Média

Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Lire la piste suivante ou précédente.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la radio sur la station suivante ou précédente dans la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)

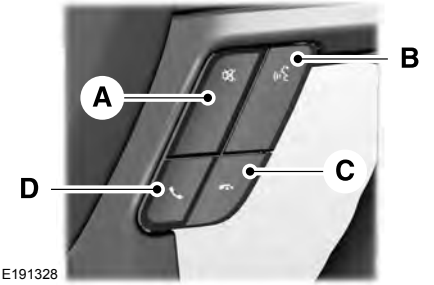

E191328

A	Sourdine.
B	Reconnaissance vocale.
C	Raccrocher.
D	Répondre à un appel.

Voir **SYNC™** (page 465).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (Selon l'équipement)

Type 1

E191329

Type 2

E191337

Voir **Programmateur de vitesse** (page 248).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION

E191336

Voir **Affichage d'information** (page 122).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

RÉGLAGE DES PÉDALES (Selon l'équipement)

Note : *N'utilisez jamais les commandes alors que votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein, notamment si le véhicule est en mouvement.*

Note : *Ne réglez les pédales que lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P).*

En fonction de votre véhicule et de son niveau d'équipement, l'aspect général et l'emplacement de la commande de pédales à réglage électrique peut varier.

- Si votre commande est à la verticale, elle se situe sur la planche de bord, à gauche de la colonne de direction.
- Si votre commande est à l'horizontale, elle se situe alors sur le côté gauche de la colonne de direction.

Commande verticale

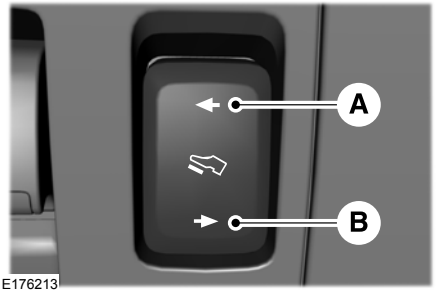

E176213

A. Plus loin.

B. Plus près.

Commande horizontale

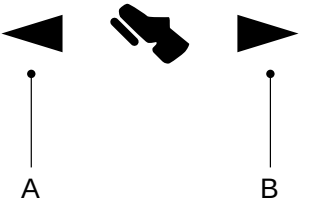

E162916

A. Plus loin.

B. Plus près.

Les deux types de commandes, horizontale et verticale, fonctionnent de manière identique :

1. Appuyez et maintenez enfoncé A pour éloigner les pédales.
2. Appuyez et maintenez enfoncé B pour rapprocher les pédales.

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de pédale au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 170).

ESSUIE-GLACES

Note : *Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Note : *Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Note : *Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, posez de nouveaux balais d'essuie-glace.*

Note : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.*

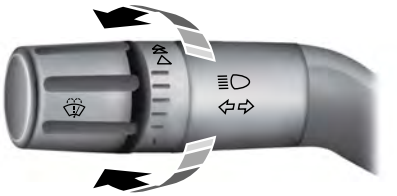

E172816

Faites tourner l'extrémité de la commande :

- En l'éloignant de vous pour augmenter la vitesse des essuie-glaces;
- En l'approchant de vous pour diminuer la vitesse des essuie-glaces.

Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule (selon l'équipement)

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Note : *Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Note : *Des conditions de conduite mouillée ou hivernale (givre, neige ou buée de route salée) peuvent donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les vitres.*

Dans ces conditions, vous pouvez garder un pare-brise propre en procédant comme suit :

- Réduire la sensibilité des essuie-glaces automatiques.
- Modifier la vitesse de l'essuie-glace et la régler sur normal ou balayage rapide, au besoin.
- Désactiver les essuie-glaces automatiques.

La fonction d'essuie-glaces automatiques utilise un détecteur de pluie, placé dans la zone entourant le rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'humidité présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces automatiquement. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'humidité que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 122).

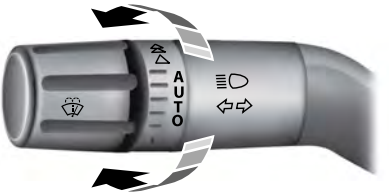

E172817

E172818

Utilisez la bague rotative pour régler la sensibilité du détecteur de pluie. Si leur sensibilité est faible, les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur détecte une grande quantité d'humidité sur le pare-brise. Si leur sensibilité est élevée, les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Veillez à maintenir l'extérieur du pare-brise propre, car le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur intérieur est sale, les essuie-glaces peuvent s'allumer si, par exemple, de la saleté, de la brume ou des insectes percutent le pare-brise.

LAVE-GLACES

Note : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le liquide lave-glace avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.*

Note : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace jusqu'à 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage pour enlever l'eau restant sur le pare-brise. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 122).

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

E142449

A Désactivé.

B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière.

C Phares.

Feux de route

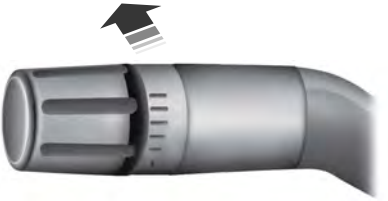

E167827

Poussez le levier vers l'avant du véhicule pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique

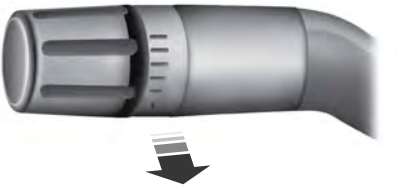

E163268

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire clignoter les phares.

PHARES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- feux de jour configurables;
- commande automatique des feux de route;
- commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Note : *Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route avant que le système de commande automatique des phares n'allume les feux de croisement.*

Phares activés par les essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- en mode bruine;
- lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : *Si vous mettez en fonction les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.*

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Note : *Vous désactivez la commande manuelle d'intensité d'éclairage lorsque vous réglez le paramètre sur Obscursissement automatique à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 122).*

Note : *Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.*

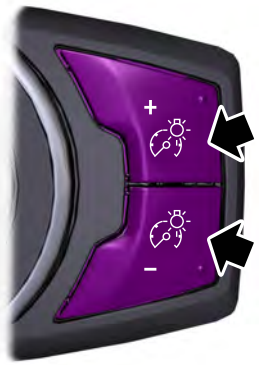

E161902

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares sont doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 122).
2. Le contact est établi.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

En conduite de nuit, la fonction de feux de route automatiques allume automatiquement les feux de route s'il fait suffisamment sombre et en l'absence de tout véhicule à proximité. Lorsque le système détecte les phares d'un véhicule qui s'approche, les feux rouges arrière du véhicule qui vous précède ou l'éclairage de rue, il éteint les feux de route avant qu'ils ne gênent les autres conducteurs. Les feux de croisement demeurent allumés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Si le système de commande des feux de route automatiques ne fonctionne pas, vérifiez si la zone du pare-brise qui se trouve devant la caméra n'est pas obstruée. Une bonne visibilité de la route est nécessaire au bon fonctionnement du système. Veillez à faire réparer, par un personnel autorisé, tout dommage du pare-brise situé dans la zone de champ de vision de la camera.*

Note : *Si le système détecte une obstruction, telle que fientes d'oiseau, traces d'insectes, neige ou glace, et que vous ne constatez aucun changement, le système passe en mode de feux de croisement jusqu'à ce que vous ayez éliminé l'obstruction. Un message peut également apparaître sur l'affichage d'information indiquant que la caméra avant est obstruée.*

Note : *La poussière, les saletés et les projections d'eau dues à une conduite routière n'affectent pas le fonctionnement de la commande de feux de route automatiques. Toutefois, par temps froid ou lors d'intempéries, la commande de feux de route automatiques sera moins sollicitée, surtout au démarrage. Si vous désirez modifier le mode d'éclairage indépendamment du système, vous pouvez allumer ou éteindre les feux de route à l'aide de la commande d'éclairage. La commande de feux de route automatiques reprend lorsque les conditions le permettent.*

Note : *L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.*

Un capteur avec caméra, monté derrière le pare-brise au centre, surveille continuellement les conditions afin de déterminer quand allumer ou éteindre les feux de route.

Une fois le système activé, les feux de route s'allument si :

- La luminosité extérieure est assez faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le votre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 52 km/h (32 mph).

Les feux de route s'éteignent si :

- Le système détecte les phares d'un véhicule roulant en sens inverse ou les feux arrière du véhicule qui vous précède.
- La vitesse du véhicule chute au-dessous de 44 km/h (27 mph).
- La luminosité extérieure est suffisante et les feux de route ne sont donc pas nécessaires.
- Le système détecte des précipitations et des chutes de neige importantes ou du brouillard épais.
- La caméra est obstruée.

Activation du système

Activez la commande de feux de route automatiques à l'aide de l'écran d'information et la commande automatique des phares. Voir **Affichage d'information** (page 122).

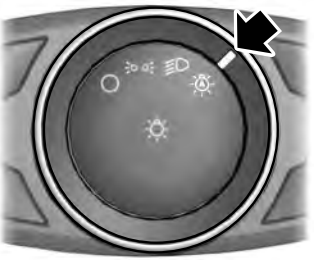

E142451

Amenez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares.

Neutralisation manuelle du système

Lorsque la commande automatique a activé les feux de route, vous pouvez passer temporairement en feux de croisement en poussant ou en tirant sur le levier.

Utilisez le menu de l'affichage d'information pour désactiver le système de façon permanente, ou tournez le commutateur d'éclairage de la position de commande automatique des phares à la position des phares.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)

E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

CLIGNOTANTS

E163272

Le levier des clignotants ne se verrouille pas mécaniquement dans la position vers le haut ou vers le bas lorsqu'il est actionné. L'activation des clignotants et l'annulation s'effectuent électroniquement.

- Pour activer le clignotant gauche, poussez le levier vers le bas jusqu'en butée et relâchez-le.
- Pour activer le clignotant droit, poussez le levier vers le haut jusqu'en butée et relâchez-le.
- Pour annuler manuellement l'activation des clignotants, poussez de nouveau le levier dans l'une ou l'autre direction.

Changement de voie

Pour indiquer un changement de voie vers la gauche ou vers la droite :

- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et relâchez-le. Les clignotants clignotent trois fois et s'arrêtent.
- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et maintenez-le. Les clignotants clignotent aussi longtemps que vous maintenez le levier dans cette position.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

LAMPES (Selon l'équipement)

Les spots sont positionnés sur le côté orienté vers l'avant des rétroviseurs extérieurs. Lorsque les feux de stationnement sont allumés car la commande d'éclairage est en position de feux de stationnement, de phares ou de commande automatique des phares, appuyez sur les boutons situés sur la commande d'éclairage pour activer les spots côté gauche ou côté droit.

E176842

Une fois activés, les spots éclairent la partie située à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Réglez l'objectif des spots en modifiant la position des rétroviseurs extérieurs.

Pour les rétroviseurs à rabattage manuel, réglez l'objectif des lampes en rapprochant ou en éloignant les rétroviseurs extérieurs des glaces. Pour les rétroviseurs rabattables électriquement, utilisez le commutateur situé dans la porte conducteur. Voir **Rétroviseurs extérieurs** (page 106).

Note : *Les spots se désactivent automatiquement lorsque vous atteignez une vitesse de 10 km/h (6 mph).*

Lampes d'aire de chargement et d'attelage de remorque

Les lampes d'aire de chargement sont positionnées dans le troisième feu stop central et de chaque côté de l'aire de chargement.

La lampe d'attelage de la remorque est positionnée sur le hayon à côté de la poignée.

Pour allumer les lampes, appuyez sur le bouton situé dans le bloc de commande d'éclairage ou sur le bouton situé dans l'aire de chargement, près de la lampe.

E190880

Une fois allumées, ces lampes éclairent l'aire de chargement de votre véhicule ainsi que l'attelage de remorque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Les lampes d'aire de chargement et d'attelage de remorque se désactivent automatiquement lorsque vous atteignez une vitesse de 5 km/h (3 mph). Elles s'éteignent aussi automatiquement et progressivement au bout de 10 minutes.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Les feux suivants s'allument lorsque :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.

Éclairage intérieur avant

Note : *Les commandes de l'éclairage intérieur avant se trouvent sur la console au pavillon. L'emplacement exact de chaque commande de la console au pavillon dépend du toit, du toit ouvrant et des écrans pare-soleil du véhicule.*

Note : *Appuyez sur la commande requise pour désactiver la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte lorsque vous ouvrez une porte. Lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte demeurent éteintes. Appuyez de nouveau sur la commande pour réactiver la fonction de porte. Lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument.*

Type 1

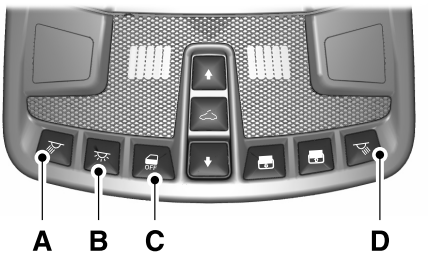

E176210

A. Contacteur de lampe de lecture gauche.

B. Commande d'éclairage de toutes les lampes.

C. Commutateur de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.

D. Contacteur de lampe de lecture droite.

Type 2

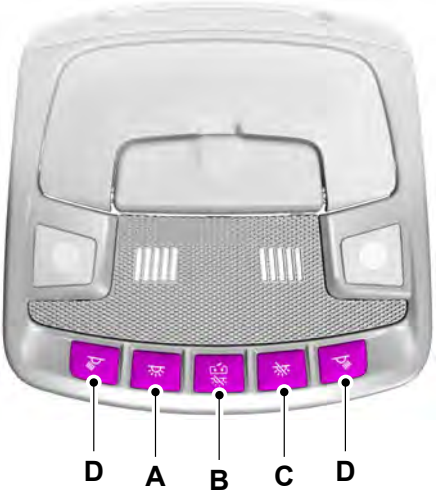

E192153

A. Commande d'éclairage de toutes les lampes.

B. Commutateur de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.

C. Commande d'extinction de toutes les lampes.

D. Contacteurs de lampe de lecture.

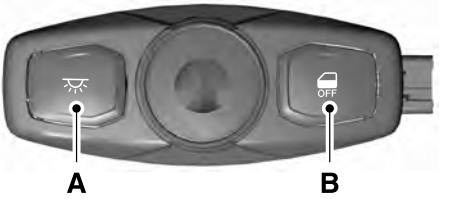

E187342

A. Commande d'éclairage de toutes les lampes.

B. Commutateur de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.

Plafonniers arrière (Selon l'équipement)

E187343

Allumez ou éteignez les lampes en appuyant sur le bouton.

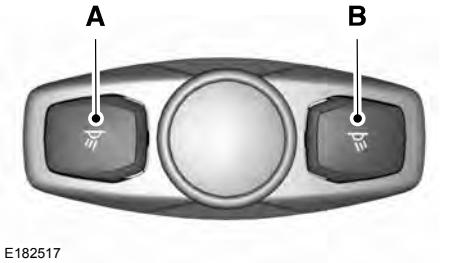

A. Contacteur de lampe de lecture gauche.

B. Contacteur de lampe de lecture droite.

Allumez ou éteignez les lampes en appuyant sur le bouton.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Réglez l'éclairage ambiant à l'aide de l'écran tactile.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

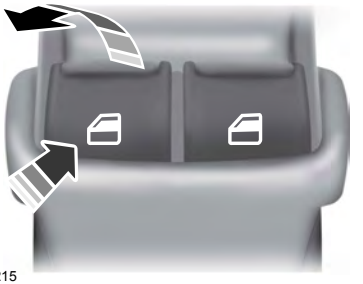

E176215

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Note : *Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Commande à impulsion (Selon l'équipement)

Enfoncez ou soulevez brièvement à fond la commande. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Note : *La glace peut être désactivée jusqu'à cinq minutes si vous la relevez et l'abaissez de façon répétée. Cela aide à prévenir les dommages au moteur. Le fonctionnement normal reprend lorsque le moteur a refroidi.*

Rétablissement de la fonction de commande de fermeture à impulsion

Vous risquez de perdre la fonction de commande à impulsion si la batterie du véhicule est faible.

Pour réinitialiser la fonction après la recharge de la batterie :

1. Tirez au maximum sur la commande.
2. Maintenez le commutateur enfoncé jusqu'à ce que la glace s'arrête et continuez à le maintenir enfoncé pendant deux secondes.
3. appuyez sur le commutateur vers le bas et abaissez entièrement la glace. La commande de fermeture à impulsion est maintenant fonctionnelle.

Note : *Effectuez de nouveau l'étalonnage du mode de fermeture à impulsion avec la porte fermée. La réinitialisation du mode de fermeture lorsque la porte est ouverte entraîne l'inversion continue de la course de la glace.*

Fonction de rebond (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT

Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant que la glace ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces (Selon l'équipement)

E176216

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

Temporisation des accessoires (Selon l'équipement)

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.

E144073

A	Rétroviseur gauche.
B	Commande de réglage.
C	Rétroviseur droit.

Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. Les témoins de commande.
2. Utilisez la commande de réglage pour régler la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur. Le témoin de commande s'éteint.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs télescopiques (selon l'équipement)

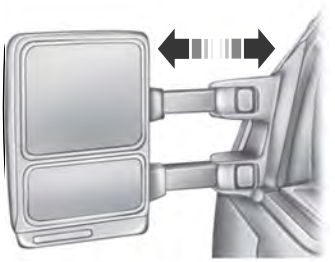

E163061

Cette fonction vous permet de déployer le rétroviseur d'environ 75 millimètres (3 pouces). Ceci est particulièrement utile lorsqu'une remorque est utilisée. Les rétroviseurs peuvent être manuellement éloignés ou rapprochés à la position voulue.

Rétroviseurs rabattables électriquement (Selon l'équipement)

E176218

Pour rabattre les deux rétroviseurs, démarrez votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Appuyez sur la commande.
2. Appuyez de nouveau sur la commande pour déployer les rétroviseurs.

Note : *N'arrêtez pas le mouvement des rétroviseurs à mi-chemin. Attendez que les rétroviseurs ne soient plus en mouvement et appuyez de nouveau sur la commande.*

Les rétroviseurs gauche et droit se déplacent à allure différente. Par exemple, un rétroviseur peut s'arrêter tandis que l'autre continue de se déplacer. Ceci est normal. Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.

Rétroviseur détaché

Si vos rétroviseurs rabattables à commande électrique sont rabattus manuellement, ils pourront ne plus fonctionner correctement, même si vous les avez ramenés à leur place. Ils doivent être réinitialisés dans les situations suivantes :

- Les rétroviseurs vibrent au cours de la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.
- Les rétroviseurs ne restent pas à la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs ne se trouve pas à sa position normale pendant la conduite.

Pour réinitialiser la fonction de repliage à commande électrique, utilisez la commande des rétroviseurs rabattables à commande électrique pour rabattre et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un grand bruit lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs rabattables à commande électrique. Ce bruit est normal. Répétez cette procédure au besoin chaque fois que les rétroviseurs sont rabattus manuellement.

Rétroviseurs à réglage télescopique électrique PowerScope™ (selon l'équipement)

Cette fonction vous permet de positionner les deux rétroviseurs en même temps.

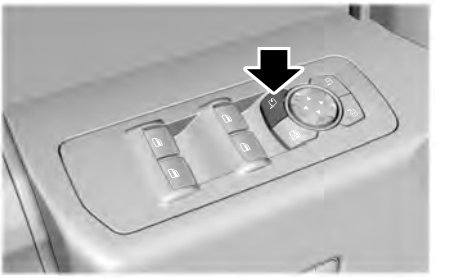

E176218

Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Appuyer brièvement sur la commande. Il s'allume.
2. Appuyez sur la commande de réglage pour positionner les rétroviseurs.
   - Appuyer sur la flèche de gauche pour déplier les rétroviseurs. Appuyer sur la flèche de droite pour rabattre les rétroviseurs.
   - Appuyez sur la flèche haut ou bas pour rabattre les rétroviseurs vers la vitre. Appuyer de nouveau sur la flèche haut ou bas pour redéplier les rétroviseurs.

Note : *Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Rétroviseurs extérieurs chauffants (Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 161).

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions du rétroviseur au moyen de la fonction de mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 170).

Fonction anti-éblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement s'allume.

Clignotant dans rétroviseurs (Selon l'équipement)

Lorsque le véhicule est en marche, la partie avant du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Lampes dirigées vers le sol (Selon l'équipement)

Les lampes sur la partie inférieure du boîtier de rétroviseur s'allument lorsque vous utilisez votre télécommande pour déverrouiller les portes ou lorsque vous ouvrez une porte.

Feux de gabarit (Selon l'équipement)

La partie extérieure inférieure des boîtiers de rétroviseur s'allume lorsque vous allumez les phares ou les feux de stationnement.

Lampes (Selon l'équipement)

Les lampes à rayonnement se trouvent sur la partie du boîtier de rétroviseur orientée vers l'avant. Vous pouvez les activer et les désactiver à l'aide des commandes situées sur la planche de bord. Voir **Éclairage** (page 96).

Caméra 360 degrés (Selon l'équipement)

Chaque rétroviseur comprend une caméra.

Rétroviseur grand angle intégré (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les objets reflétés dans le miroir grand angle du rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs à miroir grand angle possèdent un miroir convexe situé dans le coin supérieur extérieur du miroir principal. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité de chaque côté de votre véhicule. Le rétroviseur grand angle ne se trouve que sur le rétroviseur côté conducteur.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le miroir principal, puis dans le miroir grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec prudence.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

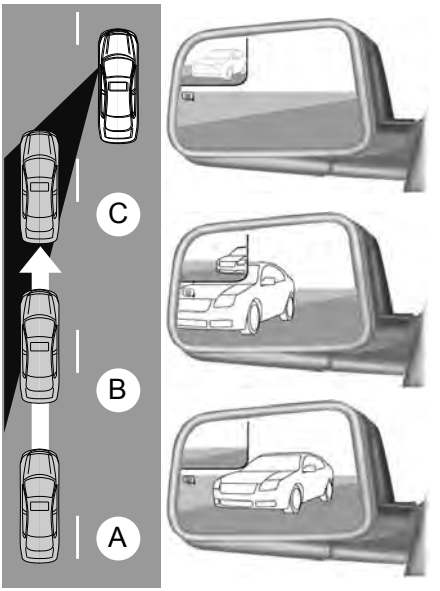

E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est à bonne distance, son image est petite et près du coin intérieur du miroir principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du miroir principal (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe progressivement du miroir principal au miroir grand angle du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, il devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 262).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Note : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GLACES COULISSANTES (Selon l'équipement)

Lunette arrière coulissante électrique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous manœuvrez la lunette arrière coulissante à commande électrique, assurez-vous que tous les passagers arrière et le chargement sont suffisamment éloignés de la lunette arrière.

Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas utiliser la lunette arrière coulissante à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

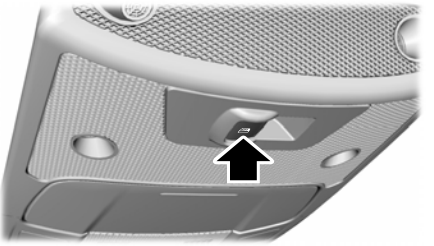

E176217

La commande est située sur la console au pavillon.

Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée pour ouvrir la glace. Tirez et maintenez la commande pour fermer la glace.

PARE-SOLEIL

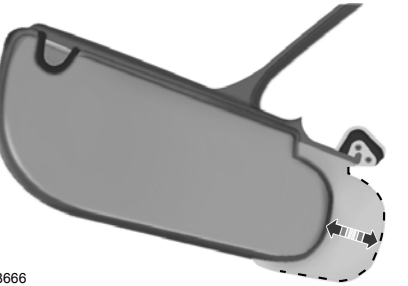

E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)

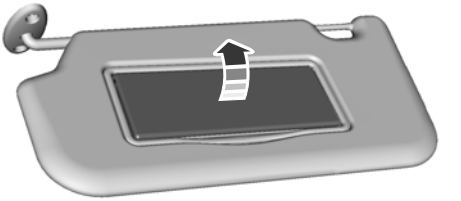

E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils s'exposeraient à des blessures graves.

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour arrêter son mouvement au cours d'une opération à impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

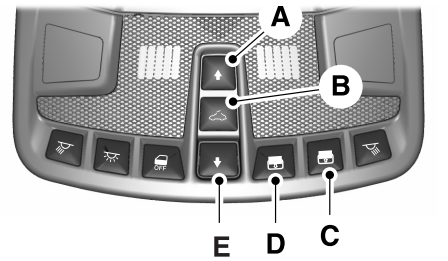

E191272

A **Toit ouvrant transparent ouvert.** Pour ouvrir le toit ouvrant transparent, appuyez et relâchez. Le toit ouvrant transparent s'arrête avant la position d'ouverture maximale. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

B **Toit ouvrant transparent en position d'ouverture de ventilation.** Pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position de ventilation, appuyez et relâchez.

C **Écran pare-soleil ouvert.** Pour ouvrir l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez. L'écran pare-soleil s'ouvre automatiquement avec le toit ouvrant transparent. Vous pouvez aussi ouvrir l'écran pare-soleil avec le toit ouvrant transparent fermé. **Nota :** L'écran pare-soleil s'arrête avant sa position d'ouverture maximale pour le confort des passagers arrière. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement l'écran pare-soleil.

D **Écran pare-soleil fermé.** Pour fermer l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez.

E **Fermeture du toit ouvrant transparent.** Appuyez brièvement pour fermer le toit à partir de la position ouverte ou d'aération.

Rebond

Le toit ouvrant inverse automatiquement sa course si un obstacle est détecté pendant la fermeture.

Pour annuler cette fonction, enfoncez sans relâcher la commande de **fermeture du toit ouvrant transparent** dans les deux secondes après que le toit s'arrête par suite d'une inversion de course par rebond.

JAUGES

Types 1 et 2

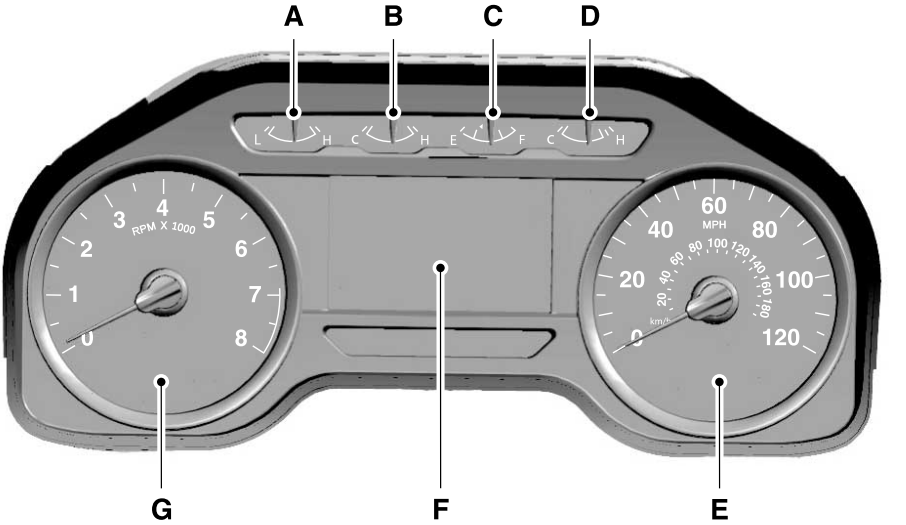

E176090

A Manomètre d'huile moteur
B Thermomètre de liquide de refroidissement
C Jauge de carburant
D Thermomètre d'huile de boîte de vitesses
E Indicateur de vitesse
F Affichage d'information Voir **Généralités** (page 122).
G Compte-tours.

Type 3

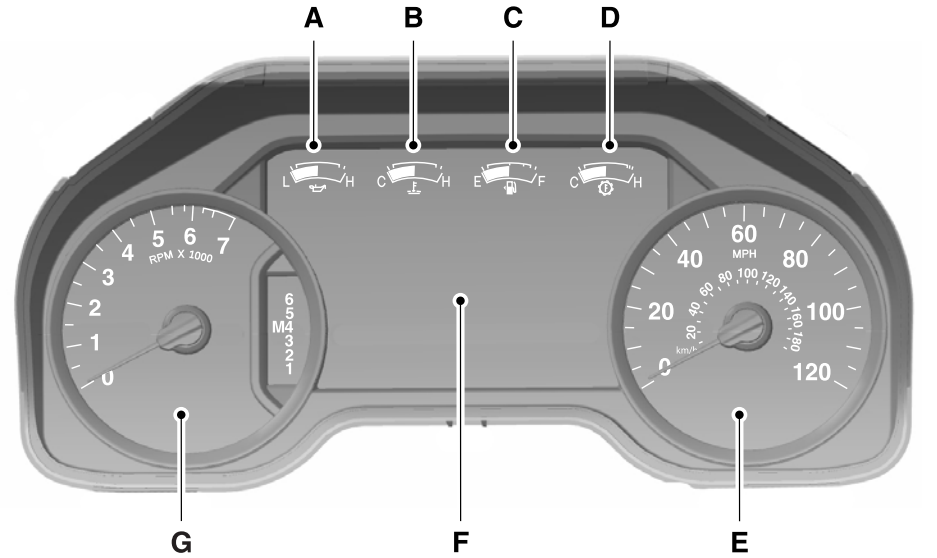

E176091

A	Manomètre d'huile moteur
B	Thermomètre de liquide de refroidissement
C	Jauge de carburant
D	Thermomètre d'huile de boîte de vitesses ou suralimentation de turbocompresseur (moteur EcoBoost uniquement)
E	Indicateur de vitesse
F	Affichage d'information Voir **Généralités** (page 122).
G	Compte-tours.

Manomètre d'huile moteur

Indique la pression de l'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage de fonctionnement normale comprise entre « L » et « H ». Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez votre véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé.

Thermomètre de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou qu'il est encore chaud.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température normale de fonctionnement, le thermomètre demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Jauge de carburant

Note : *L'indication de la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve en pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que la réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas se déclenche lorsque l'aiguille de la jauge de carburant indique 1/16e ou 56 kilomètres (35 miles) d'autonomie restante, selon le premier terme atteint.

Variantes :

Note : *L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent apparaître à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.*

Type de conduite (conditions de consommation de carburant)	Position de l'aiguille de la jauge de carburant	Autonomie restante
Conduite sur route	1/16e	56 km à 129 km (35 mi à 80 mi)
Conduite en usage intensif (traction d'une remorque, ralenti prolongé)	1/16e-1/4	16 km à 56 km (10 mi à 35 mi)

Thermomètre d'huile de boîte de vitesses

Indique la température de l'huile de boîte de vitesses. À la température normale de fonctionnement, le thermomètre demeure dans la plage normale. Si la température de l'huile de boîte de vitesses dépasse la plage normale, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et assurez-vous que le débit d'air n'est pas bloqué par de la neige ou des débris logés dans la calandre. Par ailleurs, une température de fonctionnement plus élevée que la température de fonctionnement normale peut être causée par des conditions spéciales d'utilisation (par exemple, le déneigement, le remorquage ou la conduite hors route). Consultez la section Conditions de conduite particulières du calendrier d'entretien périodique pour plus de détails. L'utilisation de la boîte de vitesses pendant de longues périodes alors que le thermomètre indique une température plus élevée que la température normale peut endommager la boîte de vitesses. L'amélioration des conditions de conduite est recommandée afin de ramener la température de la boîte de vitesses à sa température de fonctionnement normale. S'il continue d'indiquer des températures élevées, consultez votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Compteur kilométrique

Situé au bas de l'affichage d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Compas

Affiche la direction du véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 122).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 122).

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie de véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Note : *Certains indicateurs apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du système : Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 249).

Freins antiblocage

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans freins antiblocage) à moins que le témoin du circuit de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Feux de route automatiques (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Voir **Feux de route automatiques** (page 98).

Auto StartStop (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume pour vous informer de l'arrêt du moteur ou de concert avec un message.

Batterie

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou de concert avec un message. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 262).

Circuit de freinage

Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement est bien desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT

Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque le témoin d'avertissement est allumé. La performance des freins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Vérifier 4X4 (Selon l'équipement)

S'allume avec le message VÉRIFIER 4X4 lorsqu'une anomalie se produit dans le système quatre roues motrices. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 211).

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume en gris ou vert lorsque cette fonction est activée. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 248).

Clignotant

Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou lorsque les feux de détresse sont mis en fonction. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement.

Porte mal fermée

Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et qu'une porte n'est pas complètement fermée.

Différentiel autobloquant électronique

Ce témoin s'allume lors de l'utilisation du différentiel autobloquant électronique.

Frein de stationnement électronique

Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électronique est défectueux. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 223).

Température du liquide de refroidissement du moteur

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 357).

Huile moteur

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 356).

Note : *Ne redémarrez pas si le témoin demeure allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.*

Bouclage de la ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Témoins de quatre roues motrices

(Selon l'équipement)

Note : *Certains témoins sont différents selon les options du véhicule.*

Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous sélectionnez le mode deux roues motrices de gamme haute.

Ce témoin s'allume lorsque le système quatre roues motrices automatique est engagé.

Ce témoin s'allume lorsque le mode 4 roues motrices de gamme basse est engagé.

Ce témoin s'allume lorsque le mode quatre roues motrices de gamme haute est engagé.

Sac gonflable avant

Ce témoin révèle une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Antibrouillards avant (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Feux de route

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Contrôle en descente (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle en descente est activé.

Bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de faible pression de gonflage

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi pour confirmer que le témoin fonctionne. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Feux de stationnement

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur / Puissance réduite / Commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin s'allume lorsque le système a détecté une anomalie dans le groupe motopropulseur ou dans la traction intégrale. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Entretien recommandé du moteur

Si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé après le démarrage du moteur, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution de votre véhicule. Consultez la section Autodiagnostics embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 201).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT

Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement initial du contact, avant le démarrage du moteur, aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que votre véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, votre véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 201).

Mode Sport (S)

Ce témoin s'allume lorsque vous activez le mode Sport (S).

Antipatinage et contrôle de stabilité

Ce témoin s'allume lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. Le système passe hors fonction en cas d'anomalie. Faites vérifier le circuit immédiatement par un concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 231).

Désactivation de l'antipatinage/contrôle de stabilité

Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez le système. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou lorsque vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 231).

Mode de traction (Selon l'équipement)

Ce témoin s'affiche lorsque le mode de traction est activé. Si le témoin se met à clignoter sans arrêt, faites réparer le dispositif immédiatement, car la boîte de vitesses pourrait subir des dommages. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 204).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Avertissement supplémentaire de sac gonflable

Retentit en cas de dysfonctionnement avec le témoin de ceinture de sécurité et en cas de défaut dans le dispositif de retenue supplémentaire.

Avertissement de rappel de bouclage des ceintures Beltminder

Retentit lorsqu'une ceinture de sécurité d'un siège occupé est débouclée et que votre véhicule est en mouvement.

Avertisseur de porte mal fermée

Retentit lorsqu'une porte n'est pas complètement fermée et que votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

Avertisseur d'oubli des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur alors que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé la clé dans le commutateur d'allumage.

Alerte d'entrée sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Avertissement d'aide au stationnement

Un avertissement de détection retentit lorsque des obstacles se situent à une certaine distance du pare-chocs. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Avertissement de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Avertissement de réparation du système AdvanceTrac

Retentit lors d'un dysfonctionnement avec le contrôle électronique de stabilité ou le contrôle de stabilité antiretournement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche sur l'écran d'information.

Cette icône vous permet d'activer ou de désactiver une fonction. Une coche dans la case signifie que la fonction est activée, alors que la case décochée indique que la fonction est désactivée.

Commandes de l'écran d'information (types 1 et 2)

E176092

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner et confirmer un réglage ou des messages.

Menu principal (type 1)

- Trajet 1 et Trajet 2
- Écon. essence
- Ass. conduct.
- Réglages

Note : *Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.*

Trajet 1 et Trajet 2

Note : *Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet suivantes.*

Trajet 1 et Trajet 2
Odomètre numérique - OK = km/h
Compteur journalier
Minuteur de voyage
Autonomie restante
Consommation moyenne

- Odomètre numérique - Affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- Compteur journalier - Enregistrement de la distance parcourue pour les trajets particuliers.
- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- Autonomie restante - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Consommation moyenne - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Note : *Maintenez la touche **OK** enfoncée pour réinitialiser les données affichées sur le trajet.*

Écon. essence

Note : *Utilisez les flèches pour choisir l'affichage voulu de consommation de carburant.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Écon. essence
Autonomie
Consomm. instantanée carburant
Consomm. moyenne carburant
État Auto StartStop

- Autonomie - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Consomm. instantanée carburant - Affichage de la consommation instantanée de carburant.
- Consomm. moyenne carburant - Affichage de la consommation moyenne de carburant en fonction du temps. Maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser cette valeur.
- État Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Note : *Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncé le bouton **OK** des commandes au volant du côté gauche.*

Ass. conduct.

Note : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de conducteur.*

Ass. conduct.		
Ass. conduct.	Hr. moteur	Hr. moteur XXXXXX
		Hr. ralenti XXXXXX
	Press. pneus	Graphique du véhicule avec pression des pneus
	Aide stat. AR	
	Type frein	Sélectionnez vos paramètres
	Osc. remorq.	

Note : *Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Press. pneus
Affichage de la pression des pneus du véhicule.

E185360

Réglages

Réglages			
Véhicule	Calcul autono.	Sélectionnez vos paramètres	
	Éclairage	Temp. phares	Sélectionnez vos paramètres
		Feux de jour	
	Serrures	Verrouil. auto	
		Déverr. auto	
		Déverr. dist.	Sélectionnez vos paramètres
	Réin. v. huile	Durée de vie huile XX % - Tenir OK pr réinit.	
	Démar. à dist.	Climatisation	Sélectionnez vos paramètres
		Durée	
		Système	
	Essuie-glace	Act.après lav	
MyKey	Info MyKey	Clés admin. et Mykeys	
		Distance MyKey	
	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey	
	Assist. 911	Sélectionnez vos paramètres	
	Pas déranger		

Réglages		
	AdvanceTrac	
	Vitesse max	
	Alerte vitess.	
	Limit. volume	
	Effac. MyKey	Effacer MyKey - App. sur OK pour effacer MyKeys
Régl. affi-chage	Distance	Sélectionnez vos paramètres
	Température	
	Press. pneus	
	Langue	

Menu principal (type 2)

- Rég. affichage
- Trajet/Essence
- Remorquage
- Hors route
- Réglages

Note : *Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.*

Rég. affichage

Note : *Utilisez les flèches pour choisir entre les options d'affichage suivantes.*

Mode affichage
Autonomie restante
Temp. de boîte vitesse
Pression pneus
Odomètre numérique - OK = km/h

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Mode affichage
Information du moteur - Durée d'huile, Hr. moteur, Hr. ralenti - Tenir OK pr réinit.
Info MyKey - Clés admin. et Distance MyKey

- Autonomie restante - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Temp. boîte de vitesses - Affichage de la valeur de température de la boîte de vitesses.
- Pression pneus - Affichage de la pression des pneus en lb/po².
- Information du moteur - Affichage d'information sur le moteur.
- Info MyKey - Affichage de l'état de vos MyKeys.

Pression pneus
Affichage de la pression des pneus du véhicule.

E184771

Trajet/Essence

Note : *Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet et de carburant suivantes.*

Trajet/Essence
Trajet 1 ou Trajet 2
Économie essence
Hist. carburant

Trajet/Essence	
Boussole	Sélectionnez vos paramètres
État Auto StartStop	

Trajet 1 ou Trajet 2

- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- Autonomie restante - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- mi - Enregistrement de la distance parcourue pour les trajets particuliers.
- mi/gal moy. - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Carburant

- Écon. essence - Affichage de votre consommation instantanée de carburant sous la forme d'un graphique en barres et de la consommation moyenne.
- Hist. carburant - Affichage de votre consommation de carburant en fonction du temps. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.
- État Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Note : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.*

Remorquage

Note : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de remorquage.*

Note : *Les options de remorquage ne sont pas disponibles si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).*

Remorquage		
État remorque	État branchement remorque	
	Nom de la remorque active ou Remorq. par défaut	
	Distance parcourue de la remorque	
	Gain de freinage remorque	
	Sortie	
Options remorque	Contr. oscillat. rem.	
	Sélectionner remorque	Aucune rem. activée
		Remorques programmées

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Remorquage			
		Remorq. par défaut	
	Changer réglages remorque	Renommer remorque	Liste des remorques nommées, Aucune remorq. enreg. - App. OK pour renommer
		Réinit. distance parcourue	Liste des remorques nommées ou par défaut - App. sur OK pr sélect.
		Changer autocollant Pro trailer	Nom de la remorque Pro Trailer Backup Assist en mémoire
			Aucune remorque Pro Backup en mémoire - App. sur OK pr sélect.
		Ajouter Pro Trailer Backup	Nom de remorque conventionnelle en mémoire
			Aucune remorque conventionnel en mémoire - App. sur OK pr sélect.
		Changer type frein	Sélectionnez vos paramètres
		Changer effort frein	
		Supprimer remorque	Liste des remorques nommées, Aucune remorq. enreg. - App. sur OK pr sélect.
		Changer config. remorque	Liste des remorques nommées ou par défaut - App. sur OK pr sélect.
	Ajouter remorque	Nouvelle remorque - App. sur OK pr sélect.	

Remorquage			
		Type frein remorque	Sélectionnez vos paramètres
		Effort frein remorque	
		Changer config. remorque	Sélectionnez vos paramètres
			Pro Trailer Backup Assist est uniquement compatible avec les attelages conventionnel. App. sur OK pr quitter
Liste vérif. connexion	Conventionnel		
	Sellette		
	Col de cygne		

Note : *Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.*

Hors route

Note : *Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres hors route.*

Hors route
Tangage, angle de braquage et roulis
Distribution puissance

Réglages

Réglages		
Angle mort		
Circul. transv		
Aide stat. AR		
Calcul autonomie	Sélectionnez vos paramètres	
		Accès facilité

Réglages				
Réglages avancés	Réglages véhicule	Éclairage	Tempor. auto phares	Sélectionnez vos paramètres
			Feux de jour	
		Serrures	Verrouil. auto	
			Déverrouil. auto	
			Déverrouil. dist.	Sélectionnez vos paramètres
		Démar. à dist.	Climatisa-tion	
			Sièges	
			Durée	
			Système	
		Essuie-glace	Act.après lav	
			Capteur pluie	
	MyKey	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey	
		Assistance 911	Sélectionnez vos paramètres	
		Pas déranger		
		AdvanceTrac		
		Vitesse max		
		Alerte vitesse		
		Limit. volume		
		Effacer MyKey	Tenir OK pour effacer MyKeys	
	Réglages affichage	Distance	Sélectionnez vos paramètres	
		Température		
		Pression pneus		
		Langue		

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Commandes de l'écran d'information (type 3) (Selon l'équipement)

E176093

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner et confirmer un réglage ou des messages.

Menu principal

Vous pouvez accéder aux menus au moyen de la commande de l'écran d'information.

MyView

Trajet/Essence

Info camion

Remorquage

Hors route

Réglages

MyView

Utilisez les flèches pour choisir parmi les options MyView suivantes.

MyView			
Configurer MyView	Ajouter/retirer des écrans	Écrans Trajet/carburant	Trajet 1
			Trajet 2
			Économie essence
			Hist. carburant
			Navigation/boussole

MyView			
			Auto StartStop
		Écrans informations du camion	Sélection de jauge
			Pression pneus
			Odomètre numérique
			Information du moteur
			Info MyKey
		Écrans de remorquage	État remorque
			Informations de remorque
			Vérification feux remorque
		Écrans hors route	Mode hors route
			Distribution puissance
	Ordonner les écrans	Sélection écrans 1 - 7	Les flèches haut/bas déplacent la sélection dans la liste
		App. sur OK pr sélect.	

Trajet/Essence

Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de trajet et de carburant suivantes.

Trajet/Essence
Trajet 1 ou Trajet 2
Économie essence
Hist. carburant
Navigation

Trajet/Essence	
Boussole	Sélectionnez vos paramètres
État Auto StartStop	

Trajet 1 ou Trajet 2

- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- Autonomie restante - Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- mi - Enregistrement de la distance parcourue pour les trajets particuliers.
- mi/gal moy. - Affichage de la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Carburant

- Écon. essence - Affichage de votre consommation instantanée de carburant sous la forme d'un graphique en barres et de la consommation moyenne.
- Hist. carburant - Affichage de votre consommation de carburant en fonction du temps. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.
- Navigation - Affichage de la navigation virage après virage (Boussole affichée lorsqu'aucun itinéraire n'est défini dans Navigation).
- État Auto StartStop - Affichage de l'état en cours du système d'arrêt-démarrage automatique.

Note : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.*

Note : *Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.*

Info camion

Dans ce mode, des données de conduite hors route sont disponibles accompagnées de graphiques.

Note : *Utilisez les flèches pour choisir entre les options d'affichage suivantes.*

Info camion
Sélection de jauge
Pression pneus
Odomètre numérique - OK = km/h

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Info camion
Information du moteur - Durée d'huile, Hr. moteur, Hr. ralenti - Tenir OK pr réinit.
Info MyKey - Clés admin., MyKeys et Distance MyKey

- Sélection de jauge - Affichage de la suralimentation ou de la valeur de température de la boîte de vitesses.
- Pression pneus - Affichage de la pression des pneus en lb/po².
- Odomètre numérique - Affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- Information du moteur - Affichage d'informations moteur.
- Info MyKey - Affichage de l'état de vos MyKeys.

Pression pneus
Affichage de la pression des pneus du véhicule.

E184771

Remorquage

Utilisez les flèches pour choisir parmi les options de remorquage suivantes.

Note : *Les options de remorquage ne sont pas disponibles si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).*

Remorquage	
État remorquage	% d'inclinais., angle de braquage, gain et affichage en sortie
Info remorquage	Nom de la remorque, Miles accumulés, État du Pro Trailer Backup Assist - App. OK pour Options de remorque
Vérification feux de remorque	En marche, État feux de frein/clignot. ou Aucune remorque détectée

Remorquage			
Configuration remorque	Contr. oscillat. rem.		
	Sélectionner remorque	Aucune rem. activée	
		Remorques programmées	
		Remorq. par défaut	
	Modifier réglages remorque	Renommer remorque	Liste des remorques nommées, Aucune remorq. enreg. - App. OK pour renommer
		Réinit. distance parcourue	Liste des remorques nommées ou par défaut - App. sur OK pr sélect.
		Changer autocollant Pro trailer	Nom de la remorque Pro Trailer Backup Assist en mémoire
			Aucune remorque Pro Backup en mémoire - App. sur OK pr sélect.
		Ajouter Pro Trailer Backup	Nom de remorque conventionnelle en mémoire
			Aucune remorque conventionnel en mémoire - App. sur OK pr sélect.
		Type frein remorque	Sélectionnez vos paramètres
		Effort frein remorque	

Remorquage			
		Supprimer remorque	Liste des remorques nommées, Aucune remorq. enreg. - App. sur OK pr sélect.
		Changer configuration remorque	Conventionnel, Sellette ou Col de cygne
	Ajouter remorque	Nouvelle remorque - App. sur OK pr sélect.	
		Type frein remorque	Sélectionnez vos paramètres
		Effort frein remorque	
		Configuration remorque	Sélectionnez vos paramètres
			Pro Trailer Backup Assist est uniquement compatible avec les attelages conventionnel. App. sur OK pr quitter
Liste vérif. connexion	Conventionnel		
	Sellette		
	Col de cygne		

Hors route

Utilisez les flèches pour choisir parmi les options hors route suivantes.

Hors route
Tangage, angle de braquage et roulis, Elocker et 4 roues motrices
Distribution puissance

Réglages

Utilisez les flèches pour configurer différents paramètres de conducteur.

Note : *Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.*

Réglages				
Feux route automatique				
Angle mort				
Circulation transversale				
Alerte conducteur				
Aide stationnement arrière				
Alerte collision	Sensibilit. alerte	Sélectionnez vos paramètres		
	Avertissement			
Régulateur de vitesse	Sélectionnez vos paramètres			
Système de maintien de voie	Mode	Sélectionnez vos paramètres		
	Intensité			
Calcul de l'autonomie	Sélectionnez vos paramètres			
	Réglages véhicule	Arrêt moteur automatique		
		Accès facilité		
		Éclairage	Délai automatique des phares	Sélectionnez vos paramètres
			Feux de jour	
		Serrures	Verrouillage automatique	
			Déverrouilage automatique	
			Déverrouillage à distance	Sélectionnez vos paramètres
		Alarme	Sélectionnez vos paramètres	

Réglages				
Réglages avancés			Sur demande	
		Marchepied électrique	Sélectionnez vos paramètres	
		Démarrage à distance	Climatisation	Sélectionnez vos para-mètres
			Sièges et volant ou sièges	
			Durée	
			Système	
		Essuie-glace	Activer après lavage	
			Capteur pluie	
	MyKey	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey	
		Assistance 911	Sélectionnez vos paramètres	
		Pas déranger		
		AdvanceTrac		
		Vitesse max		
		Alerte vitesse		
		Limitation volume		
		Effacer MyKey	Tenir OK pour effacer MyKeys	
	Réglages d'affichage	Distance	Sélectionnez vos paramètres	
		Température		
		Pression pneus		
		Langue		

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

MESSAGES D'INFORMATION

Note : *Selon les options et le type de tableau de bord dont est équipé votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.*

E184451

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. Ce dernier supprime automatiquement d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 249).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	En raison d'une anomalie, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 249).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 249).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Message	Mesure à prendre
Freinage auto. régul. vitesse arrêté	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Régul. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régul. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régul. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité et vous devez rétrograder.

AdvanceTrac et antipatinage

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance-Trac	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
AdvanceTrac arrêt	État du système AdvanceTrac après que vous l'avez désactivé.
AdvanceTrac marche	État du système AdvanceTrac après que vous l'avez activé.
AdvanceTrac Mode sport	État du mode sport AdvanceTrac après que vous l'avez activé.
Antipatinage Arrêt	État de l'antipatinage après que vous l'avez désactivé. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 228).
Antipatinage En marche	État de l'antipatinage après que vous l'avez activé. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 228).

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	S'affiche lorsque le système détecte une anomalie due à un capteur bloqué.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Alarme et sécurité

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée du fait d'une entrée non autorisée. Voir **Alarme antivol** (page 85).

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si ce témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive diverses fonctions pour protéger la batterie. Mettre hors tension autant de charges électriques que possible dans les plus brefs délais afin d'améliorer la tension de circuit. Lorsque la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées sont de nouveau disponibles.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Mettre hors tension toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer rapidement sa pleine charge.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 262).
Véhicule en circ. transv. venant de la X	Le système détecte un véhicule. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 262).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont bloqués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 262).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Système d'avertissement de collision

Message	Mesure à prendre
Alerte collision défecteuse	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier. Voir **Système d'avertissement de collision** (page 269).
Alerte collision non disponible	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X ouverte	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Hayon ouvert	Le hayon n'est pas complètement fermé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Transmission

Message	Mesure à prendre
Verrouillage différentiel activé/désactivé	Le différentiel à verrouillage électronique (ELD) est activé ou désactivé.
Pour verrouiller différentiel ralentir à XX km/h/mi/h	Le différentiel à verrouillage électronique a besoin d'une certaine vitesse pour s'engager.
Pour verrouiller différentiel relâcher accél.	Le différentiel à verrouillage électronique demande le relâchement de l'accélérateur pour s'engager.
Vérifier blocage différentiel	Une anomalie est présente dans le système de différentiel à blocage électronique (ELD). Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 211).
Remorquage neutre activé, laisser en position neutre	La boîte de transfert est en position point mort. Ce message indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
Remorque neutre désactivée	La boîte de transfert n'est PAS en position point mort. Ce message indique que votre véhicule ne peut PAS être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Moteur

Message	Mesure à prendre
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel que le niveau de carburant est bas.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir **Démarrage sans clé** (page 185).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous appuyez sur le bouton StartStop pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte aucune clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Alimentation active	Votre véhicule se trouve à l'état de contact établi.
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Programmation clé réussie	Vous avez réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	Vous n'avez pas réussi à programmer une d'accès intelligent dans le système.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur EN MARCHE	Vous informe que vous quittez votre véhicule et que le moteur est en marche.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Système de maintien de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté une condition qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	L'intervalle de vidange d'huile restant est de 10 % ou moins. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 356).
Changement d'huile nécessaire	La durée de vie utile de l'huile a atteint 0 %. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 356).
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 363).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Message	Mesure à prendre
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Mode transport/d'usine	Votre véhicule est toujours en mode transport ou d'usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer une MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX km/h/mi/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et que MyKey est en fonction, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	MyKey est utilisé, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse du véhicule approche les 130 km/h (80 mi/h).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre fonction MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Votre MyKey actif comporte une limite de vitesse réglée programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence avec MyKey en cours d'utilisation.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Le système de maintien de voie se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.

Hors route

Message	Mesure à prendre
Contrôle descente actif	Le mode contrôle de descente est actif.
Contrôle descente désactivé	Le mode contrôle de descente est inactif.
Pour ctrl descente réduire à moins de XX km/h/mi/h	La vitesse exigée du véhicule pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
Pour Ctrl descente engager rapport	En mode contrôle de descente, vous devez sélectionner une vitesse.
Ctrl descente conduct.reprend le contrôle	Le mode de contrôle de descente est désactivé et le conducteur doit reprendre le contrôle.
Ctrl descente défectueux	Anomalie dans le système de contrôle de descente.
Ctrl descente désactivé Refroidissement	Le système de contrôle de descente refroidit suite à une utilisation excessive.
Contrôle descente prêt	Le système de contrôle de descente est prêt.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir **Aide au stationnement** (page 235).
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir **Aide au stationnement** (page 235).
Aide stationnem. AV Activée Désactivée	Affiche l'état de l'aide au stationnement.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Affiche l'état de l'aide au stationnement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électronique est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement est actionné et un desserrage automatique est tenté mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.
Desserrer frein de stationnement	Le frein de stationnement électrique est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement appliqué.
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électrique a été placé dans un mode spécial utilisé pour l'entretien des freins arrière. Contactez un concessionnaire autorisé.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électrique a détecté un état qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Contactez un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électrique a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	La verrouillage de direction a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.

Pro Trailer Backup Assist

Message	Mesure à prendre
Pro Trailer Backup Assist™ désactivé arrêter véhicule pour activer	Pro Trailer Backup Assist peut uniquement être activé lorsque le véhicule est arrêté.
Pro Trailer Backup Assist™ Localisation autocollant Patientez... Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra localise l'autocollant. Attendez que l'autocollant soit localisé avant de tenter d'utiliser le Pro Trailer Backup Assist.
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Angle remorque max Appuy. bouton pr quitter	Arrêt immédiat. Pro Trailer Backup Assist a atteint l'angle de remorque maximal.
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Prendre contrôle du volant	Arrêt immédiat. Pro Trailer Backup Assist ne commande plus la direction.
Pro Trailer Backup Assist™ Ralentir Tourn. bouton pr conduire Appuyer bouton pr quitter	Réduire la vitesse du véhicule. Le véhicule s'approche de la vitesse de sortie de la fonction Pro Trailer Backup Assist.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Message	Mesure à prendre
Pro Trailer Backup Assist™ Système non disponible	Les conditions du fonctionnement de la fonction Pro Trailer Backup Assist ne sont pas remplies. Voir **Pro Trailer Backup Assist™** (page 288).
Pro Trailer Backup Assist™ Lâcher le volant pour activer Appuyer bouton pr quitter	Pro Trailer Backup Assist ne peut pas fonctionner avec les mains sur le volant. Retirez les mains pour activer la fonction.
Pro Trailer Backup Assist™ Annulé par conducteur Prendre contrôle du volant	Le bouton Pro Trailer Backup Assist a été enfoncé pour désactiver le système.
Pro Trailer Backup Assist™ Faire marche arrière pour activer Appuyer bouton pr quitter	Le fonctionnement de la fonction Pro Trailer Backup Assist est uniquement disponible en marche arrière. Placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) pour activer la fonction.
Pro Trailer Backup Assist™ Autocollant introuvable Embrayer sur Park Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra ne parvient pas à localiser l'autocollant. Passez à la position de stationnement.
Pro Trailer Backup Assist™ Autocollant introuvable Consult. Manuel utilisation Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra ne parvient pas à localiser l'autocollant. Voir **Pro Trailer Backup Assist™** (page 288).
Pro Trailer Backup Assist™ Avancer pour calibrer Appuyer bouton pr quitter	Conduisez entre 6–39 km/h (4–24 mph) en ligne droite pour étalonner la fonction Pro Trailer Backup Assist.
Pro Trailer Backup Assist™ Étalonnage terminée Arrêter véhicule	Le système a terminé l'étalonnage. Arrêtez le véhicule pour utiliser la fonction Pro Trailer Backup Assist.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyer frein et bouton ch. vit.	Rappel d'enfoncement de la pédale de frein et d'appui sur le bouton de sélection de rapport pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Rappel que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Système de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Rappel d'enfoncement de la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a excédé le temps de démarrage en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 405).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si l'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 405).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 405). Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Remorque

Message	Mesure à prendre
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0}	Le réglage de gain actuel du frein de remorque.
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0} Pas de remorque	Le réglage du gain actuel des freins de remorque lorsque la remorque n'est pas branchée.
Erreur module frein remorque	Défauts détectés dans le module de commande de freins de remorque intégrée suivi d'un seul carillon. Voir **Traction d'une remorque** (page 286).
Remorque connectée	Le branchement correct de la remorque est détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.
Remorque déconnectée	La remorque est déconnectée soit accidentellement, soit intentionnellement et cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini.
Oscillation remorque Réduire vitesse	La fonction de stabilisation de la remorque a détecté une oscillation de celle-ci.
Erreur câblage de remorque	Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le circuit de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Voir **Traction d'une remorque** (page 286).
Anomalie clignotant gauche de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	Une anomalie est présente dans la batterie de votre remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 286).
Anomalie du module de feux remorque Voir le manuel	Une anomalie est présente dans le module d'éclairage de la remorque du véhicule. Voir **Traction d'une remorque** (page 286).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

4WD

Message	Mesure à prendre
Vérifier 4x4	Une anomalie est présente dans le système 4X4.
Changement 4x4 en cours	Changement en cours du système 4X4.
Pour 4x4 BAS changer pour N	Lorsque votre véhicule est à l'arrêt et vous devez passer au point mort avant de sélectionner 4X4 BAS.
Pour 4x4 BAS Ralentir à 3 mi/h	Lorsque votre véhicule est en mouvement et vous devez réduire votre vitesse pour sélectionner 4X4 BAS.
Pour désactiver 4x4 BAS embrayer sur N	Vous sélectionnez 2WD lorsque votre véhicule est à l'arrêt en 4X4 BAS et vous devez passer au point mort.
Pour désactiver 4x4 BAS ralent. à 3 mi/h	Vous sélectionnez 2WD lorsque votre véhicule fonctionne en 4X4 BAS et vous devez réduire votre vitesse.
Passage retardé Avancer	Peut s'afficher en cas de blocage des engrenages de la boîte de transfert lors du passage ou de la sortie au/du mode 4X4 BAS ou lors du passage au point mort.
4x4 Désactivé temporairement	Le système 4X4 est temporairement désactivé, et la réponse générale de la sortie du groupe motopropulseur est réduite. Le système 4X4 et la réponse du groupe motopropulseur sont automatiquement rétablis après que le système a eu la possibilité de se refroidir.
4x4 rétablie	Le réglage d'origine du système 4X4 a été rétabli.
4x4 bloqué temporairement	Le système 4X4 est temporairement bloqué pour une protection supplémentaire des arbres de transmission et est passé automatiquement au réglage 4H.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE

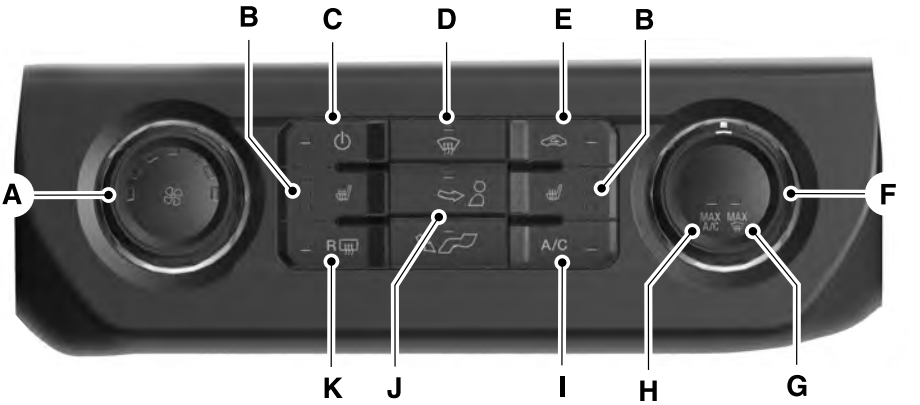

E217932

A **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.

B **Sièges chauffants :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 172).

C **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

D **Dégivreur :** Appuyez sur ce bouton pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce paramètre pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace.

E **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et également d'empêcher la pénétration d'odeurs désagréables.

F **Commande de température :** Permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

G **MAX (dégivrage MAXI) :** Réglez pour activer le dégivrage. L'air extérieur passe par les bouches d'air du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction. Vous pouvez aussi utiliser ce paramètre pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

H **MAX A/C (climatisation maximale) :** Réglez pour un refroidissement maximal. L'air recirculé traverse les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction.

I **A/C (climatisation) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), la climatisation peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.

J **Commande de répartition de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.

Nota : Au moins une de ces touches reste allumée pendant que le système est activé.

K **Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 161).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

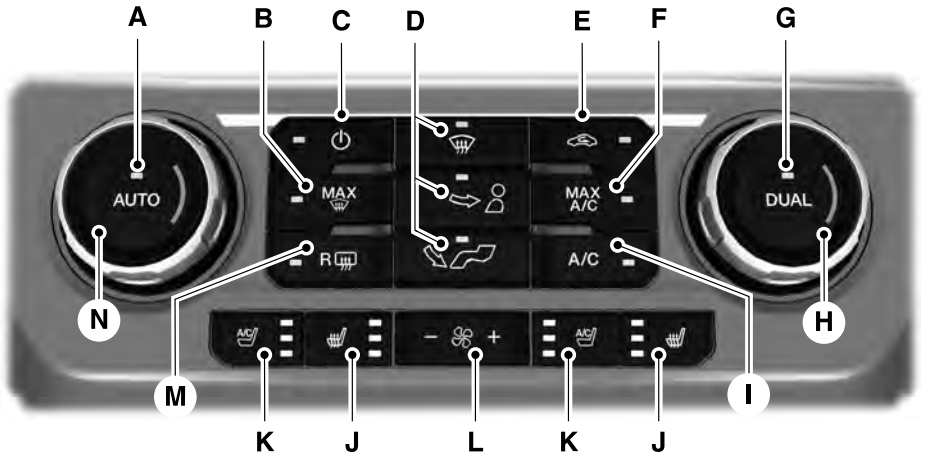

E217905

A **AUTO :** Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Réglez à la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

B **MAX (dégivrage MAXI) :** Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en marche et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce paramètre pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

C **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

D **Commande de répartition de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.

E **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et également d'empêcher la pénétration d'odeurs désagréables.

Nota : La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.

F **MAX A/C (climatisation maximale) :** Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. L'air recirculé traverse les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

G **DUAL (deux zones) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver séparément la commande de température du côté passager. Lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée, les paramètres de température côté passager sont identiques à ceux côté conducteur.

H **Commande de température côté passager :** Permet de régler la température du côté passager.

I **A/C (climatisation) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), la climatisation peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.

J **Sièges chauffants :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 172).

K **Sièges à régulation de température :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 173).

L **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.

M **Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 161).

N **Commande de température côté conducteur :** Permet de régler la température du côté conducteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces. Si les glaces s'embuent, suivez les consignes de réglage pour le désembuage du pare-brise.

Note : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Note : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.*

Note : *Ne placez sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Note : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.*

Note : *Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.*

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Note : *Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.*

Commande automatique de chauffage-climatisation

Note : *Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches d'air de la planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.*

Note : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.*

Note : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitable, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement à l'utilisation de l'air extérieur.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse élevée.	Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2	Réglez la commande de température sur le réglage de chaleur maximale.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air.	

Réglages recommandés pour le chauffage

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la commande de température sur **MAX A/C**.	Appuyez sur la touche **MAX A/C**.
2	Conduisez avec les fenêtres complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air.	

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Réglages de refroidissement recommandés

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches du tableau de bord au moyen des boutons de répartition d'air.	

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Sélectionnez les bouches du pare-brise au moyen des boutons de répartition d'air.	Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2	Enfoncez la touche **A/C** si le témoin est éteint.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse élevée.	

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

Lunette arrière chauffante

Note : *Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner les lunettes chauffantes.*

Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la glace arrière chauffante. La glace arrière chauffante se désactive automatiquement après un court moment. Faites démarrer le moteur avant d'activer la lunette arrière chauffante.

Note : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Rétroviseur extérieur chauffant

(Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la glace arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Note : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.*

Note : *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Note : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 518).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation fonctionne pour réaliser le confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Note : *Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance.*

Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, à savoir :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- le dégivreur de lunette arrière.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système est réglé à 22°C (72°F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système est réglé à 22ºC (72ºF). Les sièges chauffants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.

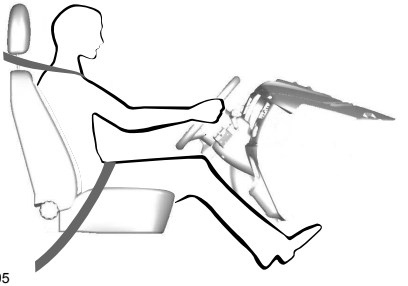

E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 in) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS

Réglez complètement l'appuie-tête avant de vous assoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Un appuie-tête incorrectement réglé peut ne pas protéger adéquatement un occupant en cas de collision arrière.

Installez correctement l'appuie-tête pour contribuer à réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Note : *Réglez le dossier à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes extrêmement grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.*

Appuie-tête de siège avant

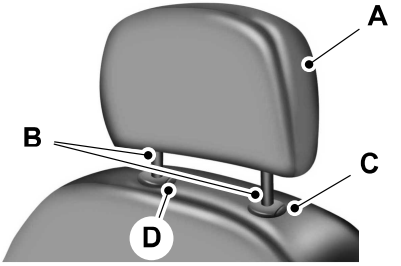

E138642

Appuie-tête des sièges arrière extérieurs

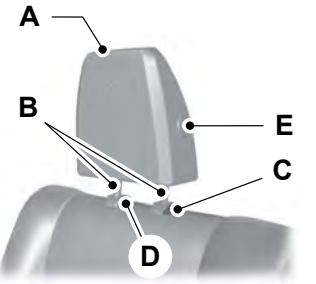

E166700

Appuie-tête de siège arrière centrale

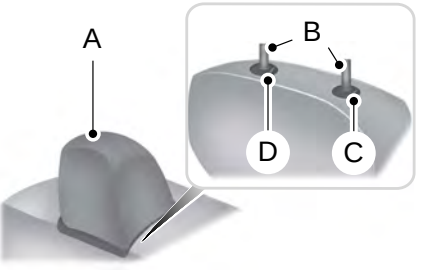

E166701

Les appuie-tête sont constitués des composants suivants :

A	Un appuie-tête à absorption d'énergie.
B	Deux tiges en acier.
C	Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
D	Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.
E	Bouton de repliage (siège arrière extérieur uniquement).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Réglage de l'appuie-tête

Relèvement de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Note : *En ce qui concerne les sièges arrière extérieurs, vous pouvez incliner les appuie-tête vers l'avant pour faciliter la dépose.*

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattement de l'appuie-tête

Note : *Les appuie-tête des places arrière extérieures peuvent être rabattus vers l'avant pour une meilleure visibilité.*

1. Appuyez sur le bouton E et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez-le vers le haut pour rétablir la position.

Appuie-tête de place avant centrale

Votre véhicule peut être équipé d'un appui-tête central de rangée avant que vous ne pouvez ni régler, ni retirer.

Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Procédez comme suit pour incliner l'appuie-tête :

E144727

1. Réglez le dossier à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Note : *Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Vous devez plutôt l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.*

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière

E175314

Réglage de l'inclinaison

E175315

Support lombaire à réglage manuel (Selon l'équipement)

E166702

La commande du support lombaire est située sur le côté extérieur du siège. Tournez la commande pour ajuster le support lombaire.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque le véhicule roule peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

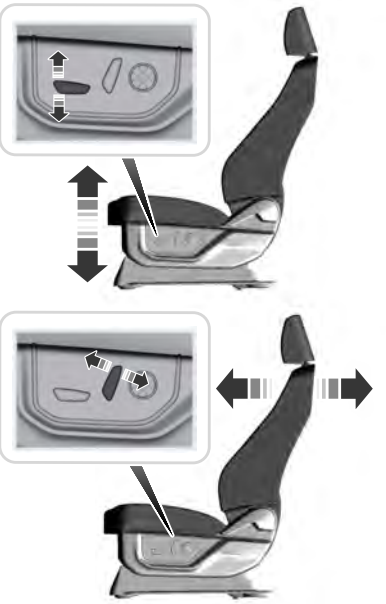

E176038

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)

E176039

Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif (Selon l'équipement)

Note : *Le système de massage s'arrête après 20 minutes.*

Note : *Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.*

Note : *Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. Le massage de dossier et le massage d'assise ne sont pas possibles simultanément.*

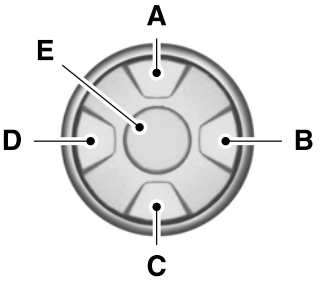

E156301

	Mode de massage	Mode supports lombaire et latéraux
A	Réglage d'intensité du massage de dossier	Lombaire supérieur
B	Diminution d'intensité du massage et arrêt*	Diminution du massage lombaire
C	Réglage d'intensité du massage d'assise	Support lombaire inférieur [2]
D	Augmentation d'intensité du massage	Augmentation du massage lombaire
E	Marche et arrêt	-

[1]La fonction massage adopte par défaut un mode de massage alterné avec réglage d'intensité du massage de dossier. La fonction supports lombaire et latéraux passe par défaut au mode lombaire central.

**Appuyez sur C une deuxième fois pour régler le support latéral de dossier. Appuyez sur C une troisième fois pour régler le support latéral d'assise.

Vous pouvez aussi régler cette fonction à travers l'écran tactile. Lorsqu'elle est activée, le système affiche les directions de réglage du support lombaire ou de la fonction massage. Pour accéder aux réglages du support lombaire et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur la touche + ou - pour régler le support lombaire.

Pour accéder aux réglages du massage et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur arrêt, bas ou haut.

FONCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Avant de rappeler les réglages mémorisés pour le siège, assurez-vous qu'aucun obstacle n'est près du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position de ces fonctions :

- Siège conducteur.
- Rétroviseurs électriques.
- Colonne de direction à réglage électrique en option.
- Pédales à réglage électrique en option.

La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.

E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Réglez le siège, les rétroviseurs extérieurs, les pédales à réglage électrique et la colonne de direction à la position voulue.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Note : *Un message de confirmation indiquant qu'une position préréglée a été enregistrée s'affiche sur l'écran d'information.*

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions préréglées. Vous pouvez enregistrer un préréglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur le bouton de préréglage associé à la position de conduite voulue. Le siège, les rétroviseurs, les pédales et la colonne de direction se placent dans les positions enregistrées correspondant à ce préréglage.

Note : *Une position de mémoire préréglée peut uniquement être rappelée lorsque le contact est coupé, ou lorsque vous engagez la position de stationnement (P) ou le point mort (N) avec le contact établi.*

Note : *Appuyez sur l'une des commandes de réglage de siège ou de rétroviseur (ou sur une touche de mémorisation) pendant un rappel de mémoire pour annuler l'opération.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Vous pouvez aussi rappeler une position préréglée comme suit :

- En appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre clé d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- En déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.
- En saisissant un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Entrée sans clé** (page 73).

Note : *L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège et la colonne de direction en position d'entrée facile.*

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées pour trois télécommandes ou clés intelligentes.

1. Contact établi, déplacez les fonctions mémorisées sur les positions souhaitées.
2. Appuyez sur le bouton de préréglage souhaité pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour désynchroniser une télécommande, suivez la même procédure, excepté à l'opération 3 où vous devez appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière jusqu'à cinq centimètres (deux pouces) lorsque vous coupez le contact. Le siège du conducteur revient à sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

L'écran d'information permet d'activer ou de désactiver cette fonction. Voir **Affichage d'information** (page 122).

SIÈGES ARRIÈRE

Relever le coussin de banquette arrière.

La banquette arrière a des coussins divisés 60/40. Vous pouvez basculer chaque coussin en position de rangement verticale.

E181250

Faites pivoter le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position verticale.

Retour du siège en position d'assise

AVERTISSEMENT

Avant de remettre le coussin de siège en position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé dessous et qu'il se verrouille en place. Le siège pourrait sinon ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

E166704

Tirez sur la commande située au bas du coussin de siège pour déverrouiller le coussin de siège de la position de rangement.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'activez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté, ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges arrière chauffants (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'une consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou pour toute autre raison doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'activez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté, ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, actionnez la commande de chauffage du siège pour activer le mode de chauffage de votre choix. Si les sièges chauffants sont activés, ils s'éteignent automatiquement lorsque vous coupez le contact.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

Note : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas l'élément chauffant de siège en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- Ne mettez pas les sièges chauffants en fonction lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

E146322

Touchez le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges refroidissants

Les sièges refroidissants fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.

E146309

Pour utiliser les sièges refroidissants :

Touchez le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, la fonction se désactive automatiquement. Vous devrez la réactiver.

Remplacement du filtre à air de siège à régulation de température

Votre véhicule est équipé de filtres à air à vie, intégrés dans les sièges. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

ACCOUDOIR AVANT (Selon l'équipement)

E175382

Appuyez sur la commande de déverrouillage pour déplacer l'accoudoir de siège avant vers le haut ou vers le bas.

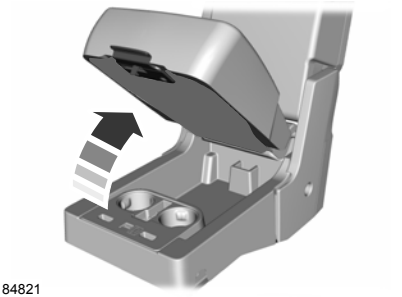

E184821

Soulevez le loquet pour ouvrir le couvercle et accéder au compartiment de rangement (en option) sous le coussin de siège central.

Le porte-gobelet se trouve à l'intérieur de l'accoudoir de siège avant. Vous pouvez aussi faire basculer le porte-gobelet de sorte qu'il soit orienté vers l'avant. Voir **Console centrale** (page 182).

ACCOUDOIR ARRIÈRE (Selon l'équipement)

E181222

Tirez sur la courroie située sur le dossier du siège central pour accéder à l'accoudoir et aux porte-gobelets.

Les porte-gobelets sont situés dans l'accoudoir de la banquette arrière. Pour ouvrir les porte-gobelets :

1. Poussez délicatement au centre du panneau de plastique situé sur le bord avant de l'accoudoir. Les porte-gobelets s'ouvriront partiellement.
2. Ouvrez le porte-gobelet entièrement en le tirant avant de vous en servir.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1e avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : *Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.*

Note : *Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction*** *plus loin dans ce chapitre.*

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction***

E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel Homelink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Note : *La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction.***

Note : *Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.*

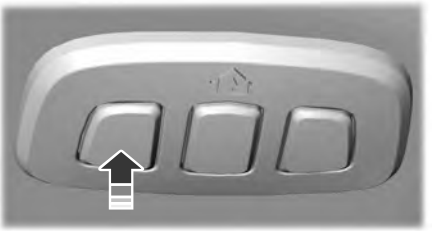

E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 in) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Note : *Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Ouvre-portail / Programmation au Canada.***

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes Répétez la séquence « appuyer/maintenir/relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Note : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

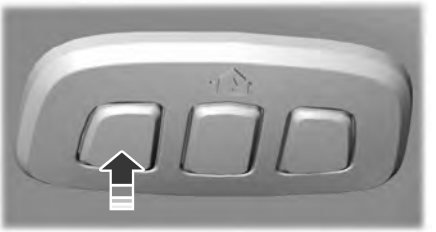

E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Note : *Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction et hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.*

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord, Étape 4**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*

E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Note : *Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.*

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 in) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Le terme « IC » : avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENT

Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans la prise de l'allume-cigare (selon l'équipement). Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou de graves blessures.

Note : *En cas d'utilisation avec le moteur à l'arrêt, la batterie peut se décharger. L'intensité de la batterie pourrait ne pas suffire pour redémarrer votre moteur.*

Note : *N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommage la prise et grille le fusible.*

Note : *Ne suspendez aucun accessoire ni support d'accessoire à la prise.*

Note : *Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas d'accessoires dans les prises de courant dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./180 W.*

Note : *N'insérez pas un élément d'allume-cigare dans la prise de courant.*

Note : *L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.*

Note : *Laissez toujours fermé le couvercle de la prise de courant lorsque la prise est inutilisée.*

Faites tourner le moteur pour utiliser toute la capacité de la prise de courant. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne faut lorsque le moteur ne tourne pas.
- Ne laissez aucun accessoire branché pendant la nuit ou lorsque le véhicule demeure stationné durant des périodes prolongées.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord.
- Sur le devant de la console centrale.
- Dans le compartiment du siège 20 %.
- Dans le bac de rangement de la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.

Prise de courant alternatif 110 V - 400 W

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 volts c.a., car vous ne seriez pas protégé. N'utilisez pas une seule prise de courant pour alimenter plusieurs appareils. La prise de courant pourrait dépasser la limite de charge de 400 watts et connaître une surcharge susceptible d'entraîner un incendie ou des blessures graves.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E191617

Lorsque le témoin de la prise de courant :

- Est allumé en continu — la prise de courant est disponible ou l'appareil branché se trouve dans la plage de puissance et ne dépasse pas les limites de puissance de la prise.
- Clignote trois fois puis s'éteint — la prise de courant est en surcharge.
- Est éteint – la prise de courant est hors tension; le contact n'est pas établi.
- Clignote — la prise de courant est en mode de défaillance et vous devez redémarrer le véhicule.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite des 400 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

Vous pouvez utiliser la prise de courant de 400 watts pour les types d'appareils électriques suivants :

- Perceuse électrique à main.
- Outil pneumatique ou électrique rechargeable.
- Jeux vidéo.
- Ordinateurs portables.
- Écrans de télévision.

Vous ne devez pas utiliser la prise de courant de 400 watts pour les types d'appareils électriques suivants :

- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.
- Appareils de mesure qui traitent des données de précision, par exemple les équipements médicaux ou les équipements de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

Note : *Ceci fonctionne uniquement pendant la marche du véhicule.*

Note: *La sortie maximale de cette fonction est de 400 watts lorsque le véhicule est à la position de stationnement (P).*

Note : *Lorsque la boîte de vitesses est en position marche avant (D), la sortie maximale est de 300 watts.*

Note : *Lors de l'alimentation d'appareils électriques nécessitant plus de 10 watts dans les véhicules équipés du démarrage sans clé, le véhicule doit rester en marche. Vous ne pouvez pas couper le contact ni passer au mode accessoires.*

CONSOLE CENTRALE (Selon l'équipement)

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Dans les véhicules avec banquette divisée 40-20-40, les porte-gobelets se trouvent à l'intérieur de la console rabattable.

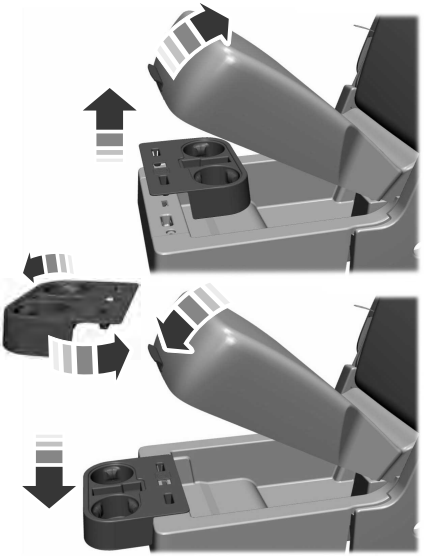

E185121

Pour utiliser les porte-gobelets :

1. Soulevez le couvercle de console pour l'ouvrir.
2. Soulevez les porte-gobelets et tournez-les vers l'extérieur.
3. Fermez la console.

Les véhicules avec boîtier de sélection monté sur la console présentent des porte-gobelets moulés dans la console.

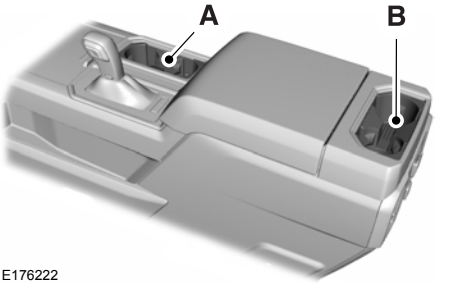

E176222

A. Porte-gobelets avant.
B. Porte-gobelets arrière.

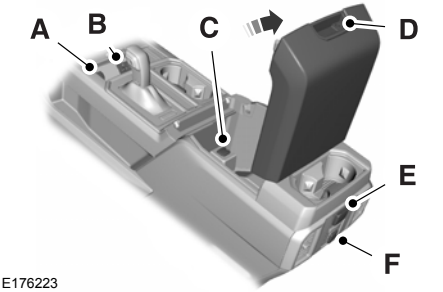

E176223

Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :

A. Prise de courant 12 volts c.c.
B. L'un des éléments suivants :
   - Ports USB et fente pour carte SD.
   - Prise d'entrée audio et port USB.
   - Prise d'entrée audio.
C. Prise de courant 12 volts.
D. Bac de rangement verrouillable avec supports de dossiers suspendus et de la place pour un ordinateur portable.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

E. Prise de courant 110 V c.a.
F. Prise de courant 12 volts c.c.

CONSOLE DE PAVILLON (Selon l'équipement)

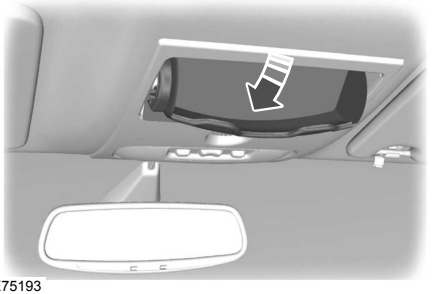

E75193

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

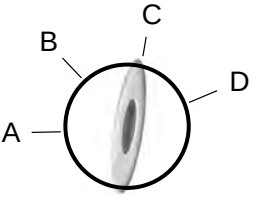

E163165

A (contact coupé) - Le contact est coupé.

Note : *Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

B (accessoires) – Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Note : *Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps dans cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

C (contact établi) - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

D (démarrage) - Position de lancement du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Note : *Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.*

Note : *Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*

Modes d'allumage

E144447

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : contact coupé.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : Démarre le véhicule. Le moteur thermique peut ne pas démarrer lorsque le véhicule démarre.

- Appuyez sur la pédale de frein, puis enfoncez la touche (peu importe la durée). Un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur thermique démarre.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne doivent pas nécessairement s'écouler en une seule séquence. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la période de lancement du moteur. Vous ne pouvez pas tenter de démarrer le moteur durant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, la durée de lancement du moteur est limitée à 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de lancer le moteur durant 60 secondes de nouveau.*

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors tension.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
- Établissez le contact. Reportez-vous aux directives suivantes si votre véhicule est équipé de l'allumage sans clé.

Véhicules à clé de contact

Note : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez aussi complètement la pédale de débrayage.
2. Tournez la clé sur la position contact pour démarrer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

Note : *Le lancement du moteur peut se poursuivre jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.*

Note : *Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.*

Véhicules à allumage sans clé

Note : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

Note : *Votre clé d'accès intelligent (IA) doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (**P**).*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyer sur la touche.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé sont brouillées.
- La pile de la clé est déchargée.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, placez la fente de secours (A) dans l'une des deux positions :

Type 1

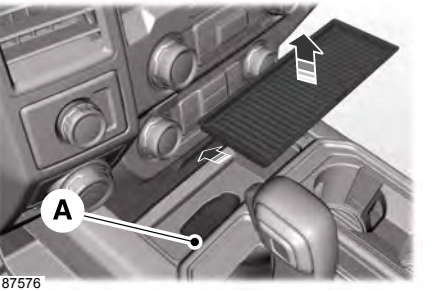

E187576

Type 2

E187577

1. Si votre véhicule est équipé du type 1, assurez-vous de placer la clé correctement dans la fente de secours.
2. Si votre véhicule est équipé du type 2, assurez-vous que les touches sont orientées vers l'arrière du véhicule et que le porte-clés est orienté vers le haut. Placez la clé dans la fente de secours.
3. La clé se trouvant dans la fente, enfoncez la pédale de frein et poussez sur le bouton pour démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Dans les 20 secondes après la coupure du moteur, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton de démarrage. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il tourne tant que vous maintenez le bouton de démarrage enfoncé, même si le système ne détecte aucune clé valide. Si vous ouvrez et fermez une porte lorsque le moteur tourne, le système cherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Si votre véhicule est équipé d'un allumage sans clé, une fonction coupe automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti durant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche une minuterie régressive de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule normalement.

Désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Si vous l'avez désactivé, elle se réactive automatiquement au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt du moteur ou remettre la minuterie à zéro en tout temps avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en interagissant avec votre véhicule (en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique lorsque le contact est établi (durant le cycle d'allumage courant seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 122).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (remettre à zéro) (selon le type d'écran de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (durant le cycle d'allumage courant seulement).

Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : *Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.*

Note : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT

Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, une perte de freinage et de direction assistée se produira. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, y compris les sacs gonflables et les témoins peuvent demeurer éteints. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point neutre (N) et redémarrer le moteur.

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Lorsque le véhicule est arrêté, déplacez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**), puis tournez la clé en position arrêt.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois que le véhicule est immobilisé, amenez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
3. Appuyez sur le bouton pendant une seconde ou trois fois en moins de deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT

Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement. Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 2,5 cm (1 in).
- Réglez votre commande de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 ºC (0 ºF).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AUTO-START-STOP (Selon l'équipement)

Le système contribue à réduire la consommation de carburant en coupant et en redémarrant automatiquement le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt. Le moteur redémarre automatiquement lorsque vous relâchez la pédale de frein.

Dans certains cas, votre véhicule peut redémarrer automatiquement; par exemple :

- Pour maintenir le confort intérieur.
- Pour recharger la batterie.

Note : *La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur est arrêté.*

AVERTISSEMENTS

Le moteur peut redémarrer automatiquement si cela est requis par le système.

Coupez le contact avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer tout entretien. Sinon, vous risquez de subir de graves blessures en raison du démarrage automatique du moteur.

Coupez toujours le contact avant de quitter le véhicule, même après un arrêt du moteur par le système; si le contact demeure établi, un redémarrage automatique du moteur pourrait se produire.

L'état du système Auto StartStop peut être vérifié en jetant un coup d'œil à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Activation du système Auto StartStop

Le système est automatiquement activé au démarrage de votre véhicule si :

- Vous n'appuyez pas sur le bouton Auto StartStop (éteint).
- La vitesse initiale de votre véhicule dépasse 4 km/h (3 mi/h) après le démarrage initial de votre véhicule.
- Vous avez arrêté votre véhicule.
- Votre pied est sur la pédale de frein.
- La boîte de vitesses est en position de marche avant (D) ou en mode Sport.
- La porte du conducteur est fermée.
- La dépression du circuit de freinage est adéquate.
- L'habitacle a été refroidi ou réchauffé à un niveau de confort acceptable.
- Le dégivreur du pare-brise est désactivé.
- Vous n'avez pas tourné le volant de direction rapidement ou il ne se trouve pas à angle prononcé.
- Le véhicule ne se trouve pas sur une pente abrupte.
- Les conditions de fonctionnement de la batterie sont optimales (état de charge et température de la batterie dans la plage prévue).
- Le liquide de refroidissement du moteur est à sa température de fonctionnement.
- L'altitude est inférieure à environ 3 048 mètres (10 000 pieds).
- La température ambiante est modérée.
- Vous avez sélectionné le mode 4x2 ou Auto.
- La remorque n'est pas branchée.
- Vous n'avez pas sélectionné Traction.
- Vous n'avez pas sélectionné mode Manuel.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Le système permet d'effectuer de multiples démarrages et arrêts automatiques du moteur successifs, mais il peut ne pas fonctionner dans des conditions de circulation dense ou lors d'une utilisation à basse vitesse du véhicule pendant une durée prolongée.*

Le témoin Auto StartStop vert du tableau de bord s'allume pour indiquer un arrêt automatique du moteur lorsqu'il survient.

Si le tableau de bord est équipé d'un témoin gris Auto StartStop, il s'allume lorsque l'arrêt automatique du moteur n'est pas disponible car l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite.

Redémarrage automatique du moteur

L'une des situations suivantes provoque un redémarrage automatique du moteur :

- Vos avez retiré votre pied de la pédale de frein.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur est desserrée ou la porte du conducteur est ouverte.
- Vous avez fait passer la boîte de vitesses de la position de marche avant (D) à une position autre que la position de stationnement (P).
- Le véhicule est en mouvement.
- Le niveau de confort de l'habitacle ne correspond pas à celui voulu lorsque le climatiseur ou le chauffage est activé.
- Les glaces pourraient devenir embuées et le climatiseur est en fonction.
- Les conditions de fonctionnement optimales de la batterie ne sont pas réunies.
- Vous avez dépassé le temps d'arrêt maximal du moteur.
- Vous appuyez sur le bouton Auto StartStop alors que le moteur s'est arrêté automatiquement.
- Le dégivreur avant est au réglage maximal.

Le moteur peut être redémarré automatiquement si l'une des conditions suivantes survient :

- Vous avez augmenté la vitesse du ventilateur ou changé la température de climatisation.
- Un accessoire électrique est allumé ou branché.

Note : *Il se peut que le ventilateur de siège à régulation de température varie pendant un redémarrage automatique.*

Désactivation du système Auto StartStop

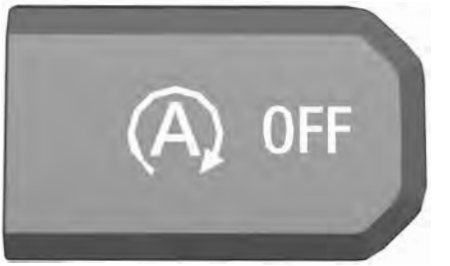

E181352

Appuyez sur le bouton Auto StartStop situé sur la console centrale pour désactiver le système. Le bouton s'allume. Ceci désactive le système uniquement pendant le cycle d'allumage en cours. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir la fonction Auto StartStop.

Note : *Si le message Enclencher sur P Redém. moteur s'affiche et que le témoin Auto StartStop ambre clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Vous devez redémarrer le véhicule manuellement. Voir* ***Affichage d'information*** *(page 122).*

Si votre véhicule se trouve dans un mode Auto StartStop moteur arrêté et si vous placez la boîte de vitesses en position marche arrière (R) alors que la pédale de frein est relâchée, le message Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer moteur apparaît. Vous devez appuyer sur la pédale de frein dans un délai de 10 secondes ou il sera nécessaire de passer à la position de stationnement (P) et d'effectuer un redémarrage manuel.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas à la masse.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié

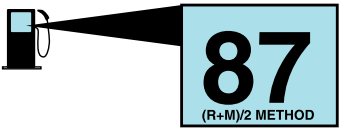

E161513

L'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

Pour les véhicules avec moteurs EcoBoost, nous vous recommandons pour améliorer les performances d'utiliser du supercarburant en cas d'utilisation intensive comme pour un remorquage.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourra occasionner des dommages moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)

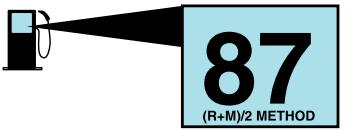

E161513

Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane minimal (R+M)/2 à la pompe de 87, ou un mélange d'essence sans plomb ordinaire et d'éthanol à 85 % maximum (E85). Les véhicules à carburant modulable sont dotés d'un bouchon de remplissage de couleur jaune ou leur goulotte de remplissage de réservoir se caractérise par un logement ou un insert de couleur jaune. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Il n'est pas recommandé d'utiliser un carburant d'un indice d'octane inférieur à 87.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourrait occasionner des dommages au moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E100.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche; cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Après le plein, vous devrez peut-être amener le commutateur d'allumage de la position **arrêt** à la position **contact** à plusieurs reprises avant que le circuit d'alimentation ne pompe le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes.
- Normalement, l'ajout de 3,8 L (1 gal) de carburant suffit à redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et qu'il se trouve sur une pente abrupte, une quantité supérieure à 3,8 L (1 gal) de carburant peut être nécessaire.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Pour plus de renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur, Voir **Indicateurs et avertisseurs sonores** (page 121).

Pour des renseignements relatifs au calcul de l'autonomie restante, Voir **Combiné des instruments** (page 113).

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS

N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

AVERTISSEMENTS

Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant.

- Dans les véhicules à cabine double et Super Crew, l'entonnoir est situé sous le siège de deuxième rangée côté passager, près de la boîte à outils de roue de secours.
- Dans les véhicules à cabine simple, l'entonnoir est situé derrière le siège du passager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Cherchez l'entonnoir en plastique.

E142668

2. Insérez l'entonnoir en plastique dans l'orifice du goulot de remplissage du réservoir.
3. Remplissez le réservoir au moyen du bidon de carburant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

4. Nettoyez l'entonnoir en plastique et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Note : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres chez un concessionnaire autorisé.*

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.

Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.

Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.

Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.

Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

AVERTISSEMENTS

Arrêtez le ravitaillement après la deuxième coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

Ne retirez pas le pistolet de distribution d'essence de sa position complètement insérée lors du ravitaillement.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Déposez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- Ne remplissez jamais le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

AVERTISSEMENT

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

1. Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.
2. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

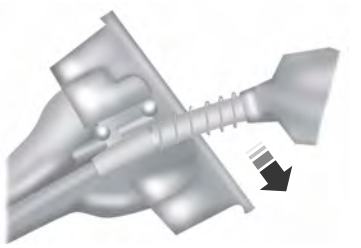

E156032

3. Insérez le pistolet de distribution de carburant jusqu'au premier cran sur le pistolet. Tenez la poignée plus haute pendant l'insertion pour faciliter l'accès. Laissez le pistolet de distribution de carburant complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le remplissage.

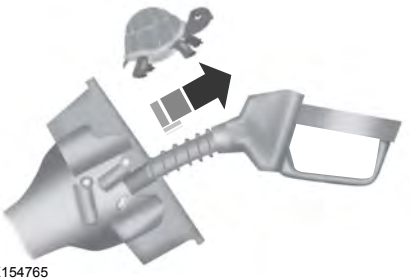

E154765

4. Retirez le pistolet de distribution de carburant et refermez complètement la trappe de carburant.

Note : *Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Le tube de remplissage est équipé d'un trou d'évacuation. Tout débordement de carburant dû à un remplissage excessif peut s'écouler par le trou d'évacuation et s'égoutter sur le sol.*

Si le volet de remplissage de carburant n'est pas correctement fermé, un témoin d'anomalie moteur peut s'allumer au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Arrêtez le véhicule dès que possible et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Coupez le contact;
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour que le clapet de l'orifice de remplissage puisse se refermer correctement. Cela aura pour effet de déloger tout débris pouvant compromettre l'étanchéité du clapet.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le message pourrait ne s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un démarrage du moteur (plus de 4 heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si vous persistez à rouler alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide. Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie.

- La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant qui peut y être ajoutée lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.
- La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir. Voir **Capacités et spécifications** (page 422). Autrement dit, la contenance utile ajoutée à la réserve à vide.
- En raison de la réserve à vide, il est possible que la quantité de carburant ajouté ne corresponde pas à la contenance annoncée, même si la jauge de carburant signale que le réservoir est vide.

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 518).

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.

Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente.

Exemples d'anomalies intermittentes :

- le véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- carburant de mauvaise qualité ou qui contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 198).
- conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II puissent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains états, provinces et villes peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez Autodiagnostics embarqués (OBD-II).

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez peut-être effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Roulez sur autoroute pendant 15 minutes, puis en zone urbaine pendant 20 minutes au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures sans démarrer le moteur. Démarrez ensuite le moteur et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier de vitesse en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

N'utilisez pas la fonction remorquage/charge lourde lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage de votre véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Positions du levier de vitesses de la boîte de vitesses automatique à 6 rapports (Selon l'équipement)

Véhicules avec levier sélecteur sur colonne :

E184457

Véhicules avec levier sélecteur au plancher :

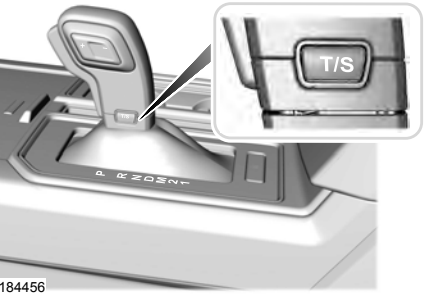

E184456

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.
4. Amenez le levier de vitesse en position de stationnement (P).

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et peut rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La fonction surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse.

Manuelle (M) avec levier sélecteur au plancher

Lorsque le levier de vitesses est à la position sélection manuelle (M), le conducteur peut sélectionner les rapports supérieurs ou inférieurs. En déplaçant le levier de vitesses de la position marche avant (D) à la position sélection manuelle (M), vous pouvez maintenant choisir le rapport que vous désirez au moyen des boutons situés sur le levier de vitesses. Reportez-vous à Utilisation de la boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™ plus loin dans ce chapitre.

Pour revenir à la position normale de marche avant (D), déplacez le levier sélecteur de la position manuelle (M) à la position marche avant (D).

La boîte de vitesses fonctionnera de la première à la sixième vitesse.

Troisième (3e) avec levier sélecteur sur colonne

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3e) vitesse uniquement. Utilisez la troisième (3e) vitesse pour une motricité accrue sur routes glissantes.

Deuxième (2e)

La boîte de vitesses fonctionne en deuxième (2e) vitesse uniquement. Utilisez la deuxième (2e) vitesse pour démarrer sur chaussée glissante.

Première (1re)

- La boîte de vitesses fonctionne en première (1re) vitesse uniquement.
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier de vitesses.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en première (1re) à haute vitesse. Elle passe en première (1re) vitesse lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Mode de traction

Pour activer la fonction de traction, appuyez une fois sur le bouton situé sur le levier sélecteur. Le témoin TOW HAUL (traction) s'allumera au tableau de bord.

La fonction traction/remorquage de la transmission :

- Impose un délai pour la montée des vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport.
- Assure la disponibilité d'un frein moteur dans toutes les vitesses de marche avant, qui ralentit votre véhicule et vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule en descente.
- Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir votre véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée par le conducteur sur la pédale de frein.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Cette fonction permet d'améliorer le fonctionnement de la boîte de vitesses lors de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction remorquage/charge lourde est activée.

Pour désactiver la fonction remorquage/charge lourde et revenir en mode de conduite normale, appuyez deux fois sur le bouton du levier de vitesses. Le témoin TOW HAUL (traction) s'éteint alors. La fonction de traction se désactive également lorsque le contact est coupé.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas la fonction remorquage/charge lourde lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage de votre véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Mode Sport (S)

Pour activer le mode Sport (S), appuyez deux fois sur le bouton situé sur le levier sélecteur. Le témoin SPORT ou **S** s'allume au tableau de bord

La fonction du mode Sport (S) :

- Assure un freinage moteur augmenté et une utilisation des rapports inférieurs prolongée afin d'améliorer la qualité de conduite en pente ascendante ou dans les régions montagneuses. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Assure une utilisation accrue des rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- Sélectionne les rapports plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Pour désactiver la fonction du mode Sport et revenir en mode de conduite normale, appuyez une fois sur le bouton du levier de vitesses. Le témoin SPORT ou **S** s'éteint alors. La fonction du mode Sport se désactive également lorsque le contact est coupé.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la durabilité de la boîte de vitesses et pour garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Rétrogradations forcées

- Permises en position de marche avant (D) que la fonction de traction soit activée ou non.
- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Permet à la boîte de vitesses de sélectionner une vitesse appropriée.

Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™ (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™. La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™ vous permet de changer librement de vitesse (montée de rapport ou rétrogradation) sans embrayage.

Afin d'éviter que le moteur ne tourne à un régime trop faible, susceptible d'entraîner un calage, la commande SelectShift procède automatiquement à certaines rétrogradations si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé en temps voulu. La boîte de vitesses SelectShift peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais elle laisse au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de détérioration en raison d'un surrégime du moteur.

Par contre, la boîte de vitesses SelectShift ne passera pas automatiquement les rapports supérieurs malgré le danger de surrégime. Elle doit être manuellement déplacée en appuyant sur la touche +.

Note: *Le moteur pourrait être endommagé si le régime est maintenu trop haut sans passer à la vitesse supérieure.*

La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift a deux modes : Mode PRS (sélection de plage progressive) et mode M (sélection manuelle).

Sélection de plage progressive

La sélection de plage progressive vous permet de bloquer des vitesses de la plage de sélection automatique. Ceci peut vous garantir une meilleure expérience de conduite (par exemple, dans des conditions de chaussée glissante ou si vous roulez sur une pente abrupte).

Lorsque le levier sélecteur est à la position marche avant (D), appuyez sur la touche – pour activer la sélection de plage progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent au tableau de bord.

Tous les rapports disponibles sont affichés et le rapport actuel est indiqué. Appuyez de nouveau sur la touche – pour neutraliser les rapports en commençant par le rapport le plus élevé. Exemple : appuyez deux fois sur la touche – pour neutraliser les 6e et 5e rapports. Seuls les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe automatiquement d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur la touche + pour débloquer les rapports afin de permettre le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs. Le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs s'effectuera automatiquement dans la plage de rapports que vous sélectionnez.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Manuelle (M) avec levier sélecteur au plancher

En déplaçant le levier de vitesses sur la position manuelle (M), vous pourrez sélectionner manuellement le rapport que vous désirez. Seul le rapport actuel s'affiche. Utilisez les touches du levier sélecteur pour sélectionner manuellement les vitesses. Appuyez sur la touche + pour passer à un rapport supérieur ou sur la touche – pour rétrograder. Remettez boîte de vitesses sur une position différente pour désactiver la commande manuelle.

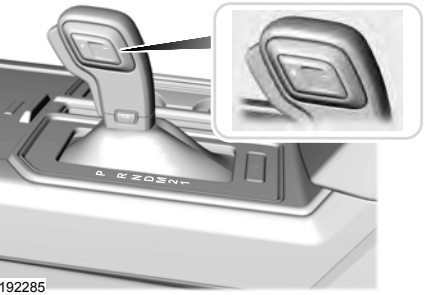

E192285

Passez aux vitesses supérieures recommandées selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
Passage de :	
1 – 2	24 km/h (15 mph)
2 – 3	40 km/h (25 mi/h)
3 – 4	64 km/h (40 mi/h)
4 – 5	72 km/h (45 mi/h)
5 – 6	80 km/h (50 mi/h)

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS

Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

En procédant ainsi, vous enlevez votre véhicule de sa position de stationnement (P), ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

AVERTISSEMENTS

Si vous desserrez entièrement le frein de stationnement et que le témoin de frein de stationnement reste allumé, il se peut que les freins présentent une anomalie de fonctionnement. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de déplacer le levier hors de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est à la position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 340).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) :

Véhicule avec levier sélecteur sur colonne

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Déplacez la colonne de direction en position complètement vers le bas et l'arrière (vers le siège du conducteur).
3. Retirez le soufflet du levier de vitesse.
4. Placez les doigts dans le trou du soufflet de levier de vitesses, tirez vers le haut sur la partie supérieure de la demi-coquille et vers l'avant pour la libérer de la partie inférieure de la demi-coquille. Une charnière se trouve sur le rebord avant de la demi-coquille supérieure. Roulez la partie supérieure de la demi-coquille vers le haut sur la charnière pour libérer le bouton des feux de détresse, puis tirez tout droit vers l'arrière en direction du siège du conducteur pour la retirer.
5. Retirez la partie supérieure de la demi-coquille.
6. Retirez les trois agrafes sous la colonne qui fixent la partie inférieure de la demi-coquille à la colonne.

E163185

7. Tirez le levier de verrouillage en position complètement déverrouillée, puis retirez le couvercle de la demi-coquille inférieure en tirant la poignée de levier dans la fente du couvercle.

E163186

8. Serrez le frein, tirez le disque blanc puis déplacez le levier sélecteur en position point mort (N).
9. Mettez le moteur en marche.

Effectuez les étapes 4 à 8 dans l'ordre inverse en vous assurant que les pivots de charnière sont engagés entre les parties supérieure et inférieure de la demi-coquille. Exercez une légère pression vers l'avant en tournant ensemble les parties supérieure et inférieure.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Véhicules avec levier sélecteur au plancher

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Retirez le réceptacle en caoutchouc entre le levier sélecteur et le porte-gobelet. À l'aide d'un tournevis (ou outil similaire), retirez soigneusement le panneau d'accès des points de fixation et détachez-le de la console afin d'exposer l'intérieur du levier de vitesse.

E182464

3. Repérez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur blanc sur le côté passager du levier sélecteur.

E183128

4. Enfoncez la pédale de frein. À l'aide d'une légère pression du doigt, déplacez le levier blanc vers l'avant tout en sortant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) pour le placer au point mort (N).
5. Reposez le panneau d'accès et le réceptacle en caoutchouc.
6. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement. Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en marquant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

AVERTISSEMENT

Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule figurent dans la section Généralités du chapitre Jantes et pneus.

Note : *N'utilisez pas le mode 4H ou 4L sur des chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif, user excessivement les pneus et endommager des composants de la transmission. Les modes 4H ou 4L ne sont prévus que pour des surfaces glissantes ou non revêtues. L'utilisation du mode 4L sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple des cognements occasionnels, mais n'endommagera pas les organes de transmission.*

Note : *Si le mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) est sélectionné lorsque votre véhicule roule au-dessus de 5 km/h (3 mph), le système à 4 roues motrices ne s'engage pas. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.*

Témoins 4 roues motrices

Note: *Lorsqu'une anomalie se produit dans la transmission quatre roues motrices (4X4), le système reste normalement dans le mode 4X4 sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucune circonstance en mode 4X2 par défaut. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

4X2

Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode 2H est sélectionné.

4X4 Auto

Ce témoin reste allumé en permanence lorsque le mode 4A est sélectionné (véhicules automatiques à 4 roues motrices à deux rapports seulement).

Mode 4 roues motrices de gamme haute

Ce témoin reste allumé lorsque le mode 4H est sélectionné.

4X4 GAMME BASSE

Ce témoin reste allumé lorsque le mode 4L est sélectionné.

VÉRIFIER 4X4

S'affiche lorsqu'une anomalie 4X4 est présente.

Utilisation du système de sélection électronique 4X4 en marche (ESOF) (Selon l'équipement)

E191851

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route. Transmet le couple aux roues arrière uniquement et doit être utilisé pour la conduite sur route et sur autoroute. Ce mode optimise la douceur de roulement et l'économie de carburant à haute vitesse.

4H (4X4 GAMME HAUTE)

Ce mode renforce l'adhérence pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, ou hors route. Il n'est pas prévu pour la conduite sur chaussée sèche.

4L (4X4 GAMME BASSE)

Ce mode utilise une démultiplication supplémentaire pour transmettre une puissance maximale aux quatre roues à basse vitesse. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que la conduite dans le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4x4 de gamme basse) ne s'engage pas si votre véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Passage entre les différents modes du système

Note : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur lors de l'affichage d'un message de changement de mode en cours améliorera les performances d'engagement/désengagement.*

Note : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent.*

Note : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

Vous pouvez déplacer la commande du mode 2H à 4H lorsque le véhicule est à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. Une fois le changement effectué, l'afficheur multimessage affiche le mode sélectionné.

Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices de gamme basse)

Note : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

1. Faites rouler votre véhicule à une vitesse de 5 km/h (3 mi/h) ou moins.
2. Placez la boîte de vitesses en position point mort (N).
3. Passez la commande manuelle 4 roues motrices à la position voulue.

L'écran d'information affiche un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. L'écran d'information affiche ensuite le mode sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas présente, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage de mode appropriées.

Le message **PASSAGE RETARDÉ AVANCER** dans l'écran d'information signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger ce problème, passez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et repassez la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Utilisation du système automatique à 4 roues motrices à deux rapports (Selon l'équipement)

Ce système comprend une boîte de transfert à commande électronique munie d'un embrayage de grande capacité. Ce système interagit avec la route, surveillant et adaptant continuellement la répartition du couple aux roues avant et arrière pour optimiser la traction.

Note : *Le système AdvanceTrac est capable de prendre le contrôle de l'embrayage de la boîte de transfert et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite au besoin.*

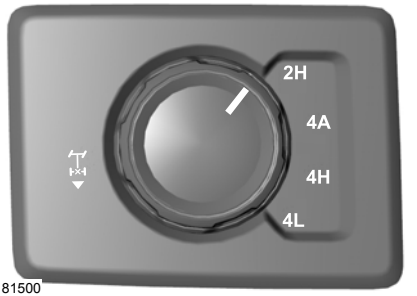

E181500

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route, ce mode optimise la douceur de roulement et l'économie de carburant à haute vitesse. Transmet la puissance uniquement aux roues arrière.

4A (4X4 AUTO)

Assure une commande électronique du mode quatre roues motrices avec transmission de la puissance aux quatre roues, au besoin, pour améliorer la motricité. Ce mode convient à toutes les conditions de conduite sur route, notamment sur route sèche, mais il est surtout utile sur chaussée mouillée et sur route enneigée, non revêtue ou recouverte de gravier.

4H (4X4 GAMME HAUTE)

Ce mode renforce l'adhérence pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, ou hors route. Il n'est pas prévu pour la conduite sur chaussée sèche.

4L (4X4 GAMME BASSE)

Ce mode utilise une démultiplication supplémentaire pour transmettre une puissance maximale aux quatre roues à basse vitesse. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que la conduite dans le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4x4 de gamme basse) ne s'engage pas si votre véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Passage entre les différents modes du système

Note : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur lors de l'affichage d'un message de changement de mode en cours améliorera les performances d'engagement/désengagement.*

Note : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

Vous pouvez déplacer la commande du mode 2H au mode 4A ou 4H à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. Une fois le changement effectué, l'afficheur multimessage affiche le mode sélectionné.

Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices de gamme basse)

Note : *Il se peut que vous entendiez du bruit lorsque le système change de mode ou s'engage; c'est normal.*

1. Faites rouler votre véhicule à une vitesse de 5 km/h (3 mi/h) ou moins.
2. Placez la boîte de vitesses en position point mort (N).
3. Passez la commande manuelle 4 roues motrices à la position voulue.

L'écran d'information affiche un message indiquant qu'un changement 4X4 est en cours. L'écran d'information affiche ensuite le mode sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas présente, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage de mode appropriées.

Le message **PASSAGE RETARDÉ AVANCER** dans l'écran d'information signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger ce problème, passez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et repassez la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Pourquoi votre véhicule diffère des autres véhicules

AVERTISSEMENT

Les véhicules dont le centre de gravité est plus élevé, comme ceux à quatre roues motrices ou les utilitaires, se comportent différemment des véhicules dont le centre de gravité est plus bas. Les véhicules utilitaires et à quatre roues motrices ne sont pas plus conçus pour prendre des virages à des vitesses aussi élevées que les véhicules de tourisme que les voitures de sport surbaissées ne sont conçues pour une conduite hors route. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brutales avec ce type de véhicule. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de retournement et de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Les camions et les véhicules utilitaires peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Les différences qui rendent votre véhicule si polyvalent peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de toujours garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations subites de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Vous devez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire

Note : *Sur certains modèles, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices lors de la conduite de votre véhicule peut produire des bruits momentanés de cognement et de cliquettement. Ces bruits proviennent de la transmission avant qui augmente en vitesse et de l'engagement des moyeux à verrouillage automatique, et ne doivent pas vous inquiéter.*

Note : *Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant qui peut être endommagée (en raison de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Vous pouvez déposer cette jupe en retirant huit boulons.*

Note : *Les véhicules équipés de moteurs 2,7 L Ecoboost, 3,5 L Ecoboost et 3,5 L TiVCT présentent un blindage de soubassement au niveau de la boîte de vitesses et des supports qui pourraient être endommagés (à cause de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Déposez le blindage en libérant les fixations à chaque coin du blindage. Puis, déposez les supports arrière de blindage en enlevant les boulons fixant le support au cadre.*

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La boîte de transfert transmet la puissance aux quatre roues. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert permet de choisir différents modes 4RM au besoin. Des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage sont disponibles dans ce chapitre. Des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert sont disponibles dans le chapitre Entretien. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

La transmission à quatre roues motrices (lorsqu'un mode quatre roues motrices est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser votre véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Principes de fonctionnement de base

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.
- N'utilisez pas la transmission quatre roues motrices sur les revêtements durs et secs. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Les modes à quatre roues motrices ne doivent être utilisés que sur des surfaces glissantes ou non revêtues.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si votre véhicule quitte la route

Si votre véhicule quitte la route, réduisez la vitesse du véhicule et évitez de freiner brusquement. Une fois que la vitesse de votre véhicule est réduite, revenez doucement sur la chaussée. Ne tournez pas le volant brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise ou le renversement de votre véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence où un virage brusque s'impose, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule (c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et qu'à l'angle nécessaires pour éviter l'obstacle). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement. De telles manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Conduite sur le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très chaude, utilisez la gamme basse autant que possible. L'utilisation de la gamme basse maximise le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et votre véhicule pourrait s'enliser au point que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Conduite dans la boue

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise de votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et sur les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Conduite dans l'eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le système d'allumage.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein tout en roulant à basse vitesse.

Note : *La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses. Si les essieux avant et arrière sont immergés dans l'eau, le lubrifiant des essieux et le lubrifiant de la boîte de transfert doivent être vérifiés et vidangés au besoin.*

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Note : *Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraper latéralement et de se renverser. Avant de rouler sur une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez jamais une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.*

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.

E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas une pente au point mort. Désactivez la surmultipliée ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appliquez les freins et maintenez une pression ferme. Ne pompez pas sur la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT

Si vous roulez sur des chaussées glissantes qui nécessitent des chaînes ou des câbles antidérapants, il est essentiel de conduire prudemment. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière de votre véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise de votre véhicule.

Note : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même déraper comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour mettre le véhicule en mouvement.

Évitez tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas sur la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 222).

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

AVERTISSEMENT

Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en marquant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *N'utilisez pas la méthode du va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Stationnement

AVERTISSEMENTS

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est verrouillé en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, lorsque la boîte de transfert est au point mort (N), le moteur et la boîte de vitesses sont désolidarisés du reste de la transmission. Votre véhicule roule ainsi librement même si la boîte de vitesses automatique est en position de stationnement (P) ou si la boîte de vitesses manuelle est engagée. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position point mort (N). Serrez toujours complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez votre véhicule.

Entretien et modifications

La suspension et la direction de votre véhicule ont été conçues et testées pour garantir un rendement fiable, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces (nécessaires de levage et barres stabilisatrices, par exemple) et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Faites preuve de prudence lorsque votre véhicule transporte un chargement ou des accessoires en hauteur (une échelle ou une galerie porte-bagages, par exemple). Toute modification qui élève le centre de gravité de votre véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat de votre véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis de votre véhicule si votre véhicule est utilisé hors route.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE (Selon l'équipement)

Note : *Le différentiel à blocage électronique est conçu pour l'utilisation tout-terrain seulement, pas pour l'utilisation sur chaussée sèche. L'utilisation du différentiel à blocage électronique sur une chaussée sèche augmentera l'usure des pneus et causera des bruits et des vibrations.*

Le différentiel à blocage électronique est un organe logé dans le pont arrière, qui permet aux deux roues arrière de tourner à la même vitesse. Le différentiel à blocage électronique permet d'obtenir une meilleure adhérence si jamais le véhicule s'enlise. Vous pouvez activer le différentiel à blocage électronique et le déplacer en marche dans sa plage de vitesse de fonctionnement. Le différentiel est conçu pour rouler dans la boue, les cailloux, le sable ou pour toute conduite tout-terrain nécessitant un maximum de traction. Il n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.

Les conditions suivantes affecteront le différentiel à blocage électronique :

- Le différentiel à blocage électronique ne s'engage pas si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mph) aux modes 4x2, 4 roues motrices automatique (4x4 AUTO), ou 4 roues motrices gamme haute (4x4 High)
- Le différentiel à blocage électronique ne s'engage pas si la vitesse de votre véhicule est supérieure ou égale à 90 km/h (56 mph) en mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW).
- Le différentiel à blocage électronique peut ne pas s'engager si vous enfoncez la pédale d'accélérateur lors d'une tentative d'engagement. Un message peut s'afficher au tableau de bord, vous indiquant de relâcher la pédale d'accélérateur.
- En mode 4x2, 4 roues motrices automatique (4x4 AUTO), et 4 roues motrices gamme haute (4x4 High), le différentiel à blocage électronique se désengage automatiquement au-dessus de 41 km/h (25 mph) et se réengage automatiquement à moins de 32 km/h (20 mph).
- En mode 4L (4 roues motrices gamme basse [4x4 LOW]), le différentiel à blocage électronique se désengage automatiquement au-dessus de 100 km/h (62 mph) et se réengage automatiquement en dessous de 90 km/h (56 mph).
- Le système AdvanceTrac permet de prendre le contrôle du différentiel à blocage électronique et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite, au besoin.

Lors de l'activation du système, si les conditions permettant l'activation du différentiel à blocage électronique ne sont pas présentes, le tableau de bord affiche l'information appropriée qui vous indique la procédure d'activation correcte à suivre.

Activation du différentiel à blocage électronique

Note : *N'utilisez pas le différentiel à blocage électronique sur chaussées dures et sèches. Cela produirait des vibrations et un bruit excessifs, ainsi qu'une usure accrue des pneus.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *si le différentiel à blocage électronique a des difficultés à se désengager, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant de direction dans le sens contraire tout en roulant.*

Pour les véhicules à 4 roues motrices

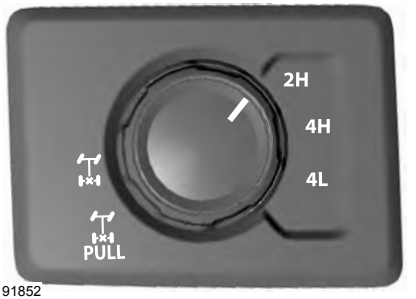

E191852

Tirez le bouton de commande du mode 4 roues motrices vers vous.

Pour les véhicules à 2 roues motrices

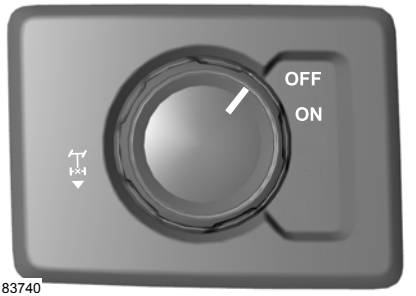

E183740

Tournez la commande sur ON.

Lorsque le témoin s'allume sur l'affichage d'information, les deux arbres de roue arrière sont verrouillés ensemble pour améliorer l'adhérence.

Si le témoin ne s'allume pas ou s'il s'éteint pendant la conduite, une des situations suivantes s'est produite :

- la vitesse du véhicule est trop élevée;
- la différence de vitesse entre les roues arrière gauche et droite est trop élevée pendant la tentative d'engagement du différentiel;
- le système a mal fonctionné et le message VÉRIFIER BLOCAGE DIFFÉRENTIEL apparaît sur l'affichage d'information. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Note : *Des bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Note : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir* ***Nettoyage des roues en alliage*** *(page 382).*

Voir **Témoins et indicateurs** (page 116).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Vérifiez que la pédale d'accélérateur se déplace librement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Système de freinage antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, s'il demeure allumé ou s'il clignote, ceci peut indiquer que le système est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Si le témoin de frein s'allume lorsque vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Note : *Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Si le frein à main n'est pas serré et que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement, le véhicule ne sera pas immobilisé et pourra causer des dommages matériels ou des blessures en roulant.

Pour serrer le frein à main, enfoncez complètement la pédale de frein de stationnement. Le témoin de frein s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour relâcher le frein à main, enfoncez de nouveau complètement la pédale de frein de stationnement.

Si le véhicule est stationné sur une pente ou avec une remorque, maintenez la pédale de frein enfoncée, puis serrez le frein de stationnement. Un léger mouvement peut être perçu lorsque le frein de stationnement prend le poids du véhicule. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Au besoin, maintenez la pédale de frein de service enfoncée et essayez à nouveau de serrer le frein de stationnement. Calez les roues au besoin. Si le frein de stationnement n'arrive pas à retenir le poids du véhicule, soit il nécessite un entretien, soit le véhicule est surchargé.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE (Selon l'équipement)

Le frein de stationnement électronique remplace le frein de stationnement classique. La commande est située sur la planche de bord, à la gauche du volant de direction.

AVERTISSEMENT

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Si le frein à main n'est pas serré et que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement, le véhicule ne sera pas immobilisé et pourra causer des dommages matériels ou des blessures en roulant.

Note : *Lorsque vous serrez le frein de stationnement électronique dans certaines situations, par exemple, dans une pente raide, il peut de nouveau serrer les freins dans les dix minutes suivantes.*

Note : *Le serrage et le desserrage du frein de stationnement électronique occasionnent parfois certains bruits. Il s'agit de bruits de fonctionnement normaux.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Serrage du frein de stationnement électronique

AVERTISSEMENT

Le témoin de freinage clignote lorsqu'un frein de stationnement électronique est serré. Si le témoin d'avertissement de circuit de freinage continue de clignoter, il est possible que le frein de stationnement électronique soit défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé dès que possible.

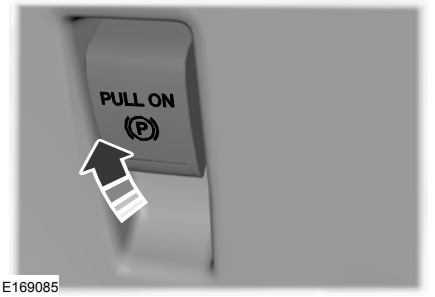

E169085

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électronique.

Le témoin de freinage clignote pendant environ deux secondes puis s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électronique a été serré. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Note : *Le témoin des freins demeure allumé pendant dix secondes environ si vous avez coupé le contact avec le frein de stationnement électronique serré, ou si ce dernier a été serré alors que le contact était coupé.*

Note : *Le frein de stationnement électronique ne se serre pas automatiquement. Vous devez serrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.*

Serrage du frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule

AVERTISSEMENTS

Le serrage du frein de stationnement électrique lorsque le véhicule roule fait intervenir le système de freinage antiblocage. N'utilisez pas le frein de stationnement électrique lorsque le véhicule roule sauf si le système de freinage de base risquerait de ne pas immobiliser le véhicule à temps.

À moins de faire face à une situation d'urgence, (p. ex., si la pédale de frein ne réagit pas ou si elle se bloque), ne serrez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule. Si les conditions météorologiques ou la route sont mauvaises, ou si vous abordez un virage, un freinage d'urgence peut provoquer un dérapage ou une sortie de route.

Si vous utilisez le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, le témoin des freins s'allumera et un signal sonore retentira. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 6 km/h (4 mph), la force de freinage reste appliquée aussi longtemps que la fonction est activée. Relâchez ou appuyez sur la commande, ou enfoncez la pédale d'accélérateur pour supprimer la force de freinage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Desserrage du frein de stationnement électronique

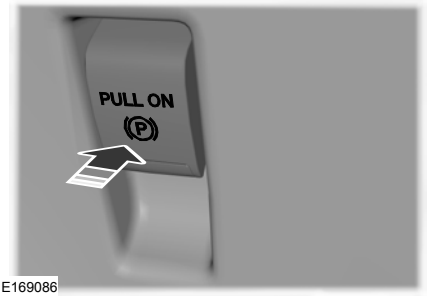

Vous pouvez desserrer le frein de stationnement électronique soit en appuyant manuellement sur la commande, soit électriquement.

Desserrage manuel

AVERTISSEMENT

Si le témoin des freins demeure allumé ou s'il clignote après avoir desserré le frein de stationnement, le système de freinage pourrait être défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Vous pouvez libérer le frein de stationnement électronique manuellement en :

- Établissant le contact.
- Appuyant sur la pédale de frein.
- Appuyant sur la commande de frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement électronique est desserré.

Conduite avec une remorque

Selon l'importance de la pente ou le poids de la remorque, votre véhicule pourrait reculer légèrement lorsque vous démarrez en pente.

Pour empêcher le véhicule de rouler, procédez comme suit :

1. Tirez sur la commande sans la relâcher.
2. Commencez à rouler, puis relâchez la commande dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour démarrer.

Desserrage automatique - Desserrage au démarrage

Votre véhicule desserre automatiquement le frein de stationnement si :

- La porte du conducteur est fermée.
- La boîte de vitesses est dans toute vitesse de marche avant (D) ou en marche arrière (R).
- Le véhicule accélère.
- Aucune anomalie n'est détectée dans le système de frein de stationnement.

Le témoin des freins s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement électronique.

Note : *Si le témoin du frein de stationnement électronique reste allumé, le frein ne se desserrera pas automatiquement. Vous devez desserrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.*

Note : *La fonction de desserrage au démarrage du frein de stationnement électronique facilite le démarrage en pente. Le frein de stationnement se desserre automatiquement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler dans la pente.*

Batterie déchargée

AVERTISSEMENT

Il n'est pas possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électronique si la batterie est trop faible ou complètement déchargée.

Si la batterie est trop faible ou complètement déchargée, utilisez des câbles volants et une batterie d'appoint.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS

Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein à main. Ne pas stationner votre véhicule de manière sécuritaire risque de causer une collision ou des blessures. Voir **Frein de stationnement** (page 223).

Vous devez rester dans votre véhicule une fois que le système s'active. En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Le système se désactive en cas d'anomalie apparente ou si vous faites monter trop fort le régime moteur. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Note : *Le système fonctionne uniquement lorsque vous immobilisez complètement votre véhicule en ayant engagé une vitesse de montée (par exemple, marche avant [D] lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou marche arrière [R] lorsque le véhicule fait face à une descente).*

Note : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein, le véhicule reste immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Le système desserre les freins automatiquement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur la pédale alors que le système est actif, vous constatez une réduction sensible de la course de la pédale. Ceci est normal.*

Mise en fonction et hors fonction du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT

Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas désactivé manuellement la fonction d'antipatinage à l'aide du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le système se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Note : *Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.*

Mise hors fonction du système

E166706

Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 64).

Témoins et messages liés au système

Le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.

Le témoin de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Toute modification du véhicule concernant le freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, RALENTISSEZ.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Contrôle de stabilité antiretournement

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 228).

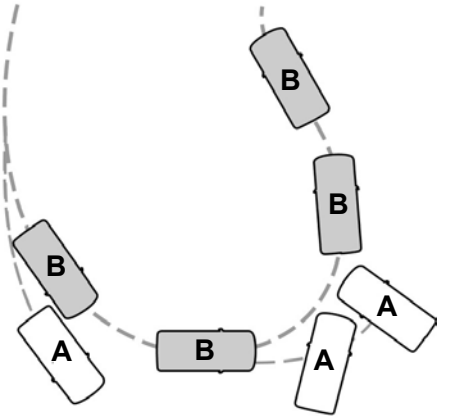

E72903

A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AdvanceTrac™ avec Roll Stability Control™ (RSC™)

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Vous pouvez désactiver les systèmes de contrôle électronique de stabilité.

Lorsque vous placez la boîte de vitesses sur la position marche arrière (R), les systèmes sont désactivés.

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage de manière indépendante. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 228).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Fonctions AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement (RSC)				
Fonctions du bouton	**Témoin de désactivation du contrôle de stabilité**	**Contrôle de stabilité antiretournement**	**Contrôle électronique de stabilité**	**Antipatinage**
Défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé	Activé	Activé	Désactivé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes	Allumé	Activé	Désactivé	Désactivé
Double appui	Allumé	Activé	Activé avec cible de seuil plus élevée	Activé avec cible de seuil plus élevée
Bouton à nouveau enfoncé après désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Boîte de transfert commutée à 4 roues motrices (4WD) gamme basse	Allumé	Désactivé	Désactivé	Désactivé

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Le système de contrôle en descente ne peut pas contrôler la descente du véhicule sur tous les types de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très raides. Le système de contrôle en descente est conçu pour assister le conducteur mais ne doit pas dispenser celui-ci de faire preuve de bon sens. Il risque sinon de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.

Le système de contrôle en descente n'assure pas la fonction d'immobilisation en côte à 0 km/h (0 mi/h). Une fois le véhicule immobilisé, le frein de stationnement doit être serré ou le véhicule doit être placé en position de stationnement (**P**) pour l'empêcher de rouler.

Le système de contrôle en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes dans des conditions de chaussée diverses.

Le système de contrôle en descente permet de maintenir la vitesse du véhicule en descente entre 3 km/h (2 mi/h) et 20 km/h (12 mi/h). Au-dessus de 32 km/h (20 mi/h), le système reste armé, mais la vitesse en descente ne peut pas être réglée ou maintenue.

Le système de contrôle en descente exige un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. La durée d'activation de la fonction précédant le refroidissement peut varier selon les conditions. Le système affiche un avertissement dans l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver pour le refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins, au besoin, pour maintenir la vitesse de descente voulue.

UTILISATION DU CONTRÔLE EN DESCENTE

Appuyez brièvement sur le bouton de contrôle en descente situé sur le tableau de bord. Un témoin s'allume au tableau de bord et un carillon retentit lorsque cette fonction est activée.

Pour augmenter la vitesse en descente, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à parvenir à la vitesse désirée. Pour réduire la vitesse en descente, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à parvenir à la vitesse désirée.

Pour accélérer ou décélérer, une fois que la vitesse de descente désirée est atteinte, enlevez vos pieds des pédales et le contrôle en descente maintient la vitesse du véhicule choisie.

Note : *Un bruit en provenance du moteur de la pompe des freins antiblocage peut être entendu durant l'utilisation du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale du système de freinage antiblocage qui ne doit pas vous inquiéter.*

Modes de contrôle en descente

- Aux vitesses entre 3 km/h (2 mph) et 32 km/h (20 mph) : Si vous appuyez sur le contacteur de contrôle en descente alors que le système est actif, le témoin de contrôle en descente clignote. Le véhicule continue de rouler à la vitesse choisie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Aux vitesses entre 32 km/h (20 mph) et 64 km/h (40 mph) : Lorsque vous appuyez sur le contacteur de contrôle en descente, le système est activé, le témoin s'allume en continu et un message apparaît sur l'afficheur. Votre véhicule ne conserve pas la vitesse choisie et vous ne pouvez pas programmer de vitesse de descente.
- Aux vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph) : Lorsque vous appuyez sur le contacteur de contrôle en descente, le système est désactivé, le témoin ne s'allume pas au tableau de bord et aucun message n'apparaît sur l'afficheur. Le système est désactivé et vous devez le réactiver pour l'utiliser.

Consultez l'afficheur multimessage pour des messages supplémentaires relatifs au contrôle en descente. Voir **Messages d'information** (page 140).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AIDE AU STATIONNEMENT

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de comprendre les limites du système décrites dans ce chapitre. Le sonar aide seulement à détecter certains types d'objets (généralement imposants et immobiles) lorsque le véhicule recule lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du sonar de recul, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.

Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar de recul.

Le sonar n'est pas conçu pour empêcher un contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le sonar est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Le système peut ne pas détecter de petits objets, particulièrement les objets qui se trouvent près du sol.

Certains accessoires, comme de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et provoquer de fausses alertes.

Note : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Le sonar peut produire des mesures inexactes si les capteurs sont obstrués. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

Note : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Note : *Si votre véhicule est équipé de MyKey™, il est possible d'empêcher la désactivation du sonar de recul. Voir* ***MyKey™*** *(page 64).*

Note : *Si votre véhicule est équipé d'un ensemble de remorquage et qu'une remorque est reliée à votre véhicule, le sonar de recul se désactive et ne vous permet pas d'activer le système à travers l'écran d'information. Lorsque vous placez votre véhicule en position de marche arrière (R), un message apparaît à l'écran d'information indiquant qu'une remorque est reliée et que le sonar de recul est désactivé. L'affichage du sonar de recul du bloc de commandes central n'est pas présent (selon l'équipement).*

Le système de détection signale au conducteur la présence d'objets à une certaine distance du pare-chocs. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

À la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Au terme de l'avertissement, le volume de la radio revient à la valeur d'origine.

Vous pouvez désactiver le dispositif à partir du menu de l'écran d'information ou des fenêtres contextuelles qui s'affichent lorsque la marche arrière (R) est engagée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

En cas d'anomalie dans le système, un message d'avertissement apparaît sur l'afficheur multimessage et vous ne pourrez plus activer le système défectueux.

Sonar de recul

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 in). Si le sonar détecte un obstacle immobile ou qui s'éloigne à plus de 30 cm (12 in) sur le côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte un objet qui s'approche, l'avertisseur retentit de nouveau.

E130178

A La zone de détection s'étend jusqu'à 1,8 mètre (6 pieds) du pare-chocs arrière. La zone de couverture est moindre aux coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- et que le véhicule se déplace vers un objet immobile à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph);
- mais que le véhicule est immobile et qu'un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- et que le véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le dispositif n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 in) du pare-chocs.

Le dispositif indique la distance de l'obstacle sur l'écran du bloc de commandes central (selon l'équipement). Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

- À mesure que la distance de l'obstacle diminue (l'obstacle se rapproche), les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule;
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Conçu en tant que complément d'aide au stationnement, ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions. Il ne se substitue en aucun cas à l'attention et au jugement du conducteur. Le conducteur doit toujours prendre les précautions nécessaires et conserver une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le système est en fonction.

Le stationnement actif ne freine jamais.

Note : *Le conducteur est toujours responsable de la maîtrise de son véhicule, et il doit surveiller le fonctionnement du système et intervenir au besoin.*

Le stationnement actif est un système d'aide au stationnement électronique qui utilise des capteurs à ultrasons. Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle disponible et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier de vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles ou orales pour stationner votre véhicule.

Le système peut ne pas fonctionner correctement si quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'emplacement de stationnement (p. ex. un piéton ou un cycliste) ou si la garde au sol du véhicule avoisinant est élevée (par exemple dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau).

Note : *Les capteurs peuvent ne pas détecter les objets lors de fortes pluies, de neige ou autres conditions susceptibles de perturber la réflexion des ultrasons.*

Note : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent affecter la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

Note : *Les capteurs peuvent ne pas détecter les objets dont la surface absorbe les ultrasons.*

Ne faites pas usage du système dans les cas suivants :

- Vous avez fixé un objet (porte-vélo ou remorque) à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule ou à proximité des capteurs.
- Vous avez fixé un objet (planche de surf) qui dépasse du toit.
- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs.
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions (mini-pneu de secours par exemple).

Utilisation du système d'aide au stationnement actif

Appuyez sur le bouton situé sur la console centrale, près du levier sélecteur.

L'écran tactile affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer que le système recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour désigner de quel côté de votre véhicule vous désirez chercher un endroit pour stationner.

Note : *Le système recherche automatiquement du côté passager. Vous pouvez utiliser le clignotant pour basculer entre le côté conducteur et le côté passager.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Vous pouvez également activer le stationnement actif après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Pour ce faire, appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertira si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.*

Lorsque le système trouve un espace approprié, l'écran tactile affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions de l'écran tactile. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Note : *Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné.*

Note : *Il est possible que l'aide au stationnement actif ne parvienne pas à détecter les véhicules avec des chargements qui dépassent (bus ou camion), du mobilier urbain tel que des bancs ou des bornes d'incendie ou d'autres objets. Vous devez vous assurer que l'espace choisi convient au stationnement de votre véhicule.*

Note : *Vous devez conduire le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

Note : *Le système propose toujours le dernier emplacement de stationnement détecté (par exemple si le véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il met en avant le dernier).*

Note : *Si la vitesse dépasse 35 km/h (22 mph) environ, l'écran tactile affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.*

Pilotage automatique dans l'emplacement de stationnement

Note : *Si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 9 km/h (6 mph), le système se désactive et vous devez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant de direction (et rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace. Signalées par des tonalités, les instructions de manœuvre dans l'emplacement s'affichent à l'écran d'affichage.

Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu de l'aide au stationnement (accompagné d'un message à l'écran tactile et d'un carillon), immobilisez votre véhicule.

Lorsque le pilotage automatique est terminé, l'écran tactile affiche un message indiquant que le processus de l'aide au stationnement est terminé. Le conducteur doit s'assurer que son véhicule est stationné correctement et corriger au besoin sa position de stationnement avant de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).

Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Appuyez sur la commande de stationnement actif.
- Saisissez le volant au cours du pilotage automatique.
- Conduisez à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) environ pendant 30 secondes pendant une recherche de stationnement actif.
- Dépassez 9 km/h (6 mph) pendant le pilotage automatique.
- Désactivez le dispositif antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les situations suivantes :

- Le dispositif antipatinage se met en fonction sur une surface glissante ou meuble.
- Le système de freinage antiblocage se met en fonction ou est défectueux.

En cas de problème du système, un message d'avertissement apparaît, suivi d'une tonalité. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Si le système signale des anomalies récurrentes ou fréquentes, contactez un concessionnaire autorisé pour faire vérifier votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Dépannage du système

Le système ne recherche pas d'emplacement de stationnement
Le système antipatinage est peut-être hors fonction.
La marche arrière (R) est engagée; votre véhicule doit avancer pour détecter un emplacement de stationnement.
Vous avez récemment débranché et rebranché la batterie. Après avoir débranché la batterie, vous devez conduire votre véhicule pendant un certain temps avant que le stationnement actif se réactive.

Le système ne propose pas de place de stationnement particulière
Les capteurs peuvent être au contact d'un objet.
L'emplacement de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sécurisé du véhicule.
Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.
Votre véhicule se trouve à plus de 1,5 m (4,9 ft) de l'emplacement de stationnement.
Votre véhicule se trouve à moins de 40 cm (16 in) des véhicules en stationnement adjacents.
La marche arrière (R) est engagée; votre véhicule doit avancer pour détecter un emplacement de stationnement.
La vitesse de votre véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph).

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'emplacement
Votre véhicule roule dans la direction opposée au rapport sélectionné (vers l'avant avec la marche arrière [R] engagée).
L'emplacement de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.
Les véhicules ou les objets bordant l'emplacement pourraient ne pas être positionnés correctement.
Votre véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé l'emplacement de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'emplacement
Les pneus peuvent ne pas être posés ou entretenus correctement (mal gonflés, de tailles différentes ou inappropriées pour ce véhicule).
Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection.
Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur (saleuse, chasse-neige ou caisse surélevée d'un camion de déménagement).
La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après que votre véhicule est passé devant.
La température aux alentours de votre véhicule change soudainement (vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un poste de lavage).
Vous avez interrompu la rotation du volant après le passage de la vitesse. Le système fonctionne bien mieux si vous n'interrompez pas la rotation du volant avant d'accélérer.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.

D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENTS

Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Toutes les lignes de guidage sont retirées lorsque le hayon est entrouvert.

Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra et que le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul affiche une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

La caméra est située sur la poignée du hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous amenez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Note : *Le sonar de recul n'offre pas un bon rendement à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) et peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système propose trois options de guidage pour vous aider à visualiser la zone qui s'étend derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives : Ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : Cette ligne vous aide à aligner l'axe de votre véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Note : *Si l'image apparaît alors que le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.*

Note : *Lors du remorquage, la caméra de recul ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.*

Note : *Si votre véhicule est équipé de la fonction Pro Trailer Backup Assist, vous pouvez régler la remorque de sorte qu'elle fonctionne avec le système de caméra de recul. Voir* ***Pro Trailer Backup Assist™*** *(page 288).*

La caméra de marche arrière peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et d'un nettoyant non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

Lignes de guidage et ligne centrale

Note : *Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Note : *La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.*

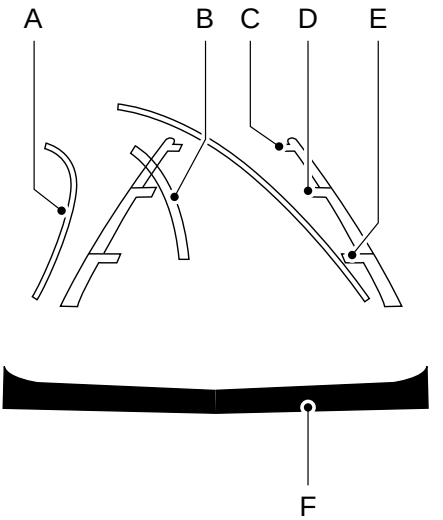

E142436

A	Ligne de guidage actives
B	Ligne centrale
C	Ligne de guidage fixe : Zone verte
D	Ligne de guidage fixe : Zone jaune
E	Ligne de guidage fixe : Zone rouge
F	Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Les lignes de guidage actives ne s'affichent pas lorsque le volant est en position ligne droite.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT

Lorsque le zoom manuel est activé, toute la zone derrière votre véhicule ne s'affiche pas. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : *Le zoom manuel n'est disponible que lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Note : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le paramètre par défaut est DÉSACTIVÉ.

Il vous permet d'obtenir un gros plan d'un objet situé derrière votre véhicule. L'image qui a fait l'objet du zoom retient l'image du pare-chocs pour fournir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Réglages de la caméra

Pour accéder aux paramètres du système de caméra de recul, sélectionnez les options suivantes sur l'afficheur multifonction lorsque le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R) :

- Menu > Véhicule > Réglages de la caméra

Aide stationn améliorée

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Lorsqu'ils détectent un objet, les sonars affichent des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts en haut de l'image vidéo.

Véhicules équipés du système MyFord Touch™

Le système fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs d'aide au stationnement détectent un obstacle dans la zone de détection.

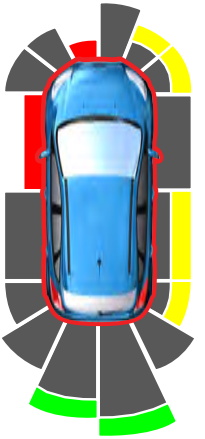

E190459

Pour plus de renseignements sur la zone de détection et le sonar de recul. Voir **Aide au stationnement** (page 235).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de recul est DÉSACTIVÉ.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 10 km/h (6 mph). Ceci se produit lorsque la fonction de temporisation de la caméra de recul est activée, ou jusqu'à ce qu'une touche de radio soit enfoncée.

CAMÉRA À 360 DEGRÉS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système de caméra à 360 degrés est un dispositif supplémentaire qui ne dispense pas le conducteur de vérifier visuellement par les fenêtres et d'observer les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.

En raison de la couverture limitée que procure la caméra, vous pourriez ne pas voir un obstacle proche d'un angle du pare-chocs ou situé sous le pare-chocs.

Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra en quittant la position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Le système de caméra à 360 degrés se compose de caméras avant, latérales et arrière. Le système :

- Vous permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière votre véhicule.
- Permet une vue transversale du trafic devant et derrière votre véhicule.
- Vous permet de profiter d'une vue de haut en bas de la zone située en dehors de votre véhicule, y compris les angles morts.
- Permet une visibilité autour de votre véhicule lors de manœuvres pour :
  - Le stationnement au centre d'un emplacement de stationnement.
  - Les obstacles présents près du véhicule.
  - Le stationnement parallèle.

Grâce au bouton du système de caméra à 360 degrés situé sur le tableau de bord, vous pouvez basculer entre différentes vues. Les caméras avant et arrière présentent plusieurs écrans comprenant : une vue normale 360, une vue normale et une vue à double affichage. En position de stationnement (P), de point mort (N) ou de marche avant (D), seules des images de l'avant apparaissent lorsque le bouton est enfoncé. En marche arrière (R), seules des images de l'arrière apparaissent lorsque le bouton est enfoncé.

Note : *Le système de caméra à 360 degrés est désactivé lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).*

Vues caméra

La petite icône du véhicule dans la partie supérieure gauche de l'image indique la vue caméra affichée. Les vues caméra sont présentées dans l'ordre dans lequel les écrans apparaissent une fois que le bouton est enfoncé.

Note : *L'image vidéo de l'avant est désactivée lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).*

- **360 + Normal Avant :** Contient la vue caméra avant normale près d'une vue caméra à 360 degrés. Cette vue apparaît à l'écran lorsque le bouton est enfoncé dans toute vitesse autre que la marche arrière (R).
- **Affichage Normal Avant :** Fournit une image de ce qui se trouve directement à l'avant de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran 360 + Normal Avant.
- **Double Affichage Avant :** Fournit une vue étendue à l'avant de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran Affichage Normal Avant.
- **360 + Normal Arrière :** Contient la vue caméra arrière normale près d'une vue caméra à 360 degrés. Vous pouvez accéder à cette vue en passant le véhicule en marche arrière (R) ou en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran Double Affichage Arrière.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- **Affichage Normal Arrière :** Fournit une image de ce qui se trouve directement à l'arrière de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran 360 + Normal Arrière.
- **Double Affichage Arrière :** Fournit une vue étendue à l'arrière de votre véhicule. Vous pouvez accéder à cette vue en appuyant sur le bouton de caméra à partir de l'écran Affichage Normal Arrière.

Zone d'accès interdit

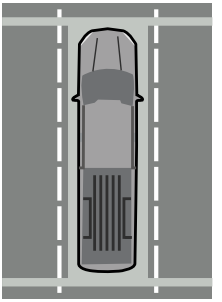

E184448

La Zone d'accès interdit est représentée par les lignes jaunes en pointillés parallèles à votre véhicule. Elle est prévue pour vous donner une indication au sol de la position du rétroviseur complètement déployé.

Caméra avant

AVERTISSEMENT

Le système de caméra avant est un dispositif supplémentaire d'aide qui ne dispense pas le conducteur de vérifier visuellement l'avant du véhicule.

E184044

La caméra vidéo avant placée sur la calandre fournit une image vidéo de la zone à l'avant de votre véhicule. Il s'agit d'une aide supplémentaire pour le conducteur en marche avant à vitesse réduite. Pour utiliser le système de caméra vidéo avant, passez une vitesse sauf la marche arrière (R). Une image s'affiche lorsque le bouton d'activation de la caméra est enfoncé. La zone affichée sur l'écran peut varier en fonction de l'orientation de votre véhicule ou des conditions routières.

Caméra latérale

E206263

La caméra latérale, placée dans le rétroviseur extérieur, fournit une image vidéo de la zone située sur les côtés de votre véhicule à l'aide des affichages 360 + Normal Avant et 360 + Normal Arrière. Elle peut vous être utile lors des manœuvres de stationnement en avant ou en arrière.

Note : *Soyez prudent lorsque vous utilisez la vue à 360 degrés lorsque l'une ou certaines des portes sont entrouvertes. Si une porte est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves, voire mortelles, que cela peut entraîner.

En descente, la vitesse de votre véhicule peut dépasser à la vitesse programmée. Le système ne serre pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Vous risqueriez sinon de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves, voire mortelles, que cela peut entraîner.

Note: *Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.*

E191819

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation et désactivation du régulateur de vitesse

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (marche).

Le témoin apparaît dans le tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduire à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

La couleur du témoin change.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Changement de la vitesse programmée

Note : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
- Appuyez sur la touche **SET +** (réglage+) ou **SET –** (réglage-) et maintenez-la enfoncée. Relâchez la commande lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). La vitesse programmée change par incréments de 2 km/h (1 mi/h) environ.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur **CNCL** ou donnez une légère impulsion sur la pédale de frein, cette action n'efface pas la vitesse programmée.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur le bouton **RES** (reprise).

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt) ou coupez le contact.

Note : *Vous effacez la vitesse programmée si vous mettez le système hors fonction.*

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route, particulièrement lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Le régulateur de vitesse adaptatif ne remplace en aucun cas une conduite attentive. Si vous ne respectez pas les avertissements qui suivent ou si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui se roulent à moins de 10 km/h (6 mi/h).

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons et les obstacles sur la route.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules venant en sens inverse sur la même voie.

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, dans la circulation urbaine, sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige.

Note : *Vous devez faire preuve de vigilance, conduire prudemment et maîtriser le véhicule en permanence.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Le système est conçu pour régler votre vitesse de manière à conserver une distance appropriée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

E183737

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant de direction.

Activation du système

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (marche).

Le témoin gris s'affiche à l'écran d'information.

E183738

Le réglage de distance actuel et la mention **SET** (réglage) apparaissent également.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+). La mémoire enregistre la vitesse du véhicule.
3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée voulue s'affichent à l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.

E183738

5. Un graphique de véhicule qui précède s'allume si le système détecte un véhicule qui vous précède.

Note : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.*

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne pourra pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir trop tard. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Note : *Un bruit de freinage peut se faire entendre lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.*

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage sur votre voie ou si le véhicule qui vous précède sur votre voie roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule s'ajuste automatiquement afin de maintenir une distance de sécurité programmée. Le réglage de la distance est programmable.

Le graphique de véhicule qui précède s'allume.

Le véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère et qu'il dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou ne soit plus visible.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h (12,4 mph).
- Une nouvelle distance entre véhicules soit programmée.

Le système freine pour ralentir le véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement la force de freinage maximum limitée. Enfoncez la pédale de frein pour neutraliser le système.

Si le système détermine que la force de freinage maximum exercée sera insuffisante, il déclenche une alarme sonore sans cesser de freiner. Une barre d'avertissement rouge apparaît sur l'affichage véhicule direction droit devant du pare-brise. Prenez immédiatement les mesures qui s'imposent pour ralentir ou stopper le véhicule.

Le système peut fournir une légère accélération momentanée lorsque vous utilisez le témoin de cap directionnel côté conducteur en suivant un véhicule qui vous précède ce, afin de vous assister au dépassement du véhicule.

Réglage de la distance de sécurité

Note : *Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de conduite.*

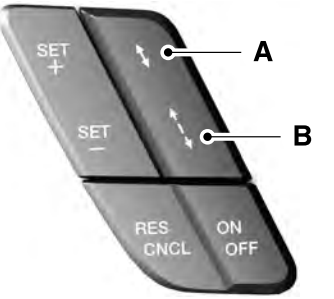

E183739

A Diminution de la distance.

B Augmentation de la distance.

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.

E183738

Les bares du graphique indiquent la distance sélectionnée. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

Régulateur de vitesse adaptatif, réglages de distance entre véhicules

Vitesse programmée km/h (mph)	Affichage graphique, barres indiquées entre les véhicules	Laps de temps, secondes	Distance entre véhicules m (yd)	Comportement dynamique
100 (62)	1	1	28 (31)	Sport.
100 (62)	2	1,4	39 (43)	Normal.
100 (62)	3	1,8	50 (55)	Normal.
100 (62)	4	2,2	61 (67)	Confort.

À chaque démarrage du véhicule, le système sélectionne la dernière distance choisie pour le conducteur actuel.

Désactivation du système

Appuyez sur la pédale de frein ou sur le bouton **CNCL** (annuler). La dernière vitesse programmée s'affiche en gris mais ne s'efface pas.

Neutralisation du système

AVERTISSEMENT

Chaque fois que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur et que vous neutralisez le système, le système ne freine plus automatiquement pour conserver la distance de sécurité entre vous et un éventuel véhicule qui vous précède.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le graphique de véhicule qui précède n'est pas affiché à l'écran d'information.

Le système est réactivé lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse moindre s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Changement de la vitesse programmée

- Accélérez ou freinez jusqu'à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur le bouton **SET+**.
- Maintenez le bouton **SET+** ou **SET-** enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche à l'écran d'information. Le véhicule atteint progressivement la vitesse sélectionnée.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). La vitesse programmée change par paliers de 2 km/h (1,2 mph) environ.

Le système devra peut-être freiner pour que le véhicule atteigne la nouvelle vitesse programmée. La vitesse programmée s'affiche en permanence à l'écran d'information lorsque le système est actif.

Reprise de la vitesse programmée

Note : *N'utilisez le bouton de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez brièvement sur le bouton **RES** (reprise). Le véhicule revient à la vitesse programmée précédemment. La vitesse programmée s'affiche en permanence à l'écran d'information lorsque le système est actif.

Désactivation automatique à basse vitesse

Le système ne fonctionne pas si le véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h (12,4 mph). Une alarme sonore retentit et le freinage automatique est annulé si le véhicule passe en dessous de cette vitesse.

Utilisation en terrain montagneux

Note : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il freine pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.*

Sélectionnez un rapport inférieur lorsque le système est activé lors de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Le système requiert un apport additionnel du frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage classique du véhicule et en prévenir la surchauffe.

Désactivation du système

Note : *La mémoire de vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.*

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt) ou coupez le contact.

Anomalies de détection

AVERTISSEMENT

En de rares occasions, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.

Le champ de vision du capteur radar est limité. Dans certaines situations, il peut ne détecter aucun véhicule ou le détecter trop tard. Le graphique de véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

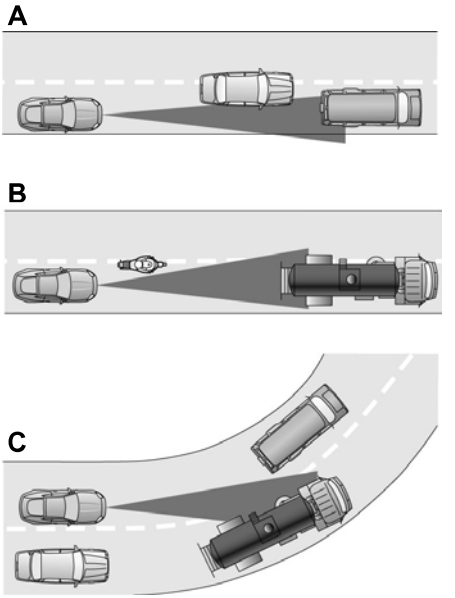

E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

A Lorsque vous roulez sur une voie autre que celle du véhicule qui vous précède.

B Lorsque des véhicules s'engagent sur votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement sur votre voie.

C Lorsque la détection des véhicules qui vous précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans ces cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si la partie avant de votre véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar pourrait être modifiée. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement corrects du radar.

Système non disponible

Des situations peuvent provoquer la désactivation du système ou en prévenir l'activation lorsqu'elle est demandée, notamment :

- Un capteur obstrué.
- Une température élevée des freins.
- Une panne du système ou d'un système connexe.

Note : *Si vous désactivez le contrôle électronique de stabilité (ESC), le régulateur de vitesse adaptatif n'est alors pas disponible. Voir* ***Utilisation du contrôle de stabilité*** *(page 231).*

Capteur obstrué

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de frein de remorque de marché de deuxième monte. Les freins de remorque de marché de deuxième monte ne fonctionnent pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif avec une étrave de chasse-neige.

N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures graves.

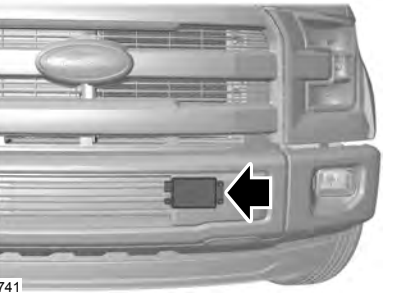
E183741

Un message s'affiche si les signaux radar du capteur sont obstrués. Le capteur est situé derrière un cache, près de la calandre inférieure, côté conducteur. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas si les signaux radar sont obstrués. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar logé dans la calandre est encrassée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar logé dans la calandre est propre mais le message reste affiché.	Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes chutes de neige ou précipitations perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Attendez quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse normal.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement de blocage sans que le capteur ne soit pour autant bloqué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après un cycle d'allumage.

Passage en mode de régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse normal ne freinera pas en présence de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

Vous pouvez passer manuellement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 122).

Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne s'affiche pas, le système ne réagit pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent et le freinage automatique n'est pas activé. Le système rappelle son dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

ALERTE CONDUCTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le système de détection de la somnolence du conducteur est une aide au conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Note : *Le système mémorise les paramètres d'activation ou de désactivation dans le menu de l'écran d'information pour tous les cycles d'allumage.*

Note : *S'il est activé dans le menu, le système est actif à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph).*

Note : *La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.*

Note : *Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.*

Note : *Le système pourrait ne pas être disponible lorsque le temps est maussade ou que la visibilité est limitée.*

Le système étudie le comportement au volant du conducteur en utilisant diverses données incluant celles transmises par le capteur d'une caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message dans l'affichage d'information.

Utilisation de l'alerte conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système par l'intermédiaire de l'affichage d'information en sélectionnant Paramètres, puis Assistance conducteur et enfin Alerte conducteur dans le menu. Une fois activé, le système surveille le niveau de vigilance du conducteur en analysant son comportement par rapport aux marquages de voie et à d'autres facteurs déterminants.

Messages d'avertissement

Note : *Nota : Le système n'émet pas d'avertissements à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).*

Le système d'avertissement agit en deux étapes. Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'est donc affiché que pour une courte période. Si le système détecte des signes de fatigue plus sérieux de la part du conducteur, il émet un second avertissement qui s'affiche plus longtemps à l'écran d'information. Appuyez sur la touche OK des commandes au volant pour annuler l'avertissement. Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Note : *Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).*

Note : *La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.*

Note : *Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.*

Note : *Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part au niveau du volant pendant quelques instants, le système vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.*

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Note : *Le réglage du système, activé ou désactivé, est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, sauf si une clé MyKey® est détectée. Lorsqu'une clé MyKey® est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.*

Note : *Si une clé MyKey® est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet. Vous pouvez uniquement modifier les réglages de mode et d'intensité.*

Appuyez sur le bouton situé sur la console centrale pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

Le système comprend un réglage de paramètre standard et un menu de paramètre en option. Pour afficher ou régler les paramètres, Voir **Généralités** (page 122). le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous pouvez activer.

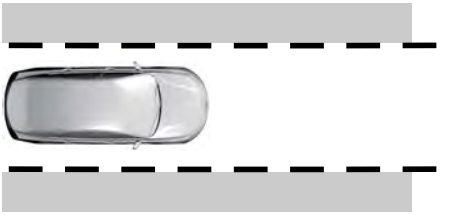

E165515

Alerte seulement – Génère une vibration dans le volant lorsqu'un déport involontaire est détecté.

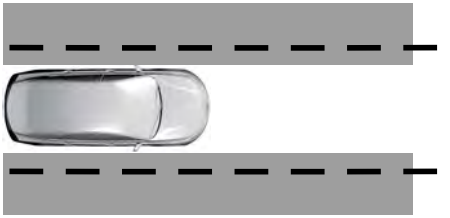

E165516

Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

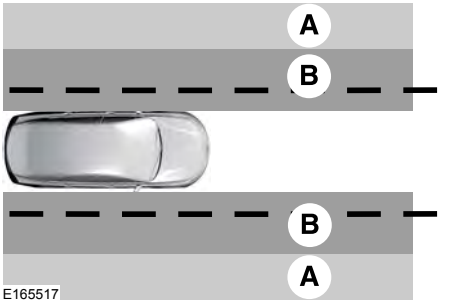

E165517

A Alerte

B Aide

Alerte + Aide – Envoie un signal d'entrée de couple de direction assistée vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Note : *Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.*

Intensité : ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations du volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte et d'aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Bas
- Moyen
- Haut

Affichage système

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marqueurs routiers apparaît sur l'écran d'information.

Si vous sélectionnez le mode d'aide après la mise en fonction du système, des flèches apparaissent avec les marqueurs routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marqueurs routiers n'est plus affichée.

Note : *La représentation graphique du véhicule vu de haut peut rester affichée si le régulateur de vitesse adaptatif est activé.*

Lorsque le système est activé, la couleur de la signalisation horizontale change selon l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement incapable de transmettre un avertissement ou d'intervenir sur les côtés de la voie indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Votre clignotant est en marche.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.

- La route ne comporte pas de marqueurs routiers ou les marqueurs routiers n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marqueurs routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres ou angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour plus de renseignements.

Vert : indique que le système est disponible et prêt à transmettre un avertissement ou à intervenir sur les côtés de la voie indiqués.

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système transmet ou a transmis un avertissement de maintien du véhicule sur la voie.

Vous pouvez désactiver provisoirement le système à tout moment en exécutant l'une ou l'autre des actions suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation de votre clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Recherche des pannes

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?
La vitesse du véhicule s'est écartée de la plage de fonctionnement du dispositif
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra
Changement de voie intentionnel rapide
Le véhicule est trop près des marquages de voie
Le véhicule franchit une courbe à haute vitesse
Le système a anticipé une autre intervention dans la dernière seconde précédente
Marqueurs routiers ambigus (surtout dans les zones de construction)
La luminosité ambiante change rapidement
Décalage prononcé et soudain des marqueurs routiers
Intervention du système ABS ou AdvanceTrac
Caméra obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise
Vous suivez de trop près le véhicule qui vous précède

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?
Passage d'une voie avec marqueurs routiers à une voie sans marqueurs routiers, ou inversement
Eau stagnante sur la route
Marqueurs routiers à peine visibles (marqueurs routiers jaunes partiels sur les routes de béton)
Voie trop étroite ou trop large
L'étalonnage de la caméra n'a pas été effectué après un remplacement du pare-brise
La route est étroite ou la chaussée accidentée
Accessoires de véhicules tels que des chasse-neige

Pourquoi le véhicule ne revient-il pas au milieu de la voie tel que prévu en modes d'alerte et d'alerte et d'aide?
Forts vents latéraux
Chaussée fortement bombée
Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé
La charge lourde du véhicule est mal répartie ou la pression des pneus est incorrecte
Les pneus ont été remplacés (incluant la pose de pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée
Accessoires de véhicules tels que des chasse-neige ou remorques

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

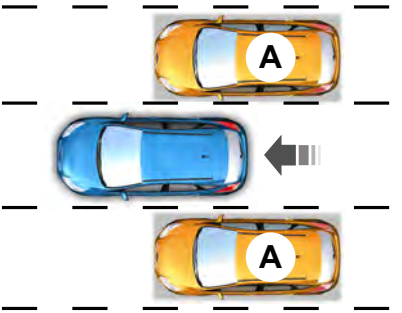

E124788

Le système d'information sur les angles morts a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs. Ce système vous avertit lorsque des véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

Note : *Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets, et ne détecte pas non plus les véhicules stationnés, les personnes, animaux ou infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.*

Note : *Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.*

Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte automatique, le système d'information sur les angles morts reste activé tant que le levier sélecteur est à la position de marche avant (D). Si vous engagez la marche arrière (R) ou la position de stationnement (P), le système d'information sur les angles morts est désactivé. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se réactive lorsque vous roulez à plus de 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte manuelle, le système d'information sur les angles morts est activé dans toutes les positions du levier de vitesse, sauf en marche arrière (R).

Note : *Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Témoins et messages du système

E142442

Le système d'information sur les angles morts éclaire un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Lorsque le système d'information sur les angles morts vous alerte de la présence d'un véhicule alors que le clignotant du côté concerné est activé, le témoin d'alerte du système d'information sur les angles morts clignote à une fréquence d'avertissement accélérée.

Le témoin d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

Note : *Le témoin d'alerte clignote en cas d'alerte lorsque le clignotant du côté concerné est simultanément activé.*

Obstruction d'un capteur du système

AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

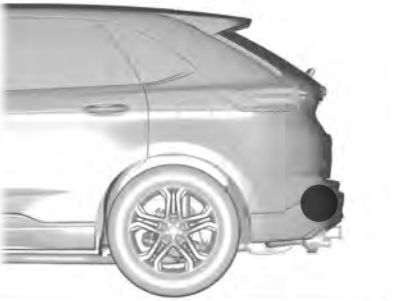

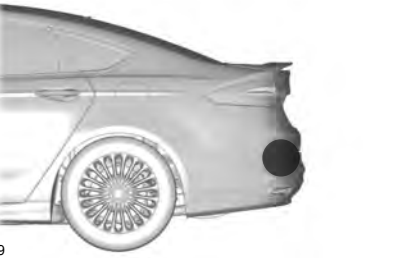

E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. La présence de saleté, de boue et de neige devant les capteurs ou la conduite par forte pluie peuvent nuire au bon fonctionnement du système. D'autres types d'obstructions devant les capteurs peuvent aussi entraîner la dégradation du système. Dans ce type de situation, on parle d'anomalie d'« obstruction ».

Note : *N'apposez pas d'autocollant de pare-chocs ou n'appliquez aucun produit de réparation sur ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information. Aussi, les témoins d'alerte du système BLIS restent allumés et le système de fournit plus aucun avertissement d'approche de véhicule. Le message d'avertissement à l'écran d'information peut être effacé, mais les témoins d'alerte restent allumés.

Pour remédier à une anomalie d'« obstruction », procédez de l'une des deux manières suivantes :

- Une fois l'obstruction éliminée de devant les capteurs, ou si l'intensité de l'intempérie (pluie ou neige) diminue ou cesse complètement, conduisez quelques minutes en circulation normale pour permettre aux capteurs de détecter des véhicules à l'approche.
- Établissez, coupez puis établissez de nouveau le contact du véhicule.

Note : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement le système d'information sur les angles morts. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement le système d'information sur les angles morts. Le fonctionnement du système d'information sur les angles morts avec une remorque attelée n'est pas efficace.*

Anomalies du système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 140).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement le système d'information sur les angles morts à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 122). Lorsque le système d'information sur les angles morts est désactivé, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Par ailleurs, le témoin d'anomalie au tableau de bord s'allume. Lorsque vous activez ou désactivez le système d'information sur les angles morts, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Note : *Le système d'information sur les angles morts garde en mémoire le dernier réglage choisi (activé ou désactivé).*

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système d'information sur les angles morts. Une fois désactivé de façon permanente, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, n'utilisez JAMAIS l'alerte de trafic transversal à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs, ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. L'alerte de trafic transversal ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

L'alerte de trafic transversal est conçue pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Utilisation du système

L'alerte de trafic transversal s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Lorsque vous sortez le levier sélecteur de la position marche arrière (R), l'alerte de trafic transversal se désactive.

Note : *L'alerte de trafic transversal fonctionne uniquement lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R).*

L'alerte de trafic transversal est conçue pour détecter les véhicules approchant à une vitesse maximale de 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

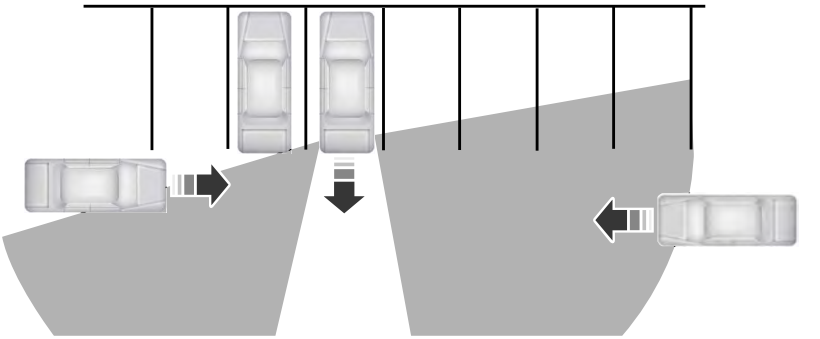

E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du coté droit est presque maximisée.

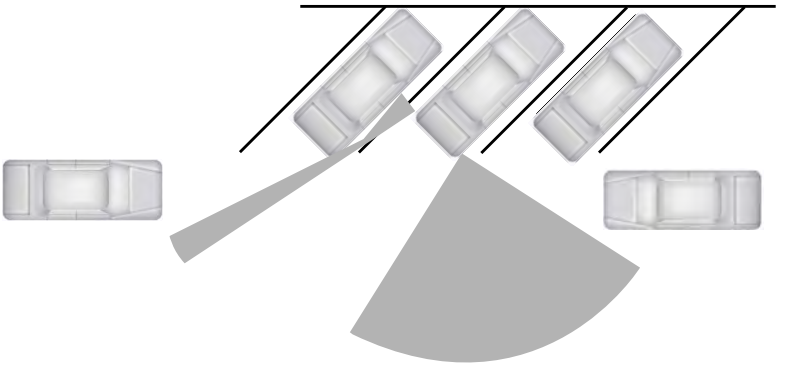

E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Témoins, messages et alertes sonores du système

E142442

L'alerte de trafic transversal allume un témoin d'alerte orange dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. L'alerte de trafic transversal émet également un avertissement sonore et affiche un message sur l'écran d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne conjointement au sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Aide au stationnement** (page 235).

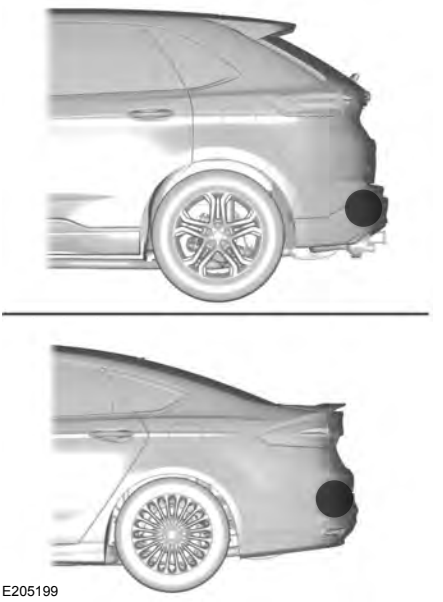

E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 262). Si le système d'information sur les angles morts est obstrué, l'alerte de trafic transversal le sera également. Dès que vous engagez la marche arrière (R), un message correspondant s'affiche à l'écran d'information.

Limites du système

Le fonctionnement de l'alerte de trafic transversal est limité dans certaines conditions, p. ex., des conditions météorologiques particulièrement mauvaises ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur sont susceptibles de gêner la détection des objets.

Les situations suivantes peuvent également limiter les performances de l'alerte de trafic transversal :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant les capteurs.
- Véhicules s'approchant à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph).
- déplacement en marche arrière à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph);
- Quitter une place de stationnement en épi en marche arrière.

Fausses alertes

Note : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement l'alerte de trafic transversal. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement l'alerte de trafic transversal. Si une remorque est attelée au véhicule, l'alerte de trafic transversal sera beaucoup moins efficace.*

Dans certains cas, le système d'alerte de trafic transversal peut déclencher une fausse alerte entraînant l'activation du témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture du système. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Anomalies du système

Si l'alerte de trafic transversal détecte une anomalie au niveau du capteur gauche ou droit, un message s'affichera sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 140).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement l'alerte de trafic transversal sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 122). Lorsque vous désactivez l'alerte de trafic transversal, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Note : *L'alerte de trafic transversal s'active à chaque établissement du contact et il est prêt à déclencher des alertes si les circonstances l'exigent dès que la position marche arrière (R) est engagée. Le système d'alerte de trafic transversal ne se souviendra pas du dernier réglage de marche ou d'arrêt.*

Vous pouvez également demander à un concessionnaire autorisé de désactiver définitivement l'alerte de trafic transversal. Une fois désactivé définitivement, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS

Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Note : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION (Selon l'équipement)

Principe de fonctionnement (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système NE freine PAS automatiquement votre véhicule. Si vous omettez d'appuyer sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule.

Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne peut prévenir toutes les collisions. Ne comptez pas sur ce système pour remplacer votre jugement ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse adéquates.

Note : *Le système ne détecte pas, n'avertit pas ou ne réagit pas aux collisions pouvant survenir de l'arrière ou des côtés de votre véhicule.*

Note : *Le système d'avertissement de collision est actif à des vitesses supérieures à environ 8 km/h (5 mph).*

Note : *L'avertisseur de collision est indisponible si vous désactivez le contrôle électronique de stabilité. Voir* ***Utilisation du contrôle de stabilité*** *(page 231).*

E156130

Il vous avertit de certains risques de collision. Le capteur du système détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule qui se déplace dans la même direction.

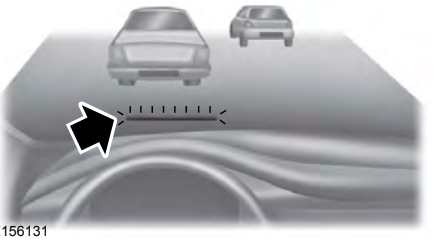
E156131

Lorsque votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule, un témoin de couleur rouge clignote et une tonalité retentit.

L'assistance de freinage vous aide à réduire la vitesse d'impact en préchargeant les freins. Si le risque de collision continue d'augmenter malgré l'avertissement visuel et sonore, l'assistance de freinage prépare le circuit de freinage pour un freinage rapide. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais si la pédale de frein est enfoncée, ne serait-ce que légèrement, les freins sont serrés au maximum de leur capacité.

Utilisation du système d'avertissement de collision

AVERTISSEMENT

L'assistance de freinage du système d'avertissement de collision réduit la vitesse d'impact uniquement lorsque vous freinez avant la collision. Comme dans toute situation de freinage, vous devez appuyer sur la pédale de frein.

Vous pouvez utiliser la commande de l'écran d'information pour régler la sensibilité du système d'avertissement de collision ou pour activer le système ou le désactiver. Votre véhicule se souvient de ces réglages à tous les cycles d'allumage. Vous pouvez modifier la sensibilité du système d'avertissement de collision sur l'un des trois réglages possibles. Voir **Généralités** (page 122).

Note : *Il est conseillé de désactiver le système d'avertissement de collision en cas de pose d'un chasse-neige ou d'un équipement similaire pouvant obstruer le capteur radar. Votre véhicule se souvient du réglage sélectionné à tous les cycles d'allumage.*

Note : *Dans la mesure du possible, le constructeur recommande d'utiliser le réglage de sensibilité maximal. Si les avertissements s'avèrent trop fréquents, vous pouvez réduire la sensibilité du système. Une sensibilité réduite fait que les avertissements sont moins fréquents et plus tardifs.* *Voir **Généralités** (page 122).*

Capteurs obstrués

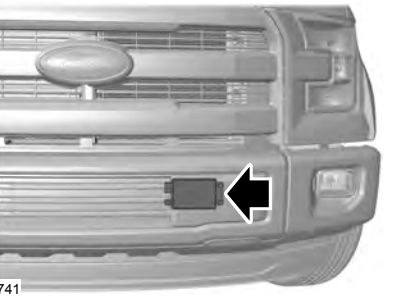
E183741

Si un message de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, il se peut que de la saleté, de l'eau ou qu'un objet obstrue le capteur. Le capteur est situé derrière un cache, près de la grille de calandre inférieure côté conducteur. Si le capteur

est obstrué, votre véhicule ne bénéficiera d'aucune vision à travers le capteur et le système d'avertissement de collision ne fonctionnera pas. Les causes possibles à l'origine d'un message de capteur obstrué et les mesures à prendre correspondantes sont indiquées ci-dessous.

Cause	Mesure à prendre
Le couvercle du capteur radar dans la grille de calandre est sale ou obstrué	Nettoyez le couvercle du capteur radar ou éliminez l'obstruction
La surface du couvercle de capteur radar est propre, mais le message reste affiché à l'écran	Patientez quelques instants. La réinitialisation du radar peut prendre plusieurs minutes suite à l'élimination de l'obstruction
De fortes chutes de neige, fortes précipitations ou un brouillard épais perturbent les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est provisoirement désactivé. Peu après l'amélioration des conditions météorologiques, le système d'avertissement de collision se réactive automatiquement
Les trombes d'eau, la neige ou la glace sur la chaussée interfèrent avec les signaux radar	Le système d'avertissement de collision est provisoirement désactivé. Peu après l'amélioration des conditions météorologiques, le système d'avertissement de collision se réactive automatiquement

Limites du système

AVERTISSEMENT

L'assistance de freinage du système d'avertissement de collision réduit la vitesse d'impact uniquement lorsque vous appuyez d'abord sur les freins. Vous devez freiner comme vous le feriez dans une situation de freinage habituelle.

Dû aux particularités de la technologie du radar, certaines situations pourraient ne pas déclencher d'avertissement de collision. Ces situations comprennent :

- Des véhicules stationnés, ou se déplaçant à moins de 10 km/h (6 mph).
- Les piétons et les obstacles sur la route.
- Les véhicules venant en sens inverse sur la même voie.
- De mauvaises conditions météorologiques (consultez la section relative aux capteurs obstrués).
- L'accumulation de débris sur la calandre près des phares (consultez la section relative aux capteurs obstrués).
- Une distance trop courte avec le véhicule de devant.
- Des mouvements importants du volant et de la pédale (style de conduite très dynamique).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si la partie avant de votre véhicule est endommagée, la zone de détection du capteur radar pourrait être modifiée. Cela peut se traduire par des avertissements de collision non signalés ou erronés. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la zone de détection et le fonctionnement corrects du capteur radar.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

ÉLÉMENTS DE FIXATION DE CHARGE (Selon l'équipement)

Points d'ancrage BoxLink™

Ces points d'ancrage se fixent sur les parois intérieures de plateau pour vous aider à amarrer le chargement. Les points d'ancrage peuvent être verrouillés pour empêcher la dépose ou déverrouillés pour la dépose.

Points d'ancrage BoxLink

Note : *Laissez la clavette dans la serrure pendant la dépose ou la pose des points d'ancrage. Il n'est pas possible de retirer la clavette de la serrure si elle n'est pas en position verrouillée.*

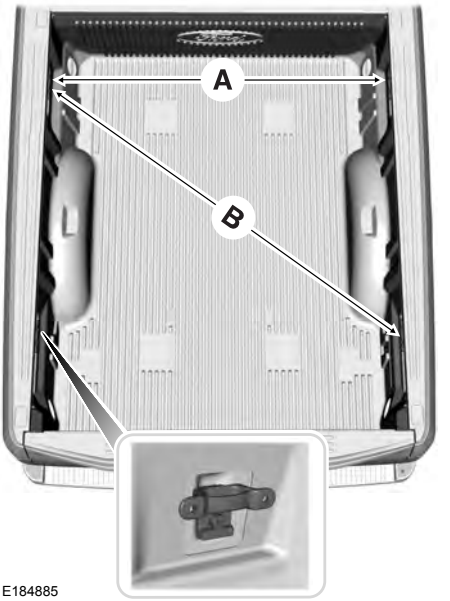

A. Force maximale de 1 223 N (275 lb) entre points d'ancrage directement opposés.

B. Force maximale de 2 669 N (600 lb) entre points d'ancrage diagonalement opposés.

Fixez le chargement avec une force maximale de 1 223 N (275 lb) exercée entre points d'ancrage BoxLink directement opposés, ou une force maximale de 2 669 N (600 lb) entre points d'ancrage BoxLink diagonalement opposés.

Dépose des points d'ancrage BoxLink

1. Introduisez la clavette dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.
2. Tirez le bas du point d'ancrage vers l'extérieur tout en poussant son sommet vers le bas.
3. Tenez le point d'ancrage lorsqu'il sort de la fente de montage.

Pose des points d'ancrage BoxLink

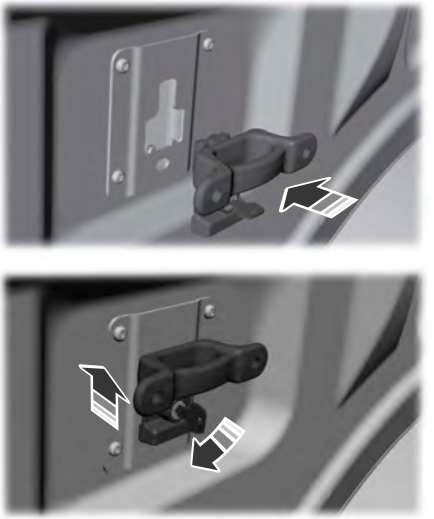

E189558

1. Introduisez la clavette dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.
2. Insérez le point d'ancrage dans la fente de montage et poussez-le vers le haut. Assurez-vous que le point d'ancrage est complètement engagé.
3. Tournez la clavette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.
4. Retirez la clavette.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche - Il s'agit du poids du véhicule incluant un plein de carburant et l'équipement de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

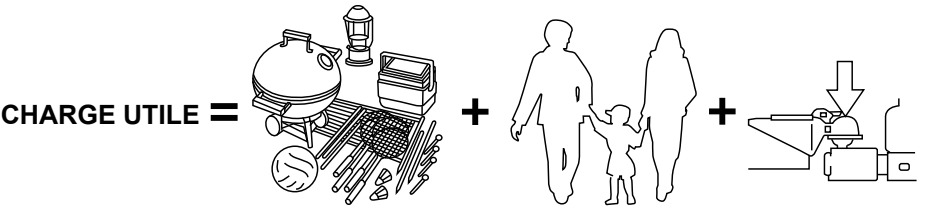

E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention **“ LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb ”** pour connaître la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par le concessionnaire, vous devez en soustraire le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT

La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Exemple seulement :

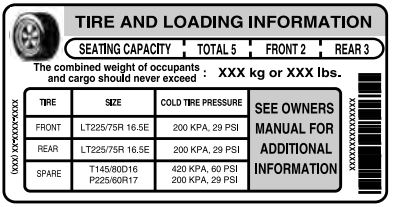

E210944

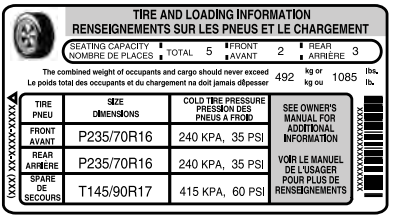

E210945

E143817

Poids de la charge - cette valeur comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Note : *Pour obtenir de plus amples de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.*

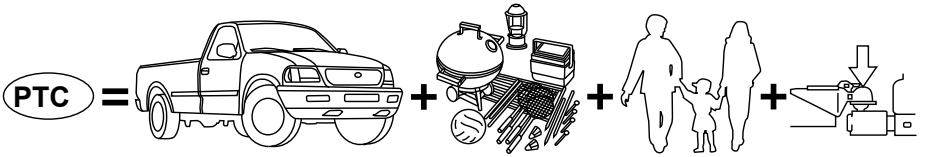

E143818

PTC (Poids total en charge) - il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, de la charge et des occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge**

Exemple seulement :

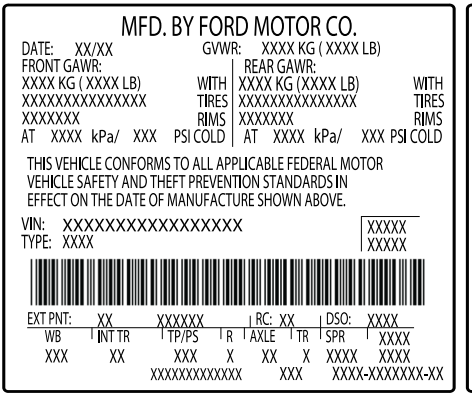

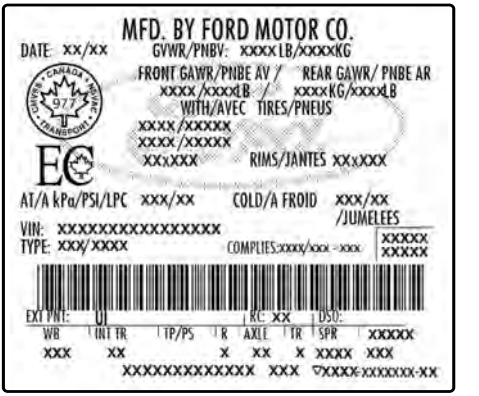

E198828

AVERTISSEMENT

Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

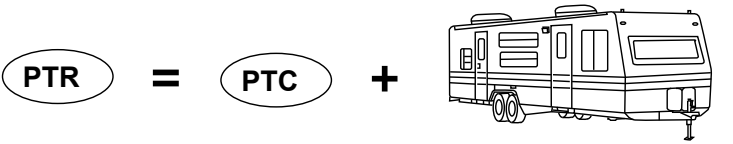

E143819

PTR (poids total roulant) - il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (68 kg [150 lb] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge sur le pivot d'attelage de 15 à 25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 g (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (635 kg - 340 kg [5 X 68 kg] = 295 kg.).
5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le conducteur et quatre amis ainsi que tous les sacs de golf ? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 - (5 x 99) - (5 x 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour

transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (5 × 220 lb) - (5 × 30 lb) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : 635 - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (2 × 220 lb) - (12 × 100 lb) = 1 400 - 440 - 1 200 = 240 lb. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb – (2 x 220 lb) – (9 x 100 lb) = 1 400 – 440 – 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

ACCÈS AU PLATEAU (Selon l'équipement)

Marchepied latéral de plateau

Utilisez le marchepied pour accéder plus facilement au plateau.

Note : *Rabattez le marchepied avant de conduire.*

Note : *Ne dépassez pas un poids de 227 kg (500 lb) sur le marchepied. Ce poids comprend l'utilisateur plus son chargement.*

Note : *N'utilisez pas le marchepied pour soulever le véhicule. Utilisez uniquement les points de levage appropriés.*

Note : *Le marchepied peut fonctionner plus lentement par temps froid.*

Note : *Le mécanisme de marchepied peut accumuler des débris comme de la boue, de la terre, de la neige, de la glace et du sel. Ces matières peuvent empêcher le déploiement automatique du marchepied lorsque vous appuyez sur le bouton. Dans ce cas, assurez-vous d'appuyer sur le bouton puis, avec précaution, déployez manuellement le marchepied. Chassez les débris au pulvérisateur à haute pression et repliez le marchepied.*

Déploiement du marchepied

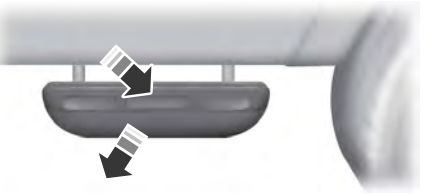

E167268

Appuyez sur le bouton avec votre pied. Le marchepied se déploie automatiquement de sa position de rangement.

Rangement du marchepied

E167269

Avec le pied, poussez le marchepied sous votre véhicule jusqu'à ce qu'il s'enclenche complètement. N'appuyez pas sur le bouton pendant le rangement du marchepied.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

RAMPES DE PLATEAU (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

La partie coulissante de la rampe est un bout rétreint. Ne placez pas les doigts ou les mains dans un bout rétreint.

Déployez et rétractez la rampe uniquement lorsqu'elle est reliée à la plaque de hayon.

Assurez-vous que la rampe est installée correctement lors du chargement et du déchargement de l'équipement sur la rampe.

Ne vous tenez pas debout ou assis sur la rampe lorsqu'elle se trouve en position rangée.

Installez la rampe uniquement dans les angles de rampe prescrits.

Note : *La capacité maximale de la rampe est de 363 kg (800 lb).*

Note : *Vérifiez que la rampe se trouve sur un sol stable avant toute utilisation.*

Note : *Pour le chargement et le déchargement de l'équipement, l'orientation de votre rampe doit se situer entre 10° vers le haut et 26° vers le bas pour éviter d'endommager la pince de rampe et la plaque de hayon.*

Utilisation de la rampe de plateau

1. Déposez les câbles avant et arrière.

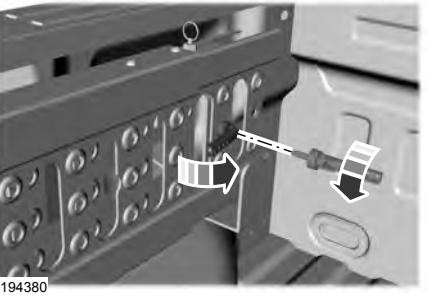

E194380

2. Ouvrez les bras de levier à came et dévissez les boulons à came.
3. Retirez la rampe du support de rampe.

E211150

Note : *Un outil à surface lisse peut être utilisé pour faire tourner les arrêts.*

4. Faites tourner les arrêts sur le côté inférieur de la rampe jusqu'à la position ouverte.

E194382

5. Faites glisser la pince de rampe sur la plaque de hayon.

E194383

6. Tirez le boulon de repérage pour l'extraire et déployez la rampe jusqu'à ce que le boulon se trouve en position d'utilisation, puis réglez la rampe sur un sol stable.

Rangement de la rampe de plateau

1. Redressez la rampe. Tirez le boulon de repérage vers l'extérieur.
2. Faites glisser la rampe en position de stockage jusqu'à se que le boulon de repérage se verrouille.

Note : *Assurez-vous que le repérage correct a été appliqué pour votre taille de plateau.*

3. Faites glisser la pince de rampe hors de la plaque de hayon.
4. Faites tourner les arrêts sur le côté inférieur de la rampe jusqu'à la position fermée.

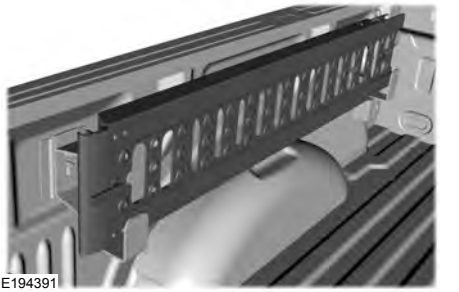
E194391

5. Placez la rampe dans le support de rampe.
6. Posez les boulons à came et fermez les bras de levier à came.
7. Fixez les câbles avant et arrière.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pose du support de rampe

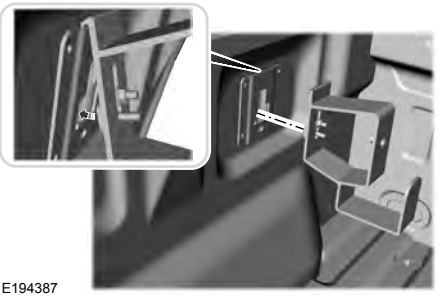

1. Accrochez la partie supérieure du support de rampe sur la plaque de montage et mettez le support de rampe en position en le faisant tourner.

2. Faites glisser les goujons du support de rampe vers le haut en position installée.
3. Serrez l'écrou du support de rampe.

Note : *L'écrou doit se trouver sur le goujon supérieur.*

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Note : *Pour empêcher que votre remorque accumule des kilomètres et que les renseignements sur la remorque apparaissent lorsque vous redémarrez votre véhicule après avoir déconnecté votre remorque, vous devez désactiver la remorque. Utilisez l'écran d'information et allez au menu Remorquage puis à l'option Sélectionner remorque. Sélectionnez l'option Aucune remorque active. Voir* ***Affichage d'information*** *(page 122).*

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés au remorquage. Voir **Fusibles** (page 340).

Votre véhicule peut vous permettre de modifier les fonctions de remorquage. Voir **Généralités** (page 122).

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les pneus gauche et droit de la remorque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur de 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement en angle vers le bas par rapport à votre véhicule, vu de côté.

Si vous conduisez avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 274).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/

PRO TRAILER BACKUP ASSIST™

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : *Ce système ne remplace pas des pratiques de conduite sécuritaires.*

Note : *Vous devez toujours être conscient de la combinaison véhicule-remorque et de ce qui vous entoure.*

Note : *Le système ne détecte pas ou n'empêche pas le véhicule ou la remorque d'entrer en contact avec les objets environnants.*

Note : *Gardez à l'esprit que le train avant du véhicule bascule lors du changement de direction de la remorque.*

Note : *Le système compte sur les mesures de l'utilisateur pour déterminer la position de l'autocollant et les limites du système. Il est essentiel d'effectuer correctement les mesures principales. Des mesures incorrectes peuvent entraîner le mauvais fonctionnement du système jusqu'au contact entre le véhicule et la remorque.*

Note : *Le système limite la vitesse du véhicule lors de la marche arrière. Le système ne remplace pas la bonne utilisation de l'accélérateur et des pédales de frein.*

Principe de fonctionnement

Cette fonction vous aide à diriger votre véhicule lorsque vous reculez avec une remorque attelée. Maintenez le bouton de commande tourné dans le sens où vous souhaitez diriger la remorque et le système se charge de la direction. Ceci vous permet de vous concentrer sur les rétroviseurs, ainsi que sur le frein et l'accélérateur.

Chaque remorque que vous utilisez avec votre véhicule doit être configurée une fois.

Vous devez veiller à suivre le processus de configuration avec précision, afin de vous assurer que l'autocollant est placé correctement.

Configuration de Pro Trailer Backup Assist

Note : *Une fois que vous avez entré les données de la remorque dans le système, celles-ci sont mémorisées pour vous aider à vous en souvenir. Au total, 10 remorques peuvent être ajoutées au système.*

Étape 1 : Positionnez le véhicule et la remorque

Attelez la remorque conventionnelle à votre véhicule. Voir **Vérifications de remorquage essentielles** (page 306).

Stationnez le véhicule et la remorque attelée sur une surface plane.

E209759

Assurez-vous que le véhicule et la remorque sont alignés l'un par rapport à l'autre. Vous pouvez vérifier ceci en conduisant en ligne droite.

E209760

Étape 2 : Suivez les messages sur l'écran d'information

Appuyez sur le bouton pour activer le système.

E209765

1. Sélectionnez l'option pour ajouter une remorque au menu du tableau de bord, à l'aide des commandes au volant. Voir **Généralités** (page 122).
2. Ajoutez un nom personnalisé pour la remorque à l'aide des messages à l'écran. Utilisez la flèche vers le bas pour faire défiler jusqu'à la lettre souhaitée puis appuyez sur la flèche de droite pour passer à la lettre suivante. Appuyez sur OK pour continuer.
3. Sélectionnez le type de circuit de freinage pour la remorque que vous ajoutez.
4. Sélectionnez le niveau d'effort de freinage pour la remorque.

Note : *L'option par défaut est Bas. Cette option est recommandée pour la plupart des remorques. Si les freins de la remorque requièrent plus de tension initiale, ou si vous préférez un freinage plus agressif, sélectionnez alors les autres options au besoin.*

5. Sélectionnez le type de remorque.

Voici quelques exemples de remorques de type conventionnel.

Note : *Vous ne pouvez pas utiliser le système avec les types de remorques marqués d'une croix.*

Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles. Il ne fonctionne pas avec d'autres types de remorque y compris les types à col de cygne et à sellette.

E209766

Suivez les messages sur l'écran d'information.

Étape 3 : Placez l'autocollant sur le cadre de la remorque

L'autocollant fourni doit être placé dans une zone visible à côté de la caméra de recul.

Note : *Les lampes d'aire de chargement et d'attelage de la remorque s'allument automatiquement pour une meilleure visibilité.*

Note : *Un assistant peut vous aider à effectuer la procédure suivante.*

Note : *Assurez-vous que rien ne bloque la vue de la caméra de recul de l'autocollant. Par exemple des éléments comme un levier de manœuvre ou câblage.*

Note : *Positionnez l'autocollant sur une surface plane, sèche, propre et horizontale. Pour de meilleurs résultats, appliquez l'autocollant lorsque les températures sont supérieures à 0ºC (32ºF).*

Note : *Ne déplacez pas les autocollants une fois qu'ils ont été placés. Ne réutilisez pas des autocollants s'ils ont été retirés.*

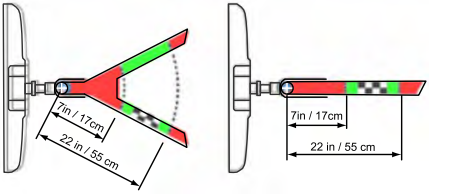

E209805

Utilisez la carte de mesure fournie, une mesure à ruban et un stylo pour marquer soigneusement l'endroit où l'autocollant doit être collé (fournie dans la poche de couvercle arrière de votre guide de démarrage rapide). Assurez-vous que l'intégralité de l'autocollant se trouve dans la zone entre les deux arcs ou les repères de distance sur le diagramme, et qu'il est aussi visible dans l'affichage de la caméra de recul.

Étape 4 : Prenez les mesures

Une fois l'autocollant correctement placé sur la remorque, vous devez prendre des mesures importantes.

Note : *Les mesures doivent être précises pour que le système puisse fonctionner correctement.*

Note : *Arrondissez la valeur de mesure au demi-pouce le plus proche.*

Note : *Arrondissez vers le haut si la longueur mesurée est de un quart de pouce ou plus. Arrondissez vers le bas si la longueur mesurée est inférieure à un quart de pouce. Par exemple, 31,11 cm (12,25 in) serait arrondi à 31,75 cm (12,50 in). 30,8 cm (12,13 in) serait arrondi à 30,48 cm (12,00 in).*

Note : *Utilisez les unités métriques ou impériales appropriées en fonction de votre pays ou véhicule.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Enregistrez les quatre distances principales (A, B, C, D) conformément à la carte de mesure. Enregistrez le nom de la remorque pour ces mesures.

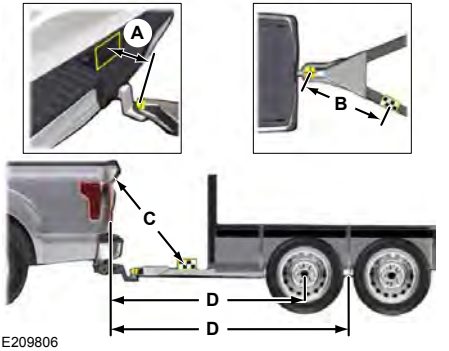

Distance A

La distance horizontale de la plaque d'immatriculation au centre de la boule d'attelage sur la remorque.

Distance B

La distance horizontale du centre de la boule d'attelage au centre de l'autocollant.

Distance C

La distance de la caméra de recul au centre de l'autocollant.

Distance D

La distance du hayon au centre de l'essieu de remorque (remorque à un seul essieu), ou le centre des essieux (remorques avec deux essieux ou plus).

Étape 5 : Entrez les mesures à l'aide de l'écran d'information

À l'aide des mesures enregistrées, entrez les données requises dans le système. Suivez les messages sur l'écran pour entrer chaque mesure prise à l'étape 4. Lorsque toutes les quatre distances ont été entrées, une confirmation s'affiche. Contrôlez que les valeurs sont correctes avant de poursuivre, ou retournez en arrière pour modifier des valeurs au besoin.

Étape 6 : Confirmez l'emplacement de l'autocollant

Contrôlez l'affichage de la caméra de recul pour voir si l'autocollant est identifié par le système et marqué d'un cercle rouge.

Confirmez que le cercle rouge est correctement placé sur l'image de l'autocollant dans l'affichage. Le message à l'écran vous demande de confirmer cela.

Note : *Si le système ne parvient pas à localiser l'autocollant, tentez de nettoyer l'objectif de la caméra, et assurez-vous également que l'autocollant se trouve dans la zone verte comme indiqué à l'étape 3.*

Étalonnage du système

Pour une configuration complète, conduisez votre véhicule en ligne droite entre 6 km/h (4 mph) et 39 km/h (24 mph) en suivant le message à l'écran.

Note : *Contrôlez vos mesures pour vous assurer que vous avez effectué les mesures depuis les points corrects.*

Note : *Si vous tournez le volant pendant cette procédure, l'étalonnage est interrompu.*

Note : *Nous vous déconseillons d'effectuer cette procédure pendant la nuit.*

Un message s'affiche pendant l'étalonnage et une fois l'étalonnage terminé.

Utilisation de la fonction Pro Trailer Backup Assist

Pour utiliser le système, appuyez sur le bouton et sélectionnez la remorque requise depuis l'affichage.

E209765

Une fois l'autocollant localisé, l'affichage vous invite à passer en position de marche arrière (R). Le système s'allume.

Note : *Le système ne fonctionne pas si vos mains sont sur le volant. Retirez vos mains pour reprendre la procédure.*

Suivez les messages à l'écran pour diriger votre véhicule et la remorque.

Note : *Il se peut que vous deviez conduire en marche avant pour redresser la remorque.*

Retirez vos mains du volant et tournez le bouton de commande Pro Trailer Backup Assist à la place. Le bouton agit comme commande de direction pour la remorque.

Note : *Plus vous tournez le bouton, plus le braquage de la remorque est serré.*

E209812

Maintenez le bouton tourné dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la gauche.

E209813

Maintenez le bouton tourné dans le sens des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la droite.

Note : *Entraînez-vous à manœuvrer avec le système dans un endroit sûr et dégagé pour commencer.*

Note : *Tentez de reculer en ligne droite puis en tournant le bouton lentement dans la direction voulue.*

Note : *Le fait de tourner et relâcher le bouton rapidement entraîne un mouvement brusque du véhicule.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

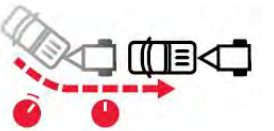

E209814

Relâchez le bouton lorsque la remorque se déplace dans la direction voulue. Commandez l'accélérateur et les freins pendant que le système dirige automatiquement votre véhicule pour permettre à la remorque de reculer en ligne droite.

Note : *La vitesse de votre véhicule est limitée automatiquement.*

Note : *Lorsque vous relâchez le bouton ou le tournez à la position centrale, votre véhicule suit le trajet de la remorque.*

Dépannage

Configuration

Le système est conçu pour être utilisé avec une grande variété de remorques. Cependant, certaines remorques n'ont pas de surface ou d'emplacement approprié pour monter l'autocollant. Ces remorques ne sont pas prises en charge. Toute tentative de placer l'autocollant sur une surface ne répondant pas aux exigences de montage de l'autocollant listées à l'étape 3 des instructions de configuration, ou la saisie de mesures imprécises pour poursuivre la configuration peut entraîner une anomalie du fonctionnement du système.

Les mesures doivent impérativement être précises pour que le système puisse fonctionner correctement. Si vous devez contrôler les mesures saisies ou les modifier, vous pouvez y accéder à travers les menus de la remorque au tableau de bord. Choisissez l'option de remplacement de l'autocollant depuis le menu des paramètres du remplacement de la remorque. Il n'est pas nécessaire de retirer l'autocollant si vous devez simplement consulter ou modifier les mesures.

Les avertissements ou difficultés suivantes de menu peuvent se produire pendant la configuration. Des conseils pour les résoudre sont listés ci-dessous.

La mesure A a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Le système est conçu pour fonctionner avec les barres d'attelage dont la distance entre la plaque d'immatriculation et le centre de la boule d'attelage est de 229 mm (9 in) à 406 mm (16 in) lorsqu'il est installé. Ne tentez pas d'utiliser des barres d'attelage d'une longueur n'entrant pas dans cette plage car les performances du système seront réduites et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système.
- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale de la plaque d'immatriculation et du centre de la boule d'attelage. Une distance en ligne droite qui inclut une montée ou une baisse verticale augmente la mesure et la rend imprécise. Les mesures imprécises réduisent les performances du système et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect du système. Voir l'étape 4 des instructions de configuration pour consulter les instructions de mesure.

La mesure B a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que les instructions de montage de l'autocollant à l'étape 3 de la configuration ont été suivies. Les autocollants placés en dehors de la zone autorisée nuisent aux performances du système et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect de la fonction.
- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du centre de l'autocollant au centre de la boule d'attelage. Une distance en ligne droite qui inclut une montée ou une baisse verticale augmente la mesure et entraîne une valeur imprécise à entrer dans le système. Voir l'étape 4 de la configuration des instructions de mesure supplémentaires.

La mesure C a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que les instructions de montage de l'autocollant à l'étape 3 de la configuration ont été suivies. Les autocollants placés en dehors de la zone autorisée nuisent aux performances du système et pourraient entraîner un fonctionnement incorrect de la fonction. Si vous avez répondu aux critères d'emplacement de l'autocollant et que vous voyez ce message, cet autocollant est soit trop bas, soit trop près de la caméra pour que celle-ci reconnaisse l'autocollant. Pour que le système fonctionne correctement, la hauteur de l'autocollant doit être abaissée si vous recevez l'avertissement minimal ou la hauteur de l'autocollant doit être relevée si vous recevez l'avertissement maximal.
  - Seul un autocollant peut être placé sur la remorque pour que le système fonctionne correctement. L'autocollant précédent doit être retiré ou couvert de sorte qu'un seul autocollant soit visible par la caméra.
  - Les mesures B et C doivent être remesurées si un nouvel autocollant est placé sur la remorque.

La mesure D a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du hayon au centre de l'essieu simple ou au centre de tous les essieux sur la remorque. Voir l'étape 4 de la configuration des instructions de mesure supplémentaires. Le système TBA ne prend pas en charge les longueurs de remorque en dehors de la plage autorisée par l'écran d'information.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Le système encercle quelque chose à côté de l'autocollant ou le système ne trouve pas l'autocollant :

- Assurez-vous que la caméra arrière est propre et que l'autocollant est clairement visible dans l'image de la caméra. Nettoyez la caméra et l'autocollant au besoin.
- Le système de caméra utilise les mesures saisies pour aider à localiser l'autocollant. Les mesures imprécises de l'autocollant réduisent la capacité du système à localiser l'autocollant. Vérifiez que les mesures saisies dans le système sont précises.
- Si vous ne pouvez pas résoudre le problème, tentez un nouvel emplacement de l'autocollant. L'emplacement de l'autocollant doit encore répondre aux exigences notées à l'étape 3 des instructions de configuration. Seul un autocollant peut être placé sur la remorque pour que le système fonctionne correctement. L'autocollant précédent doit être retiré ou couvert de sorte qu'un seul autocollant soit visible par la caméra.

Étalonnage

Le système surveille plusieurs paramètres du véhicule pour s'assurer que votre véhicule avance en ligne droite et que la remorque est droite derrière le véhicule. Toute commande de direction ou mouvement de la remorque entraîne l'interruption de l'étalonnage.

Pour des résultats optimaux :

- Empruntez une route longue, droite et lisse lors de la tentative d'étalonnage.
- Conduisez en ligne droite.
- Conduisez entre 8 km/h (5 mph) et 40 km/h (25 mph).

Fonctionnement du système

Les avertissements ou difficultés suivant(e)s peuvent se produire pendant le fonctionnement de la fonction. Des conseils pour les résoudre sont listés ci-dessous.

Le système n'est pas disponible :

- Le système compte sur plusieurs sous-systèmes dans votre véhicule pour fonctionner correctement. Si ces sous-systèmes ne fonctionnent pas correctement, il se peut que le système ne soit pas disponible.
  - La tension batterie basse est une condition empêchant le fonctionnement du système. Assurez-vous que la batterie est correctement chargée si le système n'est pas disponible.
  - Il se peut que vous deviez conduire votre véhicule en ligne droite au-dessus de 40 km/h (25 mph) avant que le système soit disponible de nouveau.
- Si le message s'affiche encore, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Autocollant perdu :

- Contrôlez ce qui suit si vous recevez le message Autocollant perdu pendant l'utilisation du système.
  - Arrêtez votre véhicule dès que le message s'affiche.
  - Assurez-vous que l'autocollant est visible dans l'image de la caméra de recul.
  - Nettoyez l'autocollant et la caméra pour s'assurer qu'ils ne sont pas obstrués.
  - Retirez tout objet pouvant bloquer la vue de l'autocollant. Selon la configuration de votre remorque et l'équipement monté sur la remorque, il est possible que l'autocollant ne se trouve pas dans l'affichage de la caméra lorsqu'il tourne sur la boule d'attelage mais pas pendant la configuration. Retirez l'obstruction si possible. Il est nécessaire de retirer l'autocollant de son emplacement actuel si l'obstruction ne peut pas être dégagée et de placer un autocollant neuf qui sera visible par la caméra dans toutes les positions de la remorque derrière votre véhicule.
  - Vous pouvez changer l'emplacement de votre autocollant depuis le menu de la remorque, en sélectionnant les options de la remorque, Modifier les paramètres de la remorque puis Changer l'option d'autocollant. L'autocollant précédant doit être retiré. **SEUL UN AUTOCOLLANT DOIT ÊTRE PLACÉ SUR LA REMORQUE POUR LE FONCTIONNEMENT CORRECT DU SYSTÈME.**
  - Le système de caméra utilise les mesures saisies pour aider à localiser l'autocollant. Les mesures imprécises réduisent la capacité du système à localiser l'autocollant. Vérifiez que les mesures saisies dans le système sont correctes. Reportez-vous à l'étape 4 de la configuration Pro trailer backup Assist pour les instructions sur les mesures.
  - Vous pouvez changer votre mesure depuis le menu de la remorque, en sélectionnant les options de la remorque, Modifier le paramètre de la remorque puis Changer l'option d'autocollant. Ignorez le message vous demandant de retirer cet autocollant et passez à l'étape suivante si vous souhaitez uniquement mettre à jour les mesures pour l'emplacement de l'autocollant actuel.

Le système ne recule pas en ligne droite :

- Les facteurs tels que la connexion de la barre d'attelage au récepteur d'attelage, au carrossage, à la pente et à la conformité dans la suspension de la remorque peut influencer la capacité du système à redresser votre remorque lorsque le bouton n'est pas tourné. Vous pouvez compenser le déport de la remorque vers la droite ou la gauche en tournant lentement le bouton Pro trailer backup Assist jusqu'à ce que la remorque suive votre

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

trajectoire souhaitée puis en maintenant le bouton dans cette position. Si vous voulez réétalonner le système pour reculer en ligne droite, vous pouvez le faire avec la procédure suivante.

- Allez au menu de la remorque, sélectionnez les options de la remorque, sélectionnez Changer le paramètre de la remorque puis Changer l'option de l'autocollant. Les mesures que vous avez enregistrées vont s'afficher. Ne les modifiez pas mais continuez à confirmer les mesures. Une fois que vous avez confirmé les mesures, le système vous invite à effectuer la procédure d'étalonnage.

Le système indique constamment l'avertissement Arrêt immédiat Angle de remorque maximal atteint :

- Le système utilise vos mesures pour déterminer la position de l'autocollant et établir les limites du système. La précision du montage de l'autocollant et des mesures de la remorque fournit des performances optimales du système. Si vous recevez constamment cet avertissement, il est probable qu'il y ait un problème au niveau du montage de l'autocollant ou des mesures saisies. Assurez-vous que l'autocollant est placé correctement conformément à l'étape 3 et que les mesures ont été effectuées correctement conformément à l'étape 4. Le guide de recherche des pannes pour les mesures de la remorque peut aussi être consulté pour faciliter la prise de mesures.
- Pour changer l'emplacement de l'autocollant ou les mesures de la remorque, allez au menu de la remorque, sélectionnez les options de la remorque, Changer le paramètre de la remorque puis Changer l'option de l'autocollant.
- Si l'emplacement de l'autocollant doit être modifié, l'autocollant précédent doit être retiré et un autocollant neuf doit être placé sur la remorque. **SEUL UN AUTOCOLLANT DOIT ÊTRE PLACÉ SUR LA REMORQUE POUR LE FONCTIONNEMENT CORRECT DU SYSTÈME.**
- Ignorez le message vous demandant de retirer cet autocollant et passez à l'étape suivante si vous souhaitez uniquement mettre à jour les mesures pour l'emplacement de l'autocollant actuel.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Le système indique constamment l'avertissement Arrêt immédiat Prendre le contrôle de la direction :

- Le système affiche cet avertissement lorsqu'il ne parvient plus à diriger le véhicule et vous devez à votre tour prendre le contrôle de la direction. Il existe quatre raisons pour lesquelles cet avertissement s'affiche et des renseignements supplémentaires concernant la raison de l'avertissement sont disponibles sur la centrale d'affichage.
  - Le volant est touché pendant que le système le commande. Évitez de toucher le volant pendant le fonctionnement du système.
  - La vitesse maximale du fonctionnement de la fonction est dépassée. Les performances du système sont optimisées à basses vitesses. Reculez lentement.
  - Le système de caméra a perdu l'autocollant. Une fois le véhicule à l'arrêt, des avertissements supplémentaires indiquent si l'autocollant a été perdu. Reportez-vous aux conseils de dépannage des autocollants perdus.
  - Une condition interne pour le fonctionnement du système n'a pas été remplie, qui nécessite que votre véhicule retourne au contrôle manuel de la direction.

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Note : *Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.*

Note : *Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.*

Note : *Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoiement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.*

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur. Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 273).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Note : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 313 kg (5 100 lb) lors du remorquage avec, ou par pare-chocs uniquement.*

Note : *Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 313 kg (5 100 lb) si votre véhicule n'est pas équipé d'un ensemble de remorquage renforcé.*

Note : *Assurez-vous de prendre en considération la zone frontale de la remorque. Les véhicules qui ne sont pas équipés de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile service dur ne doivent pas dépasser une zone frontale de la remorque de 3,4 m^2 (36,6 pi^2). Les véhicules équipés de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile service dur ne doivent pas dépasser une zone frontale de la remorque de 5,6 m^2 (60 pi^2).*

Note : *Le dépassement de cette limite peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible maître-couple et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

Note : *Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 305 m (1 000 ft) à partir du point d'élévation de 305 m (1 000 ft).*

Note : *Certains États exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les règlements de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique de votre véhicule ne comprend pas le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.*

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans les tableaux suivants :

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal[2,3]**
Cabine simple – 122	3,5 L Ti-VCT	3,55	4 264 kg (9 400 lb)[4]
		3,73	5 443 kg (12 000 lb)
	2,7 L GTDI	3,31	5 533 kg (12 200 lb)
		3,73	5 942 kg (13 100 lb)
	5 L Ti-VCT	3,31	5 897 kg (13 000 lb)
		3,55	6 260 kg (13 800 lb)
Cabine simple – 141	3,5 L Ti-VCT	3,55	4 309 kg (9 500 lb)[4]

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal[2,3]**
		3,73	5 488 kg (12 100 lb)
	2,7 L GTDI	3,31	5 579 kg (12 300 lb)
		3,73	5 942 kg (13 100 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)[5]
	5 L Ti-VCT	3,31	6 305 kg (13 900 lb)
		3,55	6 758 kg (14 900 lb)
		3,73	7 257 kg (16 000 lb)[6]
	3,5 L GTDI	3,15	7 030 kg (15 500 lb)
		3,55	7 711 kg (17 000 lb)[7]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb)[6,7]
Cabine double – 145	3,5 L Ti-VCT	3,55	4 445 kg (9 800 lb)[4]
		3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2,7 L GTDI	3,31	5 670 kg (12 500 lb)
		3,73	5 942 kg (13 100 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)[5]
	5 L Ti-VCT	3,31	5 443 kg (12 000 lb)[8]
			6 441 kg (14 200 lb)
		3,55	6 123 kg (13 500 lb)[8]
			6 895 kg (15 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,15	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)[7]
Cabine double – 163	2,7 L GTDI	3,31	5 715 kg (12 600 lb)

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal[2,3]**
		3,73	5 942 kg (13 100 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)[5]
	5 L Ti-VCT	3,31	6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 940 kg (15 300 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,15	7 212 kg (15 900 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)[7]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb)[6,7]
Cabine 6 places – 145	3,5 L Ti-VCT	3,73	5 534 kg (12 200 lb)
		3,55	4 491 kg (9 900 lb)
	2,7 L GTDI	3,31	5 715 kg (12 600 lb)
		3,73	5 942 kg (13 100 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)[5]
	5 L Ti-VCT	3,31	5 443 kg (12 000 lb)[8]
			6 441 kg (14 200 lb)
		3,55	6 123 kg (13 500 lb)[8]
			6 895 kg (15 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,15	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	7 711 kg (17 000 lb)[7]
Cabine 6 places – 157	2,7 L GTDI	3,31	5 715 kg (12 600 lb)
		3,73	5 942 kg (13 100 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)[5]

Transmission – 4x2[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal[2,3]**
	5 L Ti-VCT	3,31	5 443 kg (12 000 lb)[8]
			6 441 kg (14 200 lb)
		3,55	6 123 kg (13 500 lb)[8]
			6 895 kg (15 200 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)[6]
	3,5 L GTDI	3,15	7 212 kg (15 900 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)[7]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb)[6,7]

[1]Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 313 kg (5 100 lb) à moins que votre véhicule soit équipé de l'ensemble de remorquage service dur ou de l'ensemble de remorquage MAX.

[2]Calculé avec la méthode SAE J2807.

[3]Ensemble de charge utile de traction service dur (sauf mention contraire).

[4]Ensemble de remorquage poids moyen – poids de remorque maximal 2 313 kg (5 100 lb).

[5]Ensemble de charge utile 2,7 L EcoBoost.

[6]Ensemble de charge utile supérieure.

[7]Ensemble de charge utile de traction MAX.

[8]Ensemble Sport.

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal[2,3]**
Cabine simple – 122	3,5 L Ti-VCT	3,73	5 534 kg (12 200 lb)
		3,55	4 400 kg (9 700 lb)
	2,7 L GTDI	3,55	5 670 kg (12 500 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal[2,3]**
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)
	5 L Ti-VCT	3,31, 3,55	5 987 kg (13 200 lb)
		3,73	6 622 kg (14 600 lb)
Cabine simple – 141	3,5 L Ti-VCT	3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2,7 L GTDI	3,55	5 670 kg (12 500 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)[4]
	5 L Ti-VCT	3,31, 3,55	6 396 kg (14 100 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)[5]
	3,5 L GTDI	3,31	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	7 167 kg (15 800 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)[6]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb)[5,6]
Cabine double – 145	3,5 L Ti-VCT	3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2,7 L GTDI	3,55	5 761 kg (12 700 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)
		3,73	6 032 kg (13 300 lb)[4]
	5 L Ti-VCT	3,31	6 123 kg (13 500 lb)[7]
			6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 350 kg (14 000 lb)[7]
			6 532 kg (14 400 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal[2,3]**
	3,5 L GTDI	3,31	7 167 kg (16 000 lb)
		3,55	7 167 kg (16 000 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)[6]
Cabine double – 163	5 L Ti-VCT	3,31	6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 577 kg (14 500 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)[5]
	3,5 L GTDI	3,31	7 348 kg (16 200 lb)
		3,55	7 348 kg (16 200 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)[6]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb)[5,6]
Cabine 6 places – 145	3,5 L Ti-VCT	3,73	5 534 kg (12 200 lb)
	2,7 L GTDI	3,55	5 806 kg (12 800 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,73	6 033 kg (13 300 lb)[4]
	5 L Ti-VCT	3,31	6 123 kg (13 500 lb)[7]
			6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 350 kg (14 000 lb)[7]
			6 532 kg (14 400 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
	3,5 L GTDI	3,31	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 666 kg (16 900 lb)

Transmission – 4x4[1]			
Cabine – Empattement (po)	**Moteur**	**Rapport de pont**	**PTRA maximal[2,3]**
Cabine 6 places – 157	5 L Ti-VCT	3,31	6 123 kg (13 500 lb)[7]
			6 486 kg (14 300 lb)
		3,55	6 350 kg (14 000 lb)[7]
			6 577 kg (14 500 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)
		3,73	7 348 kg (16 200 lb)[5]
	3,5 L GTDI	3,31	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 303 kg (16 100 lb)
		3,55	7 756 kg (17 100 lb)[6]
		3,73	7 756 kg (17 100 lb)[5, 6]

[1]Le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 313 kg (5 100 lb) à moins que votre véhicule soit équipé de l'ensemble de remorquage service dur ou de l'ensemble de remorquage MAX.

[2]Calculé avec la méthode SAE J2807.

[3]Ensemble de charge utile de traction service dur (sauf mention contraire).

[4]Ensemble de charge utile 2,7 L EcoBoost.

[5]Ensemble de charge utile supérieure.

[6]Ensemble de charge utile de traction MAX.

[7]Ensemble Sport.

Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont. Consultez les tableaux précédents.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :

- Poids à vide en ordre de marche du véhicule.
- Poids du matériel d'attelage, par exemple barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.

- Poids du conducteur.
- Poids des passagers.
- Poids de la charge utile, du chargement et des bagages.
- Poids de l'équipement de deuxième monte.

Cela est égal au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Note : *Le poids au timon de la remorque est considéré comme faisant partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.*

Note : *En cas de doute, consultez un concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.*

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour tracter une remorque de façon sécuritaire, observez les directives suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule ait parcouru 1 600 kilomètres (1 000 miles).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre Guide d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Reportez-vous aux **Limites de charge** au chapitre Transport d'une charge pour l'explication des termes relatifs aux spécifications de charge qui figurent sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation et les instructions sur le calcul de la charge de votre véhicule.

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Connecteur de traction d'une remorque

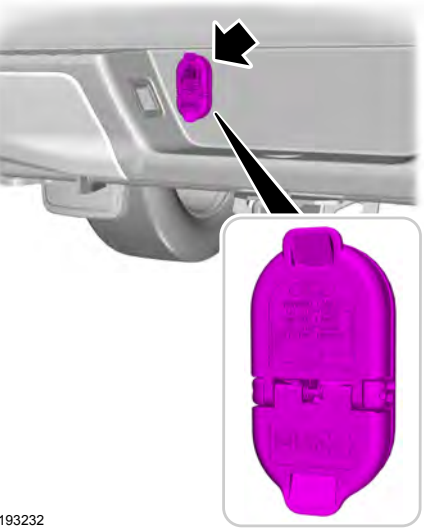

E193232

Pour relier la remorque à votre véhicule, utilisez uniquement un connecteur correctement adapté qui assure les fonctions du véhicule et de la remorque. Certains connecteurs à sept voies portent le logo SAE J2863 qui confirme que ce connecteur est approprié et fonctionne correctement avec votre véhicule.

Couleur	Désignation
Jaune	Clignotant et feu stop côté gauche
Blanc	Masse (-)
Bleu	Freins électriques
Vert	Clignotant et feu stop côté droit
Orange	Batterie (+)
Brun	Feux de position
Gris	Feux de recul

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Attelages répartiteurs de poids

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas un attelage répartiteur de poids à une position où le pare-chocs arrière du véhicule est plus haut qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de poids, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Stationnez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
2. Mesurez la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H1.
3. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.
4. Mesurez de nouveau la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H2.
5. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant sur l'aile du véhicule soit à peu près à un quart de la distance de H2, en allant vers H1.
6. Vérifiez que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage en conséquence et répétez les étapes 2 à 6.

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de la tension de barre en place.
- Vérifiez que le timon de remorque se fixe et se verrouille fermement sur l'attelage.
- Posez les chaînes de sécurité, l'éclairage et les commandes de frein de remorque exigés par la loi ou par le constructeur de la remorque.

Chaînes de sécurité

Note : *Ne fixez pas de chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au cadre ou aux crochets de l'attelage du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT

Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La classification du système de freinage du véhicule tracteur se fonde sur son poids total autorisé en charge, et non sur le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts et en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 livres) une fois chargées.

Commande de freins de remorque intégrée (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La commande de freins de remorque Ford convient aux freins électriques à tambour de remorque (de un à quatre essieux) et aux freins électrohydrauliques. Elle ne peut pas activer certains freins de remorque à inertie. Il appartient au client de vérifier que les freins de remorque sont correctement réglés et fonctionnent normalement, et que toutes les connexions électriques sont correctement réalisées. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.

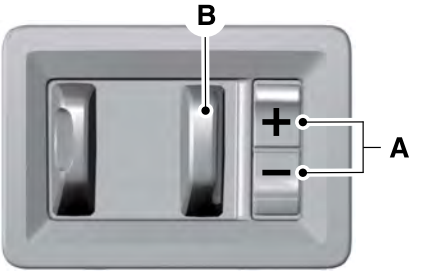

E183395

Lorsqu'elle est utilisée correctement, la commande de frein de remorque permet un freinage progressif et efficace de la remorque en fournissant aux freins électriques ou électro-hydrauliques un signal proportionnel à la pression de freinage du véhicule.

Vous pouvez régler le niveau de freinage initial de la remorque en sélectionnant l'un des trois paramètres au moyen de l'écran d'information. Choisissez Bas, Moyen ou Élevé pour le freinage initial de la remorque requis. Voir **Affichage d'information** (page 122).

L'interface utilisateur de la commande comprend ce qui suit :

A : + et - (touches de réglage du gain) : Appuyez sur ces touches pour régler la puissance transmise par la commande de freins de remorque aux freins de la remorque par incréments de 0,5. Vous pouvez augmenter le gain jusqu'à 10 (freinage maximal de la remorque) ou le diminuer jusqu'à 0 (aucun freinage de la remorque). Le réglage du gain apparaît sur l'afficheur multimessage.

La commande affiche le réglage de gain, le graphique à barre du signal de sortie et l'état de connectivité de la remorque sur l'écran d'information. Ils apparaissent comme suit sur l'écran d'information :

- Gain de commande de frein de remorque (sans remorque branchée) : Indique le réglage actuel du gain pendant un cycle d'allumage donné et lors du réglage du gain. Cette information s'affiche aussi si vous utilisez le levier de commande manuelle ou si vous effectuez des réglages de gain en l'absence d'une remorque.
- Sortie gain de commande de frein de remorque : S'affiche lorsque vous enfoncez la pédale de frein du véhicule ou lorsque vous utilisez la commande manuelle. Des témoins à barres s'allument sur l'écran d'information pour indiquer le niveau de puissance fourni aux freins de la remorque par rapport à la sollicitation de la pédale de frein ou de la commande manuelle. Une barre correspond au niveau de puissance minimal, et six barres au niveau maximal.
- Remorque branchée : Ce message s'affiche lorsque le système détecte un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) au cours d'un cycle d'allumage donné.
- Remorque débranchée : Ce message s'affiche, accompagné d'un seul carillon, lorsque le système détecte un branchement puis un débranchement de la remorque, soit intentionnel, soit accidentel au cours d'un cycle d'allumage donné. S'affiche aussi s'il se produit une anomalie de câblage du camion ou de la remorque qui fait paraître la remorque débranchée. Ce message peut aussi s'afficher si vous utilisez le levier de commande manuelle sans qu'une remorque soit branchée. Après avoir déconnecté le connecteur de la remorque, appuyez sur la pédale de frein pendant environ cinq secondes pour permettre au système de détecter l'état de la remorque et de le mettre à jour.

B : Levier de commande manuelle : Faites glisser le levier de commande vers la gauche pour actionner les freins électriques de la remorque indépendamment de ceux du véhicule tracteur. Reportez-vous au chapitre suivant **Procédure de réglage du gain** pour les instructions concernant l'utilisation correcte de cette fonction. Si vous utilisez la commande manuelle tout en freinant normalement, le plus grand des deux signaux détermine la puissance fournie aux freins de remorque.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- **Feux stop :** L'utilisation du levier de commande manuelle allume les feux stop de la remorque et ceux du véhicule, sauf le troisième feu stop en hauteur, si la remorque est correctement connectée. L'enfoncement de la pédale de frein de votre véhicule allume aussi les feux de freinage de la remorque et du véhicule.

Procédure de réglage du mode de commande de freins de remorque

Sélectionnez l'option correcte à l'aide de l'écran d'information. Choisissez Électrique pour les remorques avec freins à tambour électromagnétiques ou Électrohydrauliques pour les remorques avec circuits de freinage électrohydraulique. Voir **Affichage d'information** (page 122).

Réglage d'effort de freinage de la remorque

La commande de freins de remorque permet à l'utilisateur de personnaliser la force avec laquelle les freins de la remorque s'appliquent. La valeur par défaut est « Faible » et constitue le réglage recommandé pour la plupart des remorques. Si les freins de votre remorque requièrent plus de tension initiale, ou si vous préférez un freinage de remorque plus agressif, sélectionnez alors le réglage « Moyen » ou « Élevé ».

Procédure de réglage du gain

Note : *N'exécutez cette procédure que sur route exempte de trafic, à une vitesse comprise entre 30 et 40 km/h (20 et 25 mi/h).*

Le réglage de gain programme la commande de freins de remorque pour les conditions de remorquage spécifiques. Vous devez changer le réglage si les conditions du remorquage changent. Les conditions de remorquage changent en fonction du poids de la remorque, de la charge du véhicule, des conditions routières et météorologiques.

Le gain doit être réglé pour assurer l'assistance maximale du freinage de remorque tout en évitant que les roues de la remorque se bloquent lors du freinage. Le blocage des roues de la remorque peut entraîner une perte de stabilité de la remorque.

1. Vérifiez que les freins de la remorque sont en bon état, fonctionnent normalement et sont correctement réglés. Consultez le concessionnaire de votre remorque au besoin.
2. Attelez la remorque et effectuez les connexions électriques en suivant les directives du fabricant de la remorque.
3. Lorsque vous branchez une remorque équipée de freins électriques ou électrohydrauliques, un message confirmant le branchement s'affiche à l'écran d'information.
4. Utilisez les boutons de réglage de gain (+ et -) pour augmenter ou réduire le réglage du gain jusqu'au niveau voulu. Un réglage de gain de 6 est un bon point de départ pour les charges plus lourdes.
5. Dans un environnement sans trafic, tractez la remorque sur une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

6. Si les roues de la remorque se bloquent, ce qui est indiqué par un grincement des pneus, réduisez le gain. Si les roues de la remorque tournent librement, augmentez le gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que les roues soient juste sur le point de se bloquer. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il peut être impossible de bloquer les roues de la remorque même au réglage de gain maximal de 10.

Explication des messages d'avertissement de l'écran d'information

Note : *Un concessionnaire autorisé peut diagnostiquer la commande de frein de remorque pour déterminer exactement l'anomalie qui s'est produite sur la remorque. Cependant, votre garantie Ford ne couvre pas ce diagnostic si l'anomalie provient de la remorque.*

Un message indiquant une anomalie du module de frein de remorque peut s'afficher en réponse à des anomalies détectées par la commande de frein de remorque, accompagné d'un seul signal sonore. Lorsque ce message s'affiche, faites diagnostiquer et réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé dès que possible. La commande pourra continuer de fonctionner, mais les performances pourront être dégradées.

Un message indiquant une anomalie de câblage de la remorque peut s'afficher en cas de court-circuit sur le fil de sortie de frein électrique. Si ce message s'affiche, accompagné d'un carillon qui retentit une fois, sans remorque branchée, le problème relève du câblage du véhicule entre la commande de freins de remorque et le connecteur à 7 voies du pare-chocs. Si le message s'affiche uniquement lorsque la remorque est branchée, le problème se situe au niveau du câblage de la remorque. Demandez conseil au concessionnaire de votre remorque. Il peut s'agir d'un court-circuit à la masse (p. ex., gaine de fil usée par frottement), d'un court-circuit au positif (p. ex., broche de commutateur de rupture d'attelage arrachée) ou d'une consommation électrique excessive des freins de la remorque.

Rappelez-vous :

Note : *N'essayez pas de déposer la commande de freins de remorque sans consulter le Manuel de réparation. Cela pourrait endommager la commande.*

- Réglez le gain avant d'utiliser la commande de freins de remorque pour la première fois.
- Réglez la valeur de gain en suivant la procédure ci-dessus, si les conditions routières, météorologiques, et celles de charge de la remorque ou du véhicule ont changé par rapport au réglage de gain initial.
- N'utilisez le levier de commande manuelle que pour le réglage correct du gain pendant la configuration de la remorque. Une utilisation incorrecte, par exemple pendant un louvoiement de la remorque, risque de causer une perte de stabilité de la remorque ou du véhicule tracteur.
- Évitez de remorquer par mauvais temps. La commande de freins de remorque n'assure pas l'antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur les surfaces glissantes et entraîner une perte de stabilité de la remorque et du véhicule tracteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- La commande de freins de remorque possède une fonction qui réduit la puissance de freinage aux vitesses inférieures à 18 km/h (11 mi/h) pour éviter un freinage saccadé ou brutal de la remorque et du véhicule. Cette fonction n'est disponible que lorsque vous freinez avec la pédale de frein du véhicule, pas avec la commande de la remorque.
- La commande interagit avec le système de commande de frein et le système de commande du groupe motopropulseur pour procurer les meilleures performances dans différentes conditions routières.
- Le circuit de freinage de votre véhicule et celui de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. Un changement de gain sur la commande n'affecte pas le fonctionnement des freins de votre véhicule, que vous atteliez ou non une remorque.
- Lorsque vous arrêtez le moteur, la sortie de la commande est désactivée, ainsi que l'affichage et le module. Le module de commande et l'affichage se réactivent lorsque vous mettez le contact.
- La commande de freins de remorque ne peut être installée qu'en usine ou par un concessionnaire. Ford n'est pas responsable de la garantie ou du fonctionnement de la commande de freins de remorque en cas d'utilisation anormale ou de montage de cette dernière par le client.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT

Ne branchez jamais l'éclairage d'une remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Utilisation d'un pare-chocs marchepied (Selon l'équipement)

Le pare-chocs arrière est équipé d'un attelage intégré et ne nécessite qu'une boule à tige de 25,4 millimètres (1 pouce) de diamètre. Le pare-chocs peut tracter une remorque de 2 268 kg (5 000 lb) et supporter une charge à la flèche de 227 kg (500 lb).

Si l'emplacement de la boule d'attelage ne convient pas, vous devez installer un attelage monté sur le châssis.

Avant d'atteler une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou autres obstacles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Lors de la traction d'une remorque

- Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 113 km/h (70 mi/h) pendant les 800 premiers kilomètres (500 miles).
- N'accélérez pas brusquement.
- Contrôlez attentivement votre attelage, les connexions électriques et les écrous de roue de la remorque après avoir parcouru 80 kilomètres (50 miles).
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de **stationnement** (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Mettez hors fonction le régulateur de vitesse dans le cas de chargements lourds ou de terrain accidenté. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé du système AdvanceTrac avec RSC, il peut s'activer dans les virages avec une remorque lourdement chargée. Ceci est normal. Prenez les virages à plus basse vitesse avec une remorque pour réduire cette tendance.
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur routes de montagne ou au poids total roulant autorisé (ou avec une combinaison de ces facteurs), envisagez de faire remplir votre pont arrière de lubrifiant synthétique pour engrenages (si ce n'est pas déjà fait). Voir **Capacités et spécifications** (page 422).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :

1. Tournez le volant pour orienter les roues de votre véhicule dans le sens contraire à la circulation.
2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
3. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non comprises avec le véhicule.)

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou à usage temporaire. Le pneu d'une roue de secours « temporaire » diffère des pneus normaux du véhicule par les dimensions (diamètre ou largeur), le type de bande de roulement (toutes saisons ou tout-terrain) ou la marque. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des limitations d'utilisation.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine

Note : *Débranchez le câblage électrique de la remorque* ***avant*** *de la reculer dans l'eau.*

Note : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque* ***après*** *l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- Causant des dommages internes aux composants.
- Nuisant ainsi à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant de pont arrière, lequel n'est pas normalement vérifié ou vidangé à moins qu'une fuit soit suspectée ou qu'une autre réparation d'essieu soit requise.

POINTS DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENTS

L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.

Enlevez toujours le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.

Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Votre véhicule est équipé de crochets de sécurité à l'avant montés sur le châssis. Ces crochets ne devraient jamais avoir de charge appliquée supérieure au poids total autorisé en charge de votre véhicule.

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez jamais de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle pour aider à absorber l'énergie dans l'éventualité où la sangle se briserait.
- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez toujours le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite (avec 10 degrés de marge d'erreur).
- Gardez les passants sur les **côtés** du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

TRANSPORT DU VÉHICULE

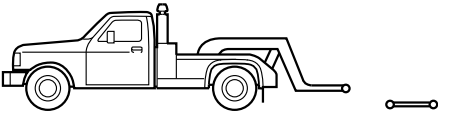

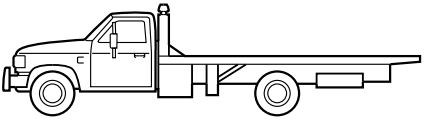

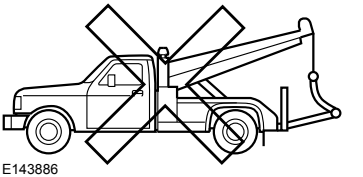

E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues et des roues porteuses ou de le faire transporter sur la plate-forme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer le véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage au moyen d'une sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford Motor Company. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Il est acceptable que votre véhicule à deux roues motrices soit remorqué avec les roues avant au sol (sans chariot) et les roues arrières levées.

Nous recommandons de remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec les quatre roues levées, par exemple avec un cadre de levage ou des roues porteuses, ou de le transporter sur un camion ou une remorque.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que la clé de contact en position accessoires lors d'un remorquage.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, celui-ci, peu importe la configuration de ses organes de transmission, peut être remorqué sur ses quatre roues dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (**N**). Si vous ne pouvez déplacer la boîte de vitesses en position point mort (**N**), vous devrez peut-être accéder au mode de réglage prioritaire du levier. Voir **Boîte de vitesses** (page 204).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage de loisirs

Note : *Mettez votre système de chauffage et climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.* *Voir **Climatisation** (page 155).*

Suivez ces directives avant un remorquage de loisirs, par exemple le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Nous avons préparé ces directives pour prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Véhicules à deux roues motrices

Vous ne pouvez pas faire remorquer un véhicule à deux roues motrices avec l'une des roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Vous devez faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse.

Véhicules à quatre roues motrices

Vous pouvez faire remorquer un véhicule à quatre roues motrices uniquement avec les quatre roues posées au sol en plaçant la boîte de transfert en position point mort et en engageant la fonction de remorquage avec les quatre roues posées au sol. Effectuez les étapes décrites dans le chapitre suivant après avoir placé votre véhicule derrière le véhicule de remorquage et après les avoir accouplés ensemble correctement.

Note : *Assurez-vous que le véhicule est correctement fixé au véhicule de remorquage.*

Remorquage avec les quatre roues au sol

1. Établissez le contact sans mettre le moteur en marche. Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, placez-la sur la position contact. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton **DÉMARRAGE/ARRÊT** du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Faites tourner le contacteur quatre roues motrices sur **2H**.
4. Mettez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**).
5. Faites tourner le contacteur quatre roues motrices de la position **2H** à la position **4L**, puis de nouveau à la position **2H** cinq fois en moins de sept secondes.

Note : *Si le passage s'est effectué avec succès, le message **NEUTRAL TOW LEAVE IN N** (remorquage au point mort, laisser en position point mort) ou **NEUTRAL TOW ENABLED LEAVE TRANSMISSION IN NEUTRAL** (remorquage au point mort activé, laisser la boîte de vitesses en position point mort) s'affiche sur l'écran d'information. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.*

Note : *Si le message ne s'affiche pas à l'écran, recommencez la procédure depuis le début.*

Note : *Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert passe en position point mort. Ceci est normal.*

6. Laissez la boîte de vitesses en position point mort (**N**) et tournez le commutateur d'allumage aussi loin que possible vers la position d'arrêt (il ne tourne pas complètement dans cette position lorsque la boîte de vitesses est en position point mort [**N**]). Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, vous devez la laisser dans l'allumage pendant le remorquage. Pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule, utiliser le clavier d'entrée sans clé ou une clé supplémentaire. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton **DÉMARRAGE/ARRÊT** du moteur sans enfoncer la pédale de frein. Il n'est pas nécessaire de laisser vos clés dans le véhicule. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule normalement.
7. Relâchez la pédale de frein.

AVERTISSEMENTS

Ne débranchez pas la batterie pendant le remorquage de loisirs. Dans le cas contraire, la boîte de transfert ne passera pas les rapports correctement, ce qui pourrait provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Le passage de la boîte de transfert en position point mort (N) pour le remorquage de loisirs peut provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P). Le conducteur ou d'autres personnes pourraient être blessés. Assurez-vous que la pédale de frein est enfoncée et que le véhicule est en position sécuritaire lorsque la boîte de transfert est amenée en position point mort (N).

Vous risquez d'endommager les composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position point mort (N).

Note : *Vous pouvez vérifier le statut de la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol à tout moment en ouvrant la porte du conducteur ou en plaçant le commutateur d'allumage en position accessoires ou contact et en vérifiant que le message* ***NEUTRAL TOW ENABLED*** *(remorquage au point mort activé) s'affiche au tableau de bord.*

Pour quitter la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol et remettre la boîte de transfert dans sa position **2H** :

1. Votre véhicule étant toujours bien fixé au véhicule remorqueur, mettez le contact mais ne démarrez pas le moteur. Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, placez-la sur la position contact. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton **DÉMARRAGE/ARRÊT** du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Sortez la boîte de vitesses de la position point mort (**N**) et amenez-la dans n'importe quelle autre position.
4. Relâchez la pédale de frein.

Note : *Si la méthode a été exécutée avec succès, le tableau de bord affiche* ***4x2****, puis le message* ***NEUTRAL TOW DISABLED*** *(remorquage au point mort désactivé).*

Note : *Si le témoin et le message ne s'affichent pas, vous devez recommencer la procédure depuis le début.*

Note : *Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert sort de la position point mort. Ceci est normal.*

Note : *Si l'afficheur multimessage affiche* ***SHIFT DELAY PULL FORWARD*** *(passage retardé, avancer le véhicule), une dent d'engrenage de la boîte de transfert est bloquée. Voir les instructions après ce chapitre.*

5. Serrez le frein de stationnement, puis désaccouplez le véhicule du véhicule de remorquage.
6. Desserrez le frein de stationnement, démarrez le moteur, puis mettez la boîte de vitesses en position marche avant (**D**) pour vous assurer que la boîte de transfert n'est plus en position point mort (**N**).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

7. Si la boîte de transfert refuse de quitter la position point mort (**N**), serrez le frein de stationnement jusqu'à ce que vous puissiez faire réparer votre véhicule.

Résolution du message SHIFT DELAY PULL FORWARD (passage retardé, avancer le véhicule)

Si l'afficheur multimessage affiche **SHIFT DELAY PULL FORWARD** (passage retardé, avancer le véhicule), effectuez ce qui suit :

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Mettez la boîte de vitesses en position point mort (**N**), puis démarrez le moteur.
3. Moteur en marche, mettez la boîte de vitesses en position de marche avant (**D**) et laissez le véhicule rouler vers l'avant, jusqu'à 1 mètre (3 pi). Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert sort de la position point mort. Ceci est normal.
4. Assurez-vous que le tableau de bord affiche **NEUTRAL TOW DISABLED** (remorquage au point mort désactivé).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme sans arrêter.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- N'accélérez pas soudainement ni brusquement.
- Ne faites pas survirer le moteur avant de l'arrêter.
- Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- N'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant.
- Ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.
- Ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/gal. US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- Ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Situations

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- L'ajout de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages par exemple) peut augmenter la consommation de carburant.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 premiers mi) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Note : *Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.*

Note : *Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.*

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.

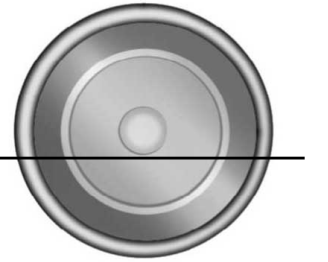

E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.

Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

AVERTISSEMENTS

Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

DÉNEIGEMENT

Nous conseillons l'utilisation du F-150 quatre roues motrices avec niveaux de finition XL, XLT ou Lariat équipé du moteur 5 L et l'option chasse-neige pour le déneigement résidentiel uniquement. Nous déconseillons l'utilisation du F-150 quatre roues motrices automatique pour le déneigement.

N'utilisez pas les véhicules F-150 équipés d'un moteur 2,7 L ou 3,5 L, pour le déneigement.

Pose du chasse-neige

Les limites de poids et les directives relatives au choix et au montage d'un chasse-neige sont fournies dans au chapitre Chasse-neige du Manuel Ford à l'intention des carrossiers-constructeurs, accessible sur le site www.fleet.ford.com/truckbbas.

Une installation type affecte ce qui suit :

- L'homologation concernant les normes de sécurité gouvernementales telles que la protection des occupants et le déploiement des sacs gonflables, le freinage et l'éclairage. Vérifiez la présence d'une étiquette de l'installateur de chasse-neige qui certifie que l'installation respecte les Federal Motor Vehicle Safety Standards (normes de sécurité fédérales américaines des véhicules automobiles) applicables.
- Le poids maximal autorisé sur essieu avant (PMAE) est indiqué sur l'étiquette d'homologation du véhicule, en haut à gauche. Ceci correspond au poids total supporté par l'essieu avant, comprenant le poids du véhicule en plus de tout équipement auxiliaire, tel que le matériel de montage sur cadre du chasse-neige, pouvant être ajouté au véhicule, tout en respectant l'homologation Ford relative aux Federal Motor Vehicle Safety Standards. Les charges ne doivent pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou le poids total autorisé en charge (PTAC).
- Un lest en arrière de l'essieu arrière pourra être nécessaire pour éviter de dépasser le poids total autorisé sur l'essieu avant et assurer la répartition de poids avant-arrière requise pour un freinage et une direction corrects.
- Il faudra peut-être modifier le pincement des roues avant pour éviter une usure inégale et prématurée des pneus. Les spécifications figurent dans le manuel de réparation Ford.
- Les phares peuvent nécessiter un réglage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Les pressions de gonflage des pneus recommandées pour la conduite générale figurent sur l'étiquette d'homologation du véhicule. La pression de gonflage à froid maximale pour les pneus et la charge maximale correspondante sont indiquées sur les flancs des pneus. Il pourra être nécessaire d'ajuster la pression de gonflage des pneus dans ces limites pour tenir compte du poids supplémentaire dû à l'installation du chasse-neige.
- Les réglementations fédérales et certaines réglementations locales exigent la présence d'un éclairage extérieur supplémentaire pour les véhicules équipés d'un chasse-neige. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Mode chasse-neige (Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton chasse-neige situé sur la planche de bord pour activer le mode chasse-neige. Ce bouton s'allume lorsque le véhicule est en mode chasse-neige. Un message apparaît à l'écran d'information pour indiquer que certaines fonctions sont désactivées en mode chasse-neige.

Les fonctions suivantes sont désactivées en mode chasse-neige :

- Convertisseur 110 V.
- Antibrouillards.
- Volant de direction chauffant.
- Sièges chauffants avant et arrière.
- Sièges avec fonction de massage.

Le module de carrosserie active également le relais du chasse-neige qui alimente les commandes du chasse-neige de marché de deuxième monte.

Désactivez le mode chasse-neige en appuyant sur le bouton chasse-neige ou en coupant le contact. Le bouton chasse-neige s'éteint et les fonctions sont de nouveau activées.

Note : *Le système électrique est conçu pour prendre en charge l'ajout d'un chasse-neige résidentiel (jusqu'à 60 A courant continu) ainsi que son éclairage (jusqu'à 20 A courant continu) en mode chasse-neige. Le système électrique n'est pas conçu pour prendre en charge l'utilisation d'un chasse-neige auquel seraient ajoutés des accessoires du marché de deuxième monte.*

Conduite du véhicule équipé du chasse-neige

Note : *Conduisez votre véhicule sur au moins 800 kilomètres (500 miles) avant de l'utiliser comme chasse-neige.*

Nous vous conseillons de ne pas dépasser 72 km/h (45 mph) lors du déneigement.

Le moteur de votre véhicule peut fonctionner à une température plus élevée, car l'étrave du chasse-neige limite l'arrivée d'air au radiateur. Il est particulièrement important de prêter attention à la température du moteur lorsque les températures extérieures sont supérieures au point de congélation. Orientez l'étrave pour maximiser l'arrivée d'air au radiateur et surveillez la température du moteur pour déterminer si une orientation à gauche ou à droite assure les meilleures performances.

Respectez les intervalles d'entretien pour service dur figurant dans votre Guide des services d'entretien périodique pour ce qui est des intervalles de vidange d'huile du moteur et de la boîte de vitesses.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables

AVERTISSEMENTS

Ne tentez pas de réparer, ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Adressez-vous à un concessionnaire Ford ou Lincoln.

Tout équipement supplémentaire, comme un chasse-neige, peut entraver le fonctionnement des capteurs de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Veuillez consulter le manuel des carrossiers-constructeurs pour obtenir les directives sur l'installation correcte d'équipements supplémentaires.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire - sac gonflable.

Votre véhicule est équipé de dispositifs de retenue supplémentaires (sacs gonflables conducteur et passager). Le dispositif de retenue supplémentaires est conçu pour s'activer dans certaines collisions frontales et quasi frontales lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante.

Par conséquent, une conduite imprudente ou une vitesse trop élevée pendant le déneigement peut occasionner le déploiement du sac gonflable dû à une décélération importante. Une telle conduite augmente également les risques d'accident.

Ne retirez et ne désactivez jamais les dispositifs de déclenchement intégrés au matériel de déneigement conçu par le fabricant. Dans le cas contraire, vous risqueriez d'endommager votre véhicule et l'équipement de déneigement en plus de provoquer le déploiement des sacs gonflables.

Température du moteur pendant le déneigement

Le moteur de votre véhicule peut fonctionner à une température plus élevée que la normale, car l'étrave du chasse-neige limite l'arrivée d'air au radiateur.

- Si vous devez conduire plus de 24 km (15 mi) à des températures supérieures à 0 ºC, orientez l'étrave du chasse-neige d'un côté ou de l'autre pour assurer l'arrivée d'air maximale au radiateur.
- Si vous roulez moins de 24 km (15 mi) à des vitesses ne dépassant pas 72 km/h (45 mph) par temps froid, vous n'avez pas à vous inquiéter de la position de l'étrave pour assurer l'arrivée d'air maximale.

Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement

AVERTISSEMENT

Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

- Pour déneiger de petites surfaces à une vitesse inférieure à, placez la boîte de transfert en mode **4L** (gamme basse 4 roues motrices) 8 km/h (5,0 mph).
- Passez en position **4H** (4RM gamme haute) pour le déneigement d'espaces plus vastes ou de fines couches de neige à vitesses plus élevées. Ne dépassez pas 24 km/h (15 mph) :
- Ne passez pas de la marche avant à la marche arrière (**R**) tant que le moteur n'est pas revenu au ralenti et que les roues ne sont pas arrêtées.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Température extérieure pendant le déneigement

Lors du déneigement à l'aide de votre véhicule, l'étrave du chasse-neige peut limiter l'arrivée d'air vers la sonde de température et indiquer une température d'air extérieur erronée.

Un nécessaire de câblage Ford est disponible pour repositionner la sonde de température d'air extérieur sur le bâti de l'étrave de chasse-neige afin d'assurer une indication plus précise de la température extérieure. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,6 L (2 gal) d'essence ou 18,9 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30,5 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à $200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est independant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : *Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation avec le moteur à l'arrêt, la batterie se décharge. De ce fait, il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.*

La commande des feux de détresse est située sur le tableau de bord, près de la radio. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT

Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision de moyenne à forte intensité. Chaque impact ne se traduit pas par l'arrêt de la pompe d'alimentation.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réactiver le distributeur d'essence.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Note : *Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après un arrêt du carburant, le véhicule s'assure que plusieurs systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.*

Note : *Si le véhicule n'est pas réactivé après votre troisième tentative, contactez un concessionnaire autorisé.*

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS

Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquence, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Note : *Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.*

Note : *Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.*

Note : *Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.*

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS

N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles.

AVERTISSEMENTS

Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Note : *Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

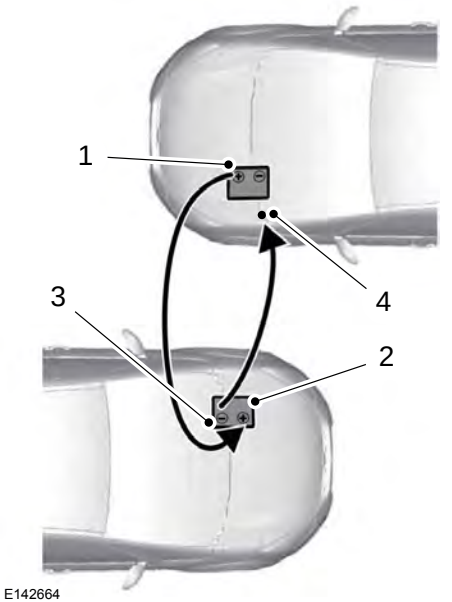

E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

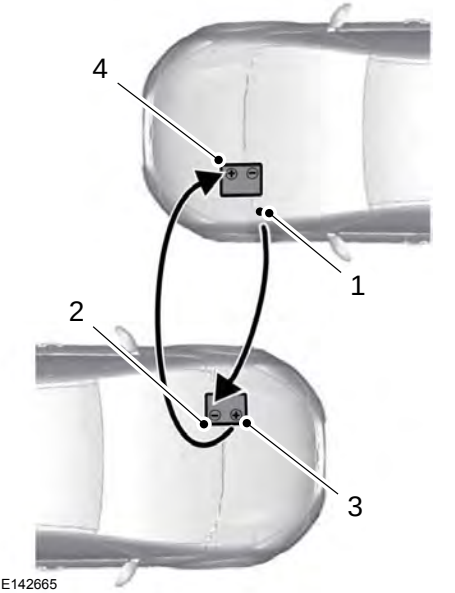

E142665

1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Ford : 80004443673
Lincoln : 80004441067
À partir des Émirats Arabes Unis : 80004441066
À partir du Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673
À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : **expcac@ford.com.**.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392–3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web http://www.safercar.gov ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web http://www.safercar.gov présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Télé-phone	1–800–333–0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Télé-phone	1–800–565-3673

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS

Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles à haute intensité.

Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie est débranchée, puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 363).

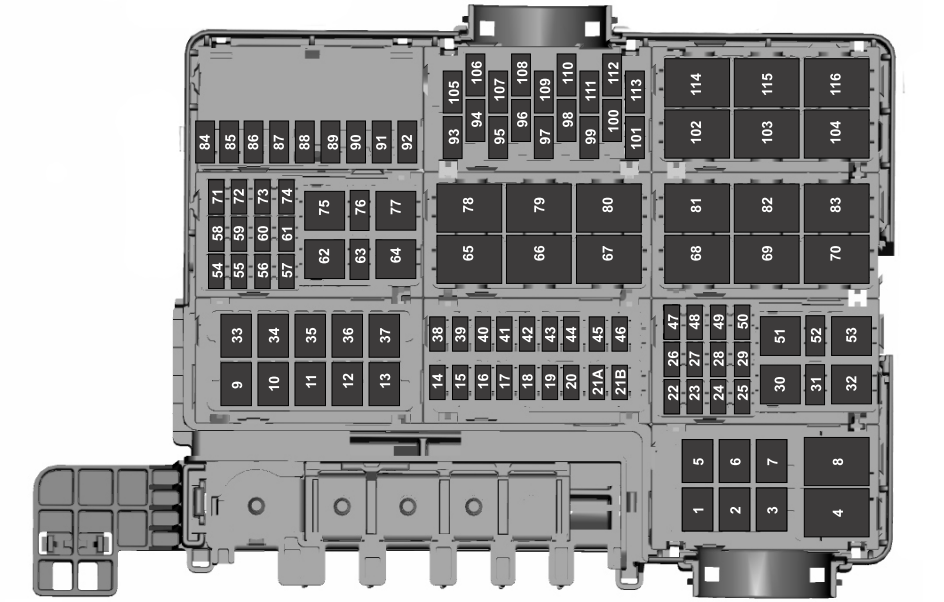

E176315

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
1	—	Non utilisé.
2	—	Non utilisé.
3	—	Non utilisé.
4	—	Rétroviseur de vue latérale à réglage télescopique.
5	40 A*	Dégivreur de lunette arrière.
6	—	Non utilisé.
7	—	Non utilisé.
8	—	Rétroviseur de vue latérale à réglage télescopique.
9	—	Non utilisé.
10	—	Non utilisé.
11	60 A*	Moteur de circuit de freinage automatique.
12	50 A*	Module de commande de carrosserie 1.
13	60 A*	Module de commande de carrosserie 2.
14	20 A**	Amplificateur.
15	25 A**	4x4.
16	10 A**	Module de spot.
17	15 A**	Siège chauffant.
18	10 A**	Verrouillage de colonne de direction.
19	10 A**	Sièges à réglage électrique.
20	15 A**	Chasse-neige. Sièges arrière chauffants.
21 A	—	Non utilisé.
21B	—	Non utilisé.
22	30 A*	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
23	15 A*	Détecteur de pluie.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
24	25 A*	Alimentation des moteurs de ventilateur en série.
25	—	Non utilisé.
26	30 A*	Moteurs de siège conducteur.
27	30 A*	Siège à réglage électrique passager.
28	30 A*	Siège à régulation de température.
29	—	Non utilisé.
30	—	Relais d'embrayage de climatiseur.
31	—	Non utilisé.
32	—	Non utilisé.
33	50 A*	Motoventilateur 3.
34	25 A*	Feux de stationnement de remorque.
35	20 A*	Fusible de relais de feux stop/clignotants de remorque.
36	25 A*	Module de feux de remorque.
37	50 A*	Motoventilateur 1.
38	10 A**	Capteur A alt.
39	10 A**	Solénoïde de coupleur de roue intégré.
40	15 A**	Différentiel E-locker
41	10 A**	Rétroviseur à réglage télescopique.
42	30 A**	Pompe à huile de boîte de vitesses.
43	25 A**	Avertisseur sonore.
44	10 A**	Embrayage de climatiseur.
45	10 A**	Bobine du relais du module de commande du groupe motopropulseur.
46	10A**	Bobine de relais d'essuie-glaces.
47	—	Non utilisé.

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
48	—	Non utilisé.
49	30 A*	Module de commande de freins de remorque
50	30 A*	Marchepied électrique.
51	—	Relais de pompe d'alimentation.
52	—	Non utilisé.
53	—	Non utilisé.
54	30 A*	Module de qualité de tension. Alimentation du module de qualité de tension du module de commande de carrosserie.
55	40 A*	Alimentation du module de commande de carrosserie RP2.
56	20 A*	Pompe d'alimentation.
57	30 A*	Actionneur droit du frein de stationnement électronique (EPB).
58	30 A*	Actionneur gauche du frein de stationnement électronique (EPB).
59	30 A*	Démarreur.
60	40 A*	Ventilateur d'habitacle.
61	30 A*	Module de commande de freinage. Électrovannes du circuit de freinage automatique.
62	—	Relais de siège à réglage électrique.
63	15 A**	Rétroviseurs chauffants.
64	—	Non utilisé.
65	—	Relais de démarreur.
66	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
67	—	Relais d'essuie-glace.

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
68	—	Relais de ventilateur d'habitacle.
69	—	Relais de lunette arrière coulissante électrique.
70	—	Relais de motoventilateur 1.
71	—	Non utilisé.
72	25 A*	4x4.
73	—	Non utilisé.
74	30 A*	Moteur de PDRG.
75	—	Relais d'avertisseur sonore.
76	—	Non utilisé.
77	—	Relais de verrouillage de la colonne de direction.
78	—	Non utilisé.
79	—	Relais de feux de stationnement de remorque.
80	—	Relais de dégivrage de lunette arrière.
81	—	Non utilisé.
82	—	Relais de fermeture de PDRG.
83	—	Non utilisé.
84	—	Non utilisé.
85	—	Non utilisé.
86	—	Non utilisé.
87	10 A**	Feux de recul de remorque.
88	—	Non utilisé.
89	20 A*	Prise de courant/allume-cigare 1.
90	20 A*	Prise de courant 2.
91	20 A*	Prise de courant 3.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
92	20 A*	Prise de courant 4.
93	25 A**	Alimentation 1 de véhicule GTDI.
	10 A**	Alimentation 1 de véhicule PFI.
94	—	Non utilisé.
95	25 A**	Alimentation véhicule 2.
96	—	Non utilisé.
97	10 A**	Alimentation véhicule 3.
98	—	Non utilisé.
99	20 A**	Alimentation véhicule 4 (PFI).
	15 A**	Alimentation véhicule 4 (GTDI).
100	—	Non utilisé.
101	—	Non utilisé.
102	—	Relais de chasse-neige.
103	—	Non utilisé.
104	—	Relais de motoventilateur d'habitacle 3.
105	10 A**	Direction assistée.
106	—	Non utilisé.
107	10 A**	Freins antiblocage.
108	—	Non utilisé.
109	10 A**	Module de commande du groupe motopropulseur.
110	10 A**	Contact/démarrage 4 roues motrices. Régulateur de vitesse adaptatif.
111	10 A**	Contact/démarrage de la pompe de boîte de vitesses.
112	—	Non utilisé.
113	7,5 A**	Système d'information sur les angles morts.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
		Caméra de recul. Caméra avant. Module de qualité de tension.
114	—	Relais de motoventilateur 2.
115	—	Non utilisé.
116	—	Non utilisé.

*Fusibles à cartouche

**Mini-fusibles

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se situe sur le côté droit du plancher passager, derrière une garniture.

Pour déposer la garniture, tirez-la vers vous puis basculez-la sur le côté. Pour la reposer, alignez les pattes de blocage sur les fentes de la garniture et appuyez sur la garniture pour la fixer.

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, enfoncez les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis tirez sur le couvercle.

Pour reposer le couvercle du porte-fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Tirez délicatement le couvercle pour vous assurer qu'il est bien fixé.

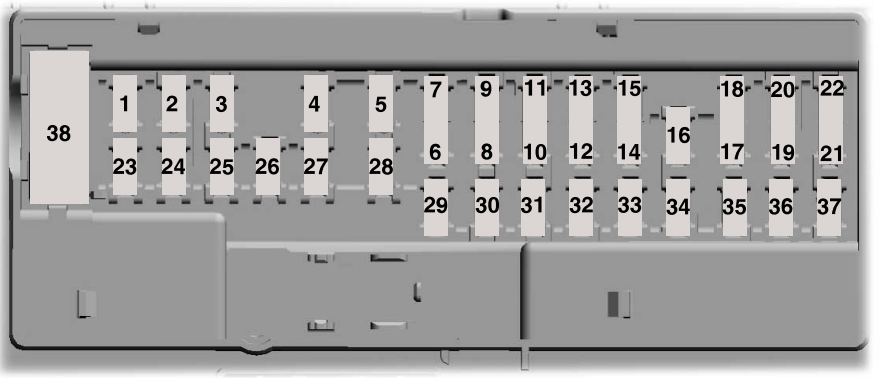

E145984

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
1	10 A	Relais de lampe sur demande. Relais de sièges à réglage électrique. Boîte à gants. Lampes de miroir de courtoisie. Console au pavillon. Plafonnier. Lampes d'accueil. Lampes de lecture.
2	7,5 A	Logique du module de gestion mémoire. Commutateurs de siège à mémoire. Moteur de réglage de support lombaire.
3	20 A	Moteur de verrouillage de porte conducteur.
4	5 A	Commande des freins de remorque.
5	20 A	Non utilisé.
6	10 A	Non utilisé.
7	10 A	Non utilisé.
8	10 A	Non utilisé.
9	10 A	Non utilisé.
10	5 A	Non utilisé (rechange).
11	5 A	Module de capteur combiné.
12	7,5 A	Module du système de climatisation. Convertisseur de liaison de données intelligent.
13	7,5 A	Tableau de bord. Module de commande de colonne de direction (SCCM).
14	10 A	Frein.
15	10 A	Convertisseur de liaison de données intelligent.
16	15 A	Ouverture du hayon.
17	5 A	Module HUD.

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
18	5 A	Commutateur d'allumage et bouton-poussoir de démarrage d'entrée passive/démarrage passif. Électrovanne d'interdiction de retrait de clé.
19	7,5 A	Annulation (désactivation) du mode de traction du levier sélecteur au plancher ou sur colonne.
20	7,5 A	Non utilisé.
21	5 A	Module HUD. Sonde de température et d'humidité d'habitacle.
22	5 A	Module EPB. Siège à réglage électrique.
23	10 A	Contacteur de PDRG. Convertisseur. Glace latérale conducteur. Toit ouvrant transparent. Toit panoramique Vista.
24	20 A	Verrouillage/déverrouillage centralisé.
25	30 A	Module de commande de porte conducteur.
26	30 A	Module de commande de porte passager.
27	30 A	Toit panoramique Vista. Toit ouvrant transparent.
28	20 A	Non utilisé.
29	30 A	Non utilisé.
30	30 A	Non utilisé.
31	15 A	Commande et moteur de réglage de pédales.
32	10 A	Affichage multifonction. Positionnement mondial de radiorepérage. Sync 1. Sync 2. Récepteur radiofréquence.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
33	20 A	Autoradio.
34	30 A	Relais de contact/démarrage.
35	5 A	Module des dispositifs de retenue.
36	15 A	Module de caméra à 360º. Module de volant chauffant. Rétroviseur. Sièges arrière chauffants.
37	20 A	Fusibles de contact-démarrage de boîtier de distribution électrique.
38	Disjoncteur 30 A.	Commandes et moteurs de lunette arrière.

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT

Remplacez tout fusible grillé par un fusible du calibre spécifié.
L'utilisation d'un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

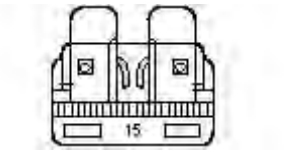

E142430

Un fusible peut griller si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas correctement. Un fil cassé à l'intérieur du fusible indique qu'il a grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture de capot située à gauche sous la planche de bord.

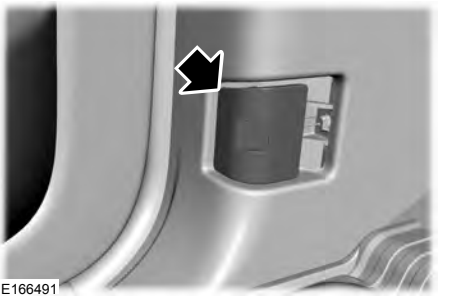
E166491

2. Placez-vous devant le véhicule et repérez le levier d'ouverture secondaire, situé sous l'avant du capot, près du centre du véhicule.

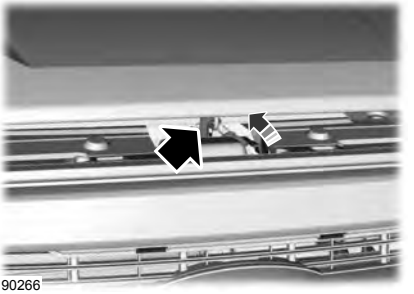

3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.
4. Pour refermer, abaissez le capot et assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2,7 L ECOBOOST™

2,7 L EcoBoost

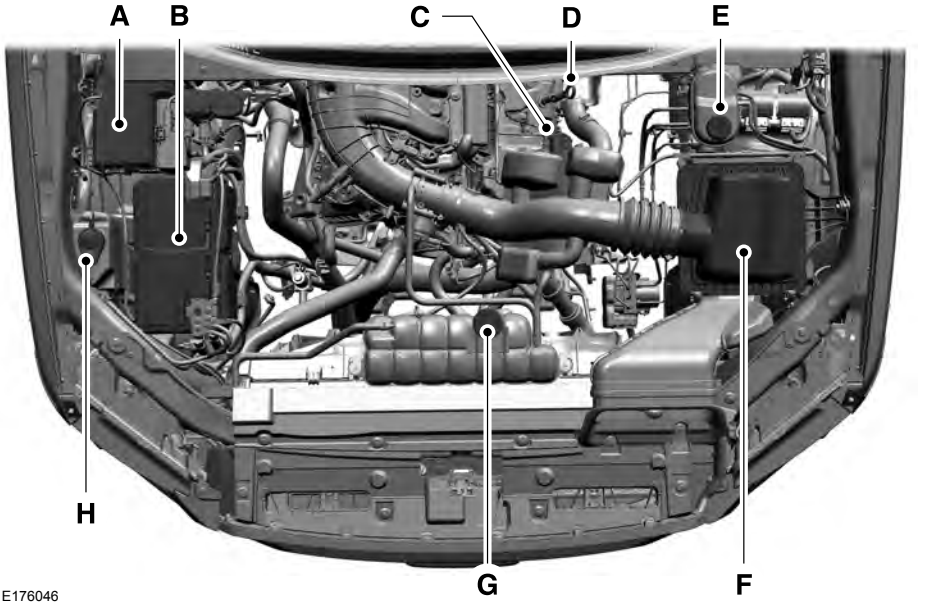

A. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 340).

B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 363).

C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 356).

D. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 356).

E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 363).

F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 375).

G. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 357).

H. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 363).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,5 L ECOBOOST™

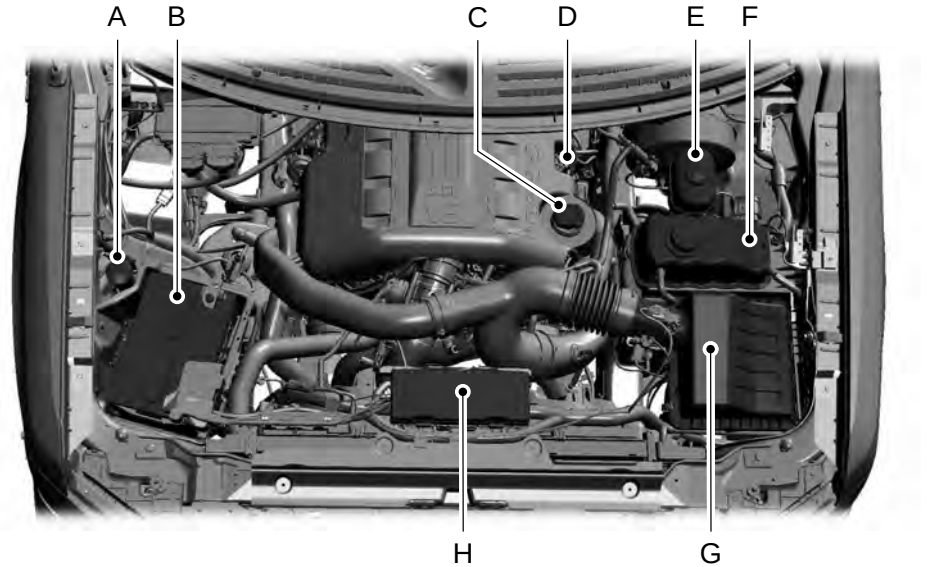

E166496

A. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 363).

B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 363).

C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 356).

D. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 356).

E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 363).

F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 357).

G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 375).

H. Boîtier de distribution électrique Voir **Fusibles** (page 340).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,5 L

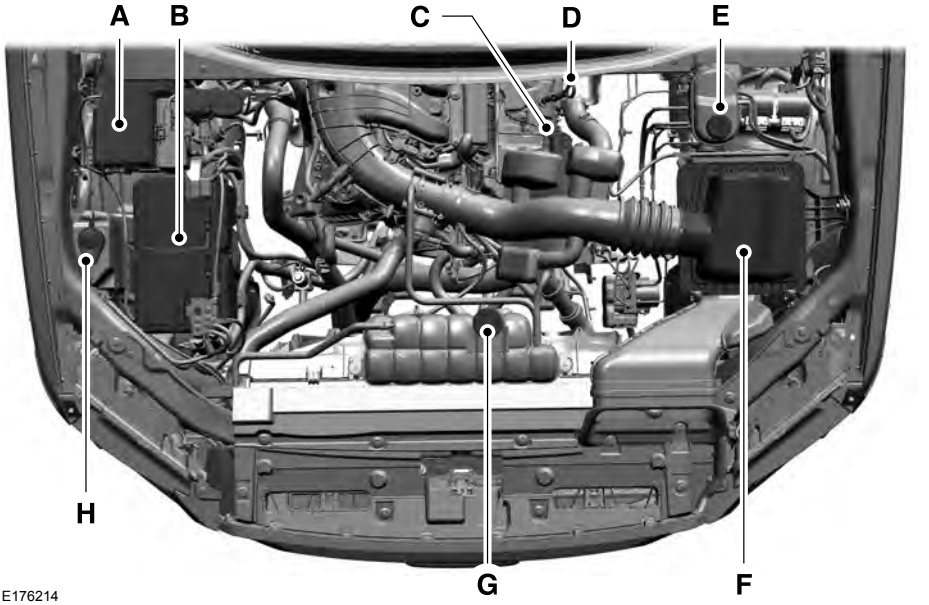

A. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 340).

B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 363).

C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 356).

D. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 356).

E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 363).

F. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 375).

G. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 357).

H. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 363).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5 L

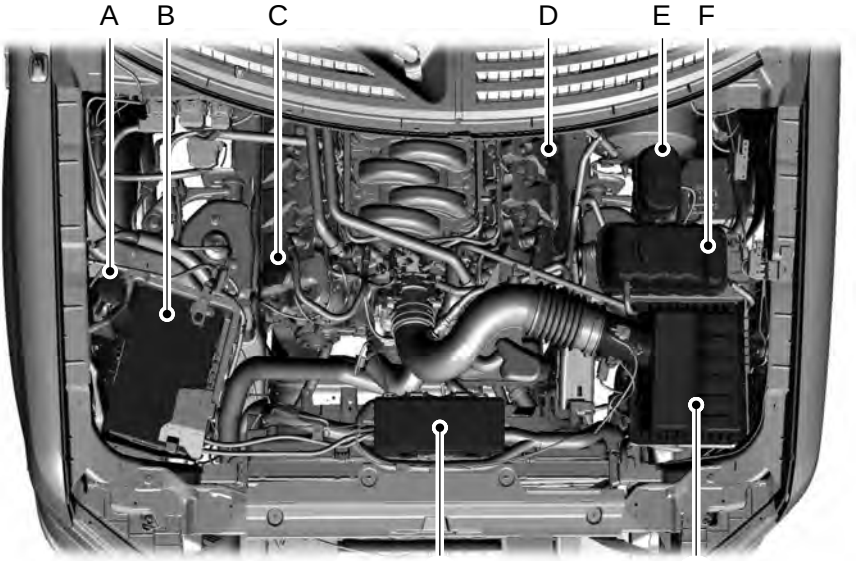

E166494

A. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 363).

B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 363).

C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 356).

D. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 356).

E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 363).

F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 357).

G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 375).

H. Boîtier de distribution électrique Voir **Fusibles** (page 340).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

JAUGE D'HUILE MOTEUR

E161560

A	MIN
B	MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.
3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution. Voir **Aperçu sous le capot** (page 354).
6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.
   - Le niveau d'huile est acceptable s'il se trouve entre les orifices inférieur et supérieur. N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.
   - Si le niveau d'huile se trouve sous l'orifice inférieur, ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre les orifices inférieur et supérieur.
   - Le moteur risque de subir des dommages si le niveau d'huile dépasse l'orifice supérieur. L'excès d'huile doit être vidangé par un concessionnaire autorisé.
7. Remettez la jauge de niveau d'huile dans le tube de jauge d'huile et assurez-vous qu'elle est bien en place.

Ajout d'huile moteur

Note : *Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.*

Note : *Ne retirez pas la jauge de niveau d'huile moteur lorsque le moteur est en marche.*

Note : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.*

E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants, dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur.
2. Si le niveau d'huile moteur n'est pas dans la plage normale, ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 422).
3. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
4. Essuyez toute huile renversée.
5. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.
6. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien en place.
7. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le tournant fermement dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à entendre trois déclics ou jusqu'à ce que le bouchon soit bien enfoncé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.

Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 518).

Note : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Note : *Si le niveau atteint le repère MIN ou est inférieur au niveau MIN, ou s'il correspond à vide, faites l'appoint immédiatement.*

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 ºC (-30 ºF) à -37 ºC (-34 ºF).

Note : *Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, par exemple le réfractomètre pour liquide de refroidissement et batterie Robinair® 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.*

Note : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.*

Ajout de liquide de refroidissement

Note : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, pour éviter d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.*

Note : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.*

Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. L'utilisation d'un mélange de différents types de liquide de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 422). L'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut endommager le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à vous permettre d'atteindre un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer le circuit de refroidissement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement moteur mélangé à de l'alcool ou à de l'antigel à base de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement :

1. Desserrez le bouchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant que le bouchon est dévissé.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 422).
3. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule.
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Il pourra être nécessaire de demander à un concessionnaire autorisé de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduit ses caractéristiques de protection contre la corrosion et le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Si vous épuisez toute la réserve de liquide de refroidissement, la fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant d'occasionner des dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur est réduite.
- La climatisation est désactivée.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS

Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Votre véhicule ne pourra maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionnera pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez-en si le niveau est bas.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez un concessionnaire autorisé.

Note : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement moteur (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide baisse.

Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Votre véhicule peut tirer une remorque, mais à cause de la charge supplémentaire, le moteur du véhicule peut atteindre temporairement une température plus élevée dans des conditions rigoureuses comme la montée d'une pente longue ou raide en tractant une remorque par temps chaud.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement pivote vers la plage **H** et le message **PUISSANCE RÉDUITE POUR ABAISSER TEMPÉRATURE** pourra apparaître dans l'afficheur multimessage.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées afin de gérer les températures du liquide de refroidissement. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la traction ou non d'une remorque, de la pente, de la température ambiante et d'autres facteurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Le véhicule peut continuer à rouler pendant que ce message est affiché.

La climatisation pourrait également s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement retrouve une température de fonctionnement normale, le climatiseur redémarre.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge (surchauffe), ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position de stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement s'éloigne de la zone rouge (surchauffe). Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

4. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.
5. Si le niveau de liquide de refroidissement est bas, faites l'appoint puis redémarrez le moteur. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la section **Ajout de liquide de refroidissement** ou **Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale** dans ce chapitre.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 518).

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT

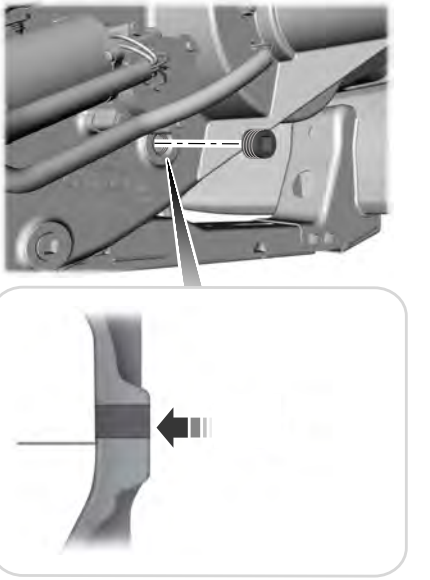

E170444

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.
2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer à moins de 3 mm (0,12 in) du bord inférieur de l'orifice.
4. Ajoutez de l'huile par l'orifice de remplissage.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 422).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

La niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Aucun ajout de liquide n'est nécessaire. Si le niveau de liquide se trouve hors de la plage de fonctionnement normale, la performance du circuit peut être compromise; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 ºC (40 ºF), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 422).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS

Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Note : *Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.*

Note : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie basse tension. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Voir **Chaîne audio** (page 446). Réinitialisez la fonction de rebond en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 105). Réinitialisez les préréglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 446).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Note : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquière de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Note : *Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écocompatible. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Climatisation.
- Volant chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Note : *Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Note : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Note : *Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.*

E165804

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

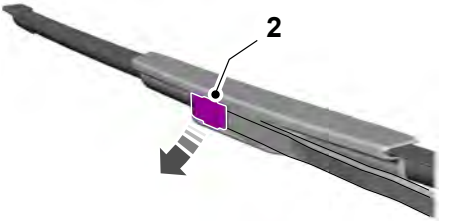

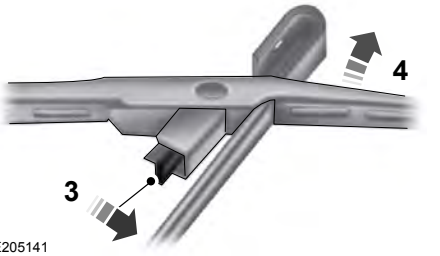

E205141

2. Relevez l'agrafe de blocage principale du balai d'essuie-glace.
3. Appuyez sur l'agrafe de blocage secondaire du balai d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabatte pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.*

5. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : *Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.*

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares

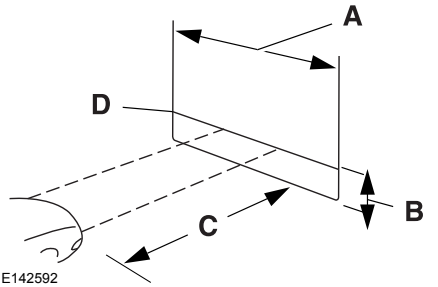

A	2,4 mètres (8 pieds).
B	Hauteur du centre du phare au sol.
C	7,6 mètres (25 pieds).
D	Ligne de référence horizontale.

Réglage vertical des phares

1. Stationnez votre véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur du centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la lentille) au sol et tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur (un bout de ruban adhésif de masquage fonctionne bien).

Note : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.*

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

4. **Véhicules avec phares à halogène ou à LED :** sur le mur ou sur l'écran, vous pouvez observer une forme lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.

5. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme nº 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal des phares

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule; il n'est pas réglable.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENT

Manipulez soigneusement les ampoules des phares à halogène et gardez-les hors de la portée des enfants. Saisissez l'ampoule uniquement par son culot en plastique et ne touchez pas le verre. L'huile naturelle de vos mains pourrait causer un bris de l'ampoule au prochain allumage des phares.

Note : *Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'installer.*

Condensation dans les blocs optiques

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le phare par les évents, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace du phare. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les évents. La dissipation de la buée peut demander jusqu'à 48 heures par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la glace.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une infiltration d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la glace.

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence d'une condensation inacceptable dans les phares.

Accès aux ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants

1. Tournez le volant vers le côté opposé de l'ampoule à remplacer.
2. Déposez deux vis et une agrafe de la partie avant de la doublure de jante.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

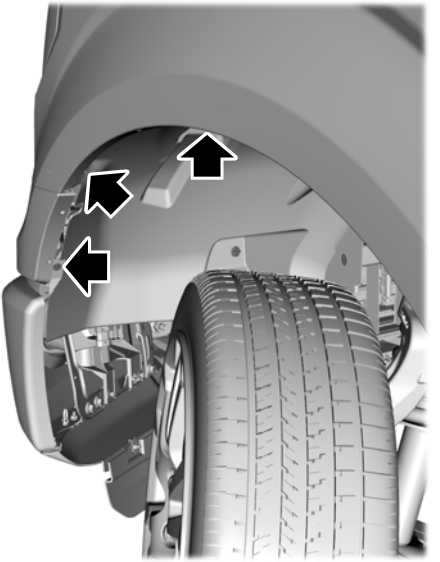

E183762

3. Tirez la doublure de jante vers l'arrière en direction du pneu pour accéder aux ampoules.

Remplacement des ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants

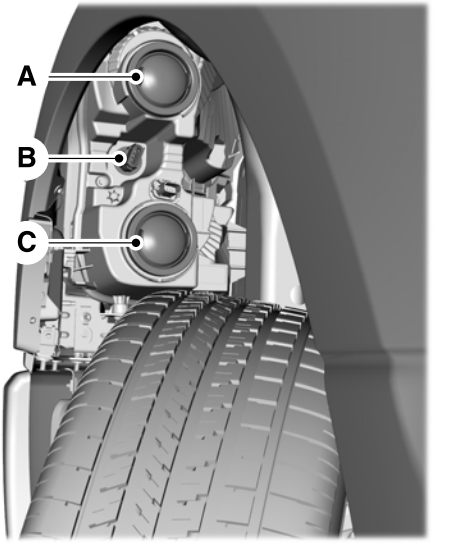

E183500

A. Ampoule de feu de croisement.
B. Ampoule de clignotant.
C. Ampoule de feu de route.

E183763

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Pour les ampoules de feux de route et de feux de croisement, déposez le bouchon en caoutchouc pour accéder aux ampoules.
3. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
4. Débranchez l'ampoule du connecteur.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement de l'ampoule des feux de position latéraux

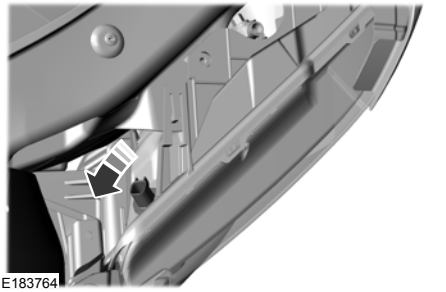

E183764

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Capot ouvert, placez le feu de position latéral sur la partie supérieure du boîtier de phare.
3. Déposez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant directement vers l'extérieur.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules d'antibrouillard (Selon l'équipement)

E163826

1. Assurez-vous que les antibrouillards sont éteints.

2. Débranchez le connecteur de l'ampoule de l'antibrouillard.
3. Faites tourner l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'extraire de l'antibrouillard.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de phare à DEL (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules à DEL des clignotants et des feux de position latéraux (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Ouvrez le hayon pour accéder aux blocs de feux arrière

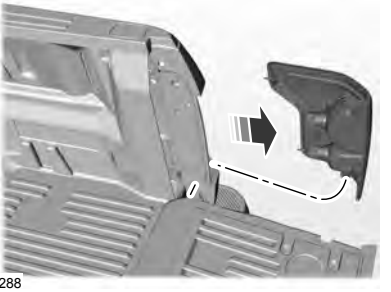

E187288

3. Enlevez les deux boulons du bloc de feux arrière. Puis, retirez avec précaution le bloc de feux arrière du montant de hayon en débloquant les deux languettes de retenue.
4. Débranchez le connecteur de l'ampoule.

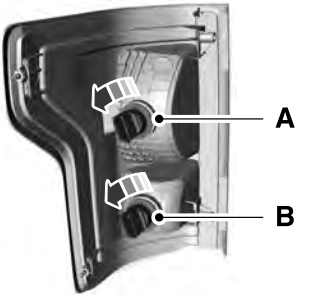

E187289

A. Ampoule de clignotant.
B. Ampoule de feu de recul.

1. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
2. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules à LED de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules de la lampe d'aire de chargement et du troisième feu stop

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.

2. Retirez les quatre vis et éloignez le bloc optique du véhicule pour accéder aux douilles d'ampoule.

E187290

3. Enlevez la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en l'extrayant du bloc optique.
4. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules à LED de la lampe d'aire de chargement, de la lampe à faisceau intensif et du troisième feu stop (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation

Note : *Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées derrière le pare-chocs arrière.*

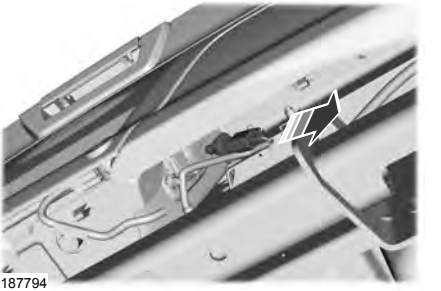

E187794

1. Glissez la main derrière le pare-chocs arrière pour localiser l'ampoule.
2. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et tirez-la délicatement pour la retirer du bloc optique.
3. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de rétroviseur extérieur avec clignotant

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont spécifiées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord pour garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, n'annulent pas la garantie du bloc optique et procurent un éclairage de qualité au fil du temps.

Éclairage extérieur

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Feux de stationnement et clignotants.	7444NA	21/5 W
Feux de jour.	DEL	DEL
Feu de route.	9005	65 W
Feu de croisement.	H11	55 W
Antibrouillards avant.	9140	55 W
Feux de position latéraux avant.	W5W	5 W
Clignotant latéral.	DEL	DEL
Lampe dirigée vers le sol.	DEL	DEL
Feux arrière, feux stop, clignotant arrière et feux de position latéraux arrière. *	3157	27/8 W
Feu stop central en hauteur. *	921	16 W
Feu stop central en hauteur. Véhicules avec boîte porte-bagages.	DEL	DEL
Feux de recul.	3156K	27 W
Éclairage de la plaque d'immatriculation.	168	5 W

*Peut présenter des lampes à DEL en option.

Note : *Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Lampes intérieures

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Lampe de boîte à gants.	DEL	DEL
Lampe de lecture.	DEL	DEL
Plafonnier arrière et lampes d'accueil.	DEL	DEL
Lampes de boîte porte-bagages arrière.	DEL	DEL

Note : *Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Note : *L'emploi d'un filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Note : *Lors de l'entretien du filtre à air, évitez la pénétration d'un corps étranger dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur.*

Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 422).

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 518).

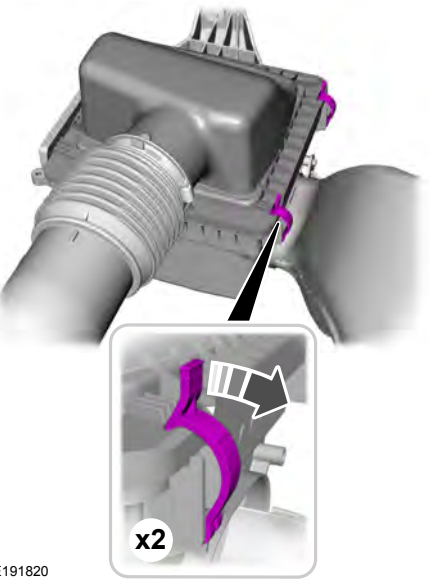

E191820

1. Défaites les trois attaches qui fixent le couvercle de filtre à air sur le boîtier.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
4. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes ZC-42	-
Motorcraft Nettoyant pour métal brillant ZC-15	-
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A	ESR-M14P4-A
Engine Shampoo and Degreaser	-
Motorcraft Shampooing pour moteur CXC-66-A (Canada)	-
Motorcraft Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité ZC-56	-
Motorcraft Nettoyant multi-usage CXC-101 (Canada)	-
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F (Canada)	WSS-M14P19-A
Motorcraft Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette ZC-54	-
Spot and Stain Remover	-
Motorcraft Nettoie-vitres de qualité supérieure CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A	-

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Note : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Note : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 psi).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82ºC (179ºF).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40º.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 in) et à un angle de 90º de la surface de votre véhicule.

Note : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
  - Porte-bagages.
  - Pare-chocs.
  - Poignées de porte grenues.
  - Moulures latérales.
  - Boîtiers de miroirs.
  - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Note : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrustera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord à l'aide d'un chiffon en coton blanc propre et humide, puis essuyez-les avec un chiffon en coton blanc sec.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone contribue à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et des insectifuges afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de nettoyants domestiques ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. Nettoyez tout déversement sur-le-champ. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si un liquide qui laisse des taches, comme du café ou du jus, s'est renversé sur le tableau de bord ou les garnitures intérieures, nettoyez-le comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.
2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Utilisez une solution d'eau et de savon doux pour effectuer un nettoyage en profondeur. Si cette méthode ne permet pas de faire complètement disparaître la tache, servez-vous d'un nettoyant commercial conçu pour les surfaces des habitacles.
3. Au besoin, versez davantage d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton blanc propre et pressez le chiffon sur l'endroit souillé. Laissez reposer le tout à la température ambiante pendant 30 minutes.
4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement souillé, utilisez-le pour frotter la surface en un mouvement circulaire pendant une minute.
5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon en coton blanc propre.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Sans version King Ranch

Note : *Pour le nettoyage des planches de bord en cuir et des surfaces de garniture intérieure en cuir, utilisez la même méthode que pour la sellerie en cuir.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches et des souillures telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Note : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

N'utilisez pas les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone.
- Produits de nettoyage domestiques.
- Solutions à base d'alcool.
- Solvants ou produits conçus pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Avec version King Ranch

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et une revitalisation réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, testez tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.
- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches indélébiles.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de solutions à base d'alcool, de solvant ou de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Égratignures

Comme le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles que des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la section **Revitalisation**.

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch auprès de la compagnie King Ranch Saddle Shop. Consultez le site internet www.krsaddleshop.com, ou composez le 1–800–282–KING (5464) aux États-Unis. Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch, utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section Nettoyage.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, appliquez ensuite une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE (Selon l'équipement)

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Note : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS

Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire le risque de blessures graves, voire mortelles en cas de capotage ou de collision, évitez les virages et les manœuvres brusques, conduisez à une vitesse sûre, adaptée aux conditions routières, gonflez correctement les pneus, ne chargez pas excessivement ou incorrectement votre véhicule et assurez-vous que tous les passagers ont correctement bouclé leur ceinture de sécurité.

En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à transmission quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite que lui. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans les différentes conditions de conduite rencontrées sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Manuel du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices (selon l'équipement)

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :

- Plus haut – Pour offrir une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – Pour pouvoir aborder des pentes abruptes et franchir des crêtes sans frotter ni endommager les éléments du soubassement. À conditions égales, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – Pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

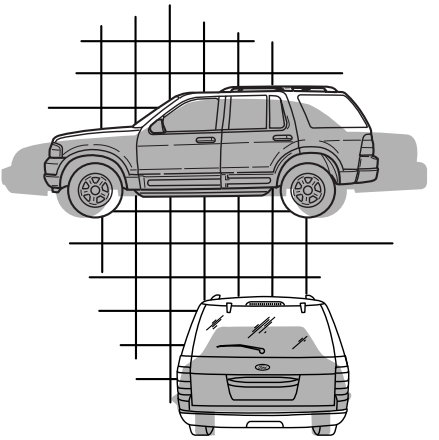

E145299

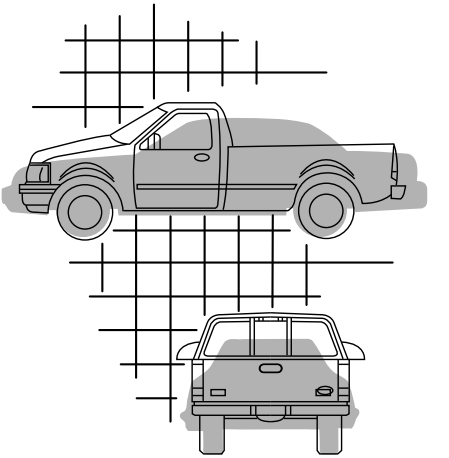

E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes présentent souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus

E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A**.

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

Ministère des transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus : Le ministère des Transports des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT

L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale FMVSS en matière de sécurité des véhicules automobiles Nº 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Terminologie applicable aux pneus

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN) :** Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : pour les pneus P-métriques 2,4 bar (35 psi) ou 2,5 bar (36 psi) en fonction des dimensions des pneus et pour les pneus métriques 2,5 bar (36 psi). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 psi). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***LB/PO² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu située à côté de la jante.

* **Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P

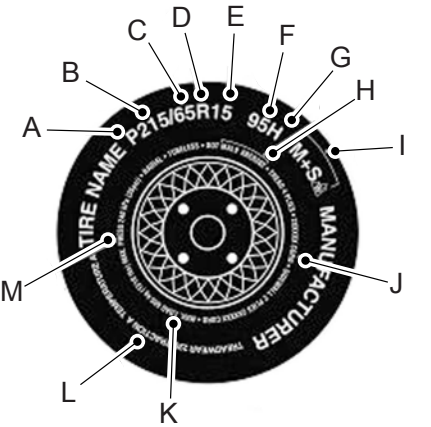

E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation

pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique la capacité de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Note : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

G. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Note : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

Code de vitesse	km/h (mph)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)
H	210 (130)
V	240 (149)

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Code de vitesse	km/h (mph)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Note : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mph), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mph), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. **Numéro d'identification de pneu DOT :** Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition des plis et des matières utilisées :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** Indique la charge maximale en kg et livres pouvant être transportée par le pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

*__Adhérence :__ Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

*__Température :__ Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Note : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

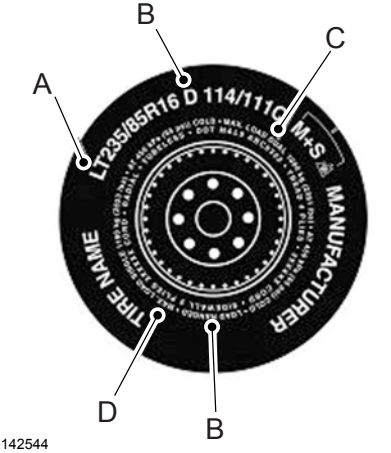

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :** Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale (kg) en roues jumelées à une pression kPa (lb/po²) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po²) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Note : *Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

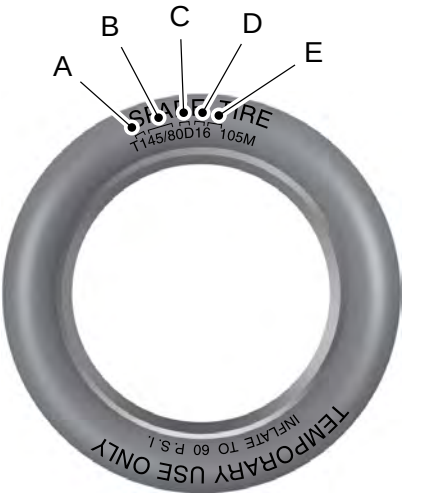

E142545

Les pneus de type T présentent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Transport de charge** (page 273).

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENT

Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du verrou de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant du verrou de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Note : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux conseillés par Ford, un dandinement des roues avant pourrait survenir. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus inappropriés (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées aux véhicules, comme l'installation de composants de levage. Si un dandinement se produit, réduisez lentement la vitesse du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 ºC (10 ºF) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Note : *Si vous devez rouler sur une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Note : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 psi). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Usure des pneus

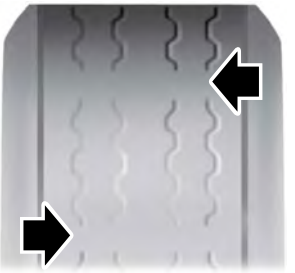

E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursouflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillissement

AVERTISSEMENT

Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 psi) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.

2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.

3. Tenez-vous à au moins 3,6 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

AVERTISSEMENTS

4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 psi) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,6 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.

Les capteurs de pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés avec des roues de deuxième monte.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandé(e)s par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT

Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, il faut mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun. Reportez-vous à la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus dans ce chapitre.

Note: *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Note : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.*

Note : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma)

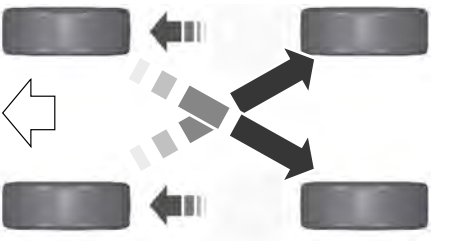

E142548

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant une permutation des pneus.

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT

La dimension, l'indice de charge et le code de vitesse des pneus d'hiver doivent être identiques à ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et les performances de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Note : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez vous servir de câbles, il est recommandé d'utiliser des roues en acier (de même dimension et de même caractéristiques) car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Utilisez seulement des chaînes de type câble ou des chaînes offertes par Ford/Lincoln à titre d'accessoire, ou l'équivalent. L'utilisation de chaînes conventionnelles à maillons peut endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.
- N'installez pas de chaînes sur les pneus avant car cela pourrait entraver les composants de la suspension.
- Seul un certain nombre de chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants est approuvé par Ford/Lincoln pour une utilisation en toute sécurité sur votre véhicule avec les pneumatiques suivants : 245/70R17, LT245/70R17, 265/70R17 et 265/60R18.
- Vous devez installer des chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants homologués SAE catégorie S.
- Installez les chaînes à neige en les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.
- Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, ne roulez pas à plus de 50 km/h (30 mi/h) ou moins selon la vitesse recommandée par le fabricant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes à neige sur un revêtement sec.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les chaînes à neige ou les câbles antidérapants doivent être montés par paires sur les roues arrière seulement.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé Ford/Lincoln.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée périodiquement (au moins une fois par mois) avec un manomètre pour pneus. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de contrôle et de renversement du véhicule et donc de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle du pneu de la roue de secours (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus

E142549

Note : *Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Vous devez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par le pneu de secours temporaire, le système continue de signaler une anomalie pour indiquer qu'il faut remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Mesures à prendre par le client
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Pneu de secours utilisé	Faites remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section **Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé** dans ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Mesures à prendre par le client
	Permutation des pneus sans apprentissage des paramètres de fonctionnement du capteur	Sur les véhicules pour lesquels la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Voir **Entretien des pneus** (page 387).
Témoin clignotant	Pneu de secours utilisé	Faites remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section **Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé** dans ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lors du gonflage des pneus

Lorsque vous gonflez les pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné à l'extérieur pendant la nuit et que la température ambiante est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système.

Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT

Pour déterminer la ou les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

Note : *Lorsque les pressions de gonflage recommandées sont différentes pour les pneus avant et arrière, vous devez réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus après chaque permutation des pneus.*

Vue d'ensemble

Pour atteindre la capacité nominale de charge, la pression des pneus de certains véhicules doit être différente pour les pneus avant et arrière. Le système de surveillance de la pression des pneus de ces véhicules est conçu pour allumer le témoin de basse pression des pneus à deux pressions différentes : une pour les pneus avant et une pour les pneus arrière.

Comme les pneus doivent être permutés pour offrir un rendement constant et optimiser leur durée de vie utile, il faut indiquer au système de surveillance de la pression des pneus qu'une permutation a eu lieu pour qu'il puisse déterminer les pneus qui se trouvent à l'avant et ceux qui se trouvent à l'arrière. Cette information permet au système de détecter les basses pressions et les signaler au moment opportun.

Conseils relatifs à la réinitialisation du système :

- Pour réduire le risque de brouillage par un autre véhicule, effectuez la procédure de réinitialisation à au moins un mètre (trois pieds) d'un autre véhicule Ford dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment.
- N'attendez pas plus de deux minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu sinon le système interrompra la procédure et vous devrez la répéter complètement pour les quatre roues.
- Vous devez répéter la procédure si l'avertisseur sonore retentit deux fois.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système

Lisez la procédure entière avant d'essayer.

1. Faites rouler le véhicule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant au moins deux minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et à une pompe à air.
2. Tournez la clé du commutateur d'allumage à la position arrêt et laissez la clé dans le commutateur.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact, moteur arrêté.
4. Allumez puis éteignez les feux de détresse à trois reprises. Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes. Si vous avez réussi à passer au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système de surveillance de la pression clignote et un message apparaît sur l'afficheur multimessage (selon l'équipement). Si ce n'est pas le cas, recommencez la procédure à partir de l'étape 2. Si, après de

multiples tentatives d'accès au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore ne retentit pas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote pas et aucun message n'apparaît sur l'afficheur multimessage, consultez votre concessionnaire autorisé.

5. Programmez les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus dans l'ordre de réinitialisation suivant, en commençant par le pneu avant gauche et en poursuivant dans le sens des aiguilles d'une montre comme suit : avant gauche (pneu avant côté conducteur), avant droit (pneu avant côté passager), arrière droit (pneu arrière côté passager), arrière gauche (pneu arrière côté conducteur).
6. Retirez le bouchon de la valve du pneu avant gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

Note : *Si l'avertisseur retentit une fois, le code d'identification du capteur a été appris par le module pour cette position. Si l'avertisseur sonne deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et que vous devez l'exécuter une nouvelle fois.*

7. Retirez le bouchon de la valve du pneu avant droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
8. Retirez le bouchon de la valve du pneu arrière droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
9. Retirez le bouchon de la valve du pneu arrière gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore. L'étalonnage est terminé lorsque l'avertisseur sonore retentit pour le dernier pneu (arrière, côté conducteur), que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et qu'un message apparaît sur l'afficheur multimessage.
10. Coupez le contact. Si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois, la procédure de réinitialisation a échoué et il faut la répéter. Consultez votre concessionnaire autorisé si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois lorsque vous coupez le contact après avoir répété la procédure.
11. Réglez les quatre pneus à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS

Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaison, utilisez le nécessaire de

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 405).

Note : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer le pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 405). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette :** La roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : ENSEMBLE JANTE ET PNEU POUR USAGE TEMPORAIRE UNIQUEMENT

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité.
- Tracter de remorque.
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de dimension différente.
- Utiliser plus d'une roue de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer le pneu de la roue de secours différente.

L'utilisation d'une roue de secours différente à n'importe quel emplacement peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. **Une roue de secours différente mais de taille normale sans étiquette.**

Lorsque vous roulez avec une roue différente mais de taille normale, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours différente mais de taille normale peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec la roue de secours différente mais de taille normale, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La traction d’une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours différente mais de taille normale et remédiez à la situation dès que possible.

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours est située sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière. Le cric, le levier de manœuvre du cric et la clé pour écrous de roue sont situés aux emplacements suivants :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Type de carrosserie	Emplacement
Cabine simple	Fixés sur un support au plancher derrière ou sous le siège passager (pour un accès plus facile, déplacez le siège passager vers l'avant)
Cabine double et cabine 6 places	Régler le siège arrière côté passager sur OFF (arrêt)

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS

Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la transmission seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric.

Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.

Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.

AVERTISSEMENTS

Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni en équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est adéquate pour le poids du véhicule, y compris toute charge supplémentaire ou modification.

Désactivez les marchepieds à déploiement électrique avant de lever le véhicule au moyen d'un cric ou d'un pont ou de placer un objet sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre un marchepied à déploiement électrique et le véhicule car ces marchepieds se rétractent à la fermeture des portes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures corporelles.

Le non-respect de ces instructions lors de l'utilisation du support de roue de secours pourrait entraîner une perte des jantes et pneus et conduire à des blessures personnelles : utilisez uniquement le support de roue de secours pour arrimer l'ensemble pneu et jante spécifié sur l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule sur le pied milieu ou le bord de la porte conducteur. D'autres ensembles jante et pneu pourraient causer la défaillance du support s'il n'est pas positionné correctement ou s'il est trop lourd. N'utilisez pas d'outils à percussion ou d'outils pneumatiques ou électriques

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AVERTISSEMENTS

fonctionnant à plus de 200 tr/min, car cela pourrait entraîner le dysfonctionnement du treuil et empêcher une pose correcte. Neutralisez le treuil au moins trois fois (un déclic se fera entendre à chaque fois) pour garantir un ajustement serré des jantes et pneus.

Note : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Puis, amenez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

Retrait du cric et des outils

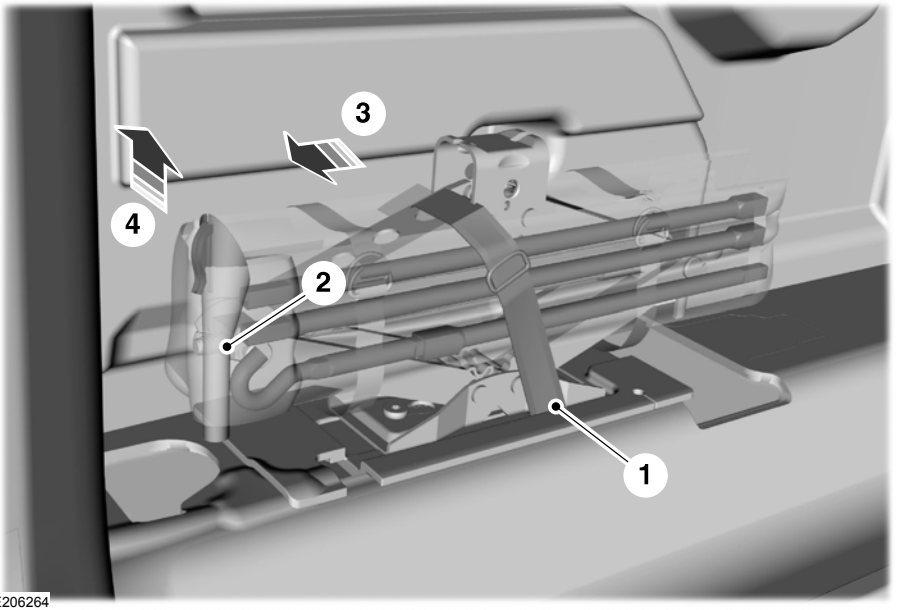

E206264

1. Depuis le côté passager du véhicule, desserrez la grande sangle centrale fixant la trousse de cric aux poteaux.
2. Déposez l'entonnoir pour carburant.
3. En exerçant une légère pression vers le bas, faites glisser la trousse de cric vers l'extérieur, vers le côté passager du véhicule.
4. Extrayez la trousse de cric des poteaux.

Retrait de la roue de secours

E188735

1. Utilisez la clé de contact pour retirer le barillet du trou de visite du pare-chocs afin d'accéder au tube guide. Assemblez le levier de manœuvre du cric comme illustré.

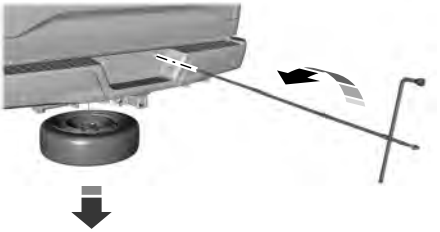

E184020

2. Insérez totalement le levier de manœuvre du cric dans l'orifice du pare-chocs et dans le tube guide, en passant par le trou de visite du pare-chocs arrière.
3. Tournez le levier de manœuvre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'abaisse au sol. La roue peut être glissée vers l'arrière et le câble est légèrement lâche.
4. Déposez l'élément de retenue du centre de la roue.

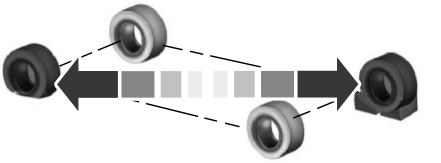

E175447

5. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.
6. Sortez la roue de secours et le cric de leur rangement.
7. Desserrez chaque écrou de roue du pneu crevé d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas.

Levage du véhicule au moyen d'un cric

Points de levage avant

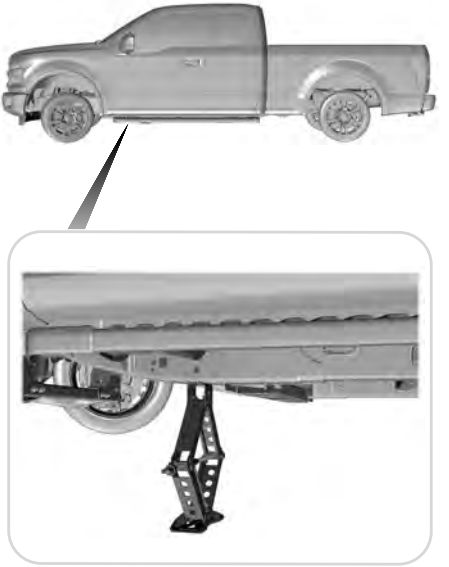

E183709

Note : *Utilisez le longeron de cadre, et non le bras de suspension, comme point de levage. Le longeron de cadre est marqué par une flèche.*

Points de levage arrière

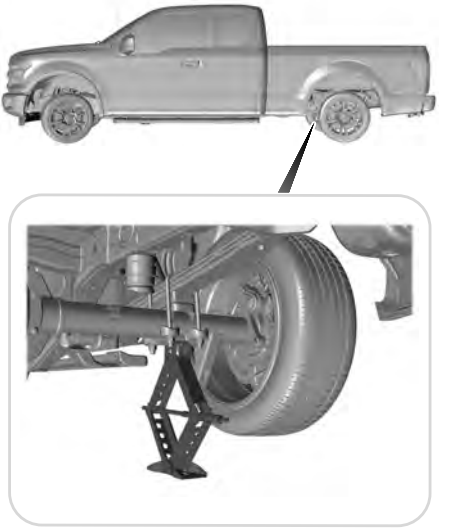

E183403

Note : *Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.*

1. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
2. Enlevez les écrous de roue avec la clé.

3. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol.
4. Abaissez le véhicule en tournant la manivelle du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
5. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 421).
6. Rangez la roue enlevée. Reportez-vous à Rangement de la roue au pneu dégonflé ou de secours.
7. Rangez le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route. Reportez-vous à Retrait du cric et des outils.
8. Retirez les cales de roue.

E166719

Rangement de la roue au pneu dégonflé ou de secours

Note : *Le non-respect des consignes de rangement de la roue de secours peut entraîner la défaillance du câble ou la perte de la roue.*

1. Placez la roue sur le sol avec le corps de valve orienté vers le haut.
2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position de rangement sous le véhicule. L'effort à exercer sur le levier de manœuvre du cric s'accroît de façon significative et le porte-roue émet un cliquetis ou glisse à mesure que la roue monte à la position de serrage complet. Serrez au maximum, jusqu'à ce que le porte-roue émette un cliquetis ou glisse si possible. Un serrage excessif du porte-roue est impossible. Si le support de roue de secours cliquette ou glisse alors que vous tournez le levier sans effort, contactez votre concessionnaire autorisé.
4. Assurez-vous que la roue se trouve bien à plat contre le châssis et qu'elle est correctement serrée. Essayez de la pousser, de la tirer et de la tourner pour vous assurer qu'elle ne bouge pas. Desserrez et resserrez-la au besoin. Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée.
5. Vérifiez de nouveau le serrage au moment de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois, selon le Calendrier d'entretien périodique) ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

6. Si l'antivol de la roue de secours a été retiré, placez-le dans le tube d'accès au pare-chocs au moyen de la clé de l'antivol et du levier de manœuvre du cric.

Retrait du cric et des outils

1. Placez les outils de levage dans le sac à outils et fixez les sangles en velcro.

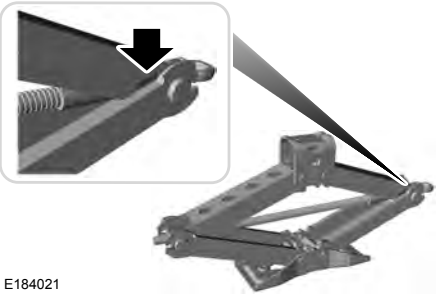

2. Réglez le cric vers le haut ou vers le bas en faisant tourner la vis-mère située sur l'extrémité du cric. Les marquages de rangement doivent s'aligner sur la chaîne inférieure.
3. Placez le cric dans le véhicule de sorte que le réglage de la vis-mère soit orienté vers le côté conducteur du véhicule.
4. Placez le sac à outils sur le cric. La base du cric repose dans l'ouverture du sac à outils du cric.
5. Attachez la sangle autour de la vis-mère et fixez la sangle sur la fermeture autoagrippante.
6. Fixez fermement les deux sangles en D.
7. Fixez fermement les sangles velcro à travers le trou de la vis-mère.
8. Placez le cric de sorte que le démonte-roue soit orienté vers l'arrière du véhicule. Positionnez la base du cric de sorte que les encoches en trou de serrure s'alignent sur les poteaux de levage.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

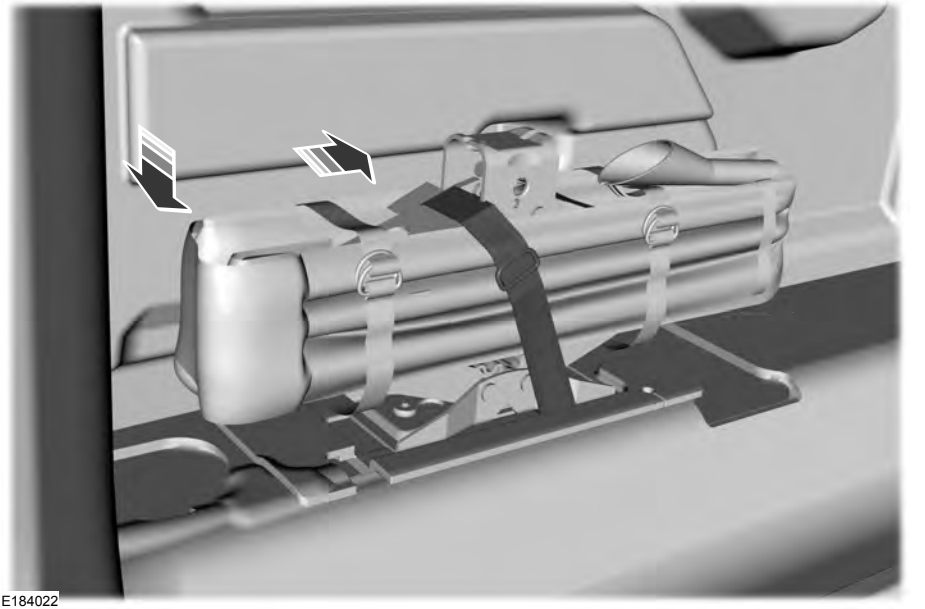

9. En exerçant une légère pression vers le bas, faites glisser le cric et les outils vers le côté conducteur du véhicule jusqu'en butée.
10. Fixez la grande sangle.
11. Rebloquer l'entonnoir pour carburant en place.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT

Avant de monter une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les débris présents sur les surfaces de montage de la roue ou du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Grosseur des écrous	Nm (lb.ft)
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).

A Trou pilote de roue

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	2,7 L EcoBoost	EcoBoost V6 3,5 L	Moteur V6 3,5 L TiVCT	5.0L V8
Cylindrée (po³)	164	214	214	302
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87 ou E85	Indice d'octane minimal de 87 ou E85
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6	1-4-2-5-3-6	1-4-2-5-3-6	1-3-7-2-6-5-4-8
Allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	,028-.031 (0,7 - 0,8 mm)	,030-.033 in. (0,75 - 0,85 mm)	,049-.053 in. (1,25 - 1,35 mm)	,049-.053 in. (1,25 - 1,35 mm)
Rapport volumétrique	10,0:1	10,0:1	10,8:1	10,5:1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires

Moteurs 2,7 L EcoBoost avec climatisation

E176088

Moteurs 3,5 L V6 avec climatisation

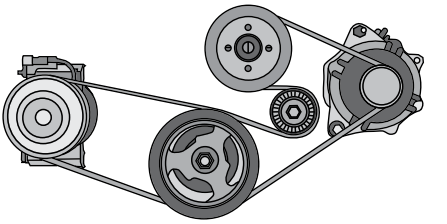

E167467

Moteurs 5 L V8 avec climatisation

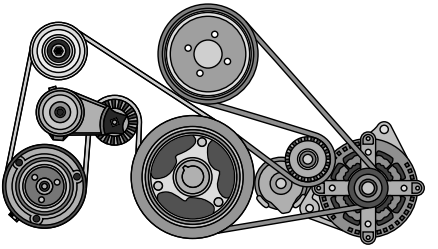

E167465

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	EcoBoost 2,7 L	EcoBoost V6 3,5 L	Moteur V6 3,5 L TiVCT	5.0L V8
Elément de filtre à air	FA-1883	FA-1883	FA-1883	FA-1883
Filtre à huile	FL-2062	FL-500-S	FL-500-S	FL-500-S
Batterie	BAGM-48H6-760	BXT-48H6-610	BXT-48H6-610	BXT-48H6-610
	BAGM-94RH7-800 (King Ranch, Lariat et Premium)	BXT-94RH7-730 (King Ranch, Lariat et Premium)	BXT-94RH7-730 (King Ranch, Lariat et Premium)	BXT-94RH7-730 (King Ranch, Lariat et Premium)
Bougies d'allumage	SP-542	SP-534	SP-520	SP-519
Balais d'essuie-glace de pare-brise	WW-2242			
Filtre à air d'habitacle	FP-79			

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponible chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 518).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.

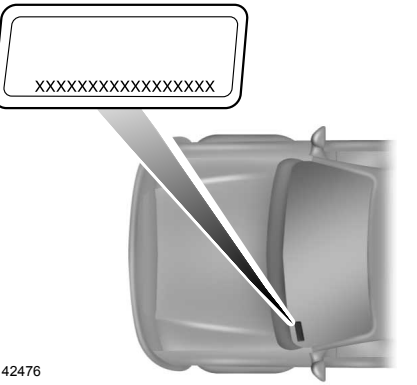

E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :

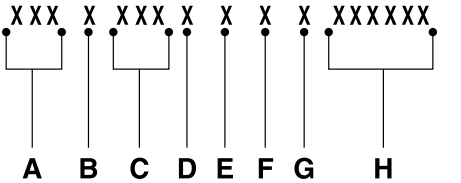

E142477

A	Identification mondiale du constructeur
B	Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
C	Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
D	Type de moteur

E Chiffre de contrôle
F Année-modèle
G Usine de montage
H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

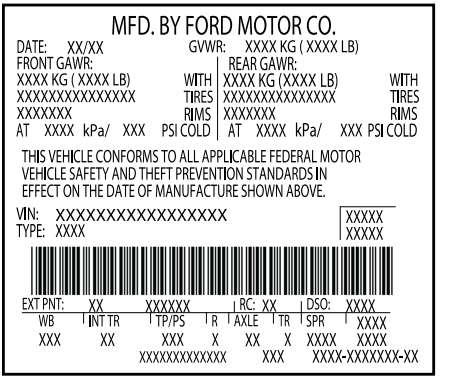

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

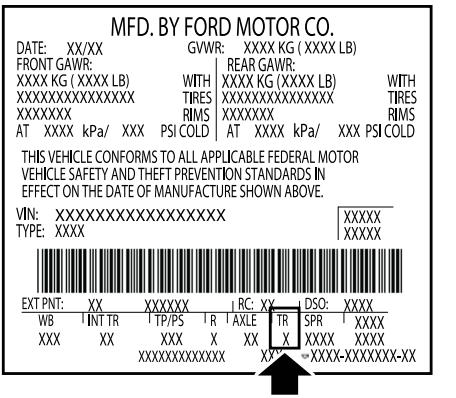

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R80E	6

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2,7 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 L (6,0 qt)
Liquide de refroidissement du moteur	15,5 L (16,4 qt)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour pont avant (quatre roues motrices)	1,7 L (3,5 chopines)
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)
Huile de boîte de vitesses automatique*	12,4 L (13,1 qt)
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 qt)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 qt)
Liquide lave-glace	Remplissez au besoin
Réservoir de carburant	87,1 L (23,0 gal)
Réservoir de carburant (Option)	136,2 L (36,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,68 kg (1,5 lb)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	100,5 ml (3,4 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont avant (É.-U.) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont avant (Canada) :	WSP-M2C197-A

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Nom	Spécification
Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft CXY-80W90-1L	
Huile pour pont avant (Mexique) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft MXY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes Motorcraft SAE 75W-85 XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (sélection électronique en marche) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft XL-12	ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (sélection électronique en marche) (Canada) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft CXL-12	ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (couple à la demande) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (couple à la demande) (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) :	WSS-M14P19-A

Nom	Spécification
Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérisant ZC-32-B2	
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse Shift pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement et pour pivots de pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage Motorcraft en aérosol XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante MXL-1	--

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du circuit de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,5 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 L (6,0 qt)
Liquide de refroidissement du moteur	14,75 L (15,6 qt)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour pont avant (quatre roues motrices)	1,7 L (3,5 chopines)
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)
Huile de boîte de vitesses automatique*	12,4 L (13,1 qt)
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 qt)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 qt)
Liquide lave-glace	Remplissez au besoin
Réservoir de carburant	87,1 L (23,0 gal)
Réservoir de carburant (Option)	136,2 L (36,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,68 kg (1,5 lb)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	100,5 ml (3,4 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont avant (É.-U.) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont avant (Canada) :	WSP-M2C197-A

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Nom	Spécification
Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft CXY-80W90-1L	
Huile pour pont avant (Mexique) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft MXY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes Motorcraft SAE 75W-85 XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (sélection électronique en marche) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft XL-12	ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (sélection électronique en marche) (Canada) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft CXL-12	ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (couple à la demande) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (couple à la demande) (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) :	WSS-M14P19-A

Nom	Spécification
Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérisant ZC-32-B2	
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse Shift pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement et pour pivots de pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage Motorcraft en aérosol XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante MXL-1	--

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du circuit de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,5 L

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	6 L (6,3 qt)
Liquide de refroidissement du moteur	14,25 L (15,1 qt)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour pont avant (quatre roues motrices)	1,7 L (3,5 chopines)
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)
Huile de boîte de vitesses automatique*	12,4 L (13,1 qt)
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 qt)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 qt)
Liquide lave-glace	Remplissez au besoin
Réservoir de carburant	87,1 L (23,0 gal)
Réservoir de carburant (Option)	136,2 L (36,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,68 kg (1,5 lb)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	100,5 ml (3,4 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont avant (É.-U.) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont avant (Canada) :	WSP-M2C197-A

Nom	Spécification
Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft CXY-80W90-1L	
Huile pour pont avant (Mexique) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft MXY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes Motorcraft SAE 75W-85 XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (sélection électronique en marche) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft XL-12	ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (sélection électronique en marche) (Canada) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft CXL-12	ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (couple à la demande) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (couple à la demande) (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) :	WSS-M14P19-A

Nom	Spécification
Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérisant ZC-32-B2	
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse Shift pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement et pour pivots de pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage Motorcraft en aérosol XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U. et Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante MXL-1	--

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du circuit de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 5 L

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	7,3 L (7,7 qt)
Liquide de refroidissement du moteur	15 L (15,9 qt)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour pont avant (quatre roues motrices)	1,7 L (3,5 chopines)
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)
Huile de boîte de vitesses automatique*	12,4 L (13,1 qt)
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique en marche)	1,4 L (1,5 qt)
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 qt)
Liquide lave-glace	Remplissez au besoin
Réservoir de carburant	87,1 L (23,0 gal)
Réservoir de carburant (Option)	136,2 L (36,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,68 kg (1,5 lb)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	100,5 ml (3,4 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont avant (É.-U.) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont avant (Canada) :	WSP-M2C197-A

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Nom	Spécification
Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft CXY-80W90-1L	
Huile pour pont avant (Mexique) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft MXY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoïdes Motorcraft SAE 75W-85 XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (sélection électronique en marche) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft XL-12	ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (sélection électronique en marche) (Canada) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft CXL-12	ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (couple à la demande) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (couple à la demande) (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) :	WSS-M14P19-A

Nom	Spécification
Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérisant ZC-32-B2	
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse Shift pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement et pour pivots de pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage Motorcraft en aérosol XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante MXL-1	--

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du circuit de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.*

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : *Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.*

Note : *N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Note : *N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.*

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre priorité absolue est de conduire en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : *Il se peut que votre chaîne audio ne soit pas équipée d'un lecteur de CD,*

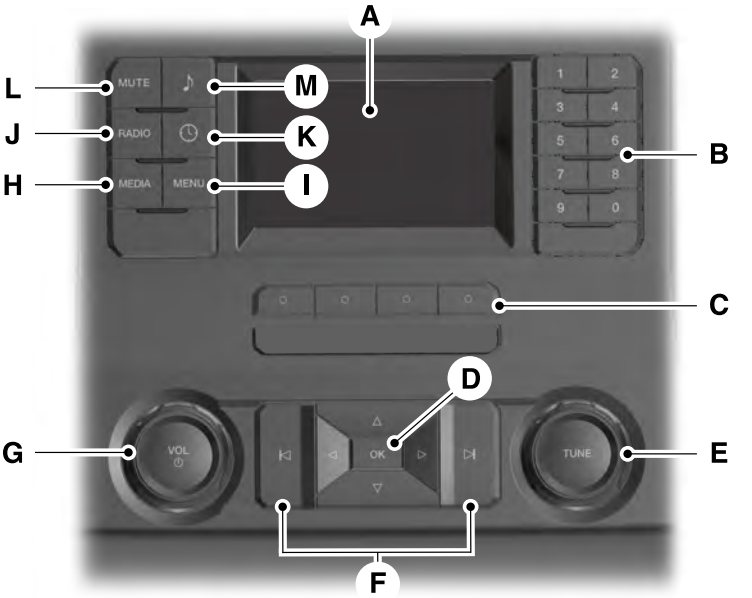

E176101

A **Écran d'affichage :** affichez les options Audio et SYNC.

B **Bloc numérique :** en mode radio, mémorisez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station radio, syntonisez la station, puis maintenez enfoncée la touche de préréglage jusqu'au retour du son.

C **Boutons de fonction :** sélectionnez différentes fonctions de la chaîne audio en fonction du mode en vigueur (par ex. mode radio).

D **Flèches et OK :** servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les paramètres.

Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter.

E **TUNE (syntoniser) :** tournez cette commande pour parcourir progressivement la bande de fréquences.

F **Recherche automatique « SEEK » :** sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère vers le haut ou vers le bas de la bande de fréquences. Maintenez la touche enfoncée pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station préréglée.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

G **VOL et alimentation :** appuyez sur cette touche pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez-la pour régler le volume.

H **MEDIA (média) :** appuyez sur ce bouton pour accéder à votre prise d'entrée auxiliaire ou alterner entre les appareils que vous branchez sur la prise d'entrée ou le port USB.

I **MENU :** appuyez sur ce bouton pour accéder à différentes fonctions de la chaîne audio.

J **RADIO :** appuyez sur cette touche pour écouter la radio ou changer de bande de fréquences. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les diverses fonctions de la radio.

K **Horloge :** appuyez sur cette touche pour accéder à l'écran de réglage de l'horloge. Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes.

Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur la touche **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

L **Sourdine :** appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine le média en cours de lecture.

M **Son :** appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

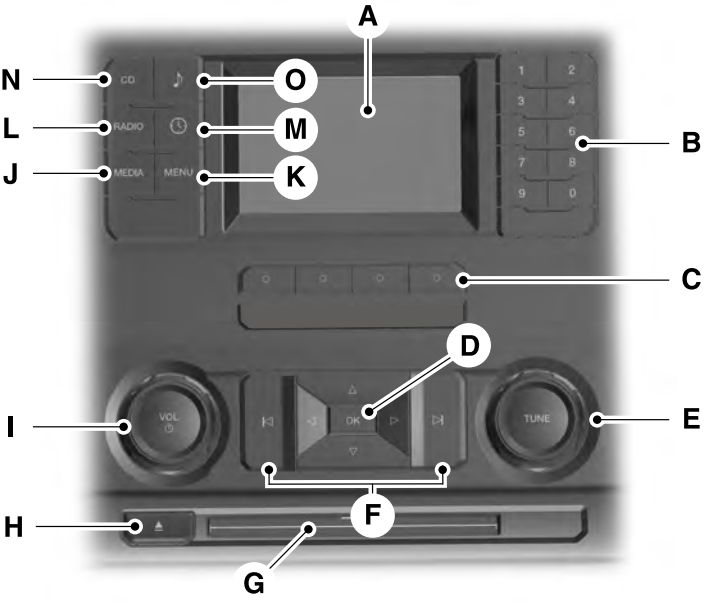

A **Écran d'affichage :** affichage des options Audio et SYNC.

B **Bloc numérique :**

En mode radio, enregistrez vos stations de radio favorites pour y accéder ultérieurement. Lorsque vous syntonisez une station, maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.

En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur une touche pour sélectionner une piste. En mode téléphone, appuyez sur les touches pour entrer un numéro de téléphone.

C **Boutons de fonction :** sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en vigueur (c.-à-d., radio ou lecteur de disques compacts).

D **Flèches et OK :** servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les paramètres.

Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter.

E **TUNE (syntoniser) :** tournez cette commande pour parcourir progressivement la bande de fréquences.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

F **Recherche automatique :**

En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère vers le haut de la bande de fréquences. Maintenez la touche enfoncée pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station préréglée.

En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante. Maintenez la touche enfoncée pour avancer rapidement dans la pièce en cours de lecture.

G **Fente pour CD :** vous permet d'insérer un disque compact.

H **Éjection :** appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.

I **VOL et alimentation :** appuyez sur cette touche pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez pour régler le volume.

J **MEDIA (média) :** appuyez sur cette touche pour accéder à votre prise d'entrée auxiliaire ou alterner entre les appareils que vous branchez sur la prise d'entrée ou le port USB.

K **MENU :** appuyez sur cette touche pour accéder à différentes fonctions de la chaîne audio.

L **RADIO :** appuyez sur cette touche pour écouter la radio ou changer de bande de fréquences. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les diverses fonctions de la radio.

M **Horloge :** appuyez sur cette touche pour accéder à l'écran de réglage de l'horloge. Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes.

Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur la touche **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

N **CD :** appuyez sur cette touche pour écouter un disque compact. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options Répétition ou Lecture aléatoire à l'écran.

O **Son :** appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/SYNC

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre priorité absolue est de conduire en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

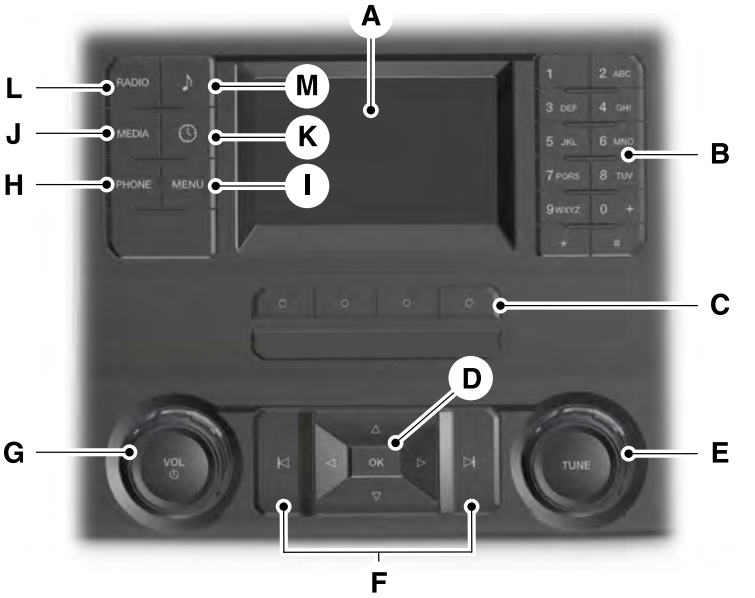

E176102

A **Écran d'affichage :** affichez les options Audio et SYNC.

B **Bloc numérique :**

En mode radio, enregistrez vos stations de radio favorites pour y accéder ultérieurement. Lorsque vous syntonisez une station, maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.

En mode téléphone, appuyez sur les boutons pour composer un numéro de téléphone.

C **Boutons de fonction :** sélectionnez différentes fonctions de la chaîne audio en fonction du mode en vigueur (par ex. mode radio).

D **Flèches et OK :** servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les paramètres.

Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter.

E **TUNE (syntoniser) :** tournez cette commande pour parcourir progressivement la bande de fréquences.

F **Recherche automatique « SEEK » :** sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère vers le haut de la bande de fréquences. Maintenez la touche enfoncée pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station préréglée.

G **VOL et alimentation :** appuyez sur cette touche pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez-la pour régler le volume.

H **PHONE (téléphone) :** appuyez sur ce bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC. Voir **SYNC™** (page 465).

I **MENU :** appuyez sur ce bouton pour accéder à différentes fonctions de la chaîne audio.

J **MEDIA (média) :** appuyez sur ce bouton pour accéder à votre prise d'entrée auxiliaire ou alterner entre les appareils que vous branchez sur la prise d'entrée ou le port USB.

K **Horloge :** appuyez sur cette touche pour accéder à l'écran de réglage de l'horloge. Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes.

Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur la touche **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

L **RADIO :** appuyez sur cette touche pour écouter la radio ou changer de bande de fréquences. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les diverses fonctions de la radio.

M **Son :** appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC/ RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : *Certaines fonctions telles que la radio satellite Sirius peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

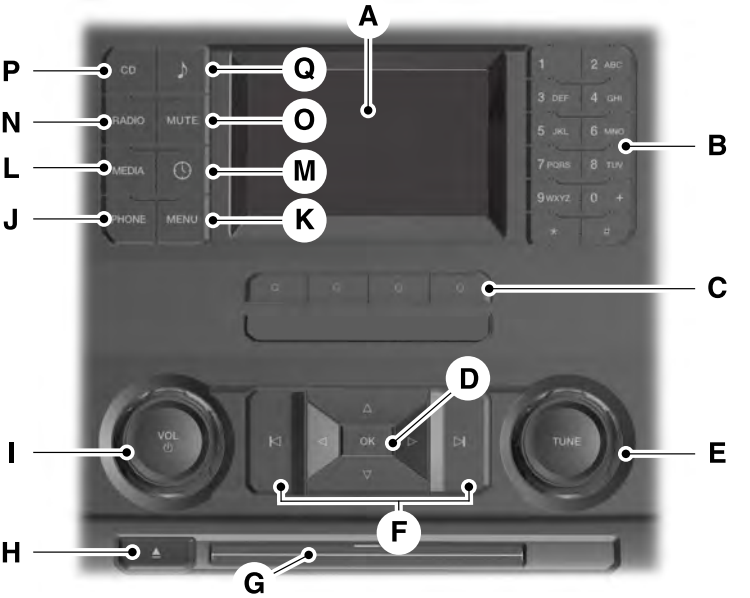

E176103

A **Écran d'affichage :** affichage des options Audio et SYNC.

B **Bloc numérique :**

En mode radio, enregistrez vos stations de radio favorites pour y accéder ultérieurement. Lorsque vous syntonisez une station, maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.

En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur une touche pour sélectionner une piste.

En mode téléphone, appuyez sur les boutons pour composer un numéro de téléphone.

C **Boutons de fonction :** sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en vigueur (c.-à-d., radio ou lecteur de disques compacts).

D **Flèches et OK :** servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les paramètres.

Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter.

E **TUNE (syntoniser) :** tournez cette commande pour parcourir progressivement la bande de fréquences.

F **Recherche automatique :**

en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère vers le haut de la bande de fréquences. Maintenez la touche enfoncée pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station préréglée.

En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante. Maintenez la touche enfoncée pour avancer rapidement dans la pièce en cours de lecture.

G **Fente pour CD :** vous permet d'insérer un disque compact.

H **Éjection :** appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.

I **VOL et alimentation :** appuyez sur cette touche pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez pour régler le volume.

J **PHONE (téléphone) :** appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Voir **SYNC™** (page 465).

K **MENU :** appuyez sur cette touche pour accéder à différentes fonctions de la chaîne audio.

L **MEDIA (média) :** appuyez sur cette touche pour accéder à votre prise d'entrée auxiliaire ou alterner entre les appareils que vous branchez sur la prise d'entrée ou le port USB.

M **Horloge :** appuyez sur cette touche pour accéder à l'écran de réglage de l'horloge. Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes.

Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur la touche **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

N **RADIO :** appuyez sur cette touche pour écouter la radio ou changer de bande de fréquences. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les diverses fonctions de la radio.

O **SIRIUS** ou **MUTE :** si votre véhicule est équipé d'une radio satellite Sirius, appuyez sur cette touche pour écouter la radio satellite Sirius. Si votre véhicule n'est pas équipé d'une radio satellite Sirius, appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine le média en cours.

P **CD :** appuyez sur cette touche pour écouter un disque compact. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options Répétition ou Lecture aléatoire à l'écran.

Q **Son :** appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre priorité absolue est de conduire en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : *Le système MyFord Touch commande la plupart des fonctions audio.*

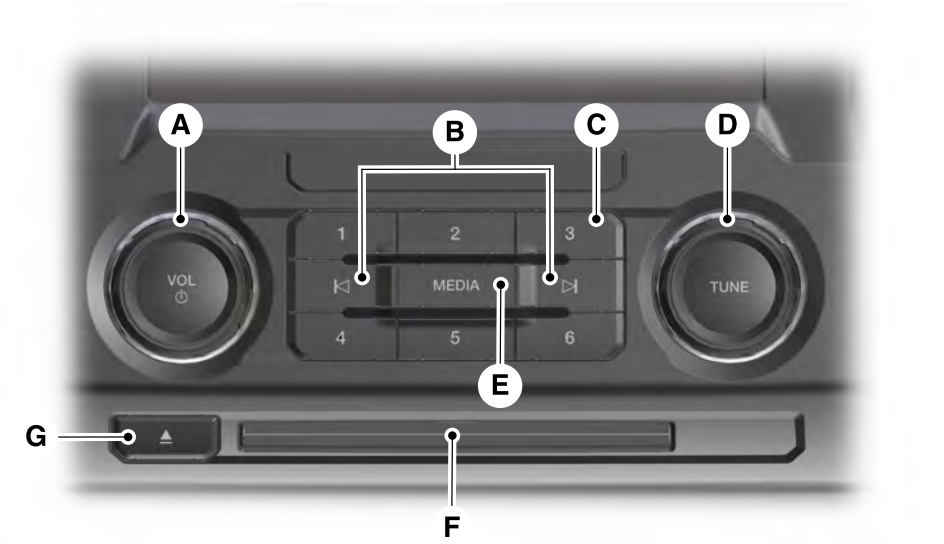

E176105

A **VOL** et **alimentation :** appuyez sur cette touche pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez-la pour régler le volume.

B **Recherche automatique/Recul/Avance rapide :**

En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère dans cette direction.

En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur ces boutons pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

C **Préréglages :** permettent de mémoriser vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station radio, syntonisez la station, puis maintenez enfoncée la touche de préréglage jusqu'au retour du son.

D **TUNE (syntoniser) :** tournez cette commande pour parcourir progressivement la bande de fréquences.

E **MEDIA :** appuyez sur ce bouton pour accéder aux différents modes audio, comme AM, FM et Entrée de ligne AUX.

F **Fente pour CD :** vous permet d'insérer un disque compact.

G **Éjection :** appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.

RADIO NUMÉRIQUE

Note : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.*

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	**État**	**Mesure à prendre**
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou **Syntonisation directe**.	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche **Balayage** est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche **Balayage**.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

SIRIUSMD diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION » . . pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Service de radio satellite SIRIUSMD

Note : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres fonctions, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode radio satellite, vous pouvez afficher ce numéro en appuyant simultanément sur la touche **SIRIUS** et sur la touche de présélection 1 ou en syntonisant la chaîne 0.

Dépannage

Écran de la radio	Anomalie	Mesures correctives
Acquisition	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement ne comprend pas cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucun trouvé. Consultez le Guide des chaînes.	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées.	Utilisez le guide des chaînes pour désactiver la fonction Saut ou Verrouillage de cette station.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune action n'est nécessaire.

PORT USB (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

E201595

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia** (page 493).

CENTRALE MULTIMÉDIA

La centrale multimédia peut être située sur la planche de bord ou la console centrale.

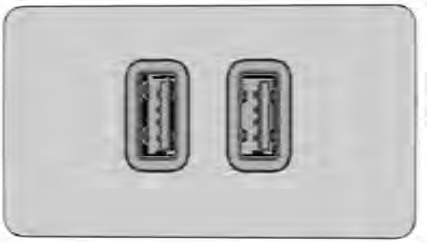

E207805

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

GÉNÉRALITÉS

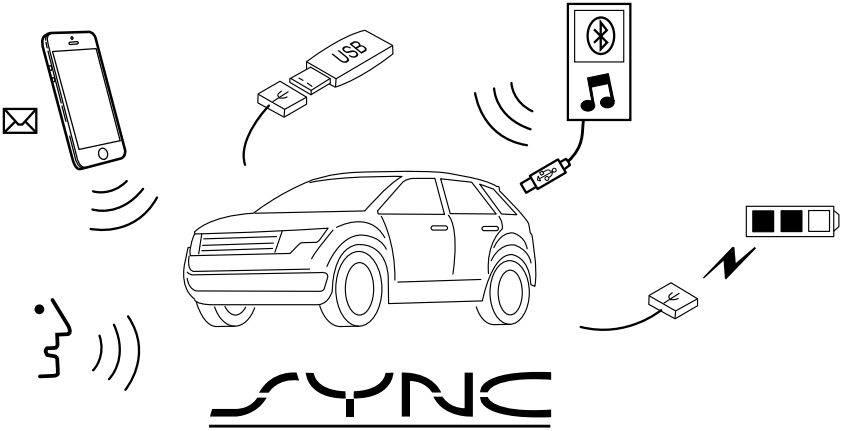

E198355

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'Assistance 911 et des applications telles que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink. *
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km (3 mi).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre qu'indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford aux États-Unis ou Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 485).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale

Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Commandes vocales globales	
(annuler | terminer)	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session en maintenant la touche de commande vocale enfoncée pendant deux secondes ou plus.
aide	Cette commande vous propose des conseils, des exemples et des directives.
(menu principal | recommencer)	Cette commande relance la session de commande vocale depuis le début.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou quitter.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction

Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Messages-guide de confirmation

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande ou lorsque votre demande induit plusieurs réponses possibles.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
messages [guide] de confirmation désactivés	Devine au mieux ce que vous souhaitez; elle peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
messages [guide] de confirmation activés	Clarifie votre commande vocale par une courte question.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des options suivantes :	
confirmation de téléphone activée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
confirmation de téléphone désactivée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

Modification des paramètres vocaux

Pour modifier les paramètres vocaux, vous pouvez utiliser le menu de l'affichage audio en plus des commandes vocales.

Pour modifier les paramètres vocaux, appuyez sur la touche Menu puis sélectionnez :

Option de menu
SYNC-Réglages
Param. voix

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. La plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au moins les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant.
- Fin d'appel.
- Utilisation du mode de confidentialité.
- Composition d'un numéro.
- Recomposition.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Note : *Le SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 4 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.*

Note : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Utilisation de la chaîne audio

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone). Lorsque l'écran audio indique qu'aucun téléphone n'est couplé, sélectionnez l'option Ajouter.
3. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone pour lancer le processus de couplage.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales

Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
(jumeler (téléphone | Bluetooth [audio]) | ajouter [un] téléphone)	Suivez les instructions sur l'écran audio.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez : de quoi s'agit-il.

Les commandes dont le nom est entre [ ] signifie que le mot est facultatif.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Note : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
3. Sélectionnez l'option correspondant aux appareils Bluetooth.
4. Appuyez sur la touche **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, énoncez une des instructions suivantes :

Commande vocale
(téléphone | Blackberry | iPhone)
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :
appeler ___
appeler ___ à la maison

Commande vocale	
appeler ___ au (travail | bureau)	
appeler sur le (cell | cellulaire | mobile | téléphone mobile)	
appeler ___ sur (un autre | l'autre) (numéro [[de] téléphone])	
composer [[un | le | ce] numéro]	1
([aller à] mode confidentiel | privé [sur] | transférer au téléphone)	2
(appel en attente | mettre l'appel en attente) [activé]	2
(conférencer l'appel | conférence téléphonique)	2
touche discrétion [activée]	2
touche discrétion désactivée	2
(activer la (sonnerie | mode silencieux | silence | discrétion) | sonnerie activée)	
(désactiver la (sonnerie | mode silencieux | silence | discrétion) | sonnerie désactivée)	
(messages | message) [texte]	3
aide	

___ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler domicile ».

[1] Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

[2] Ces commandes ne sont valides que pendant un appel.

[3] Consultez le tableau des messages ci-dessous.

Composer commandes

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales
411 (quatre-un-un), 911 (neuf-un-un)
700 (sept cent)
800 (huit cent)
900 (neuf cent)
Effacer (supprime tous les caractères entrés)
Supprimer (supprime le dernier jeu de caractères entrés)
Numéro <0-9>
Plus
Dièse (#)
Étoile (*)

Note : *Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur n'importe quelle touche pour accéder au menu de la chaîne audio.*

Pour accéder aux messages dites :

Commande vocale
(messages | message) [texte]
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :
(écouter | lire) (message | ligne [texte])

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Commande vocale
acheminer (ce message | le message | les messages [texte])
répondre au (message [texte])
appeler [destinataire]

Conseils Répertoire tél.

Pour entendre SYNC énoncer un nom, parcourez le répertoire téléphonique, sélectionnez un contact et appuyer sur :

Option de menu
Écoute

Changement d'appareil à l'aide des commandes vocales

Si vous utilisez SYNC, vous pouvez facilement accéder à plusieurs téléphones, ipods ou dispositifs USB. Pour allumer les dispositifs, dites :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Commande vocale	
(connecter | appareil | dispositif) ___	Vous pouvez énoncer le nom de l'appareil souhaité, comme « Mon iPhone », « Mon Galaxy » ou « Mon iPod». SYNC peut vous demander de confirmer le type d'appareil (téléphone, USB ou Bluetooth Audio).

Établissement des appels

Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	
appeler [nom]	
composer [[un | le | ce] numéro]	SYNC vous demande d'énoncer les numéros que vous souhaitez composer. Le système confirme les numéros une fois que vous les avez énoncés. Vous pouvez alors dire :

Lorsque le système a indiqué le numéro, vous dites l'une des commandes suivantes :

Commande vocale	
(composer | envoyer)	Ceci démarre l'appel.
(supprimer | corriger)	Ceci efface les chiffres énoncés.

Pour terminer l'appel, appuyez sur la touche de fin d'appel sur le volant ou sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio.

Répondre à un appel

Accepter des appels

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez y répondre en appuyant sur la touche d'acceptation d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour accepter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Rejeter un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez le rejeter en appuyant sur la touche de rejet d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour rejeter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Refuser

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel actif

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours.

Pour accéder à ce menu, choisissez une des options disponibles en bas de l'écran audio ou sélectionnez **Plus** pour sélectionner une des options suivantes :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Option de menu	Description et mesure à prendre
Mic.Off	Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez de nouveau cette option.
Confid.	Transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé.
Attente	Mettre en attente un appel en cours. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente.
Composition	Saisir des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio (par exemple, les chiffres de mots de passe).
Joindre appels	Combiner deux appels distincts. Le système accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique. 1. Sélectionnez l'option **Plus**. 2. Accédez au contact voulu au moyen du système ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, sélectionnez l'option **Plus**. 3. Faites défiler jusqu'à l'option de conférence téléphonique et appuyez sur la touche **OK**.
Répertoire	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Sélectionnez l'option **Plus**. 2. Faites défiler jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche **OK**. 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 4. Appuyez à nouveau sur la touche **OK** lorsque le contact voulu s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche **OK** ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Histor. appels	Accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Sélectionnez l'option **Plus**. 2. Faites défiler jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche **OK**. 3. Faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 4. Appuyez à nouveau sur la touche **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche **OK** ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone) pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez une des options disponibles.

Affichage	Description et mesure à prendre
Composition	Saisissez des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio.
Répertoire	Accéder à votre répertoire téléchargé. 1. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer et y accéder. Vous pouvez utiliser les options figurant au bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste. 2. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 3. Appuyez à nouveau sur la touche **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 4. Appuyez sur la touche **OK** ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Histor. appels	Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué. 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner des appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche **OK** pour effectuer votre sélection. 3. Appuyez sur la touche **OK** ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Comp.abrégée	Sélectionnez 1 parmi 10 entrées de numérotation rapide. Pour définir une entrée de numérotation rapide, accédez au répertoire, puis appuyez sur un des chiffres du clavier numérique de la chaîne audio et maintenez-le enfoncé.
Messages texte	Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes.
Appareils BT	Accéder à l'option de listes du menu des appareils Bluetooth (Ajout, Connexion, Configuration en tant que téléphone principal, Activation et Désactivation, Suppression).
Réglag. appareil	Afficher différents paramètres et fonctions de votre téléphone.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Messages texte

Note : *Cette fonction dépend du téléphone.*

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Note : *Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.*

Note : *Cette fonction, asservie à la vitesse, est uniquement disponible lorsque votre véhicule circule à 5 km/h (3,1 mph) ou moins.*

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité retentit et l'écran audio affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Pour écouter le message, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
(écouter | lire) (message | ligne [texte])	Sélectionnez cette option pour que le système vous lise le message texte.

Les options suivantes sont aussi disponibles lorsque vous utilisez l'écran :

Option de menu	Description et mesure à prendre		
Ignorer	Sélectionnez cette option, ou ne faites rien, le message sera alors transmis dans la boîte de réception de messages textes.		
Affich.	Sélectionnez l'option Afficher pour ouvrir le message texte. Une fois cette option sélectionnée, le message peut vous être lu, pour afficher d'autres messages. Pour plus d'options, sélectionnez :		
	Plus...	Si vous sélectionnez cette option, utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options suivantes :	
		Rép. à l'expéd	Appuyez sur la touche **OK** pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
		Appeler expéd.	Appuyez sur la touche **OK** pour appeler l'expéditeur du message.
		Transférer msg	Appuyez sur la touche **OK** pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
2. Sélectionnez l'option de messagerie texte, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Nouv.	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
Affich.	Vous permet de lire le message entier et vous donne en plus la possibilité de faire lire le message par le système. Pour passer au message suivant, sélectionnez l'option **Plus**. Vous pouvez ainsi répondre à l'expéditeur, l'appeler ou transférer le message.
Suppr.	Vous permet de supprimer les messages textes actuels du système (mais pas de votre téléphone cellulaire). Lorsque le système a supprimé tous vos messages textes, l'écran audio le fait savoir.
Plus...	Vous permet de supprimer tous les messages textes ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus depuis votre téléphone cellulaire.

Envoi d'un message texte

Note : *Vous ne pouvez envoyer un message texte qu'à un seul destinataire à la fois.*

1. Sélectionnez l'option Envoyer lorsque la sélection voulue apparaît en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le contact s'affiche.
3. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Une signature prédéfinie apparaît sur chaque message texte.

Note : *Vous pouvez envoyer des messages textes en choisissant un contact dans le répertoire et en sélectionnant l'option Texte sur l'écran audio, ou en répondant à un message reçu figurant dans la boîte de réception.*

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Faites défiler les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Régler maître	Si cette option est cochée, le système utilise le téléphone cellulaire comme appareil principal lorsque plus d'un téléphone cellulaire est couplé. Il est possible de modifier cette option pour tous les téléphones cellulaires (pas seulement le téléphone actif) à l'aide du menu des appareils Bluetooth.
État téléphone	Afficher le nom du téléphone cellulaire, le nom du fournisseur, le numéro du téléphone cellulaire et le niveau de signal. Une fois terminé, appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. sonnerie	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone cellulaire. 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner et faites défiler les sonneries pour les entendre. 2. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner une tonalité.
Notif. Msg Text	Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche **OK** pour activer ou désactiver la tonalité.
Préf. répertoire	Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner et parcourir les choix dans le tableau des préférences de répertoire ci-dessous.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Option de menu	Préférences de répertoire	
Ajout contacts	Appuyez sur les contacts souhaités sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour connaître la méthode de transfert des contacts. Appuyez sur la touche **OK** pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire.	
Suppr.	Lorsqu'un message vous demandant de supprimer s'affiche, sélectionnez l'option de confirmation. Appuyez sur la touche **OK** pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Le système vous ramène au menu des paramètres de téléphone.	
Téléch. imméd.	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire sur le système.	
Télécharg. auto	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, le système supprime les modifications (ajouts ou suppressions) enregistrées depuis le dernier téléchargement.	
	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est désactivée, le système ne télécharge pas votre répertoire lorsque votre téléphone cellulaire se connecte à SYNC.	
	Vous pouvez uniquement accéder à votre répertoire, à votre historique des appels et à vos messages textes lorsque votre téléphone cellulaire couplé se connecte au système. Cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée du téléchargement dépend du téléphone et de la quantité.	
Préf. tri	L'activation de cette fonction vous permet de sélectionner la façon dont vos contacts sont affichés. Vous pouvez sélectionner :	
	Prénom/nom	Nom/prénom

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, ainsi que de configurer un téléphone en tant que téléphone principal.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Ajouter	Coupler des téléphones supplémentaires au système. 1. Sélectionnez l'option Ajouter pour lancer le processus de couplage. 2. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Sautez l'étape suivante. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour réaliser le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi. 4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone comme téléphone principal s'affiche, sélectionnez oui ou non.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Option de menu	Description et mesure à prendre
	5. SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.
Suppr.	Sélectionnez l'option Supprimer et confirmez lorsque le système vous demande de supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone de la liste, vous devrez répéter le processus de couplage pour le recoupler.
Maître	À chaque établissement du contact, le système tente d'établir une connexion avec le téléphone cellulaire principal. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque. Définissez comme téléphone principal un appareil précédemment couplé en sélectionnant l'option Principal, puis en confirmant le choix.
Relier	Connectez un téléphone précédemment connecté. Pour utiliser la fonctionnalité du téléphone, vous ne pouvez avoir qu'un seul téléphone connecté à la fois. Lorsque vous connectez un autre téléphone, le téléphone précédent se déconnecte des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser en même temps différents appareils Bluetooth pour la fonctionnalité de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique Bluetooth.
Dissoc.	Déconnecte le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez à l'invite du système. Après avoir déconnecté un téléphone, vous pouvez le reconnecter sans répéter l'intégralité du processus de couplage.

Paramètres du système

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez l'option des paramètres SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Bluetooth activé	Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche **OK** pour changer l'état de l'option.
Régl. val. défaut	Restaurer les paramètres par défaut sans effacer l'information indexée (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio.
Réinitialisation	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés), puis restaurer les paramètres par défaut.
Installation app.	Installer les applications ou les mises à jour de logiciel téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. Pour terminer avec succès une installation, il doit exister une mise à jour ou une application SYNC valide sur la clé USB.
Infos système	Afficher le numéro de version et le numéro de série du système. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner.
Param. voix	Le sous-menu des paramètres de la voix contient différentes options. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 467).
Rechercher USB	Rechercher dans la structure de menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche **OK** et utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les dossiers et fichiers. Utilisez les flèches gauche et droite pour entrer dans un dossier ou en sortir. Vous pouvez sélectionner un contenu multimédia à lire dans ce menu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Pandora et Stitcher (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS

Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.

N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Note : *La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.*

Note : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Note : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.*

Note : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 47). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 327). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur la touche du téléphone pour accéder au menu du téléphone, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
911 Assist	Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
	Faites défiler pour activer cette option, puis appuyez sur la touche **OK** lorsque l'option voulue s'affiche à l'écran de la radio.

Si vous choisissez de ne pas activer cette fonction, vous aurez les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Rappel vocal activé	Fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Rappel désactivé	Fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Note : *Votre devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Note : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB.*

Note : *Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.*

Note : *Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.*

La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.
Note : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.*

Note : *La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFordTouch.*

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC à l'écran. Sélectionnez ensuite :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCApplications	
App. mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez une application particulière ou sélectionnez :
	Rech. nouv. app.

Note : *Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.*

Accès au menu d'une application

Lorsqu'une application fonctionne avec SYNC, appuyez sur la flèche droite des commandes au volant pour accéder au menu de l'application.

Vous pouvez à partir de là accéder à diverses fonctions associées à l'application, telles que « Thumbs up » (pouce vers le haut) et « Thumbs down » (pouce vers le bas).

Appuyez sur la flèche gauche des commandes au volant pour quitter le menu de l'application.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone | mobile | portable| téléphone portable | GSM| téléphone mobile)] | [téléphone | mobile | portable| téléphone portable | GSM | téléphone mobile] apps) | (applications mobiles)	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Commandes vocales associées aux applications mobiles SYNC

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone | mobile | portable| téléphone portable | GSM| téléphone mobile)] | [téléphone | mobile | portable| téléphone portable | GSM | téléphone mobile] apps) | (applications mobiles)	SYNC vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC.
(lister | établir une liste | liste) des (applications [[pour] (téléphone | mobile | portable | GSM | téléphone portable | téléphone mobile)] | [téléphone | mobile | portable| téléphone portable | GSM | téléphone mobile] apps | applications mobiles)	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
(trouver | rechercher) [des] [nouvelles] (applications [[pour] (téléphone | mobile | portable | téléphone portable | GSM)] | [téléphone | mobile | portable| téléphone portable| GSM] apps | applications mobiles)	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
aide	
Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour lancer l'application mobile sur SYNC.	

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Note : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Note : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation et désactivation des autorisations associées aux applications à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCApplications	
Applis mobiles	
Toutes les app.	Vous pouvez aussi sélectionner une application spécifique. Si l'application supporte les notifications Push, ce paramètre est indiqué. Choisissez d'activer ou de désactiver la fonction selon le cas.

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Note : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Note : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires reçus de votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.*

État de l'application

Vous pouvez voir l'état actuel d'une application dans le menu des paramètres.

Il existe trois états possibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Màj requise	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.
Déjà à jour	Aucune mise à jour n'est requise.
MAJ en cours...	Le système tente de recevoir une mise à jour.

Paramètres de mise à jour

Option de menu	Mesure à prendre et description
Demander MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour effectuer manuellement une mise à jour nécessaire.
Désactiver MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour désactiver la mise à jour automatique. Ceci désactive également l'utilisation des applications mobiles sur SYNC.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen des commandes vocales ou du menu multimédia du système. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artiste et album.

Note : *Le système est capable d'indexer jusqu'à 15 000 chansons.*

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod, Zune, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Confirmez que l'appareil USB a été formaté correctement et présente les spécifications suivantes :

- USB 2.0.
- Le format du fichier doit être FAT16/32.

Le format des fichiers audio sur l'appareil USB doit être :

- MP3.
- WMA non protégé par DRM.
- WAV.
- AAC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB

Note : *Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un commutateur, veillez à l'activer avant de le brancher.*

Connexion à l'aide des commandes vocales

Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB | iPod | baladeur [MP3] | lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales multimédias.

Les mots entre parenthèses [ ] sont facultatifs et n'ont pas besoin d'être prononcés pour que le système interprète la commande. Par exemple, lorsque ([clé] USB | iPOD | [lecteur] MP3) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Se connecter à l'aide du menu Système

1. Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (multimédia) et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour afficher le contenu USB, sélectionnez :

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil branché, un message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Une fois l'indexation terminée, la lecture audio commence automatiquement sur la source sélectionnée.

Vous pouvez rechercher les fichiers de l'appareil USB par catégories. Sélectionnez RECHERCHER parmi les touches au bas de l'écran audio et choisissez parmi les options suivantes :

Message
Lire tout
Sélections
Pistes
Artistes
Albums
Genres
Rechercher USB
Réinitialiser USB

Commandes vocales multimédias

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
USB | iPod | baladeur [MP3] | lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez; de quoi s'agit-il.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, pour : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commande	Description et mesure à prendre
pause	Suspend la lecture par l'appareil.
(Jouer [tout] | lecture en cours)	Reprend la lecture par l'appareil.
jouer [album] ___ [de ___]	

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Commande	Description et mesure à prendre
jouer tout	Lire tous les supports sur le dispositif multimédia, de la première à la dernière.
jouer [artiste] ___	
jouer [genre] ___	
(jouer | sélectionner) [liste d'écoute] ___	
(piste suivante | titre suivant | chanson suivante | balado suivant | chapitre suivant | épisode suivant | suivant | suivante)	Joue la piste suivante du support actuel.
(piste précédente | titre précédent | chanson précédente | balado précédent | chapitre précédent | épisode précédent | précédent | précédente)	Joue la piste précédente du support actuel.
((jouer | naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) (similaire | semblable) | dans le même (genre | style))	Crée une liste d'écoute d'un genre similaire à celui actuellement diffusé.
jouer [chanson | piste | titre | track] ___ [de ___]	
[mode | fonction] répéter (désactivée | désactivé | hors fonction)	
répéter (une sélection | une chanson | une piste | un morceau) [activé]	Répète la piste actuelle.
lecture aléatoire [tout] [activée]	Joue la liste d'écoute actuelle dans un ordre aléatoire. (Cette commande n'est pas prise en charge par tous les appareils).
(lecture aléatoire [disque | dossier | liste] | mix) désactivée	
((c'est qui | qui est-ce) qui joue [en ce moment | maintenant] | (quel est le nom | quel artiste | quelle chanson | quelle piste | quelle musique) est-ce)	À tout moment pendant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et demander au système quel morceau est lu. Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

Exemples de commandes USB

SYNC offre à l'utilisateur de nombreuses solutions intuitives pour trouver et jouer une piste en utilisant une commande vocale. Par exemple, si vous avez une chanson appelée « Penny Lane » dans l'album « Magical Mystery Tour », vous pouvez dire ce qui suit pour écouter cette chanson :

- Jouer piste « Penny Lane ».
- Jouer « Penny Lane ».

Pour écouter la totalité de l'album, vous pouvez dire :

- Jouer album « Magical Mystery Tour ».
- Jouer « Magical Mystery Tour ».

Système audio Bluetooth

Le système est aussi capable de jouer la musique à partir de votre téléphone cellulaire par connexion Bluetooth.

Pour activer le système audio Bluetooth, utilisez le bouton **MEDIA** (multimédia) (à côté de l'écran audio) ou le bouton **Source**, ou appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite dites :

Commande vocale
Bluetooth [audio]

Puis une des commandes suivantes :

Commande vocale
pause
(Jouer [tout] | lecture en cours)
(piste suivante | titre suivant | chanson suivante | balado suivant | chapitre suivant | épisode suivant | suivant | suivante)
(piste précédente | titre précédent | chanson précédente | balado précédent | chapitre précédent | épisode précédent | précédent | précédente)

Fonctions du menu Multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par exemple, par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition), de trouver une musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio pour commencer la lecture USB.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Message	Description et mesure à prendre
Options	Ceci conduit au menu multimédia.

Puis une des commandes suivantes :

Message	Description et mesure à prendre
Lect. aléatoire	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Répéter piste	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Mus. similaire	Vous pouvez jouer des types de musique similaires à la liste d'écoute actuelle depuis le port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Le système crée une nouvelle liste de pistes similaires et lance la lecture. Chaque piste doit avoir des étiquettes de métadonnées remplies pour cette fonction. Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou pour cette option si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture ou pour cette option. Le système place les éléments inconnus dans une étiquette de métadonnées vide.
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

Accès à votre bibliothèque de pistes USB

1. Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (multimédia) (à côté de l'écran audio) pour sélectionner la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	Ce menu vous permet de sélectionner et lire vos fichiers multimédia par artiste, album, genre, liste d'écoute ou piste.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique.

S'il n'y a pas de fichiers multimédia, vous disposez des options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Lire tout	Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre appareil, un à la fois et par ordre numérique. * Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute (de formats comme ASX, M3U, WPL ou MTP). * 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la liste d'écoute souhaitée, puis appuyez sur la touche **OK**.
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire. * 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur la touche **OK**.
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Le système trie et joue alors tous les artistes et toutes les pistes par ordre alphabétique. * 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'artiste souhaité, puis appuyez sur la touche **OK**.
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. * 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'album souhaité, puis appuyez sur la touche **OK**.
Genres	Trier tous les fichiers multimédias indexés par genre (catégorie). * 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner le genre souhaité, puis appuyez sur la touche **OK**.
Rechercher USB	Rechercher tous les fichiers multimédias pris en charge sur votre lecteur multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez voir que les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. (Les autres fichiers ne sont pas visibles.) 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Affichage	Description et mesure à prendre
	2. Faites défiler pour rechercher les fichiers multimédias indexés sur l'appareil, puis appuyez sur la touche **OK**.
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

*Vous pouvez utiliser les touches au bas de l'écran audio pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique spécifique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.

Utilisation des commandes vocales

Vous pouvez accéder et afficher vos pistes USB au moyen des commandes vocales.

Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Accès aux supports USB et affichage
(naviguer | afficher | rechercher) tous les albums
(naviguer | afficher | rechercher) tous les artistes
(naviguer | afficher | rechercher) tous les (genres | styles)
(naviguer | afficher | rechercher) toutes les listes d'écoute
(naviguer | afficher | rechercher) (toutes [les] chansons | toutes [les] pistes | tous [les] morceaux)
(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) album ___
(naviguer | afficher | rechercher) artiste ___
(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) genre ___
(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) liste d'écoute ___

USB 2 (Selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB supplémentaire. Si c'est le cas, le port USB 1 est situé à l'avant du véhicule, sur la partie inférieure du tableau de bord. Le port USB 2 est situé à l'intérieur du bac de rangement de la console centrale du véhicule.

Vous pouvez brancher un autre appareil USB dans le deuxième port USB.

Vous pouvez accéder aux deux appareils USB par commandes vocales.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour accéder à l'appareil USB, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
USB 1
USB 2

Note : *SYNC ne prend en charge qu'un seul dispositif iOS (Apple) connecté à la fois (le premier branché). Lorsque vous connectez un second dispositif iOS, le système le charge mais ne peut pas lire son contenu.*

Dispositifs Bluetooth et paramètres du système

Vous pouvez accéder à ces menus au moyen de l'écran audio. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 470).

Commandes vocales pour les sources audio

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par une simple commande vocale.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale
(système (musique | audio | divertissement) | (musique | audio | divertissement) [système])
Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de commandes vocales que vous pouvez utiliser.
[syntoniser | aller à] AM
[syntoniser | aller à] AM 1
(sauvegarde automatique | AST | réglage automatique) AM
[syntoniser | aller à] AM 2
Bluetooth [audio]
jouer (disque compact | [lecteur] CD)
[syntoniser | aller à] FM
[syntoniser | aller à] FM 1
(sauvegarde automatique | AST | réglage automatique) FM
[syntoniser | aller à] FM 2
Radio
(syntoniser | aller à) SAT *
Sirius *
USB | iPod | baladeur [MP3] | lecteur MP3
((c'est qui | qui est-ce) qui joue [en ce moment | maintenant] | (quel est le nom | quel artiste | quelle chanson | quelle piste | quelle musique) est-ce)
aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio

Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
Radio
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
[syntoniser | aller à] AM
[syntoniser | aller à] AM 1
(sauvegarde automatique | AST | réglage automatique) AM
[syntoniser | aller à] AM 2
[syntoniser | aller à] (AM ___ | ___ [AM])
[syntoniser | aller à] (AM préréglage | préréglage AM) ___
[syntoniser | aller à] (AM préréglage | préréglage AM) 1 ___
[syntoniser | aller à] FM
[syntoniser | aller à] FM 1
[syntoniser | aller à] (sauvegarde automatique | AST | réglage automatique) FM préréglage ___
[syntoniser | aller à] FM 2
[syntoniser | aller à] (f m ___ | ___ [(f m)])
[syntoniser | aller à] (FM préréglage | préréglage FM) ___
___ HD ___ *
[syntoniser | aller à] (FM préréglage | préréglage FM) 2 ___
HD ___ *
[syntoniser | aller à] préréglage ___
Syntoniser radio
aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius (selon l'équipement)

Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commandes vocales
Sirius

Si vous écoutez la radio satellite Sirius, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Commandes vocales
(syntoniser | aller à) SAT
[syntoniser | aller à] SAT 1
[syntoniser | aller à] SAT 2
[syntoniser | aller à] SAT 3
[syntoniser | aller à] préréglage ___
[syntoniser | aller à] SAT 1 préréglage ___
[syntoniser | aller à] SAT 2 préréglage ___
[syntoniser | aller à] SAT 3 préréglage ___

Commandes vocales	
(syntoniser | aller à) [Sirius]	
Aide	
[syntoniser | aller à] Sirius [canal] ___	Vous pouvez énoncer le numéro de la station (0-233) pour écouter cette station Sirius.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts

Si vous écoutez un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
jouer (disque compact | [lecteur] CD)
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
pause
(Jouer [tout] | lecture en cours)
[jouer] ([le] morceau suivant | [la] (piste | chanson) suivante)
[jouer] ([le] morceau précédent | [la] (piste | chanson) précédente)

Commande vocale
[jouer | changer] (piste | morceau | chanson) [numéro] ___
(répéter | rejouer) (morceau | piste | chanson)
(répéter | rejouer) (dossier | fichier | liste de chansons | liste d'écoute)
[mode | fonction] répéter (désactivée | désactivé | hors fonction)
(lecture aléatoire | mix) [pistes | chansons | morceaux] [activée]
lecture aléatoire du disque [activée]
lecture aléatoire ([du] (dossier | fichier) | [de la] liste de chansons) [activée]
(lecture aléatoire [disque | dossier | liste] | mix) désactivée

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone. Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque le contact est établi.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Bluetooth Audio n'est pas disponible.	Cette fonction dépend du téléphone.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth.
	L'appareil n'est pas connecté.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
	Le fichier est peut-être corrompu.	
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.
		Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Jouer L-O-L-A ».

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone. Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation reconnue par SYNC.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».
	Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.	N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.
	Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que votre smartphone est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC. Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC
Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Les accessoires Ford pour votre véhicule sont disponibles auprès de votre concessionnaire Ford autorisé. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford garantit votre accessoire avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Longerons de plateau.
- Embouts d'échappement chromés.
- Graphismes personnalisés*.
- Déflecteur de capot.
- Marchepieds.
- Déflecteurs de glaces latérales.
- Pare-boue.

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant.
- Rétroviseur à électrochrome avec compas/indication de la température.
- Tapis.
- Sièges intérieurs avec garniture en cuir*.

Mode de vie

- Rallonge de plateau à claire-voie.
- Doublures de plateau et tapis de caisse.
- Rampes de caisse.
- Marchepied latéral de caisse.
- Ford Telematics™*.
- Boules d'attelage et barres de remorquage.
- Organisation et gestion de rangement intérieur
- Protection dans le véhicule*.
- Porte-vélos et porte-bagages*.
- Divertissement de siège arrière*.
- Ensemble fumeur.
- Doublure de plateau Sportliner*.
- Housses de capote*.
- Rétroviseurs de remorque.
- Commande de freins de remorque.
- Attelages de remorque, faisceaux de câblage et accessoires.
- Tente de camping de caisse du camion*.
- Organisation et gestion de rangement de caisse de camion.
- Charge sans fil*.

Tranquillité d'esprit

- Avertisseur sonore de recul*.
- Crochets de caisse*.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Capteurs d'aide au stationnement montés sur le pare-chocs et sur l'attelage*.
- Clavier d'entrée sans clé.
- Bouchon de réservoir verrouillable.
- Revêtements protecteurs de siège*.
- Démarrage à distance.
- Caisse à outils ou de rangement*.
- Systèmes de sécurité du véhicule.
- Antivols de jantes.
- Doublures de passage de roue.

Note en bas de page
*Accessoires Ford autorisés sous licence. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des détails sur la garantie limitée du fabricant et demandez une copie de la garantie limitée des accessoires sous licence Ford assurée par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La Commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles dotés d'émetteurs-récepteurs radio tels que des radios bidirectionnelles, des téléphones et des alarmes antivol. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.
- Les systèmes de communication mobiles peuvent nuire au fonctionnement de votre véhicule, particulièrement si le constructeur ne les a pas spécifiquement conçus pour une utilisation automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute, des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie, et risque de compromettre le rendement d'autres systèmes électriques du véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (ÉTATS-UNIS seulement)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford ont découvert les énormes avantages de la protection du programme d'entretien prolongé Ford. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le programme d'entretien prolongé Ford devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et de la main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec le programme d'entretien prolongé de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de base, chacun offrant un niveau de couverture différent. Contactez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Ford est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique. C'est le programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Ford Motor Company.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement d'une voiture de location

Véhicule de remplacement le 1e jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Service de dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location
- L'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendrez votre véhicule, vos acheteurs potentiels auront davantage la certitude que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme d'entretien prolongé Ford, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Évitez les frais à la hausse consacrés à l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Ford offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêt

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais, vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 1 800-367-3377.

Ford ESP
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford. Le programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Remboursement de location
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf
- Avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Note : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford.*

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 422).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir (page 122).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage**.
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

**Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur de durée d'huile intelligent

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée de l'huile intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En se basant sur plusieurs facteurs importants pour les calculs, l'indicateur contribue à la fois à réduire le coût de propriété de votre véhicule et à préserver l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
7500-10000 miles (12000-16000 km)	**Normal**
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge ou remorquage modéré(e) à nul(le) Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
5000-7499 miles (8000-11999 km)	**Intense**
	Charge/remorquage modéré(e) à lourd(e) Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Utilisation prolongée dans des conditions chaudes ou froides
3000-4999 miles (4800-7999 km)	**Service extrême**
	Charge ou remorquage maximal(e) Utilisation dans des conditions très chaudes ou très froides

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Périodicité d'entretien normale

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information*
.Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *
Permutez les pneus, vérifiez leur usure et mesurez la profondeur des sculptures.
Effectuez une inspection multipoint (recommandé).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein ainsi que le frein de stationnement.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles.
Vérifiez le circuit d'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont avant et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à quatre roues motrices).
Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les cardans. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 kilomètres (10 000 miles).

**L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Autres interventions d'entretien[1]	
Tous les 48 000 kilomètres (30 000 miles)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 kilomètres (100 000 miles)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. [2]
Tous les 160 000 kilomètres (100 000 miles)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. [4]

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Autres interventions d'entretien[1]	
Tous les 240 000 kilomètres (150 000 miles)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile pour pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez le liquide du pont arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.

[1] Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 kilomètres (3 000 miles) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance prescrite pour l'intervalle.

[2] Remplacement initial à six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

[4] Après l'inspection initiale, inspectez chaque vidange d'huile sur deux jusqu'à leur remplacement.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils spécifiques, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment requis ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** sur l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** apparaît à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) [par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent Intelligent a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)]. Remplacez le filtre à air du moteur.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages.	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué par l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies d'allumage.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué par l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies d'allumage.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permuter les pneus, contrôler l'usure des pneus et mesurer la profondeur des sculptures.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Changer l'huile moteur et le filtre. *
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Utilisation en tout-terrain	
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Vérifier la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Changer l'huile moteur et le filtre. *
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permuter les pneus, contrôler l'usure des pneus et mesurer la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints à graisse des roulements de roues avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicules à deux roues motrices).
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si seul du carburant à l'éthanol E85 a été utilisé, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Entretien des essieux et de la boîte de transfert

Le(s) essieu(x) et la boîte de transfert (4X4 uniquement) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble à été immergé dans l'eau. Si vous tractez une remorque sur de longs parcours et que la température est supérieure à 21 ºC (70 ºF) ou à plein gaz pendant de longues périodes à plus de 72 km/h (45 mph), changez les huiles pour pont arrière tous les 4 800 km (3 000 mi) ou tous les trois mois, selon le premier terme atteint, si l'essieu arrière est rempli d'huile non synthétique. Cet intervalle peut être ignoré et l'intervalle d'entretien au 240 000 km (150 000 mi) peut se poursuivre si l'essieu arrière est rempli d'huile synthétique 75W85 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSS-M2C9Y2-A, référence pièce XY-75W85-QL, ou équivalent. Ajoutez de l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (CARB) a statué que l'omission d'exécuter cet élément d'entretien n'annule pas la garantie d'efficacité des dispositifs antipollution ou la responsabilité de rappel de limite avant l'achèvement de la vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford conseille vivement de faire effectuer et noter toutes les opérations d'entretien aux intervalles spécifiés pour le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile pour les climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est alors de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend de l'exposition à la poussière et aux saletés. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de contrôle, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'Ingénierie inverse, la Décompilation et le Désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la Distribution, la Copie, la Modification et la Création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

SYNC® Automotive - Informations importantes relatives à la sécurité - Lisez et suivez les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et suivez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

- **Sécurité routière :** N’empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entrepris en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service tiers accessible par ou grâce à des logiciels tiers utilisés avec le LOGICIEL (i) peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès, (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur, (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu profane ou offensant, réservé aux adultes; et (v) peut contenir des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur le traffic, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; et(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'Article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

INFORMATION OU CONSEIL FAIT PAR ORAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DE L'UTILISATEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant de, ou lié au présent CLUF sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND EXCEPTÉ QU'IL NE COMPREND PAS DE DIFFÉREND EN LIAISON AVEC LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU L'APPLICATION OU LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'Avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que Vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 $ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend impliquant 10 000 $ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut Vous accorder les mêmes dommages à Vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un redressement déclaratoire ou par voie d'injonction uniquement pour Vous individuellement, et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à Votre demande individuelle. **Frais d'arbitrage et incitations.**

- i. Litiges impliquant 75 000 $ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 $; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges impliquant plus de 75 000 $. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges impliquant tout montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou Vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer combien un litige implique.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou différend en vertu du présent CLUF auquel cet Aticle s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (Article (e)) est jugée illégale ou inapplicable, pour tout ou partie d'un différend, la partie de l'Article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie Article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'Article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement n'utilisez le Logiciel TeleNav. TeleNav peut en tout temps réviser le présent Contrat et la politique de confidentialité et http://www.telenav.com peut de temps en temps examiner la version alors en vigueur du présent Contrat ainsi que la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité.

(b) utiliser votre propre jugement personnel pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent Contrat.

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du Logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence du Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, d'utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez à utiliser le Logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altéreration ou autre changement du Logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du Logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du Logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du Logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du Logiciel TeleNav d'une manière qui

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole toute loi, statut, ordonnance ou règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et réglementations relatives au spam, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.
- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistrée auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

8. Divers

8.1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce Contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce Contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre Logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelconque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Non-garantie. Les présentes Données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant mais sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent Contrat.

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes Conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des Données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606 Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies. © 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5,987,525; 6,061,680; 6,154,773; 6,161,132; 6,230,192; 6,230,207; 6.240,459; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote, des Serveurs Gracenote et du Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et

(2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

APPROBATION DE TYPE

Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus

Schrader AG2SZ4 Numero de Registro
CNC: H-13498

E207816

Argentine

TRA
REGISTERED NO:ER0I30238/14
DEALER NO:DA0047074/10

E207817

Abu Dhabi, Dubaï

E197509

E202555

Brésil

Herby, Schrader Electronics UK Ltd., declares that this TPMS is in compliance with the essential requirements and other provisions of directive 1999/5/EC. The declaration of conformity may be consulted at emcteam@schrader.co.uk

E207818

Union européenne UE

Kingdom of Jordon Type approval for tyre pressure sensor.
Model: AG2SZ4
Manufacturer: Schrader Electronics
Type Approval Number: TRC/LPD/2014/56

E207819

Jordanie

RAQP/33A/0514/S/(14-0847)

E207820

Malaisie

1024

E197811

Moldavie

Complies with
IDA Standards
DA 00461

E207822

Singapour

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

E207821

Maroc

ICASA

TA-2014/064

Approved

E198002

Afrique du Sud

NTC

Type Approved

No:ESD-1408639C

E198001

Philippines

CCAM14LP0460T0

E203899

И 011 14

E197844

Serbie

CCAM14LP0090T3

E203679

Taïwan

C028

Schrader Electronics цім стверджує, що
обладнання Радіопередавач моделі AG2SZ4
системи контролю тиску в шині
автомобіла відповідає вимогам Технічного
регламенту радіообладнання і
телекомунікаційного кінцевого
(термінального) обладнання (Постанова КМУ
№ 679 від 24 червня 2009 р.) Декларація
відповідності знаходиться на сайті Schrader
Electronics та надається за запитом на електрону адресу doc.request@schrader.co.uk

E198009

Ukraine

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

4

4WD
Voir : Quatre roues motrices.....211

A

A/C
Voir : Climatisation.....155
ABS
Voir : Freins.....222
Accès au plateau.....282
Marchepied latéral de plateau.....282
Accessoires.....513
Apparence extérieure.....513
Apparence intérieure.....513
Mode de vie.....513
Tranquillité d'esprit.....513
Accessoires
Voir : Pièces de rechange recommandées 12
Accoudoir arrière.....175
Accoudoir avant.....175
ACC
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....249
Affichage d'information.....122
Généralités.....122
Afficheur de messages
Voir : Affichage d'information.....122
Aide au démarrage en côte.....226
Mise en fonction et hors fonction du système.....227
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte.....226
Aide au stationnement.....235
Sonar de recul.....236
Aides à la conduite.....257
Aides au stationnement.....235
Alarme
Voir : Alarme antivol.....85
Alarme antivol.....85
Activation de l'alarme.....85
Désarmement de l'alarme.....86
Protect. totale.....85
Réduite.....85
Alerte conducteur.....257
Utilisation de l'alerte conducteur.....257
Alerte de circulation transversale.....264
Activation et désactivation du système.....268
Anomalies du système.....268
Fausses alertes.....267
Limites du système.....267
Témoins, messages et alertes sonores du système.....266
Utilisation du système.....265
Antipatinage.....228
Principes de fonctionnement.....228
Aperçu sous le capot - 2,7 L EcoBoost™ 352
2,7 L EcoBoost.....352
Aperçu sous le capot - 3,5 L.....354
Aperçu sous le capot - 3,5 L Ecoboost™.....353
Aperçu sous le capot - 5 L.....355
Appendices.....538
Applications et services du système SYNC™.....485
Applications mobiles SYNC.....488
Assistance 911.....485
Approbation de type.....557
Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus.....557
Appuie-tête.....164
Réglage de l'appuie-tête.....166
À propos de ce manuel.....7
Assistance à la clientèle.....333
Assistance dépannage.....327
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....328
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage.....328
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage.....328
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....327
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage.....327
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC/Radio satellite.....454

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD....449
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/SYNC....452
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM....447
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/FM/CD....457
Auto-Start-Stop....191
Activation du système Auto StartStop....191
Désactivation du système Auto StartStop....192
Avis spéciaux....13
Directives spéciales....13
Garantie limitée de véhicule neuf....13

B

Balais d'essuie-glace
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace....366
Batterie
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V....363
Boîte de vitesses automatique....204
Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™....207
Interverrouillage frein-levier sélecteur....208
Positions du levier de vitesses de la boîte de vitesses automatique à 6 rapports....204
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige....210
Boîte de vitesses....204
Boîte de vitesses
Voir : Boîte de vitesses....204

C

Caméra à 360 degrés....244
Caméra avant....246
Caméra latérale....246
Vues caméra....245
Caméra de recul
Voir : Caméra de rétrovision....241
Caméra de rétrovision....241
Utilisation du système de caméra de recul....242
Capacités et spécifications - 2,7 L EcoBoost™....426
Spécifications....427
Capacités et spécifications - 3,5 L....436
Spécifications....437
Capacités et spécifications - 3,5 L Ecoboost™....431
Spécifications....432
Capacités et spécifications - 5 L....441
Spécifications....442
Capacités et spécifications....422
Capteur de poids du passager avant....49
Caractéristiques de conduite uniques....191
Carburant et remplissage....194
Ceintures de sécurité....36
Principes de fonctionnement....36
Centrale multimédia....464
Chaîne audio....446
Généralités....446
Chaînes à neige
Voir : Utilisation de chaînes à neige....404
Changement d'une roue....411
Emplacement de la roue de secours et des outils....413
Procédure de remplacement d'une roue....414
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente....412
Chauffage
Voir : Climatisation....155
Chauffe-moteur....188
Utilisation du chauffe-moteur....189
Cirage....378
Clés et commandes à distance....57
Clignotants....100
Changement de voie....100
Climatisation....155
Climatisation
Voir : Climatisation....155
Combiné des instruments....113
Commande audio....90
Média....91
Recherche, Suivant ou Précédent....91

Commande automatique de la température.....157
Commande d'éclairage.....96
Avertisseur optique.....96
Feux de route.....96
Commande d'éclairage du tableau de bord.....97
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 338
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....338
Commande de l'affichage d'information.....92
Commande manuelle de la température.....155
Commande vocale.....91
Commutateur d'allumage.....184
Conduite dans l'eau.....321
Conduite économique.....320
Conseils de conduite avec l'ABS
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....222
Conseils de conduite.....320
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....222
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle 159
Chauffage rapide de l'habitacle.....160
Conseils généraux.....159
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....161
Refroidissement rapide de l'habitacle.....160
Réglages de refroidissement recommandés.....161
Réglages recommandés pour le chauffage.....160
Consignes de sécurité.....194
Console centrale.....182
Console de pavillon.....183
Consommation de carburant.....200
Calcul de la consommation de carburant.....200
Remplissage du réservoir de carburant.....200
Contacteur de démarrage
Voir : Commutateur d'allumage.....184
Contrat de licence de l'utilisateur final.....538
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....538
Contrôle de stabilité.....230
Principes de fonctionnement.....230
Coupure de carburant 329
Couvre-plancher.....322
Création d'un dispositif MyKey.....65
Programmation ou modification des réglages configurables.....66

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 339
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 338
Démarrage à distance.....162
Réglages automatiques.....162
Démarrage d'un moteur à essence.....185
Arrêt automatique du moteur.....187
Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....187
Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....188
Démarrage impossible.....187
Information importante concernant la ventilation.....188
Précautions contre les gaz d'échappement.....188
Véhicules à allumage sans clé.....186
Véhicules à clé de contact.....186
Démarrage et arrêt du moteur.....184
Généralités.....184
Démarrage sans clé.....185
Modes d'allumage.....185
Démarrage-secours du véhicule.....329
Branchement des câbles de démarrage.....330
Débranchement des câbles de démarrage.....331
Démarrage-secours.....331
Préparation du véhicule.....330

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Déneigement.....323
Conduite du véhicule équipé du chasse-neige.....324
Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement.....325
Mode chasse-neige.....324
Pose du chasse-neige.....323
Température du moteur pendant le déneigement.....325
Température extérieure pendant le déneigement.....326
Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables.....325
Dépannage.....327
Dépannage du système SYNC™.....502
Dépose du hayon.....77
Désignation du code de boîte de vitesses.....425
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....55
Diagnostic de panne MyKey.....68
Différentiel autobloquant électronique 220
Activation du différentiel à blocage électronique.....220
Direction.....268
Direction assistée à commande électrique.....268
Dispositifs de retenue supplémentaires.....47
Principes de fonctionnement.....47
Dossier d'entretien périodique 528
DRL
Voir : Feux de jour.....98

E

Éclairage ambiant.....104
Éclairage.....96
Éclairage intérieur.....102
Éclairage intérieur avant.....102
Plafonniers arrière.....103
Ecrous de roue
Voir : Changement d'une roue.....411
Écrous de roue
Voir : Changement d'une roue.....411
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....66
Éléments de fixation de charge.....273
Points d'ancrage BoxLink™.....273
En Californie (États-Unis seulement) 334
Enregistrement de données 9
Enregistrement des données d'entretien.....9
Enregistrement des données d'événement.....9
Enregistrement des données d'événement
Voir : Enregistrement de données 9
Entrée sans clé.....73
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™.....73
Entreposage du véhicule.....383
Au terme de l'entreposage.....384
Batterie.....384
Carrosserie.....383
Circuit d'alimentation.....383
Circuit de refroidissement.....384
Divers.....384
Freins.....384
Généralités.....383
Moteur.....383
Pneus.....384
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....45
Entretien des pneus.....387
Adhérence AA A B C.....388
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....387
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....390
Température A B C.....388
Terminologie applicable aux pneus.....389
Usure de la bande de roulement.....387
Entretien de votre véhicule.....518
Entretien du véhicule.....376
Généralités.....376
Entretien.....350
Généralités.....350
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....524
Exceptions.....526

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Entretien périodique normal.....522
Indicateur de durée d'huile intelligent.....522
Périodicité d'entretien normale.....523
Entretien usuel — Généralités.....518
Inspection multipoint.....521
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....518
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....518
Protégez votre investissement.....518
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....520
Environnement 15
EPB
Voir : Frein de stationnement électronique.....223
Équipement de communication mobile.....13
Espaces de rangement.....182
Essuie-glaces automatiques.....94
Essuie-glaces.....94
Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule (selon l'équipement).....94
Essuie-glaces et lave-glaces.....94
Étiquette d'homologation du véhicule.....425

F

Feux de détresse.....328
Feux de jour.....98
Type 1 - Conventionnel (Non configurable).....98
Type 2 - Configurable.....98
Feux de route automatiques.....98
Activation du système.....99
Neutralisation manuelle du système.....100
Filtre à air d'habitacle 162
Filtre à air
Voir : Remplacement du filtre à air 375
Filtre à carburant.....363
Fonction de mémorisation.....170
Enregistrement d'une position préréglée.....170
Fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie.....171
Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent.....171
Fonction de stabilisation de la remorque.....298
Ford Credit.....12
(États-Unis seulement).....12
Ford Protect.....515
PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (CANADA SEULEMENT).....516
PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (ÉTATS-UNIS seulement).....515
Frein à main
Voir : Frein de stationnement.....223
Frein de stationnement électronique.....223
Batterie déchargée.....226
Desserrage du frein de stationnement électronique.....225
Serrage du frein de stationnement électronique.....224
Serrage du frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule.....224
Frein de stationnement.....223
Freins.....222
Généralités.....222
Fusibles.....340

G

Gestion du terrain.....233
Principes de fonctionnement.....233
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....105
Glaces à commande électrique.....105
Commande à impulsion.....105
Fonction de rebond.....105
Temporisation des accessoires.....106
Verrouillage des glaces.....106
Glaces coulissantes.....111
Lunette arrière coulissante électrique.....111

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Glaces et rétroviseurs chauffants.....161
Lunette arrière chauffante.....161
Rétroviseur extérieur chauffant.....162
Glossaire des symboles.....7

H

Hayon à commande électronique.....76
Avec la télécommande.....77
Avec le bouton de commande extérieur.....77
Hayon à commande manuelle.....76
Hayon.....76
HDC
Voir : Utilisation du contrôle en descente.....233

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....121
Alerte d'entrée sans clé.....121
Avertissement d'aide au stationnement.....121
Avertissement de frein de stationnement serré.....121
Avertissement de rappel de bouclage des ceintures Beltminder.....121
Avertissement de réparation du système AdvanceTrac.....121
Avertissement supplémentaire de sac gonflable.....121
Avertisseur d'oubli des phares allumés.....121
Avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....121
Avertisseur de porte mal fermée.....121
Installation de sièges d'enfant 18
Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH.....27
Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (cabine 6 places et cabine double).....29
Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple).....28
Sièges d'enfant.....18
Utilisation de ceintures de sécurité gonflables (places latérales arrière).....23
Utilisation de ceintures trois points (place centrale avant des modèles à cabine double et cabines 6 places).....21
Utilisation de ceintures trois points (sauf pour le siège avant central des modèles à cabine double et cabines 6 places).....18
Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement).....27
Utilisation des sangles de retenue.....27
Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant).....25
Introduction.....7

J

Jantes et pneus.....385
Généralités.....385
Spécifications techniques.....421
Jauge d'huile moteur.....356
Jauges.....113
Affichage d'information.....116
Jauge de carburant.....115
Manomètre d'huile moteur.....115
Thermomètre d'huile de boîte de vitesses.....116
Thermomètre de liquide de refroidissement.....115
Type 3.....114
Types 1 et 2.....113

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

L

Lampes.....101
Lampes d'aire de chargement et d'attelage de remorque.....101
Lavage automatique
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....376
Lavage
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....376
Lave-glaces
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....94
Lave-glaces.....95
Limite de charge.....274
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....274
Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....281

M

Marchepied de hayon.....78
Déploiement du marchepied.....78
Repli du marchepied.....79
Marchepieds à déploiement électrique.....87
Messages d'information.....140
4WD.....154
AdvanceTrac et antipatinage.....141
Aide au stationnement.....148
Alarme et sécurité.....142
Alerte conducteur.....144
Batterie et circuit de charge.....142
Carburant.....145
Clés et accès intelligents.....145
Démarrage à distance.....151
Direction assistée.....150
Entretien.....146
Frein de stationnement.....149
Hors route.....148
Moteur.....144
MyKey.....147
Portes et serrures.....143
Pro Trailer Backup Assist.....150
Régulateur de vitesse adaptatif.....140
Remorque.....153
Sac gonflable.....141
Sièges.....152
Stationnement actif.....140
Système d'avertissement de collision.....143
Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal.....143
Système de démarrage.....152
Système de maintien de voie.....146
Système de surveillance de la pression des pneus.....152
Transmission.....144
Mise au rebut de l'airbag.....56
MyKey™.....64
Principes de fonctionnement.....64

N

Nettoyage de l'extérieur.....376
Bandes décoratives ou graphismes.....377
Éléments extérieurs chromés.....377
Éléments extérieurs en plastique.....377
Soubassement de carrosserie.....377
Nettoyage de l'habitacle.....379
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....379
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....378

F-150 (TFC) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 08/2015, First Printing

Nettoyage des roues en alliage.....382
Nettoyage des sièges en cuir.....380
Avec version King Ranch.....381
Sans version King Ranch.....380
Nettoyage du moteur.....378
Numéro d'identification du véhicule.....424

O

Options uniques d'exportation.....14
Ouverture et fermeture du capot.....350
Ouvre-porte de garage
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....176
Ouvre-porte de garage universel.....176
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink.....176

P

Panne de carburant.....197
Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant.....197
Pare-soleil.....111
Miroir de courtoisie éclairé.....111
PATS
Voir : Système antivol passif.....82
Pédales.....93
Pédales
Voir : Réglage des pédales.....93
Perchlorate.....11
Personal Safety System™.....46
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System.....46
Phares antibrouillards avant.....100
Phares antibrouillards avant
Voir : Phares antibrouillards avant.....100
Phares automatiques.....96
Phares activés par les essuie-glaces.....97
Pièces de rechange recommandées 12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....12
Garantie sur les pièces de rechange.....12
Réparation en cas de collision.....12
Pièces Motorcraft.....423
Pneus
Voir : Jantes et pneus.....385
Poids de remorquage recommandés.....299
Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule.....305
Points de remorquage.....314
Pont arrière.....220
Port USB 464
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....32
Positions assises appropriées.....164
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 336
Pour obtenir les services nécessaires 333
À l'extérieur.....333
Prises de courant auxiliaires.....180
Emplacements.....180
Prise de courant alternatif 110 V - 400 W.....180
Prise de courant de 12 V c.c.....180
Produits de nettoyage.....376
Programmateur de vitesse.....91
Principes de fonctionnement.....248
Type 1.....91
Type 2.....91
Programmateur de vitesse
Voir : Programmateur de vitesse.....248
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....248
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 335
Proposition 65 de la Californie.....11
Protection de l'environnement 15
Pro Trailer Backup Assist™.....288
Configuration de Pro Trailer Backup Assist.....288
Dépannage.....293
Principe de fonctionnement.....288
Utilisation de la fonction Pro Trailer Backup Assist.....292

Q

Qualité du carburant.....195
Choix du carburant approprié.....195
Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte).....196

Quatre roues motrices.....211

R

Radio numérique 458
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD.....459
Radio par satellite.....461
Dépannage.....463
Facteurs de réception du signal radio satellite.....461
Numéro de série électronique de la radio satellite.....462
Service de radio satellite SIRIUSMD.....462
Rallonge de plateau à claire-voie.....79
Mode hayon.....80
Mode provisions.....81
Rampes de plateau.....283
Pose du support de rampe.....285
Rangement de la rampe de plateau.....284
Utilisation de la rampe de plateau.....283
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....43
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™.....43
Ravitaillement.....198
Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™.....198
Réglage des pédales.....93
Réglage des phares.....367
Réglage horizontal des phares.....368
Réglage vertical des phares.....367
Réglage des phares
Voir : Réglage des phares.....367
Réglage du volant.....89
Colonne de direction inclinable et télescopique.....89
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....42
Rehausseurs.....30
Types de rehausseur.....31
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....316
Remorquage d'urgence.....316
Remorquage de loisirs.....316
Remorquage par une dépanneuse
Voir : Transport du véhicule.....315
Remorquage.....286
Remplacement d'une ampoule.....368
Accès aux ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants.....368
Condensation dans les blocs optiques.....368
Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation.....372
Remplacement de l'ampoule des feux de position latéraux.....370
Remplacement des ampoules à DEL des clignotants et des feux de position latéraux.....371
Remplacement des ampoules à LED de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul.....371
Remplacement des ampoules à LED de la lampe d'aire de chargement, de la lampe à faisceau intensif et du troisième feu stop.....372
Remplacement des ampoules d'antibrouillard.....370
Remplacement des ampoules de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul.....371
Remplacement des ampoules de la lampe d'aire de chargement et du troisième feu stop.....371
Remplacement des ampoules de phare à DEL.....371
Remplacement des ampoules de rétroviseur extérieur avec clignotant.....372
Remplacement des ampoules halogènes de feux de route, feux de croisement et clignotants.....369
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....63
Remplacement d'un fusible.....349
Fusibles.....349
Remplacement de la batterie de 12 V 363
Système de gestion de batterie.....365
Remplacement des balais d'essuie-glace.....366
Remplacement du filtre à air 375

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....57
Accès intelligent.....57
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....382
Rétroviseur intérieur.....110
Rétroviseur à électrochrome.....110
Rétroviseurs extérieurs.....106
Caméra 360 degrés.....109
Clignotant dans rétroviseurs.....109
Feux de gabarit.....109
Fonction anti-éblouissement à réglage automatique (selon l'équipement).....109
Lampes.....109
Lampes dirigées vers le sol.....109
Rétroviseur grand angle intégré (selon l'équipement).....109
Rétroviseurs à mémoire.....109
Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique.....106
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....109
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....107
Rétroviseurs rabattables électriquement.....107
Système d'information sur les angles morts 110
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....105
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....161
Rodage.....320
Rodage
Voir : Rodage.....320

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....48
Enfants et sacs gonflables.....49
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....48
Sacs gonflables latéraux.....52
Safety Canopy™.....53
Sécurité enfants.....16
Généralités.....16
Sécurité.....82
Serrure de hayon.....76
Serrure de hayon manuelle.....76
Télécommande de serrure de hayon.....76
Serrures.....70
Sièges à commande électrique.....167
Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif.....168
Support lombaire à réglage électrique.....168
Sièges à commande manuelle.....166
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....167
Réglage de l'inclinaison.....167
Support lombaire à réglage manuel.....167
Sièges à régulation de température.....173
Sièges refroidissants.....174
Sièges arrière.....171
Relever le coussin de banquette arrière.....171
Retour du siège en position d'assise.....172
Sièges chauffants.....172
Sièges arrière chauffants.....173
Sièges.....164
Spécifications du moteur.....422
Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires.....422
Spécifications techniques
Voir : Capacités et spécifications.....422
Stationnement actif.....237
Dépannage du système.....240
Désactivation de la fonction d'aide au stationnement.....239
Pilotage automatique dans l'emplacement de stationnement.....238
Utilisation du système d'aide au stationnement actif.....237
SYNC™.....465
Généralités.....465
Système antidémarrage
Voir : Système antivol passif.....82
Système antipollution 201
Autodiagnostics embarqués (OBD-II).....202
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....202
Système antivol passif.....82
SecuriLock™.....82

Système d'avertissement de collision 269
Principe de fonctionnement.....269
Système d'information sur les angles morts.....262
Activation et désactivation du système.....264
Anomalies du système.....264
Utilisation du système.....262
Système de maintien de trajectoire 258
Activation et désactivation du système.....258
Système de surveillance de la pression des pneus.....405
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....407
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....407
Système d'alerte après impact.....332

T

Tableau de spécifications des ampoules.....373
Tableau de spécifications des fusibles.....340
Boîtier de distribution électrique.....340
Porte-fusibles de l'habitacle.....346
Télécommande.....58
Clé d'accès intelligent.....58
Clés à télécommande intégrée.....58
Déclenchement de l'alarme de détresse.....61
Démarrage à distance.....61
Fonction de rappel des réglages mémorisés.....60
Localisateur du véhicule.....61
Remplacement de la pile.....59
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....43
Conditions de fonctionnement.....43
Témoins et indicateurs.....116
Anomalie du groupe motopropulseur / Puissance réduite / Commande électronique de l'accélérateur.....119
Antibrouillards avant.....119
Antipatinage et contrôle de stabilité.....120
Auto StartStop.....117
Avertissement de faible pression de gonflage.....119
Bas niveau de carburant.....119
Batterie.....117
Bouclage de la ceinture de sécurité.....118
Circuit de freinage.....117
Clignotant.....118
Contrôle en descente.....119
Désactivation de l'antipatinage/contrôle de stabilité.....120
Différentiel autobloquant électronique.....118
Entretien recommandé du moteur.....120
Feux de route.....119
Feux de route automatiques.....117
Feux de stationnement.....119
Frein de stationnement électronique.....118
Freins antiblocage.....117
Huile moteur.....118
Mode de traction.....120
Mode Sport (S).....120
Porte mal fermée.....118
Régulateur de vitesse.....118
Régulateur de vitesse adaptatif.....117
Sac gonflable avant.....119
Système d'information sur les angles morts.....117
Témoins de quatre roues motrices.....118
Température du liquide de refroidissement du moteur.....118
Vérifier 4X4.....117
Toit ouvrant.....111
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....112
Rebond.....112
Toit ouvrant
Voir : Toit ouvrant.....111
Traction d'une remorque.....286
Disposition de la charge.....286
Transport de charge.....273
Transport du véhicule.....315

U

Utilisation de chaînes à neige.....404
Utilisation de l'antipatinage.....228
Mise hors fonction du système.....228
Témoins et messages liés au système.....228
Utilisation de la reconnaissance vocale 467
Interaction et rétroaction du système.....468
Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....467
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....68
Utilisation des ceintures de sécurité.....37
Bouclage de la languette autobloquante.....38
Ceinture de sécurité gonflable arrière.....41
Modes de verrouillage des ceintures de sécurité.....39
Rallonge de ceinture de sécurité.....42
Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant).....38
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....39
Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....87
Activation et désactivation.....87
Déploiement électrique automatique.....87
Déploiement manuel.....87
Inversion en cas d'obstruction.....88
Rangement à commande automatique.....87
Utilisation des quatre roues motrices 211
Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire.....215
Pourquoi votre véhicule diffère des autres véhicules.....214
Témoins 4 roues motrices.....211
Utilisation du système automatique à 4 roues motrices à deux rapports.....213
Utilisation du système de sélection électronique 4X4 en marche (ESOF).....211
Utilisation du contrôle de stabilité.....231
AdvanceTrac™ avec Roll Stability Control™ (RSC™).....231
Utilisation du contrôle en descente.....233
Modes de contrôle en descente.....233
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 336
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....249
Activation du système.....250
Anomalies de détection.....253
Capteur obstrué.....255
Changement de la vitesse programmée.....253
Désactivation automatique à basse vitesse.....253
Désactivation du système.....252
Lorsque vous suivez un véhicule.....250
Neutralisation du système.....252
Passage en mode de régulateur de vitesse normal.....256
Programmation d'une vitesse.....250
Réglage de la distance de sécurité.....251
Reprise de la vitesse programmée.....253
Système non disponible.....254
Utilisation en terrain montagneux.....253
Utilisation du régulateur de vitesse.....248
Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....248
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....249
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....493
Accès à votre bibliothèque de pistes USB.....497
Commandes vocales multimédias.....494
Commandes vocales pour les sources audio.....500
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB.....493
Dispositifs Bluetooth et paramètres du système.....500
Fonctions du menu Multimédia.....496
USB 2.....499

Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....470
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....477
Accès aux paramètres du téléphone.....479
Appareils Bluetooth.....481
Commandes vocales de téléphone.....472
Couplage d'autres téléphones.....472
Couplage initial d'un téléphone.....471
Établissement des appels.....475
Messages texte.....478
Options téléphoniques pendant un appel actif.....475
Paramètres du système.....483
Répondre à un appel.....475

V

Ventilation
Voir : Climatisation.....155
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....67
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....362
Vérification de l'huile moteur.....356
Ajout d'huile moteur.....356
Vérification de l'huile moteur
Voir : Vérification de l'huile moteur.....356
Vérification des balais d'essuie-glace.....366
Vérification du liquide de boîte de transfert.....362
Vérification du liquide de direction assistée.....363
Vérification du liquide de frein.....363
Vérification du liquide de lave-glace.....363
Vérification du liquide de refroidissement.....357
Ajout de liquide de refroidissement.....358
À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale.....360
Conditions climatiques rigoureuses.....359
Liquide de refroidissement recyclé.....359
Vérification du liquide de refroidissement du moteur.....357
Vérification du liquide de refroidissement
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....357
Vérifications de remorquage essentielles.....306
Attelages.....307
Avant d'atteler une remorque.....312
Chaînes de sécurité.....307
Connecteur de traction d'une remorque.....306
Feux de remorque.....312
Freins de remorque.....308
Lors de la traction d'une remorque.....313
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.....314
Utilisation d'un pare-chocs marchepied.....312
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....350
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....350
Verrouillage électrique des portes
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....70
Verrouillage et déverrouillage.....70
Activation de l'accès intelligent.....71
Commande à distance.....70
Déverrouillage intelligent.....72
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....72
Éclairage à l'entrée.....73
Protection antidécharge de la batterie.....73
Verrouillage automatique et déverrouillage automatique.....72
Verrouillage électrique des portes.....70
Verrouillage sécurité enfants.....34
Côté droit.....35
Côté gauche.....35
VIN
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....424
Volant.....89